Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/francescodabarb00thom

LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE TRENTE-CINQUIÈME

FRANCESCO DA BARBERINO ET LA LITTÉRATURE PROVENÇALE EN ITALIE AU MOYEN AGE

PAR M. ANTOINE THOMAS.

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

FRANCESCO DA BARBERINO

ET LA

LITTÉRATURE PROVENÇALE EN ITALIE

AU MOYEN AGE

PAR

Antoine THOMAS

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE DE ROME
MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE

PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1883

LIBRARY

MAY 13 1969

30167

INTRODUCTION

Francesco da Barberino occupe une place honorable parmi les écrivains italiens de la période des origines, et son nom est connu de toute personne un peu familière avec la littérature

Del bel paese là dove il sì suona.

S'il ne fait pas grande figure à côté de ses illustres contemporains et concitoyens, Dante Alighieri et Dino Compagni, il a pourtant joui d'une assez belle réputation parmi les Florentins de son siècle : Boccace parle de lui avec éloge dans sa *Genealogia Deorum*, et Filippo Villani lui a consacré une biographie spéciale dans son ouvrage intitulé : *De origine civitatis Florentie et ejusdem famosis civibus* (1). Cela suffirait, si l'on ajoute que ses deux principaux ouvrages, les *Documenti d'Amore* et le *Reggimento e costumi di donna*, ont eu la chance de parvenir jusqu'à nous, pour lui assurer un droit à l'intérêt durable de la postérité et pour le préserver de l'oubli. Mais messer Francesco a été plus heureux encore, et il faut reconnaître qu'une partie de la notoriété qui s'attache aujourd'hui à son nom est due à des circonstances qu'il

(1) Cet ouvrage, écrit en latin, a été dédié au cardinal-évêque d'Ostie Philippe d'Alençon, et par conséquent composé, ou du moins terminé, entre 1390 et 1397 (voyez Sarti, *De claris prof. archig. Bononiensis*, II, 201). Il est divisé en deux livres, dont le second se compose uniquement de biographies de Florentins illustres. Une ancienne traduction italienne de cette seconde partie a été publiée en 1747, à Brescia, par le comte Mazzuchelli, qui n'avait pas à sa disposition de manuscrit du texte original. Deux mss. du texte latin sont aujourd'hui connus : un à la *Laurenziana* (*Gad.*, plut. inf. LXXXIX, n° 23) et un à la *Barberiniana* (*n° antico* 898, *nuovo* cl. XXXIII, n° 130). C'est d'après ce dernier que F. Ubaldini a publié la vie de Francesco da Barberino.

était assurément bien loin de prévoir et qui ont singulièrement servi sa réputation.

Depuis près de trois siècles, la dépouille mortelle de Barberino reposait à Santa Croce, et jamais sans doute l'admiration de la postérité pour ses œuvres n'avait été assez bruyante pour le faire tressaillir dans son tombeau, quand parut à Rome, en 1640, une magnifique édition des *Documenti d'Amore*, ornée de nombreuses planches et enrichie d'une biographie et de savants commentaires par le comte Federigo Ubaldini. L'éditeur regardait comme une souveraine bonne fortune pour lui de pouvoir publier le premier cet ouvrage et répondre ainsi à la curiosité du monde entier (1). Ces sentiments s'expliquent : l'édition est dédiée *Agl'illustrissimi et eccellentissimi D. Carlo, D. Maffeo e D. Niccolo Barberini*, et le trône pontifical était alors occupé, sous le nom d'Urbain VIII, par Maffeo Barberini (1623-1644), qui dès son avènement avait décerné la pourpre cardinalice à son neveu Francesco et à son frère Antonio, et, un peu plus tard (1627), à son autre neveu, également appelé Antonio. Arrivés à un si haut degré d'élévation, il était bien naturel que les Barberini fissent profiter de leur fortune leur vieil ancêtre Francesco (2), dont ils conservaient religieusement un manuscrit original dans leur bibliothèque privée. C'était d'ailleurs le seul nom un peu connu qu'ils eussent pu trouver en remontant de quelques siècles dans leur généalogie, et il est clair qu'en soignant et en cherchant à faire valoir sa réputation littéraire, ils travaillaient à augmenter le lustre et l'éclat de leur maison. Aussi voyons-nous que dès 1627 ils faisaient faire des recherches à ce sujet dans la bibliothèque vaticane. Federigo Ubaldini, que le cardinal Francesco avait attaché à son service et qu'il avait chargé de la publication des *Documenti*, se mit de tous côtés en quête de renseignements. C'est principalement avec les matériaux que lui fournit le célèbre

(1) « Per la testimonianza che ne rendono tant' huomini di conto antichi e moderni e per esser messer Francesco della casa Barberina, fattosi il mondo curioso delle sue rime, io hò attribuito il poterle publicare a mia somma ventura... » (Préface de l'éditeur.)

(2) Il faut remarquer cependant que les derniers descendants de Francesco s'éteignirent sans postérité au commencement du quinzième siècle, et que le pape Urbain VIII appartient à une branche différente, qui paraît s'être séparée de la première dès le commencement du treizième siècle. L'existence d'un tronc commun, bien que très vraisemblable, n'est pas matériellement prouvée (voyez la généalogie de la famille Barberini publiée en 1640 et dressée par Carlo Strozzi).

Carlo Strozzi, de Florence (1), qu'il composa la biographie qui est en tête de l'édition de 1640. L'apparition de ce volume ne souleva pas dans le public un enthousiasme que l'œuvre était peu faite pour exciter. Elle eut du moins comme résultat de mettre un texte intéressant à la portée des savants et des lettrés, amis des origines de la langue et de la littérature italiennes, et de leur permettre de l'étudier. Francesco da Barberino prit rang parmi les auteurs dont l'Académie de la Crusca invoqua le témoignage. Son œuvre devint un *testo di lingua*, et Crescimbeni lui consacra une attention spéciale au point de vue de la métrique dans son *Istoria della vulgar poesia.*

En publiant les *Documenti*, Ubaldini déplorait la perte d'un autre ouvrage de Barberino, mentionné par Filippo Villani et intitulé : *Il Reggimento e costumi di donna.* L'infatigable Carlo Strozzi, au cours de ses recherches, ne tarda pas à découvrir un manuscrit de cette œuvre, et il se hâta de l'offrir au cardinal Francesco (17 septembre 1667). Le cardinal paraît avoir songé à faire publier le *Reggimento* comme il avait fait publier les *Documenti.* Le manuscrit fut transcrit par ses ordres ; et cette copie, arrivée on ne sait comment aux mains du marquis Alessandro Gregorio Capponi, se trouve aujourd'hui, avec les autres manuscrits de Capponi, à la bibliothèque du Vatican. Toutefois, pour une raison ou pour une autre, la publication projetée n'eut pas lieu. C'est seulement en 1815 que parut à Rome l'édition de monsignor Manzi, d'après le manuscrit du Vatican. Cette publication, faite avec beaucoup de légèreté sur une copie assez défectueuse, laissait énormément à désirer (2). Aussi l'édition récente (1875) du comte Baudi di Vesme, qui a pour base le manuscrit de Carlo Strozzi conservé à la bibliothèque Barberine, et qui a été exécutée avec un soin louable, a-t-elle été la bienvenue. On peut la considérer comme définitive, sauf le cas peu probable où, pour le *Reggimento* comme pour les *Documenti*, on retrouverait le manuscrit original de l'auteur. L'éditeur d'ailleurs s'est borné à la publication du

(1) Voyez sur ce grand collectionneur florentin (1587-1670), qui fait songer à notre Peiresc, son contemporain, l'édition de Dino Compagni donnée tout récemment par M. Isidoro Del Lungo, tome I, p. 760 et suiv. Nous aurons plusieurs fois à renvoyer à cette belle publication, dont une grande partie, consacrée à l'histoire de la chronique de Dino Compagni depuis sa rédaction jusqu'à nos jours, est une véritable histoire de l'érudition italienne pendant les quatre derniers siècles.

(2) Voyez, pour les détails de tous ces faits, la préface de l'édition Baudi di Vesme.

texte ; sa préface ne porte que sur l'histoire des manuscrits et sur la valeur des éditions antérieures. Quant à l'œuvre elle-même, il a laissé au lecteur le soin d'en apprécier le caractère et l'intérêt et de deviner les nombreuses allusions obscures qui s'y rencontrent.

Ces deux ouvrages imprimés sont, avec quelques chansons dont il est inutile de parler ici, les seules compositions en langue vulgaire de Francesco da Barberino qui nous aient été conservées. Mais il a également écrit en latin. Le manuscrit original des *Documenti d'Amore*, conservé encore aujourd'hui à la bibliothèque Barberine, renferme non seulement le texte italien de cette œuvre, mais une traduction latine dans laquelle il est comme enchâssé, et ces deux textes sont eux-mêmes encadrés d'un commentaire latin écrit d'une écriture microscopique (1). Ce commentaire, beaucoup plus considérable que le texte qu'il est destiné à gloser, est, comme tout le reste du manuscrit, l'œuvre de Barberino : Federigo Ubaldini y a puisé bon nombre de faits qu'il a insérés dans la biographie de l'auteur en les défigurant plus d'une fois et sans en indiquer jamais la provenance exacte.

On semblait avoir perdu de vue le commentaire des *Documenti*, lorsqu'en 1870, M. Karl Bartsch, le romaniste allemand bien connu, se trouvant de passage à Rome, eut l'idée d'en examiner les premières pages ; la publication (2) des extraits qu'il avait pris montra quelles révélations inattendues il y avait à en tirer pour l'histoire de la littérature provençale. Ce sont, je pense, ces extraits qui attirèrent l'attention de M. Paul Meyer, l'érudit assurément le plus versé dans la connaissance de tout ce qui touche de près ou de loin à la langue d'oc (3), et M. P. Meyer voulut bien m'indiquer comme

(1) Francesco da Barberino décrit lui-même ce manuscrit, auquel il renvoie, dans son *Reggimento* (éd. B. di Vesme, p. 90) :

« Ivi è un testo volgar per la giente
C'a più non è intendente
E intorno a quello un testo letterale
Per chi più sa e vale,
E poi intorno ancor di questi due
Son chiose letterali... »

(2) *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. XI, p. 43 et suiv.

(3) Le comte Baudi di Vesme avait aussi l'intention d'étudier et peut-être d'éditer ce commentaire ; il en avait fait prendre une copie plus ou moins complète, dont M. Zambrini a publié quelques fragments relatifs à Ugolino Buzzuola, dans son ouvrage bibliographique intitulé : *Le opere volgari a stampa dei sec. XIII e XIV* (Bologna, 1878, 4e éd.). — M. I. Del Lungo en a extrait un fragment relatif à Dino Compagni (*La* Cronica *di Dino Compagni*, t. I, p. 413),

objet d'études, pendant mon séjour à Rome, le manuscrit de la bibliothèque Barberine. Grâce à l'obligeance du vénérable bibliothécaire, l'abbé Sante Pieralisi, j'ai pu étudier ce commentaire, inédit pour la plus grande partie. Mon intention n'était d'abord que de continuer le travail commencé par M. Bartsch, c'est-à-dire de copier et de publier tous les passages où Barberino cite des auteurs provençaux. Puis, en recueillant peu à peu tous les matériaux accumulés par messer Francesco, j'ai senti que je contractais envers lui une dette de reconnaissance. N'y avait-il pas ingratitude, en effet, à mettre en œuvre tous ces documents sans s'occuper de l'homme à qui nous les devons? J'ai donc voulu étudier Francesco da Barberino en lui-même, dans sa vie et dans ses œuvres, et je n'ai pas tardé à voir combien cette étude préliminaire est indispensable pour bien comprendre la valeur du contingent précieux de renseignements qu'il nous fournit sur la littérature provençale.

Ce travail comprend donc deux parties distinctes. Dans la première, consacrée à la vie et aux œuvres de Francesco da Barberino, j'ai cherché à être aussi complet que possible. Je n'ai négligé aucun des travaux publiés en Italie dont j'ai pu avoir connaissance ; j'ai refait sur les sources la biographie de Barberino ; j'ai étudié par moi-même les *Documenti* et le *Reggimento*, et j'ai cherché à donner une idée aussi exacte que possible de leur forme, de leur caractère, de leurs sources. Ce n'est donc pas seulement un résumé de ce qui a été fait en Italie que j'offre aux lecteurs français, mais une œuvre personnelle, où les compatriotes de Francesco da Barberino trouveront eux-mêmes beaucoup à apprendre. Dans la seconde partie, consacrée à l'examen minutieux des documents que nous fournit le manuscrit de la Barberine sur la littérature provençale, j'ai voulu exploiter à fond la carrière ouverte par M. Bartsch. Je crois n'avoir négligé dans le commentaire aucun fragment de quelque importance.

Mais les documents que j'ai exhumés soulèvent plus d'une question difficile, et de toutes ces questions il en est bien peu as-

fragment déjà en partie publié par M. Bartsch. — Enfin, j'ajouterai que M. Antognoni, élève de M. Monaci, travaille depuis près de trois ans à faire la copie de ce commentaire qui, espérons-le, trouvera enfin en lui un éditeur. Je saisis cette occasion pour remercier M. Antognoni de l'obligeance qu'il a mise à me faciliter l'étude du manuscrit, en me cédant quelques-unes des heures de travail, trop peu nombreuses, dont on peut disposer à la bibliothèque Barberine.

surément que je puisse croire avoir résolues d'une façon définitive. Je souhaite que d'autres plus compétents les reprennent après moi, s'il y a lieu, et avec plus de succès. Je m'estimerai encore heureux d'avoir attiré l'attention sur un coin peu connu du domaine provençal, et d'avoir rendu ainsi quelques services à des études vers lesquelles on voudrait voir enfin les savants français se porter avec autant et plus d'ardeur que les savants étrangers.

PREMIÈRE PARTIE

VIE ET ŒUVRES DE FRANCESCO DA BARBERINO

FRANCESCO DA BARBERINO

LIVRE PREMIER

La vie de Francesco da Barberino

CHAPITRE PREMIER.

FRANCESCO DA BARBERINO AVANT SON VOYAGE EN FRANCE.
(1264-1309.)

Barberino (1) est un gros village de Toscane, situé à mi-chemin de Florence et de Sienne, dans la belle et fertile vallée de l'Elsa, tout près de Certaldo, la patrie de Boccace. Il est encore aujourd'hui entouré de ses murailles du moyen âge, et dans son enceinte se voit l'antique maison qui a été, dit-on, le berceau de l'illustre famille des Barberini. Sur la porte est sculpté un écu chargé de trois insectes où l'on croit reconnaître des taons (2) : ce serait plus tard seulement, quand les Barberini commencèrent à s'élever aux premières dignités ecclésiastiques, qu'ils au-

(1) On l'appelle officiellement Barberino di Val d'Elsa, et on le distingue ainsi de Barberino di Mugello, autre localité assez importante, située au N.-E de Florence, dans le Val di Pieve.

(2) Quelques auteurs pensent que c'étaient des armes parlantes, et que le nom patronymique de la famille était *Tafani* ; mais c'est assez douteux (voyez Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, art. *Barberino*).

raient remplacé les taons, qui sentaient un peu trop le *contado*, par les aristocratiques abeilles qui ornent aujourd'hui leur blason.

Que ce soit dans cette maison ou dans quelque autre, c'est bien à Barberino que naquit, en 1264 (1), — un an avant Dante, — le futur auteur des *Documenti d'Amore*, Francesco di Neri di Ranuccio, et c'est à son lieu de naissance qu'il emprunta le nom sous lequel on l'a toujours désigné depuis (2). On ne sait rien sur sa famille, et c'est sans aucune preuve, mais par un sentiment bien compréhensible, qu'Ubaldini qualifie son père, Neri di Ranuccio, d'« uomo nobile e riguardevole. » Ugolino Verino, qui écrivait vers 1500, se fait sans doute l'écho d'une tradition ancienne en indiquant Semifonte comme berceau primitif des Barberini (3). Ubaldini est parti de là pour affirmer que les ancêtres de notre Francesco étaient de nobles ghibelins de Semifonte qui se retirèrent à Barberino après la destruction, par les Florentins (1202), de ce célèbre château féodal : c'était un moyen habile d'expliquer par cette tache originelle de *ghibellinismo* le peu d'importance politique qu'eut d'abord cette famille lorsqu'elle vint s'établir dans la guelfe Florence (4). Mais ce sont là des suppositions toutes gratuites et qui manquent absolument de base historique.

Tout porte à croire, au contraire, que le père de Francesco était d'une condition fort modeste. Il sut du moins procurer à son fils une bonne éducation et lui ouvrir ainsi pour l'avenir l'entrée des carrières libérales. Un souvenir d'enfance de notre

(1) La date résulte de l'âge de quatre-vingt-quatre ans, que lui donne Filippo Villani, au moment de sa mort, arrivée en 1348.

(2) Sans parler de F. Villani, nous avons, à ce sujet, le témoignage de notre auteur qui dit de lui-même :

Franciesco ànnome, nacque innuna selva,
C'ànnome Barberino. (*Regg.*, p. 5).

(3) Barberina (progenies) juga incoluit Semifonte relicto,
Mox claris ornata viris migravit in urbem.
(*De illust. urbis Florentiæ*, lib. III, éd. de 1636, p. 78).

(4) M. Isidoro Del Lungo, qui est assurément l'homme le plus familier avec le monde florentin de cette époque, s'exprime ainsi : « Le nom des Da Barberino dans l'ancienne histoire de Florence, est bien loin d'avoir l'importance que la grandeur des actions bonnes ou mauvaises, l'importance des charges remplies, la puissance et la richesse ont associé, par exemple, aux noms des Buondelmonti, des Uberti, des Donati, des Cerchi, des Pazzi, des Tosinghi, des Frescobaldi et autres; il faut remarquer d'ailleurs que leur *cognomen* « Da Barberino », comme tous les analogues, n'est pas un vrai nom de famille, mais une simple indication d'origine (*Dino Compagni e la sua Cronica*, I, 773).

auteur nous montre dans son père un homme de grand sens : il avait compris, bien avant Rabelais et Montaigne, que les châtiments purement corporels, dont le moyen âge et une bonne partie des temps modernes ont tant abusé dans l'éducation des enfants, étaient souvent inefficaces et qu'il valait mieux avoir recours à des moyens d'un autre ordre. « Si parfois mon père me battait, » nous dit Barberino (1), « je m'en souciais peu ; mais quand pour châtiment il me faisait déshabiller, cela me fendait le cœur. Il ne tarda pas à s'en apercevoir, et il n'eut plus recours qu'à ce dernier moyen. Ma mère, que j'avais gagnée à ma cause, avait beau le prier de me battre plutôt que de me faire ainsi déshabiller en public, il lui répondait : « Cela ne vaut rien de le battre, cela pourrait être dangereux pour sa santé. » En réalité, il avait éprouvé les deux systèmes et reconnu la supériorité du dernier. Il me le dit lui-même, bien plus tard. »

Francesco put donc recevoir à Barberino même, dans le sein de sa famille, les éléments d'une bonne éducation. Pour les compléter et pour aborder en même temps des études d'un ordre plus élevé, il lui fallait un centre plus important : il lui fallait Florence. Les Florentins, après être restés assez longtemps en retard sur beaucoup de villes italiennes au point de vue de la culture intellectuelle, avaient vite rattrapé le temps perdu. La République avait alors pour secrétaire le fameux Brunetto Latino (2) (mort en 1294), le maître de Dante et de Guido Cavalcanti, le premier qui ait travaillé, selon l'expression souvent citée de Giovanni Villani, à « dégrossir » ses compatriotes. A côté de cet homme éminent, d'autres maîtres ne devaient pas manquer (3). Il est donc vraisemblable que c'est dans cette ville, très voisine de la maison paternelle, que Barberino vint faire les études du second degré que le moyen âge comprenait sous le nom des *sept arts*.

Il ne faut pas nous dissimuler cependant que nous n'avons aucune preuve certaine de son séjour à Florence entre 1280 et 1290. De ce que, dans le commentaire des *Documenti*, il parle de

(1) Commentaire des *Documenti*, f° 11ᵃ.

(2) Le meilleur travail sur lui est le livre de M. Thor Sundby, en danois : *Brunetto Latino's Levnet og Skrifter* (Copenhague 1869). On annonce pour paraître prochainement une traduction italienne de cet ouvrage.

(3) Je relève dans des protocoles de notaires florentins la mention suivante : « Dominus Albertus de Ameriis concessit ad pensionem unam domum, positam in populo sancti Petri Bonconsiglii, Egidio *doctori grammatice*, filio Ghini Guidi de Cantoribus, 1294. » *Arch. di Stato*, *Genealogie*, vol. 51, p. 142).

Brunetto Latino en le qualifiant de *magister*, il n'y a pas à en conclure, comme le pense Ubaldini et comme l'affirme après lui Mazzuchelli, qu'il ait été son disciple : c'est là un titre honorifique auquel Brunetto avait sans doute droit et que tout le monde lui donnait (1).

Ubaldini aurait pu cependant tirer un argument plus sérieux en faveur de ce premier séjour de Francesco à Florence d'un fait qu'il a indiqué assez inexactement et sans y insister. Notre auteur nous apprend (2) que dans sa jeunesse (*olim juveni michi*) il avait répondu à vingt-trois questions qui lui furent posées sur l'Amour. L'une de ces questions était la suivante : « Où est la cour d'Amour et comment est-elle composée? » Elle lui fut adressée par Feo Amieri, poète contemporain, dont rien ne paraît avoir survécu, et dont on chercherait vainement le nom chez les auteurs qui se sont occupés de l'ancienne poésie italienne. La famille Amieri est connue pour être florentine, et cette mention de Feo Amieri prouve bien que le fait en question a dû se passer à Florence. A en juger par l'expression dont se sert Barberino : *olim juveni michi*, on serait porté à en placer la date vers 1285-1290, époque où notre auteur avait de vingt à vingt-cinq ans. Toutefois, les recherches auxquelles je me suis livré sur la famille Amieri ne me paraissent pas pouvoir confirmer cette manière de voir. Feo était fils de Foglia Amieri (3), personnage important qui figure sur la liste des guelfes de Florence condamnés par Henri de Luxembourg dans la proclamation du 23 février 1313, et qui se trouve mentionné dès 1294 (4). Comme Foglia vivait encore en 1323, — le 26 février de cette année, le pape Jean XXII accordait un canonicat à Reims à son fils Manno, chapelain du saint-siège (5), — il n'est pas vraisemblable que vers 1285 il eût déjà un fils assez âgé pour soutenir un tournoi poétique. Tout est

(1) Barberino dit en effet *magister Brunettus* et non pas *Brunettus magister meus*, ce qui est bien différent (*Comm.*, f° 74[b]).

(2) *Comm.*, f° 93[d].

(3) Notes des généalogistes G.-B. Dei et Pier-Ant. Dell'Ancisa à l'*Arch. di Stato* de Florence. Feo avait épousé Luigia, fille de Chiarisssimo de' Medici ; un acte relevé par les deux généalogistes semble le mentionner comme vivant encore en 1342 ; d'autre part dans les protocoles du notaire Andrea di Lapo, je trouve un acte du 18 décembre 1339, où figure *domina Lagia* (sic) *filia quondam Lissimi Imbonis de Medicis et uxor quondam Fei domini Foglie de Ameriis.*

(4) Protocoles de ser Matteo Biliotti da Fiesole.

(5) Reg. de Jean XXII, aux archives du Vatican, année 7e, bulle n° 505; la pièce est adressée *dilecto filio Manno, nato dil. fil. Folie de Ameriis, militis Florentini, canonico Remensi, capellano nostro.*

pour le mieux, au contraire, si l'on place cet épisode littéraire vers 1297-1300, époque où Barberino était devenu complètement Florentin, et où Feo pouvait avoir à la rigueur vingt ou vingt-cinq ans. Il faut donc croire, — et cela n'a rien d'invraisemblable, — que messer Francesco, âgé d'environ cinquante ans lorsqu'il rédigeait ce récit, ou a vieilli un peu ses souvenirs, ou a cru pouvoir légitimement se qualifier de *juvenis* en se reportant à une époque où il avait quelque dix-huit ans de moins qu'au moment où il écrivait.

Si l'étude des sept arts pouvait se faire à Florence, les études juridiques auquelles se destinait Barberino devaient l'amener nécessairement à Bologne. On sait l'immense réputation dont jouissait alors, non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe chrétienne, l'université de cette ville, illustrée par des professeurs tels qu'Odofredo, Francesco d'Accorso, Dino di Mugello, etc. (1). A côté des chaires de droit civil et de droit canonique, il y existait un enseignement spécial pour les étudiants qui se destinaient à la carrière du notariat. Tel était probablement le cas de notre Francesco ; on peut croire qu'il fut un des auditeurs du célèbre Rolandino Passagerio († 13 octobre 1300), auteur d'une *Summa artis notarie* universellement répandue, qui eut jusqu'à sa mort un vrai monopole de cet enseignement (2). Pour ce séjour de notre personnage à Bologne, nous n'en sommes pas uniquement réduits aux conjectures : le père Sarti cite (3) un acte entre particuliers, passé dans cette ville le 22 septembre 1294, où, parmi les témoins, figure *Franciscus de Barberino notarius*. C'est le premier acte authentique où nous trouvions son nom (4). Il est pro-

(1) Voyez l'excellent ouvrage du père Sarti, publié au siècle dernier, et fondé sur les documents originaux des archives de Bologne : *De claris archigymnasii Bonon. professoribus*, il ne va malheureusement pas au-delà du treizième siècle.

(2) Sarti, *op. laud.*, I, 421.

(3) *Ibid.*, p. 425, note *c*.

(4) Cet acte se trouve dans les *Memoriali* conservés aux archives de Bologne, anno 1294, parte 2ª, fº 39 et 40. En voici la fin, relevée par nous sur le registre même : « Ex instrumento Aldibrandini quondam Romei de Calensano, notarii, heri facto Bononie in domo Templi, presentibus domino Marsilio de Manteghellis, de Bononia, decretum doctore, domino Leone quondam domini Jacobini, judice de Bononia, presbitero Guidone, capellano suprascripti domini episcopi, domini Francischo de Rangonibus, de Mutina, archipresbitero plebis Campigniani, Bragoneria Saraceni de Certaldo et *Francischo de Barberino*, *notario*, testibus, et aliis vocatis. »

bable qu'il avait obtenu depuis peu le titre de notaire, après avoir fait à Bologne les études nécessaires pour y arriver.

Le séjour de Barberino à Bologne n'eut pas seulement pour résultat de lui permettre de s'initier à l'étude du droit civil et canonique qu'il devait couronner beaucoup plus tard en prenant le grade de docteur. On peut croire qu'il ne se laissa pas absorber par cette étude assez aride, et qu'il ne demeura pas étranger à l'école poétique italienne dont cette ville s'était faite le centre. Le plus illustre représentant de cette école est Guido Guinicelli, que nous trouvons plusieurs fois mentionné dans le Commentaire des *Documenti* (1) et dans le *Reggimento* (2). Guido était mort en 1276, mais ses œuvres et son souvenir devaient être encore bien vivants parmi ses compatriotes. D'ailleurs son école n'était pas morte avec lui, et Barberino put connaître son disciple le plus célèbre, messer Onesto, que les documents nous présentent comme vivant encore en 1301 (3). La biographie de Dante est trop incertaine pour que l'on puisse affirmer qu'il se trouvait à Bologne à la même époque. On peut l'affirmer, en revanche, pour un autre contemporain dont le nom jouit d'une légitime célébrité comme jurisconsulte et comme poète, Cino da Pistoia (4). Il est probable que Francesco fit alors la connaissance personnelle de Cino, qu'il cite à côté de Dante dans son commentaire (5). Le culte simultané du droit et de la poésie créait un double lien entre eux.

A cette même année 1294 doit se rapporter un passage fort curieux du commentaire des *Documenti*, où nous voyons que l'auteur fit un voyage à la cour pontificale. Voici ce passage, qui mérite d'être reproduit :

« J'ai vu (6), » nous dit Barberino, « un souverain pontife, dont je tais le nom actuellement, qui avait été élevé d'une basse condition à la dignité pontificale sans avoir jamais servi personne et sans que personne l'eût servi lui-même. Il arriva naturellement que beaucoup de rustres comme lui le suivirent, et vivant comme des rustres, ils le servaient comme des rustres qu'ils étaient. Un

(1) F^os 2^a, 9^d et 35^c.

(2) Ed. Baudi di Vesme, p. 30. et 36.

(3) Nannucci, *Manuale della letter. del primo secolo della lingua ital.*, I, 153 (2^e éd.).

(4) Voyez pour la biographie de Cino un récent ouvrage de M. Luigi Chiapelli : *Vita e opere giuridiche di Cino da Pistoia, con molti doc. ined.* (Pistoia 1881, tiré à 310 ex.).

(5) F^o 9^d.

(6) *Comm.*, f° 26^b.

jour je le trouvai qui passait dans une chambre, tenant un pain à la main et mordant à même, suivi d'un serviteur qui portait un pot de vin dans lequel il buvait; et on l'entendait dire que c'était là le manger et le boire le plus savoureux qu'il y eût au monde, et que c'était sa mère qui le lui avait dit... Ce pape disait souvent aux siens : « Si ce n'était pour vous, je ne voudrais pas être pape. » Ils en demandaient la raison, et il répondait : « Parce que cela m'ennuie tellement de commander, que j'ai plus de plaisir lorsque je puis me servir moi-même. »

Il est impossible, je crois, de ne pas reconnaître l'original de ce portrait, bien que Barberino ait voulu en taire le nom, dans

colui
Che fece per viltate il gran rifiuto (1),

dans ce pauvre Célestin V, pieux et ignorant ermite, devenu pape à son corps défendant, et qui ne tarda pas à abdiquer après un pontificat de quelques mois (juillet-décembre 1294). On voit que Barberino conserva un long souvenir de la petite scène assez piquante qu'il nous décrit, et l'on se rend compte, à la façon dont il en parle, du sentiment qu'il dut éprouver en y assistant. Il ne dut pas être médiocrement scandalisé, lui, le champion par excellence du bon goût et de la bonne tenue, lui, qui avait peut-être déjà conçu l'idée de ses *Documenti*, en voyant ainsi dans le plus haut représentant de la hiérarchie religieuse des manières dont la grossièreté devait contraster singulièrement avec celles de ses prédécesseurs immédiats sur la chaire de saint Pierre. Dante a flétri l'abdication de Célestin V comme une lâcheté, surtout, il est vrai, parce que ce fut la porte par laquelle entra Boniface VIII. Quant à Barberino et à beaucoup de ses contemporains, ils durent éprouver un grand soulagement en voyant le pauvre ermite abandonner un rang qui n'était pas fait pour lui.

Célestin V, pendant son court pontificat, ne séjourna qu'à Aquila et à Naples; il faut donc que Barberino soit allé dans une de ces villes. Quant à la cause de son voyage, on ne peut que faire des suppositions à ce sujet. La pièce dans laquelle il figure comme notaire est du 22 septembre 1294; si l'on avait la preuve que son voyage à la cour romaine fût antérieur à cette date, il

(1) Dante, *Inf.*, III 59-60. L'opinion traditionnelle, qui voit dans ce vers de Dante une allusion à l'abdication de Célestin V, a été combattue, mais sans bonnes raisons, par M. C.-F. Goeschel, dans le *Jahrb. der deutschen Dante-Gesellschaft*, I, 103-117.

serait permis de croire qu'il s'y rendit pour obtenir le titre de notaire apostolique et passer l'examen qu'exigeait la chancellerie pontificale avant d'accorder ce titre (1).

Au mois de décembre 1296, Francesco perdit son père ; ce fait, que Lami a cherché à révoquer en doute (2), est absolument certain, et il existe des pièces authentiques prouvant qu'il y eut contestation, pour ensevelir le corps du défunt, entre le prieur des Franciscains de Barberino et le curé de Santa-Lucia (3). C'est certainement à la suite de cet événement qu'il dut abandonner l'université de Bologne et interrompre ses études juridiques pour revenir à Barberino. Le 30 août 1297, nous le trouvons dans la maison paternelle, et nous voyons qu'après avoir fait son testament il le mit en dépôt entre les mains du prieur des Franciscains (4). Il ne tarda pas à abandonner son village natal pour venir se fixer définitivement à Florence. De 1297 à 1304, de nombreuses pièces nous le montrent exerçant les fonctions de notaire épiscopal sous les deux évêques Francesco da Bagnorea et Lottieri della Tosa (5).

Cette période de six ou sept ans me paraît fort importante dans la vie littéraire de Francesco da Barberino. Sans doute, dans les

(1) Aucune vérification ne peut être faite dans les registres pontificaux, car il n'en existe pas pour le pontificat de Célestin V.

(2) *Novelle letterarie*, 1748, p. 317. Lami a pris pour le père de Francesco un certain *ser Neri a Barberino*, notaire, mentionné en 1303.

(3) « 13 décembre 1296. Cum frater Bertrandus, custos fratrum minorum de Barberino, ex ordine beati Francisci, vetasset et prohibuisset presbitero Benvenuto, rectori ecclesie S. Lucie de Casciano, quod ipse non deberet recipere nec recipiat ad sepulturam corpus Neri quondam Ranuccii de Barberino suum parochianum mortuum... » Florence, *Arch. di Stato*, *Carte Strozziane*, vol. 356, f° 2. Ce volume contient des extraits de documents faits par Carlo Strozzi, dont plusieurs ont été plus ou moins complètement utilisés par Ubaldini.

(4) « Cum ser Franciscus, filius quondam Neri Ranuccii, parrochie sancte Lucie de Barberino, nollet decedere intestatus... Acta sunt hec omnia in domo dicti testatoris... » *Ibid.*

(5) Voyez Lami, *Ecclesiæ Florent. monumenta*, I, p. 53, 55, 57, etc. La mention la plus ancienne est du 10 juin 1297, et la plus récente du 10 novembre 1303; en outre, il figure comme témoin dans un acte de 1304, passé par le notaire Matteo Biliotti (*Arch., di Stato*). Voici en quels termes il est mentionné : « 13 juin 1298, carta manu Junte Brindi de Asciano notarii, ex actis curie episcopatus scriptis manu *Francisci de Barberino, notarii.* » (Lami, p. 58). Un acte rédigé par lui le 1er juillet 1300, dans le palais épiscopal, porte cette souscription : « Ego *Franciscus Nerii de Barberino, imperiali auctoritate judex et nunc ven. patris predicti (scil. episcopi. Flor.) notarius*, omnibus et singulis interfui eaque mandato ipsius domini episcopi scripsi et in publicam formam redegi. » (*Arch. di Stato*, *carte geneal.*, vol. 344, p. 273).

premières années de sa jeunesse, il avait pu entrevoir la société florentine ; ensuite, à Bologne, il avait assisté et peut-être pris part au mouvement poétique de l'école de Guido Guinicelli ; mais c'est seulement ce dernier séjour à Florence qui dut être pour lui une période vraiment féconde. C'est alors qu'il connut les poètes florentins les plus célèbres de l'époque, dont nous retrouvons les noms dans son Commentaire : Dante (1), avant l'exil, mais aussi avant la *Divine Comédie* ; Guido Cavalcanti (2), qui ne survécut que quelques années à l'arrivée de messer Francesco à Florence ; Dino Compagni (3), dont les poésies avaient alors une renommée égale à celle que peut avoir aujourd'hui sa chronique ; Feo Amieri (4), enfin, dont le nom, grâce à Barberino, a pu surnager dans le naufrage qui a englouti ses œuvres. Il était depuis trop peu longtemps dans la ville et il y occupait une position trop modeste pour être mêlé aux funestes dissensions des Noirs et des Blancs qui déchirèrent Florence dans cet intervalle. Les mémorables événements de l'an 1300, qui entraînèrent l'exil d'Alighieri et la mort prématurée de Cavalcanti, et auxquels Dino Compagni prit une part si active, passèrent au-dessus de sa tête sans l'atteindre. Mais dans le concert poétique dont Florence retentissait déjà depuis d'assez longues années, il ne pouvait manquer d'élever la voix. Il ne nous est parvenu que bien peu de chose des *canzoni*, *sonetti* et *ballate* qu'il dut composer pendant cette période ; nous en avons assez du moins pour voir que, comme tous les poètes du temps, il fit des vers à la louange de sa dame. Dante chantait Béatrice ; Cino da Pistoia, Selvaggia ; Guido Cavalcanti, Mondetta, la belle Toulousaine entrevue par lui à la Daurade lorsqu'il allait en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. Des indices déjà relevés par Ubaldini semblent indiquer que la dame de Barberino s'appelait Costanza (5).

(1) *Comm.*, f°s 9^{d}, et 63^{b}.
(2) *Ibid.*, f° 9^{d}.
(3) *Ibid., ibid.*
(4) *Ibid.*, f° 93^{d}.
(5) C'est ce qu'il semble permis de conclure des allusions contenues dans la partie des *Documenti d'Amore* où il est question de *Dame Constance*, considérée comme personnification d'une vertu. Barberino dit au lecteur :

Si tu savessi bene,
La donna chi ell'ene
Forse poresti
Pareri foresti
A chiaro trar... (Page 170).

Ce passage est d'ailleurs très obscur, et ce que nous avons pu entrevoir du

Mais la poésie lyrique était loin d'absorber complètement ser Francesco et ne l'empêchait pas de se consacrer à des œuvres de plus longue haleine. C'est à cette époque que fut composé son recueil intitulé *Fiori di Novelle* et que le *Reggimento di donna* dut être commencé ; peut-être songeait-il dès lors aux *Documenti d'Amore*. Nous avons dit plus haut qu'il fallait reporter à cette période les vingt-trois pièces composées pour répondre à autant de questions sur l'Amour. Ce tournoi poétique (1), auquel prit vraisemblablement part plus d'un poète en renom, dut valoir à ser Francesco une assez belle réputation. Aucune de ces compositions, il est vrai, ne semble nous avoir été conservée par les manuscrits ; mais comment s'en étonner, quand on songe aux faibles matériaux que nous avons aujourd'hui à notre disposition pour nous faire une idée complète du mouvement poétique dont Florence était alors le centre ? De combien d'œuvres de la jeunesse de Dante, auxquelles il est fait allusion dans la *Vita nuova*, n'avons-nous pas également à déplorer la perte !

En même temps qu'à la poésie, Barberino accorda son attention à la peinture, dont Florence inaugurait brillamment la renaissance avec Cimabue et Giotto. Les noms de ces deux célèbres artistes sont familiers à la plume du commentateur des *Documenti* (2), et l'on pourrait presque l'inscrire au nombre de leurs disciples. Il se défend, il est vrai, du titre de peintre (3) ; mais on voit qu'il s'était livré avec un goût spécial à l'étude du dessin, et il aime à rappeler d'assez nombreuses représentations figurées dont il revendique hautement la paternité (4). A ce point de vue, le ma-

commentaire semble l'obscurcir encore davantage. Ce n'est donc que sous toute réserve que nous reproduisons l'opinion d'Ubaldini.

(1) On sait que beaucoup de poésies de cette époque répondent à des questions adressées à l'auteur par un autre poète. La fameuse pièce de Guido Cavalcanti, *Donna mi priega*, sur la nature d'amour, passe pour une réponse au sonnet *Onde si muove e donde nasce Amore* de Guido Orlandi (voyez Nannucci, *Manuale*, I, 299). Dante adressa sa première poésie, *A ciascun'alma presa*, à tous les poètes en renom et reçut de nombreuses réponses, dont trois seulement nous sont parvenues. Le fait rapporté par Barberino n'est que la contrepartie de ce que nous savons de Dante. Telle me paraît être la saine interprétation de cet épisode littéraire que Ubaldini et Mazzuchelli après lui ont singulièrement transformé ; qu'on en juge par ces paroles de Mazzuchelli : « Egli si avanzò in guisa sotto il celebre Brunetto Latini che in eta giovanile seppe rispondere *d'improviso* a XXIV (*lege* XXIII), questioni che intorno a materie amorose gli furono proposte *in pubblico* » !!

(2) *Comm.*, f°s 9^b^ et 46^a^.

(3) *Ibid.*, f°s 4^b^ et 94^b^.

(4) *Ibid.*, f°s 3^a^, 15^c^, 66^d^, 100^a^. Je n'ai pas pu retrouver le texte sur lequel

nuscrit des *Documenti* conservé à la Barberine est un véritable album, et il serait à souhaiter qu'un savant versé dans l'histoire des beaux-arts le soumît à une étude approfondie (1).

C'est enfin à cette même époque qu'il faut rapporter un événement qui a bien son importance dans la vie d'un homme, mais que l'on pourrait facilement passer sous silence dans la vie littéraire de Barberino, comme dans celle de Dante ou de Cino da Pistoia : vers 1303, ainsi que le pense Ubaldini, et probablement auparavant, notre auteur, qui avait reçu jadis la cléricature (2), se maria. Sa première femme, qui mourut en 1313, ne lui donna pas moins de cinq enfants.

A partir de 1304, les documents florentins se taisent pour plusieurs années sur le compte de notre auteur et nous ne le retrouvons plus dans les fonctions qu'il avait exercées jusque-là de notaire de l'évêché. Il me paraît certain qu'il abandonna Florence pour reprendre les études de droit civil et canonique que la mort de son père l'avait obligé d'interrompre (3). Cette fois, ce fut à Padoue qu'il se rendit. Le séjour de Barberino à cette Université est prouvé par son propre témoignage. Il raconte (4) que pendant qu'il s'y trouvait, *dum essem in studio Paduano*, il avait tracé sur un de ses livres une représentation figurée de l'Espérance, à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui dans le manuscrit des *Documenti*. Le comte Baldo da Passignano (5), qui habitait alors cette ville et qui venait de composer un ouvrage intitulé *Liber Spei*, fut tellement satisfait de cette représentation, qu'il la fit reproduire pour servir de frontispice

Ubaldini se fonde pour lui attribuer le dessin des représentations de la Justice, de la Miséricorde et de la Conscience dans la grande salle de l'évêché de Trévise.

(1) Les planches qui en ont été tirées et qui ornent l'édition des *Documenti* d'Ubaldini, sont naturellement assez peu exactes et très embellies.

(2) Il est qualifié de « *clericus conjugatus* » dans la bulle de Clément V, du 29 mars 1313, dont nous parlerons plus loin.

(3) De même, Cino da Pistoia, après avoir passé vers 1300, à Bologne, la première partie de son examen de doctorat, interrompt ses études sans que l'on en sache trop la cause, et revient seulement en 1314, pour prendre définitivement la *laurea* (Voyez L. Chiappelli, *op. cit.*).

(4) *Comm.*, f° 66d.

(5) Je n'ai pu trouver aucun renseignement historique sur ce personnage « *quem hactenus*, dit Barberino, *apud regem Ungarie sollicitudo et virtutes ejus plurimum sublevarunt.* » Il est difficile d'affirmer *a priori*, si c'est le même que celui dont on a quelques poésies italiennes (voyez Zambrini, *Le opere volgari*, éd. 1878, col. 47).

à son livre. Rien n'indique que ce fait ne soit pas antérieur à l'époque où Barberino s'était fixé à Florence, mais rien ne s'oppose, non plus, à ce qu'on en place la date entre 1304 et 1308. Ce qui me décide pour cette dernière époque, c'est que Barberino parle, ailleurs, des peintures de Giotto à *Santa Maria dell'Arena*, en homme qui les a vues (1). Or, il est certain que ces peintures n'ont pu être exécutées avant l'année 1304 (2); il faut donc que Barberino se soit trouvé à Padoue vers ce moment, ou quelque temps après.

Le séjour de Barberino à Padoue a laissé une trace assez profonde dans ses écrits. Il parle, dans le commentaire des *Documenti*, de deux poètes de cette ville, dont l'un, Amerigo, se vantait toujours, dans ses chansons, d'être aimé de sa dame, tandis que l'autre, Alberto, se plaignait sans cesse de sa cruauté (3). Ces deux poètes nous sont inconnus, et la mention de Barberino est le seul témoignage qui nous ait conservé leurs noms. C'est à Padoue, comme nous le montrerons plus loin, que le *Reggimento di donna* fut en partie composé. L'étude de ce poème nous révélera la profonde influence qu'a exercée sur lui l'école philosophique de Padoue, où Pietro d'Abano propageait avec ardeur les doctrines d'Averroès.

On voit qu'à Padoue, comme à Bologne, Barberino ne restait étranger à rien de ce qui se faisait autour de lui dans le domaine intellectuel et artistique. La peinture, la poésie et la philosophie attiraient à la fois son attention. Il ne faut pas oublier quel était l'objet principal du séjour de Barberino dans cette ville : c'était l'étude du droit civil et canonique, ce qu'il appelle *meum principale studium*. On comprend que cette dispersion d'esprit ait retardé longtemps pour lui le moment d'obtenir le grade de docteur. D'ailleurs, cette fois encore, ses études juridiques furent interrompues comme elles l'avaient été à Bologne ; il lui fallut quitter et Padoue et Florence pour venir en deçà des monts. Ce voyage de Barberino en France mérite que nous nous arrêtions longuement à en recueillir tous les détails.

(1) *Comm.*, f° 46ᵃ.

(2) Voyez la récente édition de Vasari donnée par M. Milanesi, tome I, p. 400, note 3.

(3) *Comm.*, f° 42 r°.

CHAPITRE II.

FRANCESCO DA BARBERINO EN FRANCE (1309-1313).

Ubaldini n'est pas arrivé à déterminer d'une façon précise la cause qui a pu amener notre notaire florentin de ce côté-ci des Alpes, et je n'ai pas été plus heureux que lui dans mes recherches. Il faut donc se résoudre à ignorer, jusqu'à ce que quelque document nouveau vienne faire la lumière; en attendant, il me paraît inutile de discuter longuement les suppositions qui ont été émises à ce sujet (1). Ce qui importe davantage, c'est de connaître la date et la durée du voyage, et nous disposons d'assez de documents pour arriver facilement à ce résultat.

Barberino nous apprend lui-même (2) que, lorsqu'il partit d'Italie, il ne croyait être absent que pour deux mois, mais que, par suite d'événements inattendus, son séjour en France ne dura pas moins de quatre ans et trois mois. Voilà qui est précis, et il ne reste qu'à fixer une des dates extrêmes du voyage. Or, nous retrouvons notre auteur à Florence au mois d'août 1313 : le 8 de ce mois il fait présenter à l'évêque une bulle de Clément V (3).

(1) Il est vraisemblable, comme le pense Ubaldini, que ce voyage se rattache aux relations de Barberino avec l'évêché de Florence, car notre auteur n'avait pas assez d'importance politique pour qu'on suppose, en l'absence de preuves, qu'il ait eu une mission de la république florentine. Lami fait remarquer (*Nov. lett.*, 1748, p. 317) que l'évêque Antonio d'Orso ayant assisté au concile de Vienne en 1311, il est possible que Barberino l'y ait accompagné, et Tiraboschi, ayant lu trop rapidement ce passage, dit en parlant de Barberino lui-même et en lui attribuant ce que Lami dit de l'évêque : « Credesi che più volte viaggiasse alla corte d'Avignone ed è certo, come pruova il Lami, ch' egli intervenne al concilio di Vienna nel 1311 » (*Storia della lett. it.*, lib. III, cap. XV).

(2) *Comm.*, f° 73c.

(3) Voyez plus loin, p. 29.

Cette présentation, il est vrai, est faite par procureur, et rien dans l'acte ne semble indiquer que Francesco soit à Florence ou ailleurs; mais le notaire qui est dit avoir reçu la procuration se nomme ser Giovanni Scolari da Castelvecchio, et nous savons par d'autres sources que c'était bien un notaire florentin (1). Cette bulle de Clément V est du 29 mars 1313, et il est évident que Barberino ne dut quitter la cour d'Avignon qu'après s'être muni d'un document aussi important pour lui : c'est donc entre ces deux dates qu'il faut placer son retour en Italie.

On peut répéter avec toute confiance, après Ubaldini, que, parti de Florence au commencement de l'année 1309, Francesco da Barberino y revint au printemps de l'année 1313. Ces dates concordent parfaitement avec tous les détails que nous donne l'auteur des *Documenti* sur l'état de la France au moment où il fit ce long séjour. Il parle de Louis le Hutin comme roi de Navarre, et l'on sait que ce prince fut couronné à Pampelune en cette qualité le 1er octobre 1308; il fait allusion à la mort d'un prélat arrivée à la cour pontificale pendant qu'il s'y trouvait, et cette mort est de l'année 1311.

Ce voyage de Barberino a laissé des traces profondes et nombreuses dans ses œuvres, particulièrement dans le commentaire des *Documenti* et dans le *Reggimento*. Ignorant jusqu'à la vraie raison qui le conduisit en France, nous ne pouvons savoir s'il mena à bien les affaires très ardues, comme il les qualifie (2), qui le retinrent dans notre pays pendant plus de quatre années; mais nous sommes amplement dédommagés de cette ignorance, à laquelle il faut nous résigner, quant au but principal de son voyage, par la connaissance de la plupart des épisodes qui le signalèrent, par les détails curieux qu'il nous a transmis et les anecdotes nombreuses qu'il nous a racontées. Barberino était un observateur chez qui les mœurs des pays qu'il parcourait devaient exciter une vive attention; il avait été obligé d'interrompre un ouvrage considérable, le *Reggimento di donna*, et il jetait déjà les fondements d'une œuvre nouvelle, les *Documenti d'Amore*. Il n'était pas homme à négliger l'occasion qui s'offrait à lui de recueillir de nouveaux et importants matériaux qui devaient lui permettre de

(1) Il figure comme témoin, en 1307, dans un acte passé par son collègue Matteo Biliotti (*Arch. di Stato*, *Genealogie*, vol. 54, p. 277).

(2) « In comitatu Provincie ac comitatu Venesis pro arduissimis negotiis necessario vacans... » *Comm.*, f° 4a.

remanier, de compléter et de perfectionner ces ouvrages; en outre, il était Italien, et, qui plus est, auteur lui-même de *nouvelles*, et il devait écouter et recueillir avidement tous les récits plus ou moins légendaires qui pouvaient lui être faits sur la route : voilà bien des raisons pour qu'il eût des tablettes de voyage abondamment remplies. Ce sont ces notes, prises pour ainsi dire au jour le jour (1), dont nous retrouvons aujourd'hui une partie dans ses œuvres, et qui nous permettront, sinon de tracer un itinéraire rigoureux de son voyage, au moins de le suivre dans les différentes villes et provinces qu'il a traversées et où il a fait quelque observation.

Les connaissances nautiques dont Barberino fait preuve dans ses *Documenti* (2), des remarques sur les mœurs des Génois (3), la mention de son séjour à Marseille montrent chez lui la pratique des relations maritimes entre l'Italie et la France; comme d'autre part on voit qu'il a traversé la Savoie (4) et qu'il a dû, par conséquent, franchir les Alpes, on peut affirmer qu'il a pris la voie de mer pour aller d'Italie en France et la voie de terre pour revenir, ou *vice versâ*. Qu'il ait débarqué ou embarqué à Marseille, c'est là qu'on lui a raconté l'histoire qu'il nous a transmise (5) du jeune Jame Arnaut, page du comte de Toulouse, que ce dernier fit mettre à mort, bien qu'innocent, pour l'avoir surpris un jour causant avec la comtesse dans un endroit écarté du château de Carpentras.

La cour pontificale d'Avignon dut le retenir longtemps et le retrouver à plusieurs reprises. Il en parle dans différents passages du commentaire des *Documenti*. Une anecdote, où figure le procureur de l'archevêque de Lyon, se rapporte à un moment où la cour était à Carpentras (6). Une autre fois, en 1311, Barberino se trouvait avec le cardinal Pietro Colonna dans la chambre du camérier du pape, et il put entendre, de la bouche du prélat, à

(1) *Comm.*, f° 24c ... « ita ut die quasi qualibet aliqua bona ponerem in scriptura. »

(2) Le doc. 9 de la partie VII est consacré aux voyages sur mer et ne compte pas moins de 592 vers. Il a été récemment étudié, au point de vue technique, par le contre-amiral Fincati (*Rivista marittima*, février 1878).

(3) *Comm.*, f° 16b : « Quedam terre sunt, ut Janua... »

(4) *Ib.*, *ib.* : « In comitatu Sabaudie dictum est michi... Ibi etiam in quibusdam villis vidi mulieres... »

(5) *Comm.*, f° 23d.

(6) *Ib.*, f° 49c.

qui l'on proposait de résigner sa charge de camérier, cette maxime peu désintéressée :

« De dabo non curo; plus presens laudo futuro;
Plus valet hoc tribuo quam tribuenda duo (1). »

L'avare prélat avait raison plus qu'il ne le pensait de se défier de l'avenir, car dix jours après il mourait : *forsitan minus bene*, dit notre auteur.

A Orange, nous voyons Barberino faire son entrée un mercredi des Cendres avec un ambassadeur du roi de France qu'il appelle monseigneur Bernard de Nîmes (2). Il est édifié des manières d'une dame de la ville appelée Floria, non moins que frappé par sa beauté, en la voyant visiter pieusement les églises et se montrer aussi modeste dans sa démarche que dans ses vêtements et sa parure; mais son compagnon lui apprend à se défier des apparences en lui révélant la conduite peu retenue de cette dame en dehors des jours de solennités religieuses (3). Dans la même ville, il ne peut pas voir sans ressentir une forte impression, le palais de Guillaume d'Orange, et il déclare que, sans faire croire à toutes les prouesses mensongères que les jongleurs débitent sur le compte des paladins, ce palais montre que ce prince a dû accomplir de grandes choses (4).

A Bédoin, dans le comtat Venaissin, une aventure arrivée à ses compagnons de voyage lui fournit la matière d'une règle qu'il s'empresse d'ajouter à ses *Documenti* (5).

Il traverse la Bourgogne, et il recueille de la tradition orale la confirmation d'un récit qu'il avait lu dans les œuvres du troubadeur Peire Vidal (6). Il traverse le Velay et l'Auvergne, et, sans

(1) Le lecteur se rappellera de lui-même l'heureuse traduction de La Fontaine :

Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras.

(2) Je n'ai pu retrouver, parmi les conseillers de Philippe le Bel, un personnage de ce nom.

(3) *Comm.*, f° 45ª. Ubaldini, qui a lu inattentivement ce passage, comme plusieurs autres du Commentaire, compte, parmi les personnes qui ont honoré Barberino de leur amitié en deçà des monts, « messer Bernardo Naumaro, oratore del re di Francia, con madonna Floria d'Oranges. » Ce dernier honneur est de ceux dont l'austère auteur des *Documenti* aurait certes été plus que médiocrement flatté.

(4) *Comm.*, f° 10ª.

(5) C'est la règle LV ; voyez *Comm.*, f° 45ª.

(6) *Comm.*, f° 16ª.

doute pendant qu'il fait ses dévotions au fameux sanctuaire de Notre-Dame du Puy, on lui montre près de là le château de sœur Amable, jeune fille d'une beauté et d'une piété merveilleuses, qui se fit religieuse malgré son père et malgré le roi de France, qui lui offrait de l'épouser (1).

Nous le trouvons à la cour de Philippe le Bel, comme nous l'avons trouvé à la cour de Clément V, et il semble être sur le pied de la plus grande familiarité avec tous ceux qui entourent le roi de France. C'est dans cette compagnie que nous le voyons à Saint-Denis (2), puis en Picardie (3). Il est vivement frappé de l'affabilité du roi de France, qui rend leur salut à trois *vilissimos ribaldos* qui s'étaient inclinés à son passage, et qui les laisse s'approcher de lui pour écouter patiemment leurs doléances. Certes, c'est là un trait qui nous surprend assez chez un prince tel que nous sommes portés à nous représenter Philippe le Bel; Barberino, de son côté, dut trouver un contraste entre ces manières affables du roi de France et la morgue de beaucoup de nobles florentins. Un autre jour, il passe un fleuve à gué avec la royale compagnie, et il voit emporter par le courant un chevalier qui s'était endormi sur son cheval (4). C'est aussi sans doute à la suite de la cour qu'il arrive à Noyon; il ne tarde pas à lier connaissance avec un chanoine de la cathédrale, et il en apprend l'histoire d'une recluse qui, pour avoir eu trop confiance dans sa propre vertu, faillit la compromettre gravement (5). A Senlis, l'abbé lui raconte au contraire comment une pauvre jeune fille des environs arriva, par sa soumission à la Providence, à faire un mariage plus beau qu'elle ne l'aurait jamais pu rêver (6).

A côté de Philippe le Bel vivait alors, comme je l'ai rappelé, un autre roi couronné; c'était son propre fils, Louis le Hutin, qui tenait de sa mère Jeanne l'héritage de la Navarre. Le roi de Navarre, héritier présomptif du trône de France, avait naturellement sa cour à lui, cour fort distincte, et même un peu ennemie, de celle de son père. Barberino eut, paraît-il, le privilège de se

(1) *Reggimento*, p. 256.

(2) *Comm.*, f° 25^{b}; anecdote devenue à peu près illisible dans le ms. de la Barberine.

(3) *Comm.*, f° 16^{b}. Je ne sais par suite de quelle distraction Ubaldini fait aller Barberino, à la suite de Philippe le Bel, « *per la Guascogna* e per la Picardia. »

(4) *Comm.*, f° 73^{d}. Ubaldini cite cette anecdote, mais fait sauver le chevalier par Barberino.

(5) *Reggimento*, p. 293.

(6) *Ibid.*, p. 85.

faire bien venir à l'une comme à l'autre, car c'est dans cette dernière qu'il fit la connaissance de monseigneur Jean de Joinville, notre grand historien Joinville en personne. La découverte assez inattendue de rapports entre ces deux hommes ne manque pas d'intérêt et mérite qu'on s'y arrête un instant.

Joinville, né comme on le pense généralement en 1224, devait alors avoir un peu moins de quatre-vingt-dix ans. Il venait d'écrire cette histoire de saint Louis, qui est aujourd'hui son plus beau titre aux yeux de la postérité; commencé à la demande de Jeanne de Navarre, morte le 2 avril 1305, l'ouvrage avait été terminé et dédié à Louis le Hutin en 1309. Mais ce n'est pas la gloire de l'écrivain, gloire à laquelle Joinville songea sans doute assez peu et à laquelle ses contemporains paraissent ne pas avoir songé du tout, qui dut frapper et attirer Barberino. Pour lui, Joinville était surtout le dernier survivant d'une génération éteinte, le représentant le plus autorisé de ces mœurs chevaleresques et courtoises du treizième siècle qui tendaient de plus en plus à disparaître et que Barberino désirait précisément remettre en honneur dans sa patrie; c'était en somme l'arbitre suprême du bon goût et du bon usage dans ces questions délicates d'étiquette et de convenance que l'auteur florentin travaillait à codifier. Tel est le jour sous lequel messer Francesco a entrevu le sire de Joinville, tel est le caractère des passages où il parle de lui.

Le premier (1) est relatif aux manières à observer à table. Lorsque deux personnes d'égale condition se trouvent placées à côté l'une de l'autre et qu'il n'y a pas d'écuyer tranchant, laquelle des deux doit en faire l'office? Celle qui a le couteau à sa droite, dit Barberino, et il ajoute : « Un jour, me trouvant dans un endroit qu'on appelle Poissy, près de la Normandie, j'interrogeai à ce sujet monseigneur Jean de Joinville, — chevalier d'un grand âge, le plus expert dans ces questions de ceux qui vivent aujourd'hui, et dont la parole jouit d'une grande autorité aussi bien auprès du roi de France que des autres personnes de son entourage — et il fut de cet avis. Il ajouta en outre que c'est pour cela que les bons serviteurs doivent avoir soin de placer les couteaux à main droite. » Plus loin (2), il nous dit : « J'ai vu à la cour du roi de Navarre, fils du roi de France, monseigneur Jean de Joinville, — le père — réprimander vivement un jeune écuyer qui,

(1) *Comm.*, f° 12c.
(2) *Ib.*, f° 24c. Le texte est en partie illisible.

sans s'être lavé les mains... » et immédiatement après : « J'ai entendu dire par monseigneur Jean de Joinville qu'un seigneur trouvait plus d'honneur à laisser son écuyer servir les autres, qu'il ne pouvait trouver d'utilité à l'accaparer pour lui seul (1). » Notre auteur cite encore un mot de Joinville : « Je lui demandais un jour quelle plus grande preuve de discernement on pouvait trouver chez celui qui honore. « C'est d'honorer tout le monde, » me répondit-il (2). » Enfin nous lui devons l'anecdote suivante, qui mériterait de figurer désormais dans la biographie de Joinville :

« Monseigneur Jean de Joinville avait un fils, appelé Jean comme lui (3), qui était sur le point de faire un long voyage ; il lui dit : « Choisis parmi nos hommes les quatre que tu croiras être le plus de nos amis et des tiens, et tu les conduiras avec toi. » Le fils répondit : « J'emmènerai donc tels et tels. » — « Parmi ceux là, dit le père, il y en a un qui a jadis trahi son seigneur ; prends à sa place un tel en qui j'ai toute confiance. » — « Mais, dit le fils, celui que j'ai choisi déclare qu'il m'aime plus que lui-même; le vôtre, au contraire, bien qu'il m'ait servi quand je le lui ai demandé, ne m'a jamais témoigné son affection par ses paroles. » Alors le père lui dit le texte de notre règle (4) : « N'est pas ami qui le dit, ni ennemi qui se tait ; l'œuvre seule fait preuve, et plus la longue que la courte et la récente. »

Les pérégrinations que dut faire Barberino dans le nord de la France à la suite des cours de Philippe le Bel et de Louis le Hutin ne l'empêchèrent pas toutefois de séjourner quelque temps à Paris. Son passage dans la grande ville ne pouvait pas faire moins que de laisser de nombreux souvenirs dans sa mémoire. Deux

(1) Ces questions d'étiquette, qui nous paraissent assez puériles, n'avaient pas seulement de l'importance aux yeux de Barberino ; on peut croire que Joinville s'y complaisait, et on en voit une preuve dans beaucoup de petits faits de son ouvrage qui ont été justement relevés par M. de Wailly, dans sa grande édition de notre historien (voyez, page 484, la dissertation *sur la domesticité féodale*).

(2) *Comm.*, f° 61b.

(3) Joinville nous apprend lui-même que ce fils lui naquit la veille de Pâques 1248 (*Hist. de saint Louis*, *éd. cit.*, p. 62).

(4) *Comm.*, f° 40d. — Règle 40 :

Non è ognun, per ch' egli 'l dica, amico,
Ne per tacer nimico ;
Ma l'ovra sola ci face la prova,
E più la longa che la breve o nova.

au moins ont passé dans ses écrits. On lit dans le *Reggimento* (1) une nouvelle relative à une dame d'Espagne qui a été racontée à l'auteur par un chevalier du royaume de Castille, et c'est à Paris que le chevalier castillan et l'écrivain florentin se sont rencontrés. On trouve enfin dans le commentaire des *Documenti* un écho de la rue du Fouarre autrement assuré que celui qu'on a voulu voir, sans beaucoup de raison, dans les vers de Dante. Barberino déclare avoir assisté à Paris à une dispute solennelle entre deux « grands clercs, » et il est vraisemblable qu'il fit chorus aux sifflets et aux huées qui accueillirent dans les écoles le champion malheureux (2). Si ce passage n'autorise pas à dire que Barberino ait suivi les cours de l'Université de Paris au même titre que ceux de Bologne et de Padoue, il montre au moins qu'il ne voulut pas passer dans cette ville sans visiter ses écoles devenues depuis longtemps célèbres, en Italie comme en France.

C'est toutefois dans le comtat Venaissin et en Provence que notre auteur paraît avoir fait le séjour le plus prolongé. C'est là, d'après son propre témoignage (3), que, retenu par des affaires très ardues et se sentant envahir par la mélancolie, il résolut de terminer ses *Documenti*, texte et commentaire, et d'y faire entrer tous les matériaux nouveaux que les circonstances venaient de mettre à sa disposition. Il est probable qu'il dut suivre en même temps les cours de droit civil et canonique que des professeurs renommés faisaient dans les différentes villes où résidait la cour pontificale (4). Aussi, lorsqu'il put enfin retourner dans sa patrie, il obtint de la chancellerie de Clément V une bulle adressée aux évêques de Bologne, de Padoue et de Florence, qui l'autorisait à recevoir de l'un de ces prélats, après examen, la licence en droit civil et canonique (5).

(1) Page 238.

(2) *Comm.*, f° 18d.

(3) *Ibid.*, f° 4a.

(4) Renazzi (*Storia dell' Università romana*) distingue, avec raison, cette université *curie Romane* de l'université de Rome créée dans cette dernière ville, en 1303, par Boniface VIII.

(5) La bulle de Clément V est datée d'Avignon, le 29 mars 1313. Elle se trouve transcrite aux archives du Vatican, registre de Clément V, côté 60, pièce n° 319. Elle a été publiée par Ubaldini d'après ce registre

CHAPITRE III.

FRANCESCO DA BARBERINO DEPUIS SON RETOUR DE FRANCE JUSQU'A SA MORT (1313-1348).

Le 8 août 1313, Piero Giovanni da Friena, procureur de Barberino, présenta la bulle du pape Clément V, dont nous venons de parler, à monseigneur Antonio d'Orso, évêque de Florence, dans le palais Guadagni, où l'évêque faisait sa résidence habituelle. C'est à ce jour-là qu'Ubaldini rapporte la remise solennelle du bonnet de docteur en l'un et l'autre droit à Francesco da Barberino; mais, en vérité, il m'est impossible de voir rien de semblable dans l'acte notarié dont nous possédons la copie (1). Cet acte constate simplement la présentation à l'évêque de la bulle pontificale, dont il reproduit le texte; ce n'est évidemment qu'une formalité préliminaire par laquelle Barberino, choisissant entre les trois exécuteurs auxquels la bulle était adressée, affirmait son intention de vouloir passer devant l'évêque de Florence l'examen exigé pour l'obtention de la licence et du doctorat. Nous ne savons donc la date exacte, ni de l'examen proprement dit, ni de la cérémonie solennelle dans laquelle le récipiendaire fut promu au grade de docteur (2); mais nous pouvons affirmer que ce ne fut qu'assez longtemps après son retour à Florence, puisque dans le manuscrit des *Documenti*, terminé vers la fin de cette année 1313, Barberino prend simplement le titre de *scolaris utriusque juris*. Dans un compromis entre particuliers qui le choisissent pour

(1) *Arch. di Stato*, *carte Strozziane*, vol. 356, p. 84.

(2) L'examen privé, bien que ne conférant que le titre de *licencié*, était en somme la base du doctorat, lequel n'était qu'une cérémonie d'apparat revenant fort cher au récipiendaire, et dont, pour cette raison, il retardait souvent la célébration. (Voyez Corpi, *Le università italiane nel medio evo*. Firenze, 1880, p. 195.)

arbitres, le 10 octobre 1317 (1), il est appelé « dominus Franciscus de Barberino, judex. » Mais, quoi qu'en pensent Crescimbeni (2) et plusieurs autres auteurs, ce titre de *judex* n'est pas absolument synonyme de docteur, attendu que nous le voyons déjà appliqué en 1300 à notre personnage, alors simple notaire de l'évêché (3). La première pièce où je l'aie vu qualifié de *utriusque juris doctor* est du 16 novembre 1318 (4).

Il semble que les pérégrinations de Francesco n'aient pas pris fin avec son retour de France : c'est du moins ce que donnent à penser deux passages de son commentaire qu'il a pris soin de dater, l'un de Bologne (5) et l'autre de Mantoue (6), et qui ne peuvent se rapporter qu'à l'époque de sa vie où nous sommes arrivés. Un autre passage du même ouvrage (7) et une nouvelle du *Reggimento* (8) nous le montrent encore à Venise; mais il est possible qu'il soit allé dans cette ville au temps où il étudiait à Padoue, et où il s'en trouvait par conséquent très rapproché. Au milieu de ces voyages, qui sans doute ne furent pas de longue durée, il trouva moyen de mettre la dernière main aux *Documenti* et au *Reggimento*, qui durent être terminés à peu de distance l'un de l'autre, vers 1314 ou 1315.

L'achèvement de ces deux ouvrages fut le dernier adieu de Barberino à ces études purement littéraires qui avaient été le culte de sa jeunesse et de son âge mûr. Au moment où il allait atteindre la cinquantaine il perdit sa femme, dont la mort doit être arrivée en 1313, comme l'explique justement Ubaldini; de ce premier mariage lui étaient nés cinq fils. Il ne tarda pas à

(1) *Arch. di Stato*, extraits des titres de la cathédrale de Florence, par Carlo Strozzi, *Titres généal.*, vol. 344, p. 306.

(2) *Istoria della volgar poesia* (Venezia, 1731), tome III, p. 90-92.

(3) Pièce citée plus haut.

(4) J'en dois l'indication à l'obligeance de M. Cesare Paoli, le savant professeur de paléographie de l'école supérieure de Florence : c'est un acte par lequel notre auteur est choisi pour arbitre par le couvent des *Camaldoli*, d'une part, et Francesco et Gherardo, fils et héritiers de Lapo di Bene di Faffi, de l'autre. La sentence arbitrale fut prononcée le 28 décembre suivant, et débute ainsi : « In Christi nomine, amen. Nos Franciscus de Barberino, utriusque juris doctor, licet indignus, arbiter et arbitrator... » Elle fut promulguée « in domo dicti arbitri posita in populo sancti Florentii. » Ces deux pièces sont à l'*Arch. di Stato*, *pergamene*, *Camaldoli*, aux dates.

(5) *Comm.*, f° 43$_d$.

(6) *Ib.*, f° 63$_b$.

(7) *Ib.*, f° 10$_d$.

(8) *Reggim.*, p. 33 : « Fui a Venetia... »

se remarier avec une dame Barna, dont on ignore la famille, et cette seconde union ne fut pas stérile. L'âge et le souci d'élever une nombreuse famille devaient le pousser désormais vers des occupations plus positives et plus fructueuses.

Le titre de docteur en droit dut créer immédiatement à Barberino une situation assez élevée; ce n'est pas toutefois ce qui pouvait lui ouvrir la carrière politique. Le gouvernement de la république florentine était aux mains d'une aristocratie de familles patriciennes au milieu desquelles il était difficile de faire brèche; leur influence se mesurait à leur nom, et ce nom même à l'ancienneté de leur établissement à Florence; un modeste homme de loi, comme Barberino, venu tout récemment d'un village du *contado*, n'avait rien à espérer de ce côté. Ubaldini a voulu voir une autre cause à cette exclusion de Francesco des charges publiques; non seulement à cause de ses ancêtres il était suspect de *ghibellinismo*, mais il se serait compromis lui-même gravement en écrivant à l'empereur Henri VII, au moment où celui-ci était déjà un ennemi déclaré des Florentins. L'existence de cette lettre serait en effet un fait fort grave et ferait penser à la célèbre lettre de Dante, datée du 16 avril 1311, dans laquelle il excite le roi des Romains à la destruction de Florence. Mais, quand l'auteur de la *Divina Commedia* écrivait cette lettre, il était exilé depuis plus de dix ans et il savait bien qu'il n'avait plus rien à espérer de Florence; la situation de Barberino, au contraire, était si différente qu'on ne s'explique pas une démarche semblable. Voici ce qu'il y a de vrai à ce sujet.

Notre auteur nous apprend (1) qu'il avait rédigé « au nom de la couronne romaine » une lettre adressée à « Auguste » ; il y renvoie comme à un modèle de style et en cite le début et la phrase suivante : « *Et erimus omnes in sedibus nostris, nec erit invidia in minori nec superbia in majori.* » Nous n'en savons pas davantage sur ce document, et nous ne pouvons deviner par conséquent quel en était le but et quelles idées s'y trouvaient développées; mais, ce qui saute aux yeux, c'est qu'il ne faut y voir qu'un pur exercice de rhétorique, et que ni Henri VII ni la politique n'ont rien à faire ici.

Barberino parle deux fois du célèbre empereur, et l'on peut se rendre compte de ses sentiments réels à son égard. Dans le premier passage, il nous montre (2) le prince répondant habi-

(1) *Comm.*, f° 94°.
(2) *Ib.*, f° 38°.

tuellement à ceux qui lui disaient que l'ennemi avait des forces supérieures aux siennes : « Mais nous, nous avons Dieu, car nous avons la justice avec nous. » Et il ajoute : « Il est certain que dans la plupart des cas il a une fortune qui tient du miracle. » Il faut se rendre compte que ce passage a été écrit en Provence, à un moment où les intentions de Henri VII n'avaient rien d'hostile contre Florence; Barberino ne fait d'ailleurs qu'enregistrer d'après les on-dit, *secundum quod fertur*, une pensée fort belle, et sur le prince lui-même il se tient dans une grande réserve. Il n'en est pas de même dans le second passage. L'auteur commente en ces termes la règle CXVI de ses *Documenti* (1) : « Une partie de cette règle trouve son application en Toscane et particulièrement à Florence. Lorsque les Allemands vinrent autour de la ville, en assez petit nombre, les Florentins surent temporiser et ne pas s'exposer aux dangers de la guerre, car l'issue d'une guerre est toujours douteuse; aussi, en traînant les choses en longueur ils y trouvèrent leur profit, car le chef des Allemands mourut et ils occupèrent sa terre. Quelqu'un sans expérience disait que c'était une grande honte pour les Florentins de ne pas combattre quand ils avaient une armée supérieure; mais, quand la mort du chef fut arrivée, on vit bien que l'opinion contraire était celle des sages. » Ces Allemands devant Florence, c'est l'armée impériale; leur chef, c'est l'empereur Henri VII, qui assiégea la ville du 19 août au 31 octobre 1312, et qui, le 24 août de l'année suivante, alla mourir à Buonconvento, dans la Maremma. Est-ce en ces termes qu'un ghibelin, aussi modéré qu'on le fasse, aurait parlé de ces événements qui furent l'anéantissement, au moins temporaire, des dernières espérances du parti?

On peut donc dire que Barberino, après son retour à Florence comme avant son départ, eut toujours soin de se tenir à l'écart des passions politiques. Dans la dernière partie de sa vie, il fut tout entier à la jurisprudence et aux affaires. Nous le voyons en relations très intimes avec l'évêque Antonio d'Orso, qui lui emprunte de l'argent pour faire des aumônes, et qui, au moment de sa mort (1322), le nomme un de ses exécuteurs testamentaires : comme tel, Francesco s'occupa des funérailles du prélat et lui fit ériger un tombeau. L'évêque étant mort sans payer au trésor pontifical les sommes dont il était redevable comme percepteur des décimes ecclésiastiques votés par le con-

(1) *Comm.*, f° 50.

cile de Vienne, le pape Jean XXII chargea Pierre de *Banis*, archidiacre de Combraille dans l'église de Limoges, et Pierre *Raimondi*, des frères prêcheurs, de faire une enquête sur les possesseurs des biens du défunt. Le 6 mars 1323, nous voyons (1) Francesco da Barberino comparaître devant l'archidiacre, en même temps que Lapo da Poggibonsi, et déclarer que les biens meubles de l'évêque qui peuvent être actuellement en sa possession le sont à juste titre et pour le dédommager des avances considérables qu'il a dû faire pour les funérailles et pour le tombeau du prélat décédé. Ses relations avec l'évêché florentin montrent qu'il devait être plus spécialement versé dans le droit canonique que dans le droit civil : c'est aussi ce qui résulte de l'éloge que Boccace fait de lui (2).

(1) *Arch. di Stato, carte Strozz.*, vol. 356, p. 95 ; voyez aussi sur cette affaire Ughelli, *Italia sacra*, III, 142.

(2) C'est ce qui résulterait encore plus d'une pièce que F. Ubaldini n'a pas eue entre les mains à temps pour l'insérer dans l'édition de 1640, mais qu'il a publiée en 1642 dans un volume qui contient, entre autres poésies italiennes, le *Trattato delle virtù morali*, attribué au roi de Naples Robert, et qui a été également reproduite, après sa mort, dans sa *Vita Angeli Colotii, episcopi Nucerini* (Romæ, 1673). Cette pièce, qui n'a pas échappé à l'abbé Mehus (*Ambr. Traversarii latinæ epp... adcedit ejusdem Ambr. vita in qua historia litteraria Florent. ab ann.* 1192 *ad ann.* 1440 ... *deducta est*, Flor., 1759, p. CLXXXVII), est un ordre de paiement délivré par le roi Robert, en 1338, pour l'achat qu'il a fait faire des « *opera omnia spectabilis viri magistri Francisci de Barberino, videlicet supra sacros canones opuscula et rythmica vulgari idiomate ab eodem edita.* » Bien que personne n'y ait fait attention jusqu'ici, c'est certainement là un faux avec lequel on a surpris la bonne foi d'Ubaldini. Il faut avouer que le faussaire était fort bien au courant de la diplomatique des rois angevins de Naples, car rien dans les formules, sauf peut-être l'oubli de la date du jour, ne trahit le faux. Mais l'extrait rapporté ci-dessus provient évidemment du texte de Boccace que l'on trouvera plus loin : « *Etsi sacros canones longe magis quam poeticam noverit, nonnulla tamen opuscula rythmis vulgari idiomate ... edidit.* » En outre, la pièce est dite extraite des archives de Naples *Arca G, mazzo* 125 ; or, M. l'abbé Faraglia, des archives de Naples, m'écrit : « Ella ha tutta la ragione di dubitare dell' autenticità del diploma publicato dall' Ubaldini ; in questo archivio non esiste l'arca G mazzo 125, o, per parlare più esatto, l'arca G a un numero di mazzi molto minore. Vero è, che una grande quantità delle carte delle arche si sono perdute ; ma posso assicurarla che alla metà del secolo XVII l'arca G aveva 91 mazzi. » Ubaldini lui-même, dans une lettre du 27 novembre 1641, parle à Carlo Strozzi de cette pièce d'une façon qui semble indiquer qu'il avait quelques doutes : « ... Alla quale mando ancora una lettera copiata da uno di Napoli, ed è un ordine del re Ruberto per la compra dell' opere del nostro messer Francesco da Barberino. V. S. la veda, e favorisca darne il suo giudizio » (*Arch. di Stato, carte Strozzi-Uguccioni*, filza 158, f° 26).

Il y a peu de chose à dire des dernières années de notre personnage (1). Bien qu'arrivé à un âge avancé, il paraît toujours doué d'une remarquable activité; il joue un rôle important dans le collège des juges et notaires dont il fait naturellement partie; l'évêché et la seigneurie lui confient tour à tour la défense de leurs intérêts respectifs dans plusieurs procès; enfin, il arrive peu à peu à conquérir à Florence la légitime influence due à son mérite et à son expérience, et à faire oublier qu'il n'y est pas né.

Il figure à la réunion plénière dans laquelle les Florentins résolurent d'envoyer des ambassadeurs au pape Clément VI; son nom, ainsi que celui de son fils Filippo, sort en 1345 du scrutin préliminaire qui servait de base à l'élection des prieurs. En somme, l'accès des premières charges politiques allait enfin s'ouvrir devant lui, lorsque arriva la terrible peste de l'an 1348 : Barberino avait quatre-vingt-quatre ans, et l'on s'explique qu'il ait été une des premières victimes. Son fils Filippo, déjà docteur en droit civil, le suivit dans la tombe à peu de jours de distance. Ils furent enterrés à Santa Croce, où on lit encore aujourd'hui les vers suivants qui furent gravés sur leur sépulture commune (2) :

Inclita, plange tuos lacrimis, Florentia, cives
Et patribus tantis fundas orbata dolorem,
Dum redeunt domini Francisci funera menti (3)
De Barberino, et nati; nam judicis omne (4)
Gesserat (5) offitium, sua corda cavendo reatu.
Sed satis excedit natum, quia doctus utroque
Jure fuit genitor, sed solo filius uno,
Silicet (*sic*) in causis que sunt secularibus orte.

(1) Voyez Ubaldini pour plus de détails.

(2) Ces vers sont gravés sur une plaque de marbre blanc encastrée dans le pavé, devant le tombeau moderne de Neri Corsini (transept de droite). — En face, une plaque encastrée dans le mur contient cette inscription moderne qui fournit quelques détails intéressants : « Ricordo come qui fosse l'altare fatto fare nel 1570 da Banco da Barberino, che rinnovato nel 1664 dal card. Francesco Barberini di Roma fù remosso nel 1869 con assenso del patrono principe Enrico Barberini e trasportato nella cappella de' Pazzi. Su questa parete erano ancora pochi avanzi di un dipinto rappresentante messer Francesco da Barberino orante davanti l'imagine di S. Francesco, che vennero traslocate (*sic*) nella sagrestià di questa chiesa. »

(3) La pierre porte *mente*.

(4) La pierre porte *ois*, abréviation de *omnis*.

(5) Pierre : *Cesserat*.

Hoc sunt (1) sub lapide positi, quibus ultima clausit
Perfida mors oculos paucis dilata diebus,
Strage sub equali, que totum terruit orbem,
In bis senario quater aucto mille trecentis.

On regarde Boccace comme l'auteur de cet épitaphe; mais je ne crois pas que l'on en ait de preuves. Voici du moins en quels termes messer Giovanni parle de notre auteur dans sa *Genealogia Deorum* (2). Le livre XV est en partie consacré à l'énumération et à l'appréciation des auteurs dont il a invoqué le témoignage dans le courant de l'ouvrage, et Barberino est du nombre, car il est en effet cité dans le livre IX :

« Memini insuper — esto raro — Franciscum da Barbarino traxisse in testem, hominem quidem honestate morum et spectabili vita laudabilem, qui, etsi sacros canones longe magis quam poeticam noverit, nonnulla tamen opuscula rythmis vulgari idiomate splendidi ingenii sui nobilitatem testantia edidit, que stant et apud Italos in pretio sunt. Hic integerrime fidei homo fuit et reverentia dignus, quem cum inter venerabiles non dedignatur Florentia cives, optimum semper et in omnibus fide dignum habui testem, inter quoscumque egregios viros numerandum. »

On ne saurait mieux terminer que sur cet éloge, sorti de la bouche d'un contemporain illustre, la biographie de Francesco da Barberino (3).

(1) Pierre : *Hoc eunt.*

(2) Ed. de Paris, 1511, f° CXII v°.

(3) Outre Filippo, Francesco eut cinq autres fils : Taddeo, Antonio, Ranieri, Galasso et Niccolò. Ce dernier était du second lit; il eut pour fils Francesco, mort sans enfants en 1429. Des trois fils de Filippo : Raimondo, Francesco et Albizo, ce dernier seul († 1399) laissa des enfants qui s'éteignirent sans postérité en 1401 (Voyez la généalogie de la famille Barberini, publiée à Rome en 1640 par Carlo Strozzi).

LIVRE SECOND

Les œuvres de Francesco da Barberino

Le *Reggimento e costumi di donna*, les *Documenti d'Amore*, quelques poésies isolées, telles sont les œuvres de Francesco da Barberino que les manuscrits ont transmises jusqu'à nous. Nous allons successivement passer en revue chacune de ces œuvres, fixer l'époque où elle a été composée, en exposer le sujet, en donner l'analyse, indiquer ses rapports avec les œuvres plus ou moins analogues que nous a laissées le moyen âge. Nous réunirons ensuite tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur les *Fiori di Novelle* et nous examinerons les différentes conjectures auxquelles a donné lieu cette composition, aujourd'hui perdue. Quand cette sorte d'inventaire aura été achevé, on saisira mieux le lien intime qui relie entre elles ces œuvres assez diverses; la personnalité littéraire de Barberino se présentera alors à notre esprit avec plus de netteté; nous pourrons, le moment venu, déterminer avec plus de précision quels sont les traits qu'elle a empruntés aux différents milieux où elle s'est développée, quels sont ceux qui paraissent lui appartenir en propre, et, par suite, porter sur notre auteur un jugement assuré.

CHAPITRE PREMIER.

LE REGGIMENTO E COSTUMI DI DONNA.

« Tout récemment, Francesco, j'ai parlé avec dame Honnêteté, et je lui ai représenté, en me plaignant, que beaucoup d'auteurs avaient écrit sur les mœurs des hommes, mais que personne n'avait songé aux femmes... »

Tel est le début du *Reggimento;* c'est en ces termes que *Madonna*, personnalité mystérieuse dont nous ne chercherons pas encore à soulever le voile, s'adresse à Barberino et finit par le décider à écrire cet ouvrage et à combler ainsi une véritable lacune. Le lecteur doit donc se tenir pour averti : il n'a pas affaire à un traité où la forme didactique doive s'offrir à lui toute simple et toute nue; l'allégorie viendra mêler ses fictions à la monotonie des préceptes et des conseils.

C'est à la prière de Madonna que Barberino entreprend la composition du *Reggimento.* Mais la tâche qu'il veut bien accepter est purement matérielle. Sagesse, Eloquence, Industrie, toutes les vertus, toutes les qualités personnifiées, obéissant aux ordres de Madonna, viendront l'assister tour à tour et lui dicteront ce qu'il faudra écrire. Il n'aura qu'à tenir la plume. « Nulla briga arae di pensare, ma sol della penna volgier sulla carta. » C'est à cette condition, et après avoir obtenu de Madonna qu'il pourra la voir de temps en temps pour rompre l'ennui du long travail qu'elle lui impose et puiser dans sa vue de nouvelles forces quand il sentira son courage défaillir, qu'il se décide enfin à entrer en matière :

Ora mi piacie; io vado a cominciare.

Le *Reggimento* se divise en vingt parties, sans parler du préambule, dont j'ai rapporté plus haut le début. La fin de ce préambule indique avec netteté quels seront les différents points traités dans chaque partie; c'est une table des matières rédigée par l'auteur lui-même, et elle est assez concise pour pouvoir être insérée ici :

« La première partie s'adressera à la jeune fille qui commence à connaître le bien et le mal, et chez qui vient de s'éveiller le sentiment de la pudeur;

» La deuxième, à la jeune fille qui a l'âge du mariage;

» La troisième, à celle qui a dépassé cet âge;

» La quatrième, à celle qui se marie à un âge où elle ne l'espérait plus;

» La cinquième, à la femme mariée; et elle lui indiquera comment elle doit se conduire le premier, le second, le troisième et jusqu'au quinzième jour; le premier, le second, le troisième mois et le reste du temps; comment, si son mari a des enfants d'un mariage antérieur; comment, si elle-même lui en donne; comment, si elle est stérile, et comment, quand elle devient vieille;

» La sixième, à la femme qui perd son mari, si elle est vieille, si elle est entre deux âges, si elle est jeune, si elle a des enfants,

si elle n'en a pas, si elle demeure maîtresse des biens de son mari, ou si elle entre en religion ;

» La septième, à la veuve qui se remarie, si son second mari est meilleur que le premier, s'il est pire, si elle en prend un troisième, si, veuve et décidée à se remarier, elle vit quelque temps chez elle; et comment on blâme et on loue celles qui se remarient;

» La huitième, à celle qui prend l'habit religieux dans sa maison, et comment on blâme et on loue cet usage ;

» La neuvième, à celle qui s'enferme pour toujours dans un monastère, abbesse, camerlingue ou simple religieuse ;

» La dixième, à celle qui vit seule et qu'on appelle recluse, et comment je la blâme ;

» La onzième, à la dame de compagnie, seule ou avec d'autres ;

» La douzième, à la servante, si elle n'a qu'une maîtresse à servir, ou maître et maîtresse à la fois, ou un maître seulement ;

» La treizième, à la nourrice, si elle est dans la famille ou si elle est dehors ;

» La quatorzième, à l'esclave, et comment, par sa conduite, elle peut s'élever à la hauteur de la femme libre ;

» La quinzième, aux femmes de condition inférieure, quel que soit leur état, sauf pourtant les femmes de mauvaise vie qui vendent leur honneur à prix d'or; ces dernières, il n'est pas de mon intention d'en parler et elles ne méritent même pas d'être nommées ;

» La seizième partie traitera de certains préceptes généraux à la portée de toutes les femmes, de leur toilette, de leurs pratiques superstitieuses;

» La dix-septième leur fournira des consolations ;

» La dix-huitième contiendra certaines questions d'amour, de courtoisie et de gentillesse que les dames feront bien de savoir pour fréquenter le monde ;

» La dix-neuvième, quelques jeux d'esprit que les dames peuvent proposer aux cavaliers ;

» La vingtième, quelques oraisons — suit la conclusion, et comment je vais offrir le livre à CELLE qui l'a commandé, et comment les vertus viennent devant elle (1). »

Le rôle de Madonna, dont nous retrouvons ainsi les traces au commencement et à la fin du *Reggimento*, et que nous étudierons plus loin, n'est pas le seul élément allégorique de l'ouvrage. Cha-

(1) Edition Baudi di Vesme, pp. 18-23.

que division s'ouvre par une miniature qui en fait partie intégrante (1), et les premiers vers sont consacrés à l'explication de cette miniature. C'est une série de tableaux allégoriques où une vertu, une qualité, une idée personnifiée occupe le premier rang. Ici (1re partie), l'Innocence s'adresse à la fillette au sortir de l'enfance et menace de prendre congé d'elle : « Jusqu'ici, lui dit-elle, j'ai été avec toi, mais renonce à me voir désormais à la moindre faute. » Et la fillette répond : « Ne me chassez pas, car je ne suis pas coupable ; mais j'ai vu un damoiseau qui s'en allait chantant ; il m'a plu et j'ai rougi. » Puis, quand la fillette a grandi, c'est la Virginité qui cherche à la retenir en lui montrant le ciel au bout de la route (partie II) ; quand les années s'accumulent sur sa tête sans amener de mari, la Patience lui prodigue ses consolations (p. III) et l'Espérance lui fait enfin entrevoir ce mari attendu si longtemps (p. IV). Nous voyons ainsi défiler tour à tour sous nos yeux la Chasteté, la Constance, la Continence, la Religion, la Force d'âme, la Bonne Foi, la Loyauté, la Vigilance, la Liberté, la Prudence, la Compassion, l'Industrie, la Justice et même dame Conclusion. La quinzième partie, étant donné son sujet, se prêtait difficilement à un tableau du même genre : aussi la miniature est-elle vide. Il était bien difficile également de trouver une Vertu assez compatible à la faiblesse humaine pour couvrir de son égide la veuve qui se remarie une ou plusieurs fois (p. VIIe) ; aussi, en tête du chapitre qui lui est consacré, voyons-nous cette veuve inconstante accompagnée d'une simple suivante, et cette suivante a nom : Fais-comme-il-te-plaît (*Facometipiacie*).

Comme on peut déjà le deviner à la simple inspection de la table des matières, les vingt divisions du *Reggimento* sont loin d'avoir la même importance et le même intérêt. Les quatre dernières méritent à peine une mention : à elles quatre, à peine si, au point de vue matériel, elles forment un trentième de tout l'ouvrage ; au point de vue littéraire, elles sont insignifiantes. Quelques citations de Sénèque, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostôme, de saint Isidore, de saint Grégoire et de saint Bernard, quelques jeux d'esprit sur la valeur comparative de l'homme et de la femme, agrémentés de calembours sur le mot *femmina*, en forment presque tout le bagage. Barberino consacre peu de temps à donner des préceptes aux femmes de condition

(1) Le manuscrit original, qui contenait ces miniatures, est perdu, et elles ne sont pas reproduites dans le seul manuscrit qui nous ait été conservé ; mais leur place y est soigneusement indiquée.

inférieure (p. XV). Quant à la XIVe division, bien que la figure de la Liberté lui serve de frontispice, et que notre auteur reconnaisse avec les juristes romains que l'esclavage est un état contre nature, elle n'offre rien de particulier dans sa froide concision : l'esclavage, cet odieux héritage de l'antiquité païenne, n'arrache pas à Barberino un cri de véritable indignation. La XIIe partie s'ouvre par ces mots (1) : « Nous pouvons traiter rapidement cette partie, car dans la partie précédente nous avons dit beaucoup de choses qui rentrent dans celle-ci ; » et, en effet, cette XIIe partie se compose à peine de trois pages. Il eût été plus simple assurément de ne faire qu'une division au lieu de deux. On ne voit guère quelle utilité il y avait à diviser en trois les matières peu considérables contenues dans les parties VIII, IX et X. La partie VIIe n'est pas non plus assez longue pour être complètement indépendante de celle qui la précède et à laquelle son sujet la rattache étroitement. En revanche, la partie XVIe se compose de trois « particielle » qu'aucun lien sérieux ne rattache entre elles.

Ces menues observations nous montrent que le *Reggimento*, comme la plupart des œuvres du moyen âge, n'est pas composé très méthodiquement ; l'arbitraire y domine, et l'auteur semble se complaire à mettre en relief ce défaut de composition. Une des trois « particielle » de la XVIe division comprend, sous le titre de *Amonimenti di Prudenzia*, cinquante trois règles ou proverbes dont plusieurs se retrouveraient facilement, sous une forme plus ou moins analogue, dans le reste de l'oùvrage. Barberino en fait lui-même la remarque, et allant au-devant des critiques qu'on pourrait lui adresser à ce sujet, il ajoute, avec une sorte de fierté :

> Però non mi riprenda chi legiesse...
> Cholfi chell' a fondato il vuol cotale ;
> Chi altro il vuole, ammè poco ne cale (2).

Il est évidemment impossible de suivre notre auteur sur le terrain où il se place malicieusement ; devant l'intervention de Madonna, il n'y a qu'à battre en retraite.

Nous ne pouvons nous arrêter à analyser les préceptes de conduite qui forment le fond du *Reggimento* : une pareille tâche appartient au moraliste bien plus qu'au littérateur. Qu'il nous suffise de dire que la morale de Barberino est irréprochable, et que

(1) Page 301.
(2) Page 351.

les conseils qu'il donne à la femme, dans les différentes situations où la placent l'âge, la naissance ou la fortune, n'ont tous qu'un but : en faire une femme honnête, dont la vertu n'ait pourtant rien de maussade ni de hautain et sache se plier, se complaire même aux petites exigences de la courtoisie et du savoir vivre. C'est évidemment sur ce dernier point que la femme a surtout besoin de conseils : sa conscience lui dit assez ce qui est honnête et ce qui ne l'est pas, mais son esprit peut souvent hésiter sur ce qui est bienséant ou non. Barberino s'efforce de trouver des solutions à toutes les questions qui peuvent se présenter ; il multiplie les divisions et les subdivisions, comme les mailles d'un filet destiné à ne rien laisser échapper d'important. Ses voyages, son expérience des cours lui donnent une autorité incontestable en ces matières ; pourtant, il n'en abuse pas, et il renvoie souvent sa cliente à l'usage qui est observé autour d'elle, et dont ceux qui l'entourent sauront bien l'informer. En somme, une vertu inattaquable au dedans, des manières irréprochables au dehors, voilà ce que notre auteur demande surtout à la femme. Quant à la culture intellectuelle, non seulement il y attache peu de prix, mais il la combat résolument aussitôt qu'il croit y apercevoir le moindre danger pour la morale (1). Ses idées, à ce sujet, doivent être une image assez fidèle de celles qui régnaient généralement autour de lui, et le philosophe trouvera dans le *Reggimento* presque tous les éléments d'une étude approfondie sur le rôle de la femme dans la société du moyen âge (2).

Pour reposer l'esprit du lecteur, et joindre en même temps des exemples aux préceptes, Barberino intercale çà et là des nouvelles en prose. Ces récits ne sont pas toujours d'un intérêt bien vif ; parfois, ils ne sont pas très appropriés à l'usage que l'auteur veut

(1) Voyez notamment, pages 40-42, un curieux passage où Barberino discute sérieusement la question de savoir s'il faut apprendre à lire et à écrire à la jeune fille de la classe moyenne. Ses idées semblent d'abord hésitantes ; mais réfléchissant combien la femme, déjà peu disposée au bien, trouve de facilités à faire le mal dans l'écriture, et demandant ironiquement pardon aux amants, il conclut que la femme a mieux à faire qu'à apprendre à lire et à écrire. Il faut bien faire une exception pour celles qui doivent embrasser la vie religieuse et de qui on exige ces connaissances. Barberino subit l'exception ; mais il ajoute impitoyablement :

E se non fosse per l'oficio loro,
Io loderia del no ancor di queste.

(2) Le sujet a été traité à ce point de vue par M. Wesselovsky, dans un article en langue russe publié en 1871, dans la *Besieda*, article dont j'emprunte l'indication à M. Bartoli.

en faire ; mais le style en est facile et animé. La narration montre déjà plus d'art que l'on n'en trouve dans le *Novellino*, et la langue de l'auteur fait pressentir celle que saura si bien employer le maître du genre, messer Giovanni Boccacio.

Il s'en faut d'ailleurs que, en dehors du rôle de Madonna et des nouvelles, le *Reggimento* conserve partout le ton didactique. Barberino semble répugner à la simplicité et à l'uniformité ; son esprit est sans cesse tendu vers quelque chose de plus élevé ; pour échapper à la monotonie, il ne craindra pas la cacophonie. De là des dissonances qui choquent notre goût, mais qui ont au moins le mérite de l'originalité et de l'imprévu. La VIe partie s'ouvre par une scène pathétique (1) :

« Voyez cette veuve qui est ici figurée ; regardez-la bien et vous en aurez pitié, et si vous n'avez un cœur de rocher vous pleurerez. Quelle perte pour le monde ! une dame si noble et si accomplie, pleine de tous les charmes et de toutes les beautés, se déchirer ainsi le visage de ses propres mains ! Voyez cette chevelure qui faisait pâlir l'éclat de l'or qu'on osait en approcher, la douleur l'a bouleversée et ravagée.. Voyez ce visage, qui illuminait tout un pays de son rayonnement, baigné et arrosé de larmes qui sortent de ces yeux où l'Amour faisait sa demeure... »

La veuve qui nous est ainsi dépeinte déplore ensuite la perte qu'elle vient de faire dans un long monologue qui ne manque pas de souffle poétique. Puis la Constance vient relever son courage et lui ordonne de vivre en lui montrant ses enfants.

La Ve partie est plus curieuse encore comme composition. Rien de particulier dans le début. L'auteur, suivant comme toujours l'ordre hiérarchique, fait justement remarquer qu'on ne doit pas regarder qui la jeune mariée a pour père, mais qui elle va prendre pour époux :

> Non pensar più chui filgluola sia quella,
> Ma sol colui a chu' ne va a marito (2).

La première dont il faut s'occuper est donc celle qui devient impératrice ou reine — peu importe le titre. C'est ce que va faire Barberino, et il le fera longuement. A ce préambule, aussi prosaïque que possible, succède brusquement un véritable poème descriptif et narratif qui n'occupe pas moins de trente à trente-

(1) Page 204.
(2) Page 122.

cinq pages. Ce poème est un hors-d'œuvre ; on pourrait le détacher du cadre où il a plu à Barberino de le placer, lui donner un titre : *les Noces d'une Reine*, et lui consacrer une étude spéciale. C'est incontestablement un des morceaux les plus agréables qui soient sortis de la plume de notre auteur (1); mais en le lisant au milieu du *Reggimento*, on ne peut s'empêcher de dire avec Horace : *Non erat his locus*. A quelle pensée peut bien avoir obéi Barberino en écrivant cette sorte d'idylle? On n'arrive pas à le deviner. Les splendeurs de la cour royale de Philippe le Bel avaient-elles fait sur son imagination une assez grande impression pour qu'on doive en chercher un souvenir dans les riches descriptions des *Noces d'une Reine?* On peut en douter. Barberino, en écrivant le *Reggimento*, devait surtout songer aux Florentines, ses compatriotes, qui seraient les premières à le lire. Qui aurait pu lui dire alors que, deux siècles plus tard, une de ces compatriotes, la descendante d'un boutiquier son voisin, d'un *Medici*, deviendrait la femme d'un roi de France et pourrait servir d'héroïne posthume à ce petit poème des *Noces d'une Reine?*

A travers les vingt parties du *Reggimento* serpente, si je puis dire, le rôle de Madonna, la dame mystérieuse à la prière de laquelle Francesco a composé son ouvrage. Cette longue allégorie s'enroule autour du traité didactique, comme les rameaux du lierre autour du tronc d'un chêne, et parfois elle en masque complètement la vue. Disparue dans le préambule pour laisser la parole à son fidèle serviteur, Madonna rentre brusquement en scène au milieu de la seconde partie. « Ici, dit l'auteur, j'abandonne un instant mon sujet, car je suis si las qu'il me serait impossible de tenir la plume et d'achever cette partie, si je n'allais un peu dehors, dans un jardin qui n'est pas loin d'ici : c'est là, vient-on de me dire, que repose la haute Dame que je sers, et sa Vertu me redonnera des forces (2)... » Le dialogue recommence comme au début du livre. Il est d'ailleurs de peu de durée. Francesco vient offrir les quelques pages qu'il a rédigées. Madonna le félicite de sa diligence, l'exhorte à continuer, et promet de le faire appeler bientôt pour écouter plus à loisir ce qu'il aura écrit. Francesco remercie et prend congé. « Adieu, Madonna, je me remets à l'œuvre que vous m'avez commandée, »

(1) Voyez-en des extraits à l'appendice.
(2) Page 54.

et le développement reprend exactement au point où il en était avant cet épisode.

Nouvelle apparition au milieu de la quatrième partie, cette fois avec un appareil allégorique plus pompeux et qui ne manque pas de faire un certain effet poétique. Francesco, comme Dante dans un passage de la *Vita nuova* (1), s'adresse à un groupe de dames qu'il trouve sur sa route (2) :

« Dites-moi, dames qui allez à la fête, n'avez-vous pas vu passer une dame dont on ne peut savoir ni qui elle est, ni comment elle a nom, ni d'où elle vient?... »

Et les dames lui décrivent celle qu'elles ont vue :

« Nous avons vu auprès d'une fontaine une dame majestueuse et voilée... Elle trempait ses mains dans l'eau de la fontaine; elles étaient blanches, effilées et resplendissantes comme ses bras et ses épaules amoureuses. Elle a relevé un peu sa robe, et nous avons vu un beau pied chaussé de soie et entouré de pierres précieuses. L'émotion nous a arraché un cri. A ce bruit, la dame s'est aperçue de notre présence; elle a tourné ses regards vers nous, et nous sommes tombées à terre. Tel était l'éclat qu'elle répandait autour d'elle, que nous sommes demeurées émerveillées et éblouies. Elle est partie, mais sa robe qui traînait sur les fleurs répandait une odeur si suave, que chacune de nous disait : « C'est ici le Paradis, car une dame pareille ne serait pas venue habiter la terre. »

Cette description ne peut s'appliquer qu'à Madonna; grâce aux renseignements qu'on lui fournit, Francesco va frapper à la porte de son palais. Vigilance (*Cautela*) le repousse brutalement, mais Courtoisie consent à l'introduire. Madonna, irritée de son audace, le fait saisir par ses deux serviteurs, Plaisir et Douceur, et amener enchaîné en sa présence. Mais Francesco donne le change à sa colère en lui expliquant comment cette aventure n'est que la réalisation d'une vision qu'il a eue et dont il a fait un sonnet. Il obtient facilement son pardon et emporte, comme de précieuses reliques, le voile et la guirlande qui ont servi à l'enchaîner.

Madonna tient enfin sa promesse : les deux servantes d'Amour, Pitié et Courtoisie, viennent prendre Francesco (3) et le condui-

(1) Dans le sonnet : « Voi che portate la sembianza umile » (*Vita nuova*, éd. D'Ancona, p. 27).

(2) Page 94.

(3) Page 213.

sent auprès d'elle par des chemins dont la fatigue ne peut le rebuter. C'est alors qu'il lui est permis, pour la première fois, de contempler sans voile et dans toute sa splendeur la dame qu'il sert et qu'il aime avec tant de passion. Madonna se déclare contente de ce que Francesco a écrit jusqu'ici et lui promet, si son courage se soutient jusqu'au bout, de lui faire un présent qui ira au delà de ses désirs les plus audacieux.

La neuvième partie renferme une nouvelle tentative du poète pour s'introduire auprès de sa dame (1) ; cette fois ce sont des chevaliers qui le mettent sur la voie, et, circonstance bizarre, une ourse s'offre à lui pour lui servir de monture et le transporter auprès de Madonna. Celle-ci le gourmande de nouveau sur son impatience, et, en le congédiant, le fait accompagner par Sollicitude et Persévérance, qui resteront auprès de lui jusqu'à ce que l'ouvrage soit achevé.

Malgré la présence de ces deux vertus, Francesco abandonne encore une fois sa tâche ; il rencontre Volupté qui cherche sans succès à l'attirer à elle, et, arrivé auprès de Madonna, il boit à une fontaine dont l'eau le remplit d'un nouveau courage. Il se remet à l'œuvre, mais pour peu de temps, et le voilà bientôt reparti sur son ourse à la recherche de Madonna (2). Pénitence le décide à conférer un instant avec sa maîtresse qui a nom Lumière-Eternelle, et celle-ci lui démontre qu'en s'attachant à elle il ne quittera pas pour cela le service de Madonna. Puis Pureté lui apprend que Madonna est allée au ciel s'entretenir avec Dieu et qu'il ne pourra la revoir que plus tard.

Le moment si impatiemment attendu par Francesco est enfin arrivé ; il a terminé son ouvrage et va l'offrir à Madonna :

« Puissante reine venue du ciel, fille aînée de ce roi d'en haut qui gouverne tous les rois, les prend et les change à sa volonté, lumière du monde, miroir des mortels, mère de Paix, sœur d'Amour, fête des anges, joie des saints, vraie vertu, guide et soutien, grande puissance, seigneurie bien réglée, doux sentier, vie suave, claire splendeur, splendide espérance, figure nouvelle, règle du monde, que le Ciel aime, à qui l'air obéit, que les étoiles adorent, devant qui les planètes tressaillent, que la mer, la terre et le feu redoutent, grâce au savoir de qui les chants s'élèvent, les sons s'accordent, les fleurs naissent, les nations apprennent à parler avec art..., dame qui honores ceux qui te

(1) Page 340.
(2) Page 382.

servent et qui redresses toutes choses, ne me dédaigne pas comme serviteur trop humble d'une si grande dame ; daigne me donner audience, daigne me donner la force et le courage de parler en ta présence et de te présenter ce livre que tu m'as commandé... (1). »

Madonna accepte l'hommage et, comme récompense, offre à Francesco une pierre précieuse détachée de la couronne qu'elle a sur la tête et que Dieu lui-même y a placée. Grâce à ce talisman, rien ne demeurera caché à Francesco de ce qu'il voudra savoir, excepté toutefois les choses dont Dieu s'est réservé la connaissance :

Fuorchè le sole che Dio si riserva,
Contra chu' forza ongni potenza manca.

Le lecteur était peut-être impatient, lui aussi, d'arriver au terme de ce long voyage pour savoir enfin le nom de cette dame mystérieuse qui arrache à Barberino des accents d'un lyrisme si impétueux. Mais ce n'est pas notre auteur qui consentira à nous livrer le mot de l'énigme. Il nous en a prévenu dès le début : c'est à notre sagacité seule à le deviner. « Chi s'assottilglierà la porrà conosciere, che non sarà picciola gratia a chui Iddio la desse (2). » Le premier éditeur du *Reggimento*, monsignor Manzi, a cru que Madonna était la personnification de la Sagesse divine; on a répété plus d'une fois, après lui (3), que Barberino avait voulu personnifier la sagesse. Mais une étude plus approfondie de l'ouvrage a fait voir que c'était une erreur : la *Donna* du *Reggimento* n'est autre que l'héroïne d'un poème célèbre attribué à Dino Compagni, l'*Intelligence*. C'est à M. Adolfo Borgognoni que revient l'honneur de cette découverte : sa démonstration est si lumineuse que nous ne chercherons pas à la refaire après lui ; nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à cette remarquable étude de psychologie littéraire (4).

Au début du *Reggimento*, Barberino déclare, par la bouche de

(1) Pages 434-435.
(2) Page 23.
(3) Notamment M. A. Bartoli.
(4) Voyez ses *Studj d'erudizione e d'arte*, I, p. 239 et suiv., volume qui forme le tome 156 de la *Scelta di curiosità letterarie*, publiée à Bologne par l'éditeur Romagnoli (1877).

Madonna, que personne jusque-là n'avait écrit d'ouvrage contenant des règles de conduite à l'usage des femmes :

E dissi ch' eran molti
C' aveano scritt' i' libri
Costumi ornati d'om, ma non di donna.

Cette assertion peut être exacte, si notre auteur n'avait en vue que la littérature italienne; il en est autrement si l'on interroge les deux littératures voisines, la française, que Barberino n'ignorait pas complètement, et la provençale qu'il connaissait si bien. Robert de Blois, poète français, contemporain et protégé du roi-chansonnier Thibaut de Champagne, a inséré, dans un roman d'aventures intitulé *Beau-Doux*, un véritable manuel de conduite à l'usage des dames, manuel qui se trouve transcrit isolément dans un manuscrit, sous le titre de *Chastiement des Dames* (1). La littérature provençale, de son côté, nous offre deux *ensenhamens* sur le même sujet : l'un est du douzième siècle et a pour auteur Garin le Brun (2); l'autre est de la seconde moitié du treizième et a pour auteur Amanieu de Sescas (3).

Autant il est vraisemblable que Barberino n'a pas connu le poème français, autant il l'est peu qu'il ait ignoré également l'existence des deux poèmes provençaux. Le poème de Garin le Brun notamment, dont les deux seuls manuscrits connus ont été copiés en Italie, a dû lui passer sous les yeux. Que Barberino ait puisé là l'idée d'écrire son *Reggimento*, je serais assez porté à le croire; mais en dehors de cette inspiration première, il faut reconnaître que l'auteur italien n'a rien emprunté au provençal, et qu'il a traité son sujet d'une façon tout à fait personnelle et avec des développements de toute sorte qui n'entraient pas dans le plan de son devancier (4). Ce n'est pas à dire que parmi les ma-

(1) Voyez *Hist. litt.*, XIX, 883-8 et XXIII, 735-49.

(2) Il se trouve sans nom d'auteur dans deux manuscrits, l'un à Milan, l'autre à Cheltenham; Matfré Ermengaut, en en citant différents passages, nous apprend le nom de l'auteur (voyez Bartsch, *Grundriss*, p. 50).

(3) Voyez Bartsch, *Grundriss*, p. 51. Le nom de l'auteur est Amanieu *de Sescas*, et non *des Escas* (voyez *Romania*, 1872, 384).

(4) Tout au plus pourrait-on rapprocher ces deux passages :

GARIN LE BRUN :
Il an dreit e suau
Ez a petit esclau,
Qe non es cortesia
Qe donna an tost per via,
Qe trop fassa grand pas.
(Bartsch, *Chr. prov.*, 3e éd., col. 89).

BARBERINO :
Ma cortese e soave
Facciendo picciol passi e radi e pari
Vada davanti allei.
(*Regg.*, p. 58).

tériaux de toute provenance que Barberino a entassés dans le *Reggimento*, il n'y en ait pas un bon nombre d'origine provençale : on retrouve là des traces nombreuses de la prédilection de notre auteur pour cette littérature. Nous y voyons deux nouvelles empruntées aux œuvres de la comtesse de Die (1), une autre à Peire Vidal (2). Les récits sur la fille de messire Guillaume de Forcalquier (3) et sur la maison de Savoie (4), bien que l'auteur n'en dise rien, pourraient bien émaner d'une source provençale écrite. On y trouve cité Raimon d'Anjou (5) et, à trois reprises, des auteurs qui ne sont pas autrement désignés que par leur nationalité : *un Provenzale*, *il Provenzale* (6). La dix-neuvième partie (7), où il est expliqué en quelques lignes pourquoi la femme est supérieure à l'homme, ne fait que reproduire des arguments mis en avant par la comtesse de Die : c'est le témoignage même de Barberino, dans le commentaire des *Documenti*, qui nous l'apprend (8). En lisant le sonnet (9) où l'auteur raconte une vision où il se voyait changé en perroquet, il est impossible de ne pas reconnaître un souvenir frappant d'une composition provençale bien connue : *las Novas del Papagai* d'Arnaut de Carcassés (10). Enfin, le ton général de l'épisode que j'ai appelé les *Noces d'une reine*, fait songer à certaines compositions allégoriques des troubadours, notamment à la *Cour d'amour* (11).

L'allégorie de Madonna n'a rien à faire avec la littérature provençale. Il me paraît évident que Barberino en a puisé l'idée dans le *Tesoretto* de Brunetto Latino ; mais cette idée n'est arrivée à revêtir la forme qu'elle nous présente dans le *Reggimento* que sous l'influence des théories philosophiques de l'école de Padoue. Barberino a séjourné assez longtemps dans cette ville pour qu'on puisse admettre qu'il a subi directement cette influence. Toutefois le poème de l'*Intelligenza*, avec lequel le *Reggimento* offre de si frappants rapports et qui, à mon sens, est certainement anté-

(1) Pages 169 et 247.
(2) Page 171.
(3) Page 31.
(4) Page 46.
(5) Page 173.
(6) Pages 30, 166 et 172.
(7) Page 416.
(8) *Comm.*, f° 35 v°.
(9) *Regg.*, p. 103.
(10) Voyez Bartsch, *Grundriss*, p. 21.
(11) Voyez plus loin, p. 64.

rieur en date, a sans doute contribué beaucoup à arrêter les lignes définitives de la conception du rôle de Madonna (1).

(1) Voyez, sur les rapports de l'*Intelligenza* et du *Reggimento*, l'étude de M. Borgognoni citée plus haut. On sait que le poème de l'*Intelligenza*, découvert et publié pour la première fois par Ozanam, n'est pas encore regardé comme étant incontestablement l'œuvre de Dino Compagni. On a mis plusieurs noms en avant comme ceux des auteurs possibles de cette œuvre curieuse : personne n'a prononcé celui de Barberino. Une comparaison attentive de la langue de l'*Intelligenza* et de celle du *Reggimento* ne permet pas de s'arrêter un instant à une pareille hypothèse.

CHAPITRE II.

LES DOCUMENTI D'AMORE.

Si Barberino a entassé dans le *Reggimento di donna* beaucoup d'éléments disparates, il a du moins donné à cette œuvre un titre qui en indique bien la portée véritable et sur le sens duquel le lecteur n'a pas à hésiter. Il n'en est pas tout à fait de même du livre que nous avons maintenant à examiner. Dans ce titre : *Documenti d'Amore*, le mot *documento* est pris dans le sens étymologique emprunté au verbe latin *docere;* les *Documenti d'Amore*, ce sont les préceptes d'Amour, ou, comme eût dit volontiers un auteur français du moyen âge, les *Enseignements d'Amour*. Mais ce n'est pas le premier, c'est le second terme qui pourrait nous induire en erreur. Il ne faut pas s'y tromper : l'œuvre de Barberino n'a aucun rapport, au moins comme conception, ni avec l'*Ars amatoria* et les diverses imitations, telles que la *Clef d'Amour* (1), inspirées au moyen âge par la muse légère du poète de Sulmone, ni même avec le *Tractatus Amoris* du chapelain André (2). Cet Amour, dont Barberino se proclame le serviteur, dont il se fait le secrétaire et dont il promulgue les décrets, cet Amour a un tout autre caractère : c'est à l'explication de ce caractère qu'il faut avant tout nous arrêter.

Barberino ayant composé un commentaire de ses *Documenti*, il est convenable de nous y référer et de lui demander à lui-même ce qu'il entend par Amour. Il nous répondra, dès les premières lignes, par cette définition (3) : *Amor est medium inter duo ex-*

(1) Publiée, en 1866, par MM. Tross et Michelant (Lyon, Perrin). La préface des éditeurs indique d'autres traductions de l'ouvrage d'Ovide.

(2) Voyez sur cette œuvre, qui demanderait une étude critique attentive, ce que dit Raynouard, *Choix*, tome II, p. LXXXI; *adde* P. Meyer, *Derniers troubadours de la Provence*, p. 68 et 69.

(3) *Comm.*, f° 1 v°.

trema cujus gratia ipsa juncta insimul conservantur. En nous reportant au *Reggimento*, nous y trouverons la même formule exprimée en italien : *Lo gienerale amore è uno mezzo intra duo estremi, per la chui grazia quelli insieme si conservano* (1). On reconnaît facilement là un souvenir des doctrines platoniciennes conservé par les traditions de l'école, mais dont le moyen âge n'entrevoyait que vaguement le vrai sens. Du général, Barberino passe au particulier : *Quantum autem ad divinum amorem...* (2). Mais, à vrai dire, en suivant notre auteur à travers toutes ses distinctions conformes aux règles de la scolastique, nous risquerions fort de nous égarer. La question que nous avons en vue, au lieu d'en être plus facile à résoudre, n'en serait que plus embrouillée. Laissons là les subtilités scolastiques, et cherchons à expliquer rationnellement comment Barberino est arrivé à la conception qui sert de base aux *Documenti ;* c'est de ce côté-ci des Alpes, dans la poésie des troubadours, que doit se trouver son point de départ.

Nous n'avons pas la prétention de traiter *ex professo* de l'amour chez les troubadours. Comme le dit frère Matfré Ermengaut dans son *Breviari d'Amor* :

D'aquesta natural amor
An molt cantat li trobador,
Dizen de lieis en manhs logals
Alcu grans bes, alcu grans mals (3).

Passer en revue tout ce qu'ils en ont dit, ce serait passer en revue la littérature provençale presque tout entière. L'amour a mis la chanson sur les lèvres des premiers troubadours ; la chanson, à son tour, a mis un amour plus ou moins réel au cœur de ceux qui sont venus après eux. D'une façon ou de l'autre, c'est autour de ce sentiment que gravite presque toute la poésie occitanique. La lyre des troubadours a fait entendre bien des modulations diverses sur ce thème inépuisable ; nous ne prêterons l'oreille qu'à un de ses motifs favoris, celui qui a eu le plus de succès et qui a exercé le plus d'influence sur les nations voisines.

L'amour, ce sentiment mystérieux qui nous fait concentrer

(1) *Regg.*, p. 413.

(2) La définition de l'amour divin donnée par le commentaire est la même que celle qui se trouve dans le *Reggimento*, *loc. cit.*

(3) Matfré Ermengaut, *Breviari d'Amor*, publié par la Soc. arch. de Béziers, t. II, p. 430.

nos pensées, nos désirs, notre vie tout entière sur un seul objet, a presque toujours pour résultat d'élever l'âme et en même temps de doubler la puissance de ses facultés. C'est un ferment énergique pour le bien. Afin de se rapprocher de l'objet aimé, afin de lui plaire, de s'en montrer digne, l'homme devient capable des plus grands efforts. Plus sa passion est sincère, plus celle qui en est l'objet se divinise à ses yeux, et plus lui-même s'efforce d'atteindre à la perfection. On comprend donc comment les troubadours en sont arrivés à exprimer cette idée qu'ils ont formulée de mille manières : celui qui aime sincèrement doit l'emporter sur tous les autres à tous les points de vue. « Ce n'est pas merveille, » dit Bernart de Ventadour, « si je chante mieux que nul autre troubadour :

Non es meravelha s'eu chan
Melhs de nul autre chantador,
Car plus trai mos cors ves Amor,
E melhs sui faitz a son coman (1).

Amour est donc le principe de tout bien; c'est par lui et grâce à lui que les orgueilleux deviennent humbles, les lâches courageux, les ignorants savants, etc. Cette idée, énoncée avec réserve et distinction par les premiers troubadours, devient un lieu commun dans la suite, et donne naissance à de véritables litanies de l'Amour (2). A l'origine du moins, on ne perd pas de vue la véritable place qui revient à cette idée : être un chevalier accompli, voilà assurément un beau résultat auquel l'amour peut contribuer plus que toute autre chose; mais est-ce là la véritable et unique fin de l'amour? Les premiers troubadours sont encore trop près de la nature pour le penser et le dire sérieusement. Il n'est pas difficile de voir où ils tendent en réalité : s'ils ne veulent pas arriver brutalement au *fait*, pour nous servir de l'expression de Géraut Riquier, si surtout ils ne voudraient pas l'indiquer trop ostensiblement, par un sentiment de réserve fort naturel, il n'en est pas moins évident que la suppression absolue de ce *fait* leur ferait jeter les hauts cris (3). Il n'en est plus de même

(1) Raynouard, *Choix*, III, p. 44.

(2) Voyez, par exemple, Nat de Mons, cité par Ermengaut (II, 433) :

Sapchon li fin ayman
Que per Amor si fan
L'orgolhos humilieu
E lh'avol esforsieu, etc.

(3) Ce point est bien mis en lumière par M. T. Ronconi (*op. laud.*, p. 41), qui

chez les derniers représentants de la poésie provençale. Ils ont pris très sérieusement le change, et, ayant une fois lâché la proie pour l'ombre, ils se sont acharnés à faire de cette ombre une réalité. Il leur suffisait, en somme, de tirer des conséquences extrêmes des idées émises par leurs prédécesseurs. « Hé quoi ! avaient-ils le droit de leur dire, vous affirmez que l'Amour est le principe de tout bien ; sur ce point nous sommes d'accord avec vous ; mais alors, comment ce principe pourrait-il conduire à un *fait* brutal que la morale civile comme la morale religieuse condamnent sévèrement? Ou votre point de départ était faux, ou nous devons déplacer le point d'arrivée. » Ce dernier parti devait naturellement l'emporter. On s'empara de l'amour, on fixa avec soin les limites qu'il ne pouvait franchir sous peine d'avoir maille à partir avec la morale de tous les temps, et tout ce qui se trouvait au delà fut impitoyablement condamné. On émascula le dieu, et on put alors brûler sans crainte et sans scrupules de l'encens sur ses autels : l'amour chevaleresque était trouvé.

Cette nouvelle théorie de l'amour n'acquiert son complet développement qu'au moment où la littérature provençale est frappée d'une irrémédiable décadence. C'est celle de Matfré Ermengaut (1), dont le *Breviari d'Amor* date du printemps de l'année 1288; mais ce n'est pas ce bon moine de Béziers qui l'a inventée, et il n'a pas de peine à lui trouver des champions parmi les derniers troubadours. Ecoutons un de ceux qu'il cite, Guilhem de Montanhagol (2) :

Mas ieu non dic que sia enamoratz
Cel qu'en amor vay am galiament,
Car non ama ni deu esser amatz
Hom que si dons prega de falhiment,

conclut que, sauf quelques exceptions, « nei poeti provenzali troviamo una continua progressione di desideri che in maniera più o meno gentile tende sempre al possedimento del corpo. »

(1) *Breviari*, II, 556 :

Donc non tenc per enamorat
Cel que vay am galiamen,
Car non ama ges lialmen,
Car fin aymans no deu voler
Lunha res de si dons aver
Que puesca amermar sa onor,
O son bon pretz o sa valor...

Ces vers ne sont qu'un calque servile de ceux de Montanhagol cités un peu plus loin.

(2) Poète qui vivait au milieu du treizième siècle ; voyez Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, p. 575.

Qu'amans non deu voler per lunh talent
Res qu'a si dons tornès a deshonransa,
Qu'Amors non es res mas aquo qu'enansa
So que ama de bon cor lialment;
E qui quier als, lo nom d'Amor desment (1).

Les poètes lyriques de l'Italie, qui se sont presque toujours inspirés des premiers troubadours, ont exprimé sur l'Amour des idées tout à fait analogues. Je ne citerai que quelques vers de Guido Orlandi, poète florentin de la fin du treizième siècle :

Vita mi piace d'uom che si mantiene
Cortesemente nella via d'Amore,
E che acconcia il suo amoroso core
In ciò che vuole onore e tutto bene;
Da indi nasce tutta fiata e viene
Quanto ch'uom face, che sa di valore (2).

Puis la conception des derniers troubadours apparaît à son tour, soit, — ce qui est peu probable, — par transmission directe de la France à l'Italie, soit comme résultat nécessaire de données identiques. Cette conception, qui ne voit plus guère dans l'Amour que la passion du bien et la pratique de la vertu relevée par un parfum de courtoisie et d'élégance, se retrouve de l'autre côté des Alpes, plus affinée, plus éthérée, en quelque sorte, au contact des idées platoniciennes de l'école de Bologne. Non seulement Amour réprouve tout acte, toute pensée contraires à la morale, mais il n'élit domicile que dans le cœur pur et sans tache qui sait se rendre digne de cette faveur. La *virtù d'Amore*, dit Lapo degli Uberti,

Per grazia discende
In cuore uman, se lo trova gentile;
E vien accompagnato di valore,
Da cui lo ben s'apprende,
E sentimento dà chiaro e sottile (3).

Est-ce la peine de citer la chanson si connue de Guido Guinicelli :

Al cor gentil ripara sempre Amore,

(1) *Breviari d'Amor*, II, 557. Ce couplet appartient à la chanson : *Nuls hom non val*. Voyez Bartsch, *Grundriss*, p. 144.

(2) Nannucci, *Manuale della letteratura italiana del primo secolo*, 2e éd., I, p. 299.

(3) Nannucci, *op. laud.*, I, 260.

et le commentaire qu'en a donné Dante lui-même en la citant :

Amor c'l cor gentil sono una cosa (1)?

Avant d'exposer les idées mêmes de Barberino, il était utile de faire parcourir au lecteur le cercle où elles se meuvent, de lui faire connaître la famille, pour ainsi dire, à laquelle elles appartiennent. Placées ainsi dans leur milieu, ces idées paraîtront maintenant toutes naturelles et n'auront pas besoin d'un long commentaire.

L'Amour, pour Barberino, c'est, à peu de chose près, la personnification du bien : nul ne peut se dire serviteur d'Amour s'il ne pratique toutes les vertus, et rien de ce qui est mauvais ou contraire à l'honneur ne peut venir d'Amour. Celui qui fait profession d'aimer une femme et qui lui requiert quelque faveur au mépris de ses devoirs, celui-là n'aime pas réellement, il *désaime* :

Chi vuol difender ciò, ponga ch'amare
Sia disamare in quello
Che suo voler avello
Di donna chere
Più che vedere
Di lei l'onore e sua fama servare (2).

Ces vers de notre auteur ne sont qu'une paraphrase des vers de Guillem de Montanhagol que j'ai cités plus haut.

Donc, Amour ne peut inspirer à ses serviteurs que des désirs honnêtes. Mais, objectera le lecteur, toutes les actions criminelles dont l'amour a été la cause? — « Cet amour-là, répond Barberino, je ne le connais pas, je ne veux pas m'en occuper ; c'est de l'amour *illicite*, je le condamne et je l'ai toujours condamné. D'ailleurs, à vrai dire, l'amour dont vous parlez, ce n'est pas de l'amour, et les gens de bien ne doivent considérer ce prétendu amour que comme une sorte de rage : Guido Guinicelli ne l'appelle pas autrement (3). »

(1) Nannucci, *ibid.*, I, 33.

(2) *Documenti*, partie II, strophe 6. — Comparez le passage cité plus loin parmi les poésies détachées.

(3) « Amorem illicitum nec deffinio nec dicendus est amor, sed in communem usum proborum devenit quod rabies appellatur ... ex quo dominum Guidonem Guinicelli talem amorem credo rabiem appellasse. » *Com.*, f° 2 r° ; et un peu plus loin (f° 4 r°) : « Non dubito me unquam de illicito amore locutum,

Tout est affaire de définition, comme on sait. Nous pouvons maintenant deviner, en toute sûreté, ce que sont les *Documenti d'Amore* de Barberino : ce n'est pas autre chose, en somme, qu'un traité de morale pratique et de bonnes manières à l'usage des hommes de toute condition.

Voici, en peu de mots, le cadre allégorique dans lequel notre auteur a enfermé ses *Documenti ;* il est beaucoup plus simple que celui du *Reggimento.*

A la prière d'Amour, Barberino a réuni tous les serviteurs et servantes du dieu dans son château-fort, *nella sua maggior rocca*, et il a pris place lui-même, au dernier rang, parmi cette foule d'élite. Amour, par l'intermédiaire d'Eloquence, a promulgué ses statuts, ces *Documenti* que doivent observer tous ceux qui ambitionnent la gloire de le servir. Douze dames les ont recueillis à tour de rôle, et Barberino a été chargé de les rédiger et de les communiquer à tous ceux qui n'ont pu assister à ce parlement général tenu par Amour. Ces douze dames sont : Docilité, Industrie, Constance, Discrétion (1), Patience, Espérance, Prudence, Gloire, Justice, Innocence, Gratitude et Eternité ; chacune de ces abstractions personnifiées servira de frontispice à une division de l'œuvre de Barberino.

Comme dans le *Reggimento*, chaque partie s'ouvre par une miniature, et les premiers vers sont consacrés à l'explication de cette miniature, qui contient une représentation allégorique de la Docilité, de l'Industrie, etc. A cela se borne, dans les *Documenti*, le rôle de l'allégorie : tout le reste de l'ouvrage conserve le ton et la forme didactiques.

Les douze parties des *Documenti* n'ont ni le même caractère ni la même importance, et il faut reconnaître tout de suite que les titres en sont singulièrement choisis. Quelle corrélation peut-il exister entre les idées exprimées par les mots *Docilité* et *Eternité*, *Constance* et *Gloire?* Ce n'est donc que par un procédé tout artificiel et pour atteindre le chiffre de *douze* que Barberino a pu mettre sur la même ligne des choses si diverses. Aussi certaines parties de l'ouvrage ne sont que de belles enseignes derrière lesquelles

sed licitum commendans illicitum semper damnavi et dampno. » Comparez ces vers de la chanson *Io non descrivo* :

E s'en alcun soggetto
Vitioso forse cel paia vedere,
Non è Amor, ma sol follo volere.

(1) Le mot italien *discrezione*, dans le sens où le prend Barberino, se traduirait plutôt par *discernement* que par *discrétion.*

il n'y a rien, ou presque rien. Le chapitre de la Gloire est destiné à mettre le lecteur en garde contre la vaine gloire et l'orgueil. La Justice n'est considérée que comme le châtiment des fautes. L'auteur, il est vrai, donne à ce sujet des conseils élevés aux magistrats. L'Innocence n'a, pour sa part, que seize strophes de six vers, remplies de banalités. La Gratitude développe en cent quatre-vingts vers cette idée, qu'Amour sait mieux que nous ce qui nous convient, et qu'il faut attendre, sans murmurer, qu'il veuille bien nous récompenser de l'avoir servi fidèlement. Enfin, l'Eternité nous invite à ne pas chercher à sonder trop profondément ses mystères. Ces cinq dernières parties n'ont qu'une importance secondaire dans l'ouvrage : ce sont comme des trompe-l'œil destinés à lui donner une certaine symétrie, et rien de plus.

Parmi les sept premières divisions, il en est trois qui, réunies, constituent le noyau le plus important des *Documenti* (1) : ce sont la Docilité, l'Industrie et la Prudence. Même en nous limitant à ces trois chapitres, il nous serait impossible d'analyser complètement les préceptes de notre auteur. Le champ qu'ils embrassent est extrêmement vaste. Barberino, bien que tonsuré, est un esprit foncièrement laïque : son livre ne doit pas être confondu avec les nombreuses sommes théologiques que nous a laissées le moyen âge, et où les vices et les vertus ne sont guère envisagés qu'au point de vue religieux. Notre auteur envisage les hommes et les choses au point de vue mondain et pratique : le *decorum* ne le préoccupe pas moins que le *bonum et honestum*, et le *commodum* revendique une assez grande place dans les *Documenti*. Règles de convenance et d'étiquette à observer dans la conversation, dans la rue, à table, à l'église; instructions pour les jeunes gens de bonne famille qui veulent faire leur apprentissage de la vie en servant comme écuyers auprès des princes et des grands seigneurs : telles sont les matières les plus intéressantes qui sont longuement traitées sous le couvert de la Docilité. Les documents V et VI de la seconde partie forment deux petits opuscules dont la place pourrait, sans inconvénient, être reportée cinq chapitres plus loin : le premier est une série de préceptes, proverbes ou aphorismes complètement indépendants les uns des autres, sans autre lien que le hasard de l'inspiration, et auxquels Barberino, en souvenir des *coblas* provençales, donne le

(1) Ces trois parties n'occupent pas moins de 250 pages de l'édition, qui n'en comprend en tout que 376.

nom de *gobole*; le second se compose de cinquante *mottetti*, préceptes du même genre, formulés sous une forme énigmatique ou amphibologique, qui rappelle également le *trobar clus* de certains poètes de langue d'oc. C'est surtout dans la VIIe partie (Prudence) que Barberino répand les trésors de son expérience sur les matières les plus diverses : si l'on veut se marier, si l'on est chargé de gouverner une ville, si l'on a un long voyage à faire par terre ou par mer, si l'on est fait chevalier, si l'on veut s'adonner à la vie contemplative, si l'on est homme de loi, médecin, notaire, marchand, changeur, *podestà* ou *condottiere*, que sais-je encore? dame Prudence, envoyée par Amour et prenant Barberino comme truchement, saura vous donner conseil dans ces différentes situations.

A côté du texte italien des *Documenti* publié par Ubaldini, le manuscrit original de la bibliothèque Barberine contient une traduction latine faite par l'auteur lui-même. Il y a peu de chose à en dire : Barberino écrit en mauvais latin, comme presque tous ses contemporains; mais comme il écrit en prose, ni la rime ni la mesure n'apportent d'entraves à l'expression de sa pensée, et, dans plus d'un passage, la version latine est un précieux secours pour entendre sainement le texte italien.

Tout autre est l'importance du commentaire latin, malheureusement encore inédit, que Barberino a joint au double texte des *Documenti*. On trouverait difficilement, dans l'histoire littéraire de la France, un exemple d'un auteur qui ait eu ainsi l'idée de se commenter lui-même ; en Italie, pareille chose n'est pas tout à fait une exception. Qu'est-ce, après tout, que la *Vita nuova* de Dante, sinon un commentaire de ses premières poésies lyriques? Il y a plus d'un rapport entre la forme de la *Vita nuova* et celle des *Documenti*. Si dans l'œuvre de Barberino le texte et le commentaire ne sont pas fondus aussi harmonieusement que dans celle de Dante, ils n'en sont pas moins très étroitement liés, et le texte ne peut pas plus se passer du commentaire que le commentaire du texte : plusieurs renvois du texte italien en fournissent la preuve (1). Je comparerais volontiers l'ensemble de l'ouvrage, tel que l'auteur l'a conçu et exécuté, à une maison à trois étages. Les bonnes gens, ceux qui n'entendent pas le latin, ne sont admis qu'au premier étage : ils doivent se contenter du

(1) Par exemple la fin du préambule de la XIe partie (Gratitude) :

E da le chiose tore
Porai di ciò disteso più ragioni.

texte en langue vulgaire et des miniatures qui l'illustrent. Ceux dont le savoir se hausse jusqu'à comprendre la langue de l'école peuvent, s'ils le jugent à propos, s'arrêter à ce premier étage; mais ils ont au-dessus un appartement beaucoup plus riche dont ils peuvent disposer et où ils ne risquent pas de coudoyer les gens de la première catégorie : c'est la traduction latine. Enfin, les vrais savants, les intelligences d'élite possèdent une demeure princière au troisième étage, et ils ont en même temps la libre jouissance des étages inférieurs : ce sont les vrais propriétaires, c'est pour eux que l'architecte a tout disposé; leur troisième étage n'est pas un *exhaussement* fait après coup : il existait dans le plan primitif, il en était la partie importante, et les étages inférieurs étaient surtout destinés à rendre possible l'accès de ce troisième.

Dans beaucoup de cas, le commentaire joue vis-à-vis du texte le rôle que joue la prose dans le *Reggimento* : il contient des nouvelles qui, tout en appuyant par des exemples l'autorité des préceptes, sont destinées à reposer l'esprit du lecteur. Il en est ainsi notamment pour les cent cinquante *gobole* que renferme la seconde partie : chacune d'elles est illustrée par un récit. Plusieurs des divisions du *Reggimento* se terminent par une nouvelle : dans les *Documenti*, il est de règle que chaque dame, avant de céder la parole à celle qui vient après elle, raconte quelque histoire; cette histoire se trouve, bien entendu, dans le commentaire latin.

Ailleurs le commentaire est bien réellement un commentaire, c'est-à-dire que l'auteur prend successivement chaque mot, chaque pensée du texte, les explique, s'ils offrent quelques doutes à l'esprit, et accumule les citations pour montrer qu'il n'a rien avancé sans avoir de bonnes autorités derrière lui. C'est là que l'érudition de Barberino se donne libre carrière : on remplirait des pages entières en énumérant seulement les noms des auteurs et les titres des ouvrages latins, italiens, français et provençaux dont il invoque à chaque instant le témoignage. Je ne crois pas qu'aucune œuvre du moyen âge, pas même le *Speculum* de Vincent de Beauvais, soit pour l'histoire littéraire un répertoire aussi considérable de noms et de faits. On trouvera plus loin une étude approfondie sur les auteurs provençaux connus et cités par Barberino : presque tous les éléments en ont été tirés du commentaire. Les révélations qu'apporte cette étude ne sont pas particulières à la littérature provençale; il y aurait lieu de faire des études analogues en ce qui concerne les autres littéra-

tures, et l'on arriverait à des résultats presque aussi nouveaux. Qu'est-ce que Massenius, Saxirus, Mona d'Egypte, auteurs latins à qui Barberino fait de nombreux emprunts? Quel est cet auteur français qu'il nomme *dominus Johannes de Bransilva* et qu'il cite fréquemment? Qui a jamais vus mentionnés ailleurs un livre du comte Baldo da Passignano sur l'Espérance, ou un traité de Ugolino Buzuola, en dialecte faentin, sur les façons de saluer? Je ne parle pas des digressions de tout genre que nous offre le commentaire sur les sujets les plus divers : philosophie, politique, poétique (1), etc. On n'appréciera vraiment toute l'importance de cette œuvre considérable que le jour où une édition intégrale en aura mis le texte à la portée de tous ceux qui s'intéressent au moyen âge ; ce jour-là seulement l'érudition contemporaine connaîtra tout le prix des matériaux qu'elle renferme et pourra chercher à les utiliser pour le profit définitif de la science.

On comprend qu'il est impossible, dans ces conditions, de prétendre dresser la liste complète des sources utilisées par Barberino pour la composition de ses *Documenti*. Il n'est pas un paragraphe de cet ouvrage pour la rédaction duquel il n'ait consulté, — et cité scrupuleusement dans le commentaire, — les auteurs les plus divers, latins et provençaux, voire français et italiens. Mais il faut ajouter que son expérience personnelle se combine si étroitement avec le souvenir de ses lectures, que presque partout il a su rester original, sinon pour le fond des idées, du moins dans la forme. On peut appliquer à l'ensemble des *Documenti* ce qu'il dit lui-même des *gobole* qui se trouvent dans la seconde partie :

> Anno del novo e di quel che detto era,
> Ma io tel porgo in ordine novello.

Certes s'il est une partie de cette œuvre pour laquelle on ait le droit d'invoquer une origine provençale, ce sont bien ces *gobole*, dont Barberino dit lui-même dans son commentaire : *facte sunt ad instar provincialium gobularum*. En effet, nous trouvons dans la littérature provençale des *coblas esparsas* (2) que notre auteur a certainement imitées et pour la forme matérielle et pour le fond

(1) M. Antognoni vient de publier, dans le *Giornale di Filologia romanza*, tome IV, p. 78 et suiv., un petit traité de poétique italienne tiré du Commentaire de Barberino, traité qui jette un jour nouveau sur l'ancienne lyrique toscane.

(2) Bartsch, *Grundriss*, p. 46, et *Chrest. prov.*, 3e éd., col. 269-70.

des idées. Malgré cette imitation avérée, il serait impossible de citer une *cobla* de Bertran Carbonel ou de Guiraut del Olivier que Barberino se soit borné à traduire servilement dans une *gobola*. C'est de la même façon, sans doute, qu'il a utilisé les œuvres perdues de Raimon d'Anjou, de Hugolin de Forcalquier et de Blanchemain. Cette originalité dans l'imitation est rare au moyen âge : elle fait grand honneur à Barberino, en qui il ne faut pas voir un vulgaire compilateur, mais un écrivain et un penseur.

J'ai eu occasion de citer plusieurs fois, dans l'étude qui précède, une œuvre provençale considérable, dont le titre a une certaine analogie avec les *Documenti d'Amore* de Barberino : c'est le *Breviari d'Amor* de Matfré Ermengaut de Béziers. J'ai même fait remarquer que la conception de l'amour chez Barberino procède de la conception des derniers troubadours provençaux, dont Matfré nous offre comme un résumé. On pourrait se demander si l'auteur italien n'a pas connu la vaste encyclopédie d'Ermengaut, et s'il ne s'en est pas inspiré dans une certaine mesure. La question vaut la peine d'être examinée.

Rappelons brièvement comment est composé le *Breviari d'Amor* (1). Dieu, dit Ermengaut, a créé la nature; celle-ci a deux enfants : droit de nature et droit des gens. Du premier viennent l'amour sexuel et l'amour des enfants; du second l'amour de Dieu et du prochain et l'amour des biens temporels. C'est de ces quatre sortes d'amour qu'il sera question dans le *Breviari*. Par l'amour céleste et l'amour terrestre, Ermengaut arrive à insérer dans son livre une véritable encyclopédie de la théologie et de l'histoire naturelle de son temps; toutes ces matières, qui forment une grande partie du *Breviari*, sont complètement étrangères aux *Documenti*. Mais où l'analogie commence, c'est quand Ermengaut arrive à traiter de l'amour de *mascle et femne*, de cet amour naturel dont ont tant parlé les troubadours. A grand renfort de citations habilement choisies, le poète provençal s'efforce de faire triompher la théorie de l'amour chevaleresque; il s'en acquitte si bien, — c'est lui-même qui se décerne ce témoignage, — que dames et seigneurs viennent tour à tour lui demander des règles de conduite en la matière. Aux dames il répond en citant de longs fragments de Garin le Brun; aux *fins amadors* il détaille les qualités qu'ils doivent acquérir : largesse, hardiesse, courtoisie, humilité et *domnei*.

(1) Voyez l'introduction placée par M. Gabriel Azais en tête de son édition.

On voit tout de suite quel rapport il existe entre cette dernière partie du *Breviari* et l'ensemble des *Documenti*, texte et commentaire. Comme Ermengaut, Barberino cite fréquemment les troubadours, et il y a même un rapport frappant entre leurs deux procédés. Après avoir produit les passages qui sont en sa faveur, l'auteur provençal se crée des contradicteurs imaginaires qu'il appelle *li maldizen*, et auxquels il donne la parole pour apporter des citations contraires, qu'il réfute ensuite. Le rôle que jouent *li maldizen* dans l'œuvre d'Ermengaut est joué dans le commentaire de Barberino par un personnage qu'il nomme *Garagraffulus Gribolus*. Sous ce nom bizarre, je ne crois pas qu'il faille chercher un personnage réel, comme l'a fait Ubaldini (1) : ce n'est qu'un artifice de style analogue à celui qu'emploie Ermengaut.

Si maintenant on rapproche les dates, on sera assez porté à croire que le *Breviari* a dû passer sous les yeux de Barberino. Matfré Ermengaut écrivait à Béziers; il a dû terminer son œuvre en 1289 ou 1290; cette œuvre a eu tout de suite beaucoup de succès, car elle nous est conservée encore aujourd'hui dans plus de quinze manuscrits. Or c'est en Provence que Barberino a composé ses *Documenti* entre les années 1309 et 1313.

Malgré toutes ces apparences, je crois pouvoir affirmer que le poème du frère biterrois a été inconnu de Francesco da Barberino. Les considérations que je viens de faire valoir n'entraîneraient qu'une probabilité, même si rien ne parlait contre elles; mais elles doivent tomber devant d'autres considérations de plus de poids. Si Barberino avait connu le *Breviari d'Amor*, il l'aurait cité dans le commentaire : or il n'y est fait aucune mention de Matfré Ermengaut. Voudra-t-on supposer que Barberino a employé les citations de troubadours réunies par Ermengaut, sans indiquer à qui il devait son apparente érudition? Mais lui-même nous apprend qu'il a emprunté beaucoup à un recueil intitulé *Flores dictorum nobilium provincialium*. Ce recueil ne peut pas être le *Breviari*, car le passage du moine de Montaudon, que Barberino déclare y avoir puisé, n'est pas cité par Ermengaut. Ce qui indique bien d'ailleurs qu'il utilisait des sources différentes, c'est qu'aucun des troubadours de date récente allégués par Ermengaut, tels que

(1) Crescimbeni dit, exagérant encore l'opinion d'Ubaldini : « La medesima opera (*I Documenti*) fu censurata da un tale che lo stesso Barberino per beffa appella Garagraffolo Gribolo, e l'Ubaldini è di sentimento che grande stimolo fosse al poeta questa censura per condurlo a far le chiose alla sua opera. » — *Istoria della volgar poesia* (Venise, 1731), III, 92.

Guilhem de Montanhagol, Nat de Mons, Pons Santolh, ne figurent dans le commentaire des *Documenti*. Ajoutons que les formules d'Ermengaut sur l'Amour fils de *Dreg de natura*, sont absolument inconnues à Barberino, et que, d'autre part, dans les passages des *Documenti* où sont traités des sujets communs au *Breviari*, il est impossible de saisir la moindre trace d'imitation (1).

S'il y a quelques rapports entre les *Documenti d'Amore* et le *Breviari d'Amor*, c'est donc uniquement au point de vue des idées, et ces idées communes, les deux auteurs ne se les sont pas empruntées, mais ils les ont puisées indépendamment l'un de l'autre, à des sources communes. Tout autre est la relation qui unit les *Documenti* à une composition provençale que l'on vient de mettre tout récemment en lumière, sous le titre de la *Cour d'amour* (2). L'esprit qui anime les deux poèmes est absolument opposé, mais la forme nous présente des ressemblances si frappantes, qu'il est impossible d'y voir une coïncidence fortuite, et de ne pas reconnaître qu'il existe entre eux un certain lien de parenté.

L'auteur anonyme de la *Cour d'amour* s'est proposé, en écrivant son livre, de mettre entre les mains des amants un manuel de conduite; qu'ils fassent tout ce que ce manuel recommande, qu'ils évitent tout ce qu'il condamne, et ils seront de parfaits serviteurs d'Amour :

Que lo be que lo romanz di
Fasson las domnas el drut fi,
E gardon se de la folia
Quel romanz deveda e castia (3).

Cet amour n'est ni celui de Matfré Ermengaut, ni celui de Barberino, c'est celui du chapelain André; la *Cour d'amour*, est un art d'aimer dont le fond est emprunté pour une bonne part à

(1) C'est ce dont on peut notamment se convaincre en comparant le doc. XVI *sub Docilitate*, de Barberino, sur les différentes façons de donner, avec le passage où Ermengaut traite de la largesse (tome II, p. 582-7). On verra que l'auteur provençal est beaucoup plus banal que l'auteur italien.

(2) Voyez L. Constans, *Les manuscrits provençaux de Cheltenham*, Paris, 1882, p. 66-115. Ce petit poème, dont les rapports avec d'autres œuvres allégoriques du moyen âge seraient fort curieux à étudier, ne nous est malheureusement pas parvenu intégralement. Il compte 1730 vers dans le ms. de Cheltenham; mais, sans parler de différentes petites lacunes, il y manque la fin, dont on ne peut deviner les dimensions.

(3) Vers 13-16.

Ovide; à ce point de vue le poème provençal échappe à notre examen. Nous n'avons à nous occuper que de la forme, et du cadre allégorique que l'auteur a donné à son œuvre. En voici un rapide aperçu.

Par un beau jour de printemps,

> Al temps quel rossinhols fai nausa,
> Que de nueit ni de jor no pausa
> Desotz la fuelha de cantar,

Amour convoque ses barons dans sa demeure, située au sommet du mont Parnasse :

> Avenc que Fin Amors parlet
> Ab sos barons en son recet,
> En som del puei de Parnasus (1).

Ces barons sont au nombre de dix : *Joi, Solatz, Ardiment, Cortesia, Bon'Esperanza, Paor, Largueza, Domnei, Celament* et *Dolsa-Companhia.* Amour parle successivement à chacun d'eux, le remercie de ses bons offices, et lui prescrit différentes mesures qui doivent tourner au profit de la seigneurie d'Amour. Une fois qu'Amour a ainsi donné à chacun ses instructions, surgissent différents épisodes dont nous n'avons pas à nous préoccuper.

En ne tenant compte que de ce début, il est impossible de ne pas être frappé de l'analogie qu'il présente avec le début des *Documenti d'Amore* de Barberino :

> Somma vertù del nostro sir Amore
> Lo mio intellecto novamente accese
> Che di ciascun paese
> Chiamasse i servi a la sua maggior roccha.

Sans doute, si l'on descend dans le détail, il y a bien des petites différences entre la conception de messer Francesco et celle de l'auteur de la *Cour d'amour*; mais à s'en tenir à l'idée fondamentale de l'allégorie, on voit qu'elle est absolument la même dans les deux ouvrages. Des deux côtés, c'est Amour lui-même qui promulgue ses préceptes, dans une sorte de cour plénière où sont réunis ses serviteurs; ici, ce sont douze dames, là, dix barons qui recueillent ces préceptes de la bouche même du souverain,

(1) Vers 35-41.

et qui servent d'intermédiaires entre Amour et ceux qui reconnaissent son empire.

La *Cour d'amour* ne saurait évidemment être postérieure à la première moitié du treizième siècle ; le seul manuscrit qui nous en ait conservé un important fragment a été exécuté en Italie ; par suite, Francesco da Barberino a dû connaître ce poème. Il me paraît certain que l'allégorie du poète provençal a agi sur le poète italien, et je reconnais dans la forme des *Documenti* l'influence très caractérisée de la *Cour d'amour*. Mais, encore une fois, cette influence est tout externe : si le pavillon est le même, la marchandise est bien différente, et les idées de Barberino sur l'amour n'ont aucun rapport avec celles qui sont exprimées dans la *Cour d'amour*.

CHAPITRE III.

DATES RESPECTIVES DE LA COMPOSITION DU REGGIMENTO ET DES DOCUMENTI.

On a déjà remarqué que le *Reggimento* contient des renvois précis aux *Documenti*, et que, d'autre part, dans les *Documenti*, on trouve le *Reggimento* cité plus d'une fois (1). Cette particularité semble, au premier abord, assez embarrassante pour qui cherche à fixer à la composition de ces deux ouvrages un ordre chronologique rigoureux ; elle nous impose la nécessité de ne pas séparer deux questions qui, en réalité, n'en font qu'une, tant elles sont étroitement liées.

C'est à la fin du préambule des *Documenti* que se trouve la première allusion au *Reggimento* (2). Voici en quels termes, dans son commentaire inédit, Barberino explique et développe cette allusion :

« Il s'agit d'un livre que j'ai compilé à la demande d'une dame, et qui traite des mœurs des femmes et des préceptes de conduite qu'elles doivent observer, livre que je n'ai pas encore donné au public, parce que mes études en ont retardé pour un certain temps la transcription et l'achèvement. Mais, pourrait-on me dire, pourquoi ne pas employer le temps que tu as consacré au présent ouvrage à l'achèvement de l'ouvrage commencé ? Cela ne valait-il pas mieux? Voici ma réponse. Obligé de rester en Pro-

(1) Tullio Ronconi, *L'amore in Bernardo di Ventadorn ed in Guido Cavalcanti*, Bologna, 1881, p. 58. — Voyez plus haut, p. 4, un passage du *Reggimento* où est décrit le manuscrit même des *Documenti*, aujourd'hui conservé à la bibliothèque Barberine.

(2) Ma guard' in quel libro che contene
Cio ch'elle deon servare
E como costumare,
Lo qual io scrissi e mando
A lei che mel comando (Ms. de la Barberine, f° 4 r°).

vence et dans le comtat Venaissin pour des affaires très ardues, en proie à une profonde mélancolie et n'ayant pas emporté avec moi le brouillon de cet autre ouvrage, je résolus alors de terminer ces commandements d'Amour (1). »

C'est donc à l'époque du séjour de Barberino en deçà des Alpes, c'est-à-dire, comme nous l'avons montré plus haut, aux années 1309-1313, qu'il faut rapporter la composition des *Documenti*, ou du moins leur achèvement.

Quelque précis pourtant que semble le passage que je viens de citer, il ne répond pas à toutes les questions que nous sommes en droit de nous poser à ce sujet. Barberino *résolut* de terminer les *Documenti* pendant qu'il était en France; mais accomplit-il cette résolution? Il est permis de le croire pour le texte et pour la traduction latine; mais quant au commentaire dont il les a accompagnés, plus d'un passage dénonce le retour de l'auteur en Italie. Il suffit de se rappeler que c'est dans ce même commentaire, au folio 73, que l'auteur nous apprend la durée précise de son voyage en France, quatre ans et trois mois. Puisque Barberino nous donne ce renseignement, il est bien évident qu'il écrit en Italie. C'est d'ailleurs depuis peu qu'il est rentré dans sa patrie, car, parlant de son voyage, il se sert de l'expression *nuper*. Il faut donc admettre qu'une partie du commentaire a été rédigée postérieurement au printemps de l'année 1313, date du retour de Barberino. Le commentaire ne porte guère de traces d'une époque plus récente, et le titre même, où l'auteur se qualifie seulement de *scolaris utriusque juris* et non de *doctor*, doit faire croire que le manuscrit de la bibliothèque Barberine a été complètement terminé vers 1314 ou 1315, en tout cas avant 1318.

Le point d'arrivée me paraît suffisamment précis. Plus délicate est la tâche de fixer le point de départ. Quand notre auteur a-t-il conçu l'idée et commencé l'exécution des *Documenti?* Ubaldini reporte cette date aux environs de l'année 1290, et il a bien soin, pour relever le mérite de Barberino, de faire remarquer qu'à cette époque Dante ne songeait pas encore à la *Commedia*. Voici, en propres termes, la preuve dont il appuie son affirmation :

« Parlant, dans son commentaire, de Henri de Luxembourg, Barberino le qualifie de roi des Romains actuel; par conséquent ce passage a été écrit avant l'année 1312, où ce prince fut couronné empereur. Or, un peu plus haut, il est dit que seize années se sont écoulées depuis que l'auteur a mis la main à son com-

(1) *Comm.*, f° 4 r°.

mentaire, ce qui en reporte le commencement à 1296 environ. Qui ne voit que le texte auquel le commentaire sert d'éclaircissement a dû être composé à une date antérieure? »

Cette opinion d'Ubaldini a été constamment reproduite depuis lors. Tout le monde répète, comme un fait absolument certain, que les *Documenti* ont été composés vers 1290, c'est-à-dire à une époque bien antérieure à la date de la *Divine Comédie*. M. Antognoni lui-même (1), qui a fait une longue étude du commentaire inédit de Barberino, après avoir assigné le *Reggimento* à une époque où l'auteur était très jeune, *in età molto giovanile*, dit que les *Documenti*, selon l'hypothèse probable de Ubaldini, ont été composés avant l'année 1296, et que quelles que soient les corrections et les additions que ces deux ouvrages aient pu recevoir depuis, ils ont dû rester en majeure partie tels qu'ils avaient été conçus et exécutés vers cette époque.

Une étude attentive de différents passages du commentaire m'a amené à une conclusion tout opposée. Nous avons vu, par l'extrait reproduit plus haut, que l'antériorité du *Reggimento*, au moins comme première ébauche, est un fait attesté par Barberino en termes précis et formels. Son témoignage ne me paraît pas moins précis pour établir que les *Documenti* ont été composés pendant son séjour en Provence, de 1309 à 1313, et je ne vois aucune raison de croire qu'ils aient été réellement ébauchés avant que Barberino eût quitté l'Italie. Le passage sur lequel Ubaldini s'est appuyé me paraît avoir été mal interprété. Je le mets avant tout sous les yeux du lecteur :

« Il n'y a pas, dans ce livre, un seul passage ni une seule figure que je n'aie remaniée au moins quatre fois. A vrai dire, tout a dû d'abord être écrit sous la dictée d'Amour; mais après l'avoir écrit, quand j'ai vu à tour de rôle les dames qui l'avaient entendu, j'ai corrigé ce que j'avais écrit d'après le témoignage de celles qui avaient le mieux recueilli et conservé les paroles d'Amour, puis je l'ai récrit et corrigé de nouveau, et je le donne ici pour tel, autant que le permettent les forces humaines. Quant à ce qui est contenu dans le commentaire, je ne ferai pas comme les enfants qui se vantent d'avoir exécuté en très peu de temps des choses très difficiles : j'avoue que c'est à force de veilles, de travaux et d'études prolongés pendant près de seize années, que je l'ai amené à cet état. Cela, il est vrai, ne m'a pas empêché de me livrer à mon étude principale et aux affaires qui me surve-

(1) Voyez *Giornale di filologia romanza*, IV, 89.

naient ; mais presque chaque jour j'avais soin de coucher par écrit quelque remarque utile (1). »

Que Barberino offre son commentaire au lecteur comme le fruit de seize années de travail, c'est ce qui ne saurait être contesté. Quand ce commentaire aura été publié *in extenso*, on sera tout disposé à ajouter foi à sa parole, en voyant l'immensité des faits et des choses que renferme cette œuvre. Mais faut-il croire que l'auteur n'a commencé à réunir tous ces matériaux qu'après avoir rédigé le texte même de ses *Documenti?* En aucune façon. Le commentaire est une sorte d'encyclopédie où Barberino a entassé le fruit de seize années d'études ; c'est le répertoire de toutes ses connaissances, répertoire auquel le texte des *Documenti* ne sert même pas toujours très exactement de cadre. Les seize années dont il s'agit ont été employées, non pas à commenter un texte préexistant, mais à acquérir toutes ces connaissances variées dont Barberino fait un si complaisant étalage. A mon sens donc, cette déclaration ne prouve rien sur la vraie date à laquelle remonte la composition des *Documenti.*

D'autres raisons doivent faire penser que cette œuvre a été conçue et exécutée pendant le séjour de Francesco dans le midi de la France. Cette supposition est, en effet, la seule qui donne une explication tout à fait satisfaisante de l'allusion au *Reggimento* rapportée plus haut. Avant de venir en France, Barberino avait presque terminé le *Reggimento* ; son voyage l'empêcha d'y mettre la dernière main pour le motif qu'il indique lui-même, et c'est alors qu'il composa les *Documenti*, remettant l'achèvement du *Reggimento* à l'époque où il serait de retour dans sa patrie. Si, en quittant Florence, notre auteur avait emporté avec lui le manuscrit des *Documenti* dans un état très avancé, comment expliquer le besoin qu'il éprouve de se justifier d'avoir laissé un ouvrage inachevé pour en composer un autre ?

(1) *Comm.*, f° 24 v° : « Bene possum de hiis aperta sic facie respondere, cum non sit lictera in hoc libro nec figura que ante alicujus transcriptum per me ad minus non fuerit tracta quater. Non obstat quod Amor promulgaverit et scribi proprie debuerint vice prima ; nam licet tunc scriberem, postea venientibus ad partes suas singulis dominabus, ego ab eis que melius collegerant et sciebant corrigendo rescripsi et rescripta iterum et iterato correxi, et hic porrigo pro correctis, ut est hominis in hoc posse. Illa vero que in glosis sunt, ut puerorum more non loquar, qui dicunt se res difficiles in festinantia fabricasse, cum multis vigiliis, laboribus atque studiis per annos sexdecim fere tradidi ad hunc statum. Verumtamen ad alia que ad meum principale studium et onera incombentia pertinebant nichilominus intendebam, ita videlicet ut die quasi qualibet aliqua bona ponerem in scriptura. »

En maint endroit, le texte des *Documenti* indique nettement sa provenance. Le long chapitre relatif aux voyages sur mer ne peut guère avoir été écrit qu'après qu'un vaisseau italien eut déposé notre auteur sur les quais de Marseille. A propos de la règle 45 de la seconde partie des *Documenti*, Barberino nous dit dans son commentaire : *Hec regula facta fuit ab Amore in terra de Bedoino*, *in comitatu Venesis* (1). De même, dans un autre passage, pour justifier un provençalisme, il rappelle que c'est en Provence qu'Amour a promulgué ses statuts : *nam in provincia Provincie fuit hoc promulgatum* (2). On pourrait, il est vrai, regarder ces différents passages comme autant d'additions faites, après coup, à un texte déjà en grande partie arrêté quand Barberino vint en Provence. Pour prévenir cette objection, il me suffira de citer un dernier passage du commentaire des *Documenti* : il me paraît absolument décisif en faveur de l'opinion que j'ai cru devoir opposer à celle d'Ubaldini.

Barberino s'adresse à lui-même cette question : « Comment t'es-tu procuré ces figures qui se trouvent dans différentes parties de ton livre? Qui te les a peintes, puisque tu n'es pas peintre toi-même? » Et il répond que la nécessité et la grâce d'Amour ont fait de lui, sinon un peintre, au moins un dessinateur, « cum nemo pictorum illarum partium, ubi extitit liber fundatus, me intelligeret justo modo. » Les *pictores illarum partium ubi extitit liber fundatus* sont les peintres français, à l'intelligence desquels le compatriote de Cimabue et de Giotto décerne, comme on voit, un témoignage peu flatteur. Ce qui le montre bien, c'est qu'il ajoute : « Poterunt hii et alii meis servatis principiis reducere meliora (3). » *Hii*, ce sont les peintres du pays où Barberino écrit ce passage de son commentaire, c'est-à-dire les peintres italiens. C'est donc bien de ce côté-ci des Alpes que le livre a été non seulement continué et augmenté, mais commencé, *fundatus*. Ce mot *fundatus* acquiert encore plus de valeur par suite de la circonstance suivante : c'est une correction originale au mot *pictus*, qui était d'abord sorti de la plume de Barberino.

(1) *Comm.*, f° 45 r°.

(2) *Ibid.*, f° 83 r°.

(3) M. Antognoni reproduit ce passage (*Giornale*, IV, p. 85), en examinant la question de savoir si Barberino a peint lui-même les miniatures du manuscrit de la Barberine ; mais il a lu *pretium* au lieu de *partium*, et *hiis et aliis* au lieu de *hii et alii*, ce qui ne donne plus de sens. Cette erreur de transcription l'a empêché de voir l'importance de ce témoignage de Barberino pour fixer l'époque et le lieu de la composition des *Documenti*.

Il résulte donc de tout ce qui précède, qu'avant de partir pour la France Barberino travaillait au *Reggimento*, et avait amené cette œuvre à un point très avancé. C'était à Padoue, en 1308. Son long séjour en deçà des Alpes eut, comme résultat littéraire, la composition des *Documenti*, mais non leur achèvement. Les premiers mois de son retour en Italie furent consacrés à cet achèvement, et c'est seulement après avoir terminé cet ouvrage qu'il reprit le *Reggimento* et y mit la dernière main. De cette retouche finale datent les nombreux passages où le voyage de Barberino en France a laissé des traces si manifestes, et ceux où il est parlé en termes si précis du manuscrit des *Documenti*. Ainsi s'expliquent les citations réciproques de ces deux ouvrages (1).

(1) Comme on le voit, nous n'avons aucune donnée certaine sur la date à laquelle fut *commencé* le *Reggimento*. Le passage sur lequel M. Antognoni s'appuie pour reporter cette date à une époque où Barberino était *in età molto giovanile* ne me paraît pas avoir la valeur qu'il lui attribue.

CHAPITRE IV.

POÉSIES DÉTACHÉES.

Comme tous les poètes italiens ses contemporains, Barberino a dû composer un grand nombre de petites pièces de vers, chansons, sonnets et ballades. Les manuscrits ne nous en ont malheureusement conservé qu'une très faible partie. En voici l'inventaire aussi complet que possible.

I. Chanson : *Io non descrivo in altra guisa Amore.* Publiée par Ubaldini (*Doc.*, p. 359), d'après le manuscrit original des *Documenti;* elle se trouve également dans le manuscrit de la Barberine coté XLV 47, qui paraît avoir été écrit en Lombardie, et dans un manuscrit de la bibliothèque *nazionale* de Florence, classe VII, nº 1040, fº 45, qui a été exécuté en Toscane à la fin du quatorzième siècle. Une note de M. D'Ancona nous apprend, je ne sais d'après quelle source, que la même chanson se trouve dans un manuscrit de Lucques, qui l'attribue à *Francesco da Orvieto* (*Vita nuova*, di Dante Alighieri, éd. D'Ancona, p. 96).

II. Chanson : *Madonna allegro son per voi piagere.* Publiée par Ubaldini (*ibid.*, p. 368), d'après le manuscrit original des *Documenti*, fº 100.

III. Chanson : *Se piu non raggia il sol e io son terra.* Publiée par Ubaldini (*ibid.*, p. 363), d'après le même manuscrit (fºs 98 et 99).

IV. Chanson : *Madre di fallo chiami.* On n'en possède que la première strophe, citée par Barberino dans le commentaire des *Documenti* (fº 28 vº) et publiée par Ubaldini (p. 373).

V. Chanson : *Da chui gratia e l'onor e l'alma tegno.* On ne possède que ce premier vers et dix autres appartenant à une des dernières strophes, publiés par Ubaldini (p. 374), d'après le manuscrit du commentaire (fº 52 rº).

VI. Chanson : ..... *Per lui prodeza et effetto d'onore.* On n'a pas

le premier vers, mais on possède des fragments des cinq strophes dont elle se composait (Même ms. — Ubaldini, p. 375).

VII. Ballade : *Angeli poichè 'l ciel s'averse a quella.* Se trouve complète dans le même manuscrit et a été publiée par le même éditeur (p. 371); republiée par Crescimbeni, *Ist. volg. poesia*, Venise, 1731, III 92.

VIII. Sonnet (1) : *Testo d'un erba ch' a nom zentelina.* Se trouve dans le ms. Barberini XLV 47, p. 177; publiée par Ubaldini (p. 376).

La plus curieuse de ces compositions est celle qui, d'après le témoignage même des manuscrits assez nombreux qui la contiennent, paraît avoir eu le plus de succès :

Io non descrivo in altra guisa Amore.

Elle n'a de lyrique que sa forme de *canzon distesa*; en réalité, c'est une œuvre descriptive, et Barberino l'intitule lui-même : *Tractatus Amoris et operum ejus* (2). Elle a pour but d'expliquer une représentation figurée de l'Amour, imaginée par notre auteur pour remplacer la représentation traditionnelle transmise par l'antiquité. Comme on peut s'y attendre, la miniature et la chanson s'appliquent à donner au dieu une forme et des attributs qui puissent se concilier avec la théorie de l'amour que j'ai exposée plus haut.

Nudo, con l'ale, cieco e fanciul fue,
Saviamente ritratto a saettare,
Diritto stante in mobile sostegno.

C'est ainsi que Barberino résume le portrait d'Amour tel que l'ont décrit *li saggi che passaro* (3). Il accepte la nudité (4) et les

(1) On se rappelle que nous avons déjà signalé un sonnet inséré dans le *Reggimento* (éd. Vesme, p. 103).

(2) Ce *tractatus* se trouve transcrit à la suite des *Documenti*. Le manuscrit comprend, en outre, quelques *gobole* italiennes et un commentaire inédits, dont notre savant ami, le professeur Monaci, a annoncé depuis longtemps la publication.

(3) Un autre poète italien, Federigo dall' Ambra, a composé un sonnet sur le même sujet, sonnet dont Barberino semble avoir pris la contrepartie :

Se Amor, da cui procede e bene e male
Fusse visibil cosa per natura,
Sarebbe senza fallo appunto tale
Com' el si mostra nella dipintura,
Garzone col turcascio alla cintura,
Saettando cieco, nudo e ricco d'ale.

(Nannucci, *Manuale*, I, 366).

(4) Toutefois, *per onestura*, mais non *per significanza*, Amour porte une guirlande autour des reins.

ailes comme symbole d'immatérialité, mais il lui enlève son bandeau. Le faire aveugle, ce serait en effet admettre qu'il va au hasard frapper à toutes les portes; nous savons, au contraire, que le véritable amour ne s'arrête

Se non in loco d' ogni viltà netto.

C'est pour la même raison que Barberino n'en fait pas un enfant, mais un adolescent,

Che parria poco avesse conoscenza.

Il a, au lieu de pieds, des serres de faucon qui ne lâchent pas facilement leur proie. De la main droite il lance des dards; de la gauche, des roses. Sa monture est un cheval sans mors et sans bride, et c'est ce cheval, — symbole de l'amant, — qui porte le carquois et le bouquet de roses où l'Amour puise à pleines mains. Les dards symbolisent les peines; les roses, les joies d'Amour; et en les faisant porter au cheval, Barberino veut indiquer que l'amant

A seco quel dond' egli è poi lanciato.

Cette fantaisie de Barberino a joui d'une certaine renommée, puisque plusieurs manuscrits reproduisent la chanson. Boccace, dans sa *Genealogia Deorum*, lui a fait l'honneur de la citer, mais en commettant une erreur qui prouve qu'il l'avait lue avec bien peu d'attention (1). Pieraccio Tebaldi, rimeur de la fin du quatorzième siècle, en a enfermé le résumé dans un sonnet. On ne saurait dire toutefois que cette œuvre de Barberino ait exercé une bien grande influence sur la littérature postérieure.

La chanson n° 2 est une longue lamentation d'un amant que la cruauté de sa dame pousse au désespoir; la vie est pour lui à charge et il appelle la mort à grands cris, pardonnant d'avance à celle qui en est la cause; il n'est plus que l'ombre de lui-même, et il s'écrie :

Chi a nemici e vuol lor morte dare,
Menini a lor, che'l doloroso aspetto
Ch' io porto in vista gli farà finire...

(1) Passage cité par Ubaldini : « Huic (Cupidini) Franciscus de Barberino, non postponendus homo, in quibusdam suis poematibus vulgaribus oculos fascea velat... » C'est précisément le contraire.

Nous avons peine à prendre au sérieux toutes ces lamentations, et pourtant nous avons tort. Cette chanson a une histoire lugubre que Barberino nous a contée lui-même. Un noble florentin vint un jour trouver notre poète et le pria de lui composer une chanson dont il lui donna le sujet; celui-ci obéit. L'œuvre faite, il l'envoya à celui qui la lui avait demandée. Le Florentin lut et relut avec passion cette poésie qui correspondait si exactement à l'état de son âme, tant et si bien que, huit jours après, on le trouva mort, tenant encore à la main les vers de Barberino; la dame ne lui survécut que six jours. La chanson n'était autre que celle dont je viens de citer quelques vers. En nous racontant cette véridique histoire, — pourquoi en douter? — Barberino croyait peut-être nous donner une haute idée de son talent poétique. Bien loin de là : ces vers faits pour un autre nous laissent très froids. C'est que nous nous faisons une autre idée de la poésie, et que nous répétons volontiers, avec Dante, que le vrai poète est celui-là seulement qui

quando
Amor gli spira, nota, ed in quel modo
Ch' ei detta dentro va significando.

Nous ne nous arrêterons pas à la chanson n° 3, ni au sonnet : ces deux compositions sont d'une obscurité dont l'auteur semble se faire un mérite et que nous ne chercherons pas à percer. Notons seulement que le sonnet est postérieur à l'année 1299, puisqu'il y est question du *Sesto* : c'est, en effet, en cette année 1299 que le pape Boniface VIII publia le sixième livre des Décrétales.

Les chansons 4, 5 et 6 ne nous sont pas parvenues en entier. La première était une des compositions juvéniles de Barberino; les deux autres, d'après ce qui nous en reste, exprimaient les idées favorites de Barberino sur l'amour. La dernière contient quelques vers qu'on dirait manifestement imités de Guillem de Montagnagol :

Io non veggio qual possa innamorare
Di donna e poi desiderar di lei
  Fuor ch' ogn' onor di lei,
Se perfetto ama e nettamente imprende (1).

Enfin la ballade est peut-être le seul morceau vraiment poé-

(1) Comparez, en effet, les vers provençaux cités plus haut, p. 54.
Mas ieu non dic que sia enamoratz...

tique parmi toutes ces compositions en vers. L'auteur s'adresse aux anges et leur demande des nouvelles de sa dame qui a quitté la terre :

Angeli, poichè'l ciel s'averse a quella
  Ch'era luce terrena,
Dite la giù che 'l Paradiso mena.

Et les anges répondent que toute la cour céleste a été en fête le jour de son arrivée :

Tutta beltà de la corte si cinse
  Di canto e di splendore
Nel venir suo, e Dio festa ne tenne;
Forza, potenza et altro valor pinse
  In farle tant' onore
Che maraviglia a noi grande ne venne...

L'inspiration de cette ballade est supérieure à celle des autres poésies de Barberino. Elle fait penser à Dante et à ce beau sonnet par lequel se termine la *Vita nuova :*

  Oltre la spera, che più larga gira,
Passa il sospiro ch'esce del mio core;
Intelligenzia nuova, che l'Amore
Piangendo mette in lui, pur su lo tira.
  Quand' egli è giunto là, dov' el desira,
Vede una donna, che riceve onore,
E luce sì, che per lo suo splendore
Lo peregrino spirito lo mira.....

C'est faire l'éloge de la ballade de Barberino que de dire quel rapprochement elle a provoqué dans notre esprit; mais il faut avouer que ce rapprochement, une fois opéré, est bien écrasant pour elle.

CHAPITRE V.

LES FIORI DI NOVELLE.

Les poésies détachées, les *Documenti d'Amore* et le *Reggimento e costumi di donna*, ne sont pas les seuls écrits en langue vulgaire qui soient sortis de la plume de Barberino. Il avait composé un ouvrage intitulé *Fiori di Novelle* (1), dont Ubaldini a été le premier à parler, comme il avait parlé du *Reggimento*, sans en avoir pu trouver de manuscrit. Cette lacune n'a malheureusement pas été comblée depuis, comme elle l'a été pour le *Reggimento*, et nous en sommes réduits à déplorer la perte d'un recueil qui serait sans doute bien précieux pour l'étude des origines de la *nouvelle*, de ce genre littéraire auquel les Italiens ont su donner un si brillant développement et qu'ils ont revêtu de formes si attrayantes et si personnelles, qu'ils peuvent s'en croire et s'en dire les créateurs. Chose curieuse, cet ouvrage perdu est certainement, de tous ceux de messer Francesco, celui sur lequel on a le plus écrit : cela s'explique par l'intérêt qui s'attache toujours en Italie aux recueils de nouvelles, et particulièrement par le désir de savoir quels rapports pouvaient unir les *Fiori di Novelle* au recueil le plus ancien que l'on possède, le *Novellino* (2). M. Alessandro D'Ancona a récemment examiné la question, et je ne puis mieux faire que de le suivre dans son exposition (3).

(1) Le titre latin donné par Barberino est en effet *Flores*, et non *Flos novellarum*, et cela est plus conforme aux habitudes du moyen âge. Cf. les *Flores chronicorum*, de Bernard Gui, etc.

(2) On appelle ainsi un recueil de cent nouvelles anciennes, dont l'édition *princeps* a été donnée à Bologne en 1525 par Carlo Gualteruzzi. L'édition donnée en 1572 par V. Borghini est sensiblement différente. Dans un récent travail, M. Biagi a montré que le dernier éditeur a emprunté à différentes sources les nouvelles qui ne sont pas dans l'édition de 1525 (*Le Novelle antiche*... Firenze, Sansoni, 1880).

(3) *Del Novellino e delle sue fonti*, travail publié d'abord dans la *Romania*

Ubaldini s'exprime ainsi à ce sujet, dans sa biographie de Francesco da Barberino : « Il emprunta aussi au provençal matière à récréer les esprits en imitant dans le nom et dans le sujet le *Fiore de' nobili detti* du moine de Montaudon et en donnant à son propre ouvrage le nom de *Fiore di Novelle*. Mais le volume étant perdu, le titre nous laisse la liberté de chercher quelques-unes de ses nouvelles parmi ces *Cent*, qui sont comme les prémices de la culture toscane. Salviati nous avertit qu'elles appartiennent à divers auteurs de diverses époques ; ce qui nous fait supposer qu'il puisse y en avoir quelqu'une de Barberino, c'est que le recueil, dans le texte de Carlo Galteruzzi, porte entre autres titres celui de *Fiore di parlare* ; c'est en outre que Barberino, dans son commentaire, nous apprend que dans son *Fiore di Novelle* il parle de Guillaume de Bergadam et de messer Beriola, personnages qui sont précisément les héros de deux nouvelles du recueil des *Cent* (1)... »

Marcantonio Parenti, dans la préface de son édition du *Novellino* publiée à Modène en 1821, rapportait les conjectures d'Ubaldini comme « notables. » Le comte Giovanni Galvani, qui a été si longtemps le seul, parmi les savants italiens, à s'occuper de provençal, alla beaucoup plus loin, et dans une dissertation publiée en 1840 (2), il soutint que Barberino était bien réellement l'auteur du *Novellino*, et il exprima le vœu de voir bientôt paraître une édition de ce recueil sous le titre de : *Fiore di Novelle di messer Francesco da Barberino*. Pour arriver à ce résultat, il commençait par montrer, ce qui a été confirmé depuis, que le *Novellino* était l'œuvre d'un seul auteur, et non une réunion arbitraire de récits, empruntés tels quels à différents ouvrages ; puis, y trouvant dans le style une grande parenté avec la prose provençale, il était porté à en faire honneur à un écrivain familier avec la langue d'oc, ce qui est particulièrement le cas de Barberino ; comparant enfin les nouvelles que ce dernier a insérées dans le *Reggimento* avec les récits du *Novellino*, il y remarquait une

(1873-1874), et réimprimé avec quelques changements dans les *Studj di critica e storia letteraria* du savant professeur de Pise (Bologna, Zanichelli, 1880, p. 217-359).

(1) Ubaldini indique encore la ressemblance de la nouvelle 80, relative à la demoiselle de Scalot et à Lancelot, avec une chanson de Fr. da Barberino, composée dans des circonstances analogues à celles où se trouvent les personnages de la nouvelle ; mais c'est là un rapprochement qui ne signifie rien.

(2) Sur l'auteur probable du *Cento novelle* antique, dans ses *Lezioni accademiche* (Modena, 1840), tome II, p. 195.

ressemblance telle qu'il n'y avait plus de doute à ses yeux : ces deux ouvrages devaient être « le fruit de la même intelligence, le produit de la même plume. » Il croyait bon toutefois, pour l'honneur de son auteur favori, de regarder comme interpolés les récits qui, dans le *Novellino*, frisent plus ou moins l'obscénité. Plus tard (1), il semble avoir un peu changé d'opinion, et être revenu en somme à celle qu'avait exprimée Ubaldini et qui a été également adoptée par M. Pierotti, autre éditeur du *Novellino*.

M. le professeur Bartoli (2) a été le premier à combattre résolument les considérations purement littéraires du comte Galvani, et à montrer quelle différence il y avait entre le style naturel et populaire de l'auteur du *Novellino* et celui de l'auteur du *Reggimento*. M. Alessandro D'Ancona, en reproduisant les observations très fines de son ami M. Bartoli, en a lui-même fait de nouvelles dans le même sens (3), si bien qu'il serait inutile de revenir sur ce sujet et qu'il est définitivement prouvé que le *Novellino* que nous possédons n'a pas pour auteur Francesco da Barberino. Mais le savant professeur de Pise est allé plus loin ; se défiant beaucoup de la légèreté d'Ubaldini, il se demande si réellement Barberino a composé des *Flores novellarum*, et si ce prétendu ouvrage et le *Flores dictorum nobilium provincialium* du moine de Montaudon ne seraient pas la même chose ; si même l'argument tiré de la mention de messer Beriola ne proviendrait pas d'une confusion avec le troubadour Peirol, dont le nom, comme celui de beaucoup de ses compatriotes, doit revenir fréquemment dans le commentaire inédit des *Documenti*. Ce sont là des conjectures hardies qu'il importe d'examiner ; aussi bien M. D'Ancona a reconnu qu'un examen attentif du manuscrit de la Barberine pourrait seul donner la solution de toutes ces questions pendantes (4). Voici le résultat de cet examen.

C'est au début du commentaire que Barberino parle pour la première fois de l'ouvrage qui a donné lieu à tant de discussions.

(1) En 1870, dans la préface de son *Novellino provenzale* (Bologna, Romagnoli), traduction italienne des biographies des troubadours, dont on ne voit pas trop l'utilité.

(2) *I primi due secoli della letteratura italiana*, p. 296.

(3) *Studj*, p. 271 et suiv.

(4) *Studj*, p. 265 : « Bisognerebbe meglio conoscere quel commento latino ai *Documenti* che disgraziamente giace inedito nella Barberiniana, non lontano ormai da total distruzione, » et p. 266, note : « Finchè non si esamini il codice non mi libererò dal sospetto che il *Flos novellarum* e i *Flores dictorum nobilium provincialium* del Monaco non siano la stessa cosa. »

Après avoir glosé le préambule des *Documenti*, il éprouve le besoin de faire la déclaration suivante (1) :

« Avant d'aller plus loin, je dis et déclare que tous les ouvrages que j'ai faits traitant de l'amour, je les entends au sens spirituel ; mais tout n'y peut pas être glosé littéralement. Lorsque pourtant j'ai parlé expressément de l'amour mondain, ou que j'ai eu l'air d'en parler implicitement, comme... dans le livre des *Fiori di Novelle*, que j'ai abrégées dans beaucoup d'autres de mes compositions, bien que tout ne puisse pas se ramener à l'amour divin, je crois n'avoir jamais parlé de l'amour illicite, mais avoir exalté l'amour licite, et avoir toujours condamné comme je condamne encore l'amour illicite. »

Voilà donc l'existence des *Fiori di Novelle* bien clairement indiquée, et la composition de ce livre par Francesco da Barberino mise absolument hors de doute. Continuons à relever dans le commentaire les passages, — trop peu nombreux malheureusement, — où il en est encore fait mention. Cela nous fournira les seuls renseignements certains que nous puissions avoir sur cet ouvrage, et, d'autre part, nous n'allons pas tarder à voir apparaître le messer Beriola dont l'existence laissait des inquiétudes à M. D'Ancona.

Nous sommes au document VII de la première partie, et il s'agit de la conduite à tenir lorsqu'on voyage en compagnie d'un personnage d'importance : « Je te préviens avant tout (2), dit l'auteur à son lecteur, que j'ai déjà parlé autrefois de ce sujet dans le livre des *Fiori di Novelle*, dont il est fait mention plus haut, dans la glose du préambule ; j'en ai parlé alors d'après ce que j'avais lu et entendu. Ce que j'en dis dans la présente glose diffère par quelques points de ce que j'en ai dit jadis, car j'ai mieux étudié le sujet et d'après de meilleures sources. Aussi, en cas de désaccord, c'est au texte des *Documenti* qu'il faut s'en rapporter. »

Immédiatement après, à propos de la strophe 14 (3), vient cette observation : « Le texte est clair, mais ne paraît pas confirmé par l'usage. Bien que ce précepte ne se trouve pas par écrit, lis dans le livre des *Fiori di Novelle*, dont

(1) F° 4 r°, 2e col.
(2) F° 11 r°.
(3)

Se piove camminando
E questo tuo maggior non à mantello,
Sell' ài, proffera ad ello ;
E se nol vuol, e tu portar nol dei.

C.

j'ai parlé, et tu y trouveras que messer Beriola, chevauchant vers Rimini, s'est conduit de la sorte vis-à-vis de monseigneur le comte Malvicino, et tu y verras plusieurs belles paroles. »

Le document VIII est consacré à la façon de se tenir à table. Parlant, dans le commentaire, des bonnes habitudes de monseigneur Jean de Branselve, Barberino ajoute (1) : « J'en ai discouru plus au long dans le livre des *Fiori di Novelle* déjà allégué plus haut ; vois-le si tu veux. »

Enfin, la dernière mention de cet ouvrage a déjà été publiée par M. Bartsch (2) : le renvoi est fait dans les mêmes termes à propos du meurtre de Raimbaut par le comte de Flandre, qui le soupçonnait d'entretenir des relations criminelles avec sa femme.

J'ai tenu à mettre ces passages sous les yeux du lecteur, pour que la conclusion en fût plus facile à tirer : que de dissertations inutiles auraient été épargnées, si Ubaldini les avait publiés et interprétés exactement! Ainsi, Francesco da Barberino a réellement composé un livre intitulé *Fiori di Novelle*. Ce livre n'est pas le *Novellino*, car s'il est en effet question, dans la nouvelle LVII, de messer Beriola, le fait n'a aucun rapport avec celui auquel fait allusion Barberino, et aucun des passages que je viens de citer ne peut convenir au *Novellino*. La preuve directe de ce fait devait se trouver uniquement dans le manuscrit de la Barberine que j'ai pu étudier ; mais il reste à MM. Bartoli et D'Ancona l'honneur d'avoir parfaitement vu et indiqué les raisons indirectes qui s'opposaient à ce que l'on acceptât l'opinion du comte Galvani.

Si, par le fait même de l'existence réelle des *Fiori di Novelle*, l'affirmation d'Ubaldini se trouve justifiée, il ne faut pas trop se hâter cependant de laver complètement cet auteur du reproche de légèreté que lui avait adressé M. D'Ancona. Il a en effet commis, dans les quelques lignes que nous avons traduites plus haut, deux erreurs qui prouvent qu'il a travaillé très superficiellement sur les matériaux qu'il avait pourtant mieux que personne le loisir d'étudier à fond. S'il est plusieurs fois question, dans le commentaire, de Guilhem de Berguedan, jamais il n'y est dit que Barberino en eût parlé dans ses *Fiori di Novelle*. L'autre erreur est plus grave et porte à la fois sur deux points : les *Flores dictorum nobilium provincialium* ne sont pas un ouvrage du moine de Montaudon (3), comme nous le montrerons plus loin, et, enfin,

(1) F° 12 v°, 2e col.

(2) F° 25 r°, 2e col.

(3) Bien que le texte du passage où il est question de cet ouvrage ait été

il n'y a rien qui puisse faire supposer que cette composition ait servi de modèle à l'ouvrage perdu de Barberino, car, autant qu'on peut en juger avec les secours dont nous disposons, les deux livres étaient d'une nature très distincte.

Les *Fiori di Novelle*, comme on pouvait, sans trop de crainte de se tromper, le conjecturer d'après le titre, étaient un choix de nouvelles : c'est ce qu'indiquent bien clairement les allusions faites par Barberino, dans son commentaire des *Documenti*, aux histoires de messer Beriola et du comte de Flandre. Ces allusions ont un intérêt de plus et nous permettent d'entrevoir les différents matériaux que l'auteur avait utilisés. L'histoire du comte de Flandre a pour source le troubadour Miraval, et il est probable qu'un assez grand nombre d'autres nouvelles venaient également du provençal. Mais l'allusion à messer Beriola et au comte Malvicino chevauchant vers Rimini montre que Barberino n'avait pas été chercher tous ses sujets de récits au delà des Alpes, et qu'il avait mis par écrit beaucoup d'anecdotes qui devaient courir de bouche en bouche en Toscane, en Romagne ou en Lombardie. C'est, en somme, ce qu'a fait l'auteur inconnu du *Novellino* ; mais il est bon d'avoir une preuve certaine que les *Fiori di Novelle* n'étaient pas une simple traduction d'une compilation d'origine provençale. Ce qui peut paraître singulier, au contraire, c'est l'avertissement que Barberino croit devoir donner à propos du document VII, et où il dit qu'il avait traité ce sujet dans les *Fiori*. On ne s'explique pas très bien que, dans un choix de nouvelles, il y ait place pour un traité sur la façon de voyager en compagnie, surtout pour un traité sous forme de préceptes, car c'est ce qui semble résulter du parallèle qu'il établit entre cet ouvrage antérieur et les *Documenti*.

Cette circonstance ferait croire que notre auteur, très amateur, comme on sait, de l'ordre méthodique, au moins dans la forme, avait appliqué son système favori à son recueil de nouvelles ; on comprendrait ainsi qu'ayant groupé ses récits sous un certain nombre de divisions, il ait trouvé à propos de mettre en tête de chaque partie des considérations et des préceptes didactiques appropriés à la nature des récits qui devaient suivre. Cette disposition rappellerait par plusieurs points celle du *Reggimento* (1);

publié et exactement interprété par M. Bartsch, M. D'Ancona s'est laissé entraîner lui-même par Ubaldini à répéter cette erreur qui repose sur un contresens.

(1) C'est ici le lieu de mentionner l'opinion de Bottari, admise, ou du moins reproduite, par Mazzuchelli (*Scrittori d'Italia*, art. *Barberino*) et Tiraboschi (*Sto-*

il est même permis de croire que ce rapport de forme n'était pas le seul qui existât entre les deux ouvrages. Qu'on se souvienne des termes dans lesquels Barberino parle pour la première fois des *Fiori : in libro Florum novellarum quas ad brevitatem reduxi in multis aliis dictis meis.* Or il n'est pas fait mention à cet endroit du *Reggimento*, bien que nous sachions qu'à l'époque dont il s'agit le livre fût à peu près terminé; il rentre donc bien dans la catégorie des *aliis*, quoique le mot *dictis* ne lui convienne pas parfaitement. Il est, somme toute, assez vraisemblable que quelques-unes des nouvelles que nous lisons aujourd'hui dans le *Reggimento*, quelques-unes aussi de celles qui sont en si grand nombre insérées dans le commentaire des *Documenti*, viennent des *Fiori di Novelle* dont la perte se trouve ainsi, sinon complètement, au moins en partie comblée (1).

ria lett. it., XIVe s., lib. 3, cap. 15), qui voulait identifier l'ouvrage perdu mentionné par Ubaldini avec le *Reggimento*, qui n'était pas encore publié. Les passages du Commentaire que j'ai cités ne permettent pas cette identification, car ni messer Beriola, ni Jean de Branselve, ni le comte de Flandre ne sont mentionnés dans le *Reggimento*, comme ils devaient l'être dans les *Fiori di Novelle*.

(1) Il n'entre pas dans notre plan de consacrer une étude approfondie à la forme matérielle des œuvres de Barberino, à la langue, au style, à la métrique. Voici seulement quelques indications à ce sujet. Au commencement du *Reggimento*, Honnêteté, traçant le plan de l'ouvrage à Barberino, lui dit (p. 15) :

E parlerai sol nel volgar toscano,
E porrai mescidar alchun volgari
Consonanti con esso,
Di que' paesi dov' ai più usato,
Pigliando i belli, e non belli lasciando.

Notre auteur a largement usé de la permission, car l'on trouve chez lui, — et particulièrement dans les *Documenti*, — beaucoup de mots et de formes qui n'appartiennent pas au *volgar toscano* (Voyez l'ouvrage de M. N. Caix, *Le origini della lingua poetica italiana*, Firenze, 1880). Il n'emprunte pas seulement aux dialectes italiens, mais au provençal, et il justifie l'expression *donna Medicina*, au lieu de *Madonna Medicina*, que réclame l'usage italien, en rappellant que c'est en Provence qu'Amour a promulgué ses *Documenti* (voyez plus haut, p. 71). — Le style du *Reggimento* est généralement clair et facile, celui des *Documenti* plus embarrassé. On y trouve souvent un latinisme qui consiste à séparer l'adjectif du substantif, et qui, transporté en italien, ne produit pas un heureux effet : *E danno ognun leggero | Chi sa portar — Maggior riporta laude — Hom che non à in sua ordine vita*, etc. — Le *Reggimento* est écrit en vers libres qui ne riment qu'exceptionnellement ; cet emploi du vers blanc est, semble-t-il, une innovation de Barberino. La rime est, au contraire, la règle des *Documenti*, mais chaque partie a une formule métrique différente. L'étude des différentes strophes employées par Barberino a donné lieu à un travail, resté manuscrit, de Bernardo Filippini, qui le dédia au comte Ubaldini le 28 septembre 1641 (voyez Crescimbeni, *Ist. della volg. poesia*, III, 92).

SECONDE PARTIE

BARBERINO ET LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

SECONDE PARTIE

LIVRE PREMIER

La littérature provençale en Italie

CHAPITRE PREMIER.

LES TROUBADOURS EN ITALIE.

Parmi les différentes littératures qui sont nées au moyen âge dans les pays romans, au moment où le latin, passant définitivement à l'état de langue morte, n'a plus été un obstacle insurmontable à leur apparition au grand jour, aucune peut-être n'est plus digne d'intérêt que la littérature provençale. En possession d'une langue qui, de très bonne heure, prend conscience d'elle-même, qui est familière aux clercs les plus instruits comme aux laïques de la plus haute condition, tandis que dans les autres pays romans la langue vulgaire est encore dédaignée et délaissée, cette littérature produit, dès le dixième siècle, le *Poème de Boèce*. Plus tard, vers la fin du siècle suivant, avec le comte Guilhem de Poitiers et le vicomte Eble de Ventadour, retentissent les premiers accents lyriques; partis du Poitou et du Limousin, les chants trouvent un écho dans tout le midi de la France, et de tous côtés on voit se former des essaims de troubadours. Pendant un siècle environ, le mouvement littéraire s'accentue et se développe. La lyrique n'est plus la seule forme sous laquelle la poésie se manifeste; les récits historiques ou de pure imagination, les

légendes venues plus ou moins directement de la Bretagne, les compositions morales et didactiques naissent de tous côtés et trouvent un accueil favorable dans le public des villes et des châteaux. Le fleuve dont les eaux se grossissent ainsi de nouveaux affluents et dont le lit s'élargit sans cesse semble devoir couler éternellement. Mais il n'en est pas ainsi. Tout à coup le niveau s'abaisse, le courant se ralentit ; le fleuve majestueux se réduit peu à peu à un maigre ruisseau qui ne tarde pas lui-même à se tarir complètement. Quelle est la cause de ce changement si inattendu ? Il ne faut pas le chercher ailleurs que dans la croisade des Albigeois : cette invasion du Midi par les gens du Nord, en modifiant profondément l'état social du milieu où s'était jusqu'alors développée la littérature provençale, a porté à celle-ci un coup fatal. La littérature provençale est morte au moment où naissait l'unité française : ce sont là deux faits si étroitement liés qu'il faut croire que le premier était la condition indispensable du second ; celui-ci, à son tour, vaut bien que l'on oublie celui-là.

Cette histoire si courte de la littérature provençale a quelque chose de touchant ; il s'en dégage je ne sais quelle impression douce et mélancolique qui nous pénètre intimement. Les troubadours sont comme ces poètes morts jeunes ou malheureux auxquels la postérité se montre tout particulièrement sympathique, et dont les œuvres bénéficient de la pitié qu'excitent leurs malheurs. La littérature provençale a produit des œuvres qui peuvent se passer de considérations de ce genre ; elle n'a pas besoin de notre pitié pour éveiller notre admiration. Mais la sympathie que nous éprouvons pour elle avant même de la bien connaître doit avoir au moins un résultat : c'est de nous faire rechercher et étudier avec une pieuse curiosité les moindres monuments qu'elle nous a laissés.

On n'aurait qu'une idée bien incomplète du mouvement littéraire dont le provençal a été l'expression si l'on se bornait à étudier ce mouvement dans les pays où il s'est produit, développé et éteint. Son influence a franchi non seulement la Loire, mais les Pyrénées et les Alpes ; en Espagne et en Italie, l'étude et le culte de la littérature provençale ont précédé la naissance des littératures nationales, et l'on a pu dire justement (1) : « Ce ne

(1) Leçon d'ouverture faite au collège de France (27 avril 1876), par M. Paul Meyer : *De l'influence des Troubadours sur la poésie des peuples romans* (*Romania*, V, 257-268).

de l'Italie, c'est l'existence même. »

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

FRANCE — ITALIE

Il est offert aux Voyageurs, toute l'année et dans toutes les ga réseau P.-L.-M., des combinaisons de voyage leur permettant de visi parties plus ou moins étendues de la **France**, de la **Suisse** et de l'I

Ces combinaisons, dont une est indiquée ci-après à titre d'exempl obtenues au moyen de deux billets distincts comprenant l'un, to parcours autres que les parcours italiens et dénommés parcours au « des **Alpes** », l'autre, les parcours italiens dits parcours au « **Su Alpes** ».

La durée de validité des deux billets soudés est de **60 jours.**

Les billets « **Nord** des **Alpes** » ne sont délivrés que conjointemen un billet du parcours « **Sud** des **Alpes** » qui s'y rattache. Il peu délivré un billet circulaire de 1re classe « **Sud** des **Alpes** » conjoin avec un billet circulaire de 2e classe « **Nord** des **Alpes** », ou réciproqu

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le *LIVRET-HORAIRE P.-L.-M.*

EXEMPLE D'UN DE CES VOYAGES EN ITA

PARCOURS FRANÇAIS (Itinéraire 81)

PARCOURS ITALIEN (Itinéraire A 4)

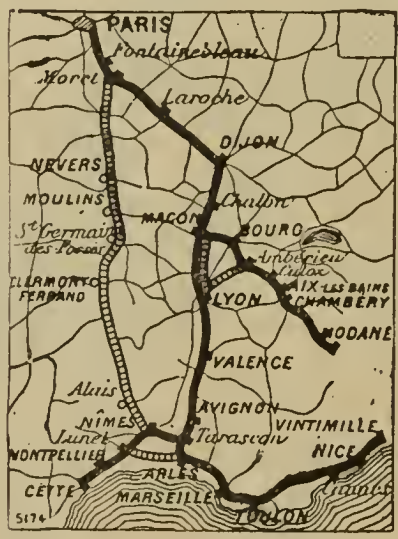

PRIX DES DEUX PARCOURS SOUDÉS :

1re CLASSE. . . **301** fr. **80** | 2e CLASSE . . . **217** fr

Durée du voyage : **60 jours**

En Voyage.
A la Campagne,
En Excursion,

COMPRIMÉS VICHY-É

Permettant de faire soi-même instantanément son **Eau alcaline ga**

2 francs le flacon de 100 comprimés. — Exiger : **VICHY-ÉTAT.**

BILLETS SIMPLES ET D'ALLER ET RETOUR

POUR

CHAMONIX

(Chemin de fer électrique du FAYET-SAINT-GERVAIS à CHAMONIX)

Il est délivré dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des billets simples ermettant de se rendre à Chamonix par le chemin de fer électrique du Fayet-Saint-Gervais à Chamonix.

Des billets d'aller et retour pour Chamonix sont également délivrés à **Paris, yon, Marseille** ainsi que dans **toutes les gares** situées dans un rayon de 300 kil. e **Chamonix**. La durée de validité de ces billets d'aller et retour varie de 2 à 0 jours suivant l'importance du parcours.

AVIS IMPORTANT

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conitions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, irtes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermés ans le **Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.**, mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans outes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Comıgnie. Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, des noces sur les points du réseau P.-L.-M., intéressants à visiter.

La Compagnie P.-L.-M. met également à la disposition du public dans les bliothèques des principales gares :

1° La carte-itinéraire de **Marseille** à **Vintimille** avec notes historiques, géograıiques, etc... sur les localités situées sur le parcours. . . . . 0 fr. 25

2° Les plaquettes illustrées désignées ci-après, décrivant les régions les plus téressantes desservies par le réseau P.-L.-M.

) **Monuments Romains et Villes du Moyen-Age du Réseau P.-L.-M.**	éditée en langues française anglaise et allemande.	0.25
) **Mont-Blanc — Chamonix**	—	0.25
) **Savoie — Suisse**	—	0 25
) **Dauphiné**	—	0.25
) **Littoral de la Méditerranée**	éditée en langues franç. et anglaise	0.25
) **Saison thermale**.	—	0.25
) **La Côte d'Azur** (brochure entièrement polychrome), éditée en langues française, anglaise et allemande		0.50

L'envoi de ces documents est fait par la poste sur demande adressée au ervice central de l'exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris (XII° arronssement) et accompagnée de 0 fr. 85 en timbres-poste pour le Livret-Guideoraire P.-L.-M., de 0 fr. 60 en timbres-poste pour la brochure « *La Côte Azur* », de 0 fr. 35 en timbres-poste pour chacune des autres publications umérées ci-dessus.

Avril 1904.

BISCUITS PERNOT
SENORITA
CIGARETTE FOURRÉE

it un accueil favorable dans le public des villes et des
ıx. Le fleuve dont les eaux se grossissent ainsi de nou-
affluents et dont le lit s'élargit sans cesse semble devoir
éternellement. Mais il n'en est pas ainsi. Tout à coup le
s'abaisse, le courant se ralentit ; le fleuve majestueux se
peu à peu à un maigre ruisseau qui ne tarde pas lui-
à se tarir complètement. Quelle est la cause de ce change-
si inattendu ? Il ne faut pas le chercher ailleurs que dans
sade des Albigeois : cette invasion du Midi par les gens
rd, en modifiant profondément l'état social du milieu où
jusqu'alors développée la littérature provençale, a porté à
i un coup fatal. La littérature provençale est morte au
ıt où naissait l'unité française : ce sont là deux faits si
ment liés qu'il faut croire que le premier était la condi-
dispensable du second ; celui-ci, à son tour, vaut bien que
ıblie celui-là.

e histoire si courte de la littérature provençale a quelque
de touchant ; il s'en dégage je ne sais quelle impression
et mélancolique qui nous pénètre intimement. Les trou-
·s sont comme ces poètes morts jeunes ou malheureux
els la postérité se montre tout particulièrement sympathi-
et dont les œuvres bénéficient de la pitié qu'excitent
malheurs. La littérature provençale a produit des œuvres
uvent se passer de considérations de ce genre ; elle n'a pas
de notre pitié pour éveiller notre admiration. Mais la
thie que nous éprouvons pour elle avant même de la bien
tre doit avoir au moins un résultat : c'est de nous faire
cher et étudier avec une pieuse curiosité les moindres
nents qu'elle nous a laissés.

n'aurait qu'une idée bien incomplète du mouvement litté-
ont le provençal a été l'expression si l'on se bornait à étu-
mouvement dans les pays où il s'est produit, développé
ıt. Son influence a franchi non seulement la Loire, mais
rénées et les Alpes ; en Espagne et en Italie, l'étude et le
le la littérature provençale ont précédé la naissance des
ures nationales, et l'on a pu dire justement (1) : « Ce ne

çon d'ouverture faite au collège de France (27 avril 1876), par M. Paul
De l'influence des Troubadours sur la poésie des peuples romans (Roma-
257-268).

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

EXCURSIONS EN SUISSE

SERVICES DIRECTS

1° DE PARIS A BERNE & A INTERLAKE

viâ Dijon. Pontarlier, Les Verrières, Neuchâtel (ou réciproquement)

BILLETS SIMPLES

De PARIS à
- **Berne. . .** 1re cl. **62** fr. **50**. 2e cl. **42** fr. **60**. 3e cl. **28** fr
- **Interlaken** 1re cl. **69** fr. **90**. 2e cl. **47** fr. **65**. 3e cl. **31** fr

VALIDITÉ : 5 JOURS

Billets d'Aller et Retour de Saison à Prix rédui

			1re cl.	2e cl.
De PARIS à	Berne	1° *viâ* Dijon-les Verrières, à l aller et au retour . . . . . 2° *viâ* Dijon-l-Verrières, à l'aller et *viâ* Delémont-Delle, Paris-Est au retour.	100fr.	75 fr.
	Interlaken (1)	d°	112fr.	83fr.

Validité 60 jours.

Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

Franchise de 30 kilog. de bagages sur le parcours P.-L.-M.

Les billets d'aller et retour sont délivrés du 1er Avril au 15 Octo

2° DE PARIS A ZERMATT (MONT-ROS

Viâ Dijon, Pontarlier, Lausanne

BILLETS SIMPLES

1re classe, 88 fr. 75. — 2e classe, 65 fr. 65. — 3e classe, 43 fr. 7

VALIDITÉ : 3 JOURS

Billets d'Aller et Retour de Saison à Prix rédui

1re classe, 140 fr. — 2e classe, 108 fr. — 3e classe, 71 fr.

VALIDITÉ : 60 JOURS

Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

Franchise de 30 kilog. de bagages sur le parcours P.-L.-M.

Les billets de « Paris à Zermatt » sont délivrés à partir du 15 jusqu'au 29 septembre pour les billets simples et jusqu'au 27 septe seulement pour les billets d'aller et retour (le chemin de fer de à Zermatt ne fonctionnant pas après le 30 septembre).

(1) Les billets de Paris à Interlaken (ou *vice versa*) sont valables, Scherzligen et Interlaken, par chemin de fer ou par bateau à vapeur. Le doit, cependant, être effectué entièrement par chemin de fer ou par ba vapeur ; il est par conséquent interdit de passer, à une station intermédia train sur le bateau ou réciproquement.

Sur les bateaux du lac de Thoune les billets de 1re et 2e classes sont va en 1re classe et ceux de 3e en 2e classe.

LE PNEU MICHELIN
BOIT L'OBSTACLE

ATIONS DIRECTES DE PARIS EN ITALIE

(Viâ Mont-Cenis)

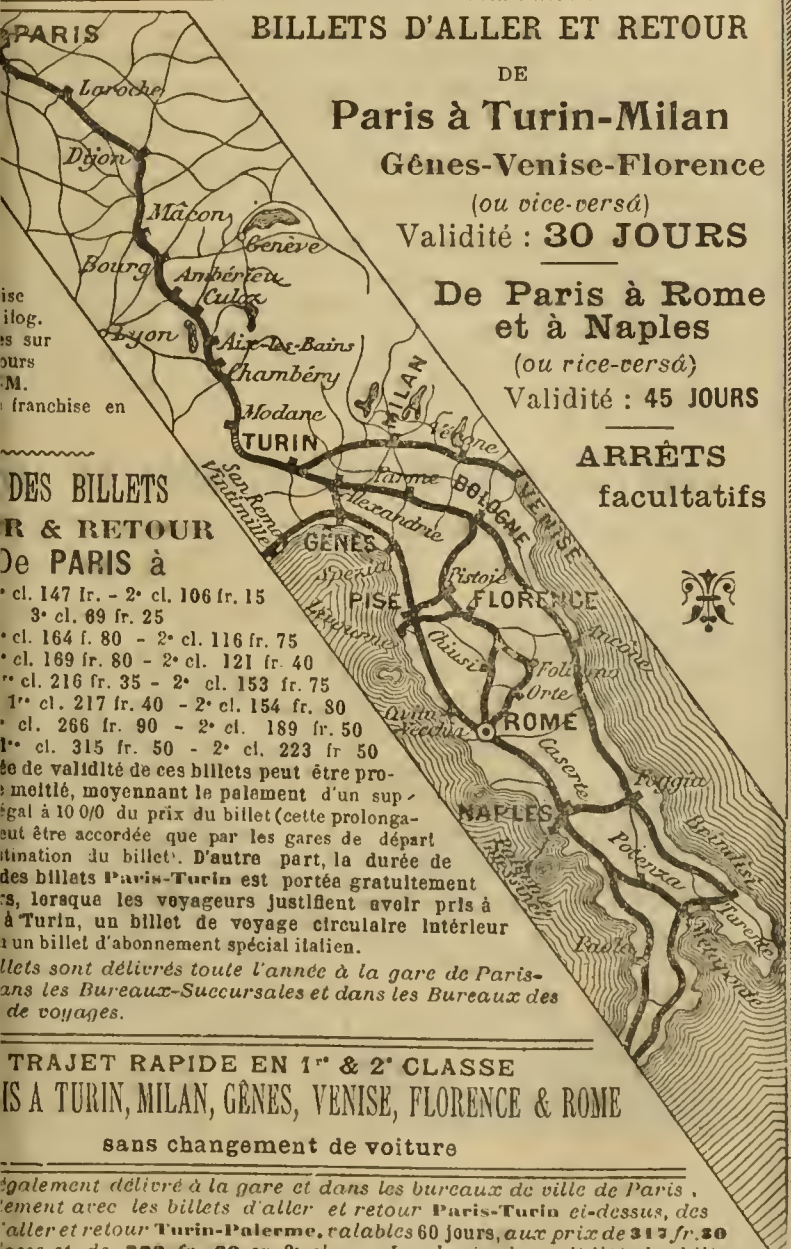

ise
ilog.
es sur
ours
M.
franchise en

DES BILLETS
R & RETOUR
De PARIS à

• cl. 147 fr. - 2• cl. 106 fr. 15
3• cl. 69 fr. 25
• cl. 164 f. 80 - 2• cl. 116 fr. 75
• cl. 169 fr. 80 - 2• cl. 121 fr. 40
r• cl. 216 fr. 35 - 2• cl. 153 fr. 75
1re cl. 217 fr. 40 - 2• cl. 154 fr. 80
• cl. 266 fr. 90 - 2• cl. 189 fr. 50
1re cl. 315 fr. 50 - 2• cl. 223 fr 50

ée de validité de ces billets peut être pro-
e moitié, moyennant le paiement d'un sup-
égal à 10 0/0 du prix du billet (cette prolonga-
eut être accordée que par les gares de départ
tination du billet). D'autre part, la durée de
des billets **Paris-Turin** est portée gratuitement
rs, lorsque les voyageurs justifient avoir pris à
à Turin, un billet de voyage circulaire intérieur
un billet d'abonnement spécial italien.

llets sont délivrés toute l'année à la gare de Paris-
ans les Bureaux-Succursales et dans les Bureaux des
de voyages.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

DE

Paris à Turin-Milan

Gênes-Venise-Florence

(ou vice-versâ)

Validité : **30 JOURS**

De Paris à Rome et à Naples

(ou rice-versâ)

Validité : **45 JOURS**

ARRÊTS facultatifs

TRAJET RAPIDE EN 1re & 2e CLASSE

IS A TURIN, MILAN, GÊNES, VENISE, FLORENCE & ROME

sans changement de voiture

également délivré à la gare et dans les bureaux de ville de Paris,
ement avec les billets d'aller et retour **Paris-Turin** *ci-dessus, des*
'aller et retour **Turin-Palerme**, *valables* 60 jours, *aux prix de* **317** *fr.* **30**
lasse et de **222** *fr.* **60** *en 2e classe. La durée de validité des billets*
et retour **Paris-Turin**, *délivrés dans ces conditions, est portée gratuite-*
60 jours.

OGRAPHES
Plaques, Papiers
GUILLEMINOT

FRANCE — ITALIE

Il est offert aux Voyageurs, toute l'année et dans toutes les ga réseau P.-L.-M., des combinaisons de voyage leur permettant de visit parties plus ou moins étendues de la **France**, de la **Suisse** et de l'I

Ces combinaisons, dont une est indiquée ci-après à titre d'exempl obtenues au moyen de deux billets distincts comprenant l'un, to parcours autres que les parcours italiens et dénommés parcours au « des **Alpes** », l'autre, les parcours italiens dits parcours au « **Su Alpes** ».

La durée de validité des deux billets soudés est de **60 jours.**

Les billets « **Nord** des **Alpes** » ne sont délivrés que conjointemen un billet du parcours « **Sud** des **Alpes** » qui s'y rattache. Il peu délivré un billet circulaire de 1re classe « **Sud** des **Alpes** » conjoin avec un billet circulaire de 2e classe « **Nord** des **Alpes** », ou réciproque

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le *LIVRET-HORAIRE P.-L.-M.*

EXEMPLE D'UN DE CES VOYAGES EN ITA

PARCOURS FRANÇAIS (Itinéraire 81)

PARCOURS ITALIEN (Itinéraire A 4)

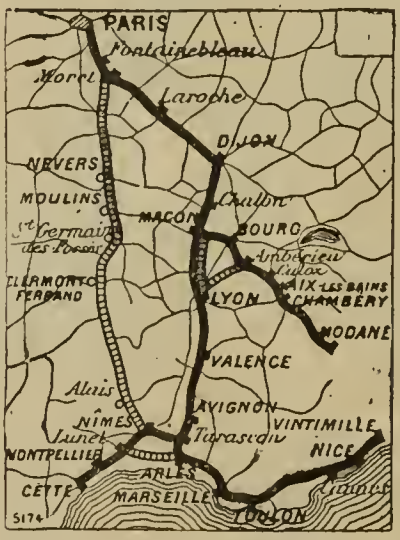

PRIX DES DEUX PARCOURS SOUDÉS :

1re Classe. . . **301 fr. 80** | 2e Classe . . . **217 fr**

Durée du voyage : **60 jours**

En Voyage, A la Campagne, En Excursion, **COMPRIMÉS VICHY-É**

Permettant de faire soi-même instantanément son **Eau alcaline ga**

2 francs le flacon de 100 comprimés. — Exiger : VICHY-ÉTAT.

BILLETS SIMPLES ET D'ALLER ET RETOUR

POUR

CHAMONIX

(Chemin de fer électrique du FAYET-SAINT-GERVAIS à CHAMONIX)

Il est délivré dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des billets simples permettant de se rendre à Chamonix par le chemin de fer électrique du Fayet-Saint-Gervais à Chamonix.

Des billets d'aller et retour pour Chamonix sont également délivrés à **Paris, Lyon, Marseille** ainsi que dans **toutes les gares** situées dans un rayon de 300 kil. de **Chamonix**. La durée de validité de ces billets d'aller et retour varie de 2 à 10 jours suivant l'importance du parcours.

AVIS IMPORTANT

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conditions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermés dans le **Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.**, mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie. Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, des notices sur les points du réseau P.-L.-M., intéressants à visiter.

La Compagnie P.-L.-M. met également à la disposition du public dans les bibliothèques des principales gares :

1° La carte-itinéraire de **Marseille** à **Vintimille** avec notes historiques, géographiques, etc... sur les localités situées sur le parcours. . . . . 0 fr. 25

2° Les plaquettes illustrées désignées ci-appès, décrivant les régions les plus intéressantes desservies par le réseau P.-L.-M.

a) **Monuments Romains et Villes du Moyen-Age du Réseau P.-L.-M.**	éditée en langues française anglaise et allemande.	0.25
b) **Mont-Blanc — Chamonix**	—	0.25
c) **Savoie — Suisse**	—	0 25
d) **Dauphiné**	—	0.25
e) **Littoral de la Méditerranée**	éditée en langues franç. et anglaise	0.25
f) **Saison thermale**.	—	0.25
g) **La Côte d'Azur** (brochure entièrement polychrome), éditée en langues française, anglaise et allemande		0.50

L'envoi de ces documents est fait par la poste sur demande adressée au Service central de l'exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris (XII° arrondissement) et accompagnée de 0 fr. 85 en timbres-poste pour le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., de 0 fr. 60 en timbres-poste pour la brochure « *La Côte d'Azur* », de 0 fr. 35 en timbres-poste pour chacune des autres publications numérées ci-dessus.

Avril 1904.

BISCUITS PERNOT
SENORITA
CIGARETTE FOURRÉE

Voyages Internationaux à itinéraires facultatifs

Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. et dans certaines Agences de Voyages (1), des livrets de Voyages internationaux avec itinéraires établis au gré des voyageurs sur les réseaux français de **P.-L.-M.**, de **l'Est**, de **l'État**, du **Nord**, de **l'Orléans**, de **l'Ouest** et du **Midi**, sur les lignes maritimes de la **Méditerranée** desservies par la **Cie Générale Transatlantique**, par la **Cie de Navigation Mixte (Cie Touache)** ou par la **Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur**, ainsi que sur les chemins de fer *allemands, austro-hongrois, belges, bosniaques et herzégoviniens, bulgares, danois, finlandais, italiens et siciliens, luxembourgeois, néerlandais, norvégiens, roumains, serbes, suédois, suisses et turcs* (2). Ces voyages, qui peuvent comprendre certains parcours par bateaux à vapeur ou par voitures, doivent, lorsqu'ils sont commencés en France, comporter obligatoirement des parcours étrangers.

Parcours minimum : **600** kilomètres. Validité : **45** jours jusqu'à **2.000** kilomètres ; **60** jours de **2.001** à **3.000** kilomètres ; **90** jours au-dessus de **3.000** kilomètres.

ARRÊTS FACULTATIFS

Les demandes de livrets internationaux sont satisfaites aux gares de **Paris** et **de Nice**, et dans les **Agences de Voyages** le jour même, lorsqu'elles parviennent à ces gares et agences avant midi. Pour toutes les autres gares, les demandes doivent être faites quatre jours à l'avance.

Exemple d'un de ces voyages :

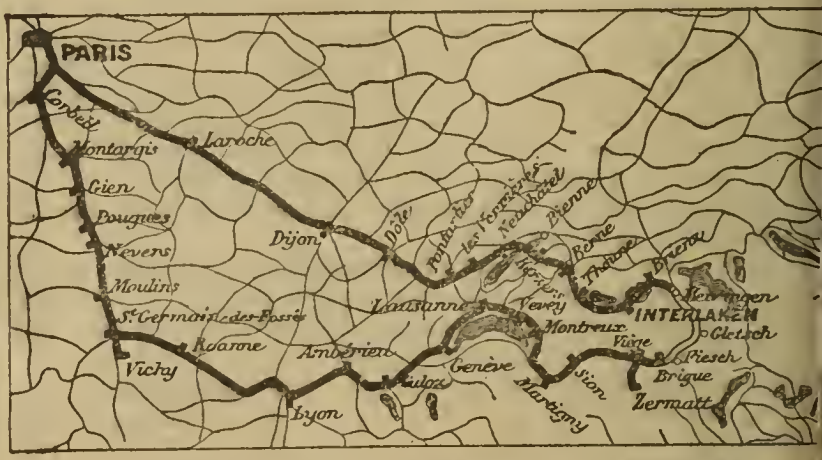

Durée du voyage : 45 jours

Prix : 1re classe 167 fr. 60 | 2e classe 128 fr. 05 | 3e classe 84 fr. 1

Le parcours par voiture de Meiringen à Brigue n'est pas co pris dans le prix des billets et doit être effectué aux frais c voyageurs.

(1) Ces Agences sont les suivantes, à Paris : Cook et fils, 1, place de l'Op et rue de Rivoli, 250 ; Lubin, 36, Boulevard Haussmann ; Les Voyages Modern 1, rue de l'Échelle et Boulevard Sébastopol, 28 ; Bureau de Voyages Int nationaux, 1, rue Auber ; Grands Voyages, 1, rue du Helder et 38, Boulev des Italiens.

(2) A dater du 1er Juin 1904, les chemins de fer P.-L.-M.-Algérien, Ou Algérien et Bône-Guelma participeront à ce tarif.

Ne voyagez pas sans le **SINNOX** *Appareil photographique à se chargeant en plein jo*

Fabriqué par la Société **JOUGLA**, 45, Rue de Rivoli, P

oyages circulaires à Itinéraires fixes

A PRIX RÉDUITS

compagnie P.-L.-M. délivre, en toute saison, des billets laires à itinéraires fixes extrêmement variés, permettant visiter les parties les plus intéressantes de la **Suisse** ; la enclature complète de ces voyages est publiée dans le **et-guide horaire P.-L.-M.** qui est mis en vente au prix fr. 50 dans les gares du réseau, dans les bureaux de ville et ces de voyages.

EXEMPLE D'UN DE CES VOYAGES :

France et Suisse

ITINÉRAIRE **52** (1)*

Durée du voyage **30** jours. — 1re cl., **123** fr. ; 2e cl., **93** fr.
Durée du voyage **60** jours. — 1re cl., **134** fr. ; 2e cl., **99** fr.

s billets de ce voyage sont délivrés toute l'année aux gares aris, Dijon, Genève-Cornavin et Culoz.

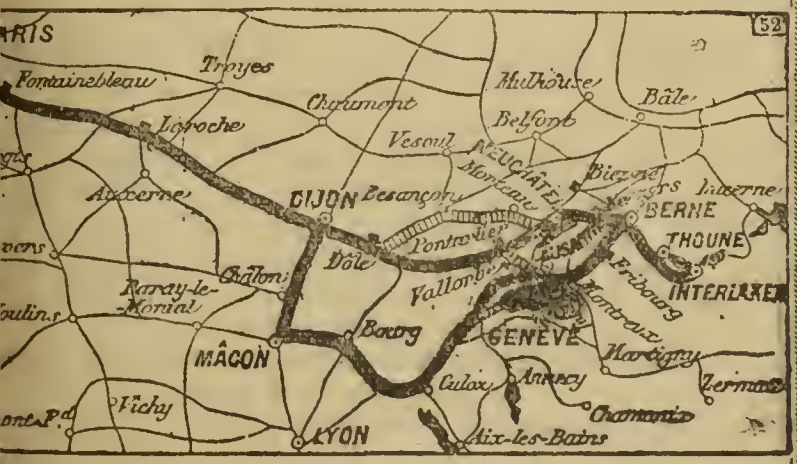

Afin de faciliter la visite de Lyon aux porteurs de billets de ce voyage l'itinéraire ne comprend pas cette ville, les voyageurs sont autorisés à ituer le parcours **Mâcon-Lyon-Ambérieu** au parcours **Mâcon-Bourg-érieu**, moyennant le paiement d'un supplément de **6 fr 50** en 1re classe **4 fr. 50** en 2e classe.

Tracé du voyage; Parcours facultatifs en bateau; Par- facultatifs en chemin de fer.

TOGRAPHES
Plaques, Papiers
GUILLEMINOT

GRAND SALÈVE

Righi françai
750 mètres A

MONNETIER

Station climatérique 1er ordre — Très recommandée par les Médeci
pour son bon air, exempt de poussières et brouillard

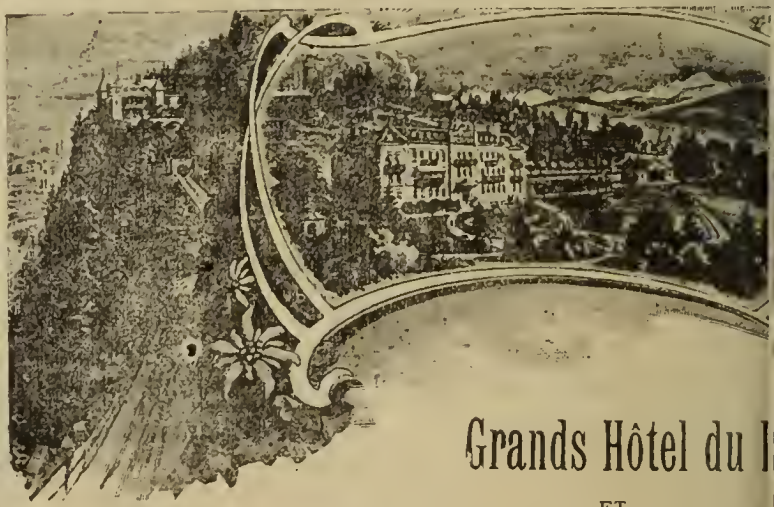

Grands Hôtel du I

ET

HOTEL DU CHATEA

Ancienne résidence des Ducs de Savoie (13e siècle)

Installation Moderne —o— Nouvelle Direction

150 Chambres et Salons pour Familles

GRANDS SALONS — LECTURE — MUSIQUE — BILL
FUMOIR — CHAMBRE NOIRE

SALLE A MANGER 300 PERSONNES

Grand Restaurant — Excellente Cuisine — Bonne C

Crêmerie et Pâtisserie Parisienne

2 Grands Parcs, exclusivement réservés aux Pensionnaires de l'Hôt

2 Lawn-Tennis — 2 Croquets

Église Catholique — Église Anglaise et Protestant

AVIS AUX FUMEURS

Exigez le "**PAPIER GIBOIN**" *dans les Bureaux de tal*
en France et à l'Étranger.— Finesse, Solidité, Pureté incomparabl

Élégance **MOULE & TUBES GIBOIN** pour Cigarettes Écon

USINE & EXPLOITATION GÉNÉRALE A NICE

MIGRAINES. — Une seule dose de **CÉRÉBRINE** fait disparaître imm
les accès de migraine et de névralgie les plus violents.—
— Flacon de poche **3 fr. 50.**

Eug. FOURNIER, Pharmacien, Rue de St-Pétersbourg, 21 (VIIIe Arr') PAR
Les Voyageurs trouveront la **CÉRÉBRINE** dans les principales pharmacies de tous les

Paris. — Imp. COURMONT FRÈRES, 30, boul. de Strasbourg.

sont pas seulement des sujets ou des formes poétiques que la poésie provençale a transmis à la poésie de l'Espagne et surtout de l'Italie, c'est l'existence même. »

Les relations entre la France du midi et le nord de l'Italie ont toujours été très étroites : Fauriel, qui a été le premier à saisir dans son ensemble cette influence de la poésie provençale à l'étranger, a donné beaucoup de preuves de ce fait (1). Rapports commerciaux entre les villes du littoral, rapports féodaux entre les seigneurs, résultant d'une suzeraineté commune des empereurs d'Allemagne, tout contribuait à resserrer les liens qui unissaient les deux régions. Il est donc tout naturel que quelques troubadours et quelques jongleurs aient songé de bonne heure à aller faire entendre au delà des Alpes les chants qui retentissaient en deça. Le brillant accueil qui leur fut fait les y retint et leur valut de nombreux imitateurs, si bien que des dernières années du douzième siècle au milieu du treizième, le nord de l'Italie fut pour les troubadours une seconde patrie (2). De nombreuses cours seigneuriales et princières leur offraient à l'envi une somptueuse hospitalité : les Malaspina, Alberto, Corrado et Guglielmo, dans la Lunigiana (3); les marquis de Montferrat Bonifacio († 1207) et Guglielmo II, à Chivasso et à Montevico; les marquis d'Este, Azzo VI († 1212) et Azzo VII (1215-1264), à Este et à Ferrare (4); les comtes de San Bonifacio, Lodovico († 1212) et Rizzardo, à Vérone; l'empereur Frédéric II, soit dans le nord de l'Italie, soit en Sicile ; les comtes de Savoie, à Turin, tels furent leurs principaux protecteurs.

(1) *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes*, cours fait à la Faculté des lettres de Paris en 1833 et 1834 (Paris, Durand, 1854), tome I, VIIe leçon. — Tout en rendant justice à Fauriel, il ne faut pas oublier qu'il n'a fait que développer éloquemment des considérations déjà nettement indiquées par Raynouard et par Diez.

(2) Le travail d'ensemble le plus complet sur les troubadours en Italie est, jusqu'ici, celui de M. Bartoli, p. 48-92, de son ouvrage intitulé : *I primi due secoli della letteratura italiana* (Milano, 1872-1880). M. Gebhart a finement analysé le rôle de la poésie provençale en Italie dans ses *Origines de la Renaissance en Italie*.

(3) Voyez *Raccolta di alcuni monumenti storici e letterarj per servire a la vita del marchese Alberto Malaspina, trovatore*, dans l'*Annuario storico modenese*, 1851, p. 38-47, par le comte Galvani.

(4) Voyez dom Al. Cavedoni, *Delle accoglienze e degli onori ch' ebbero i trovatori provenzali alla corte dei marchesi d'Este nel sec. XIII°*, mémoire compose en 1828, remanié en 1844 et publié en 1858 dans le tome II des *Memorie della reale Accad. di sc., lett. ed arti di Modena*, p. 268-312.

A ces différentes cours, passant souvent de l'une à l'autre, séjournèrent plus ou moins longuement plus de vingt troubadours dont quelques-uns comptent parmi les plus remarquables : Raimbaut de Vaqueiras († 1207), dont deux pièces célèbres contiennent le plus ancien échantillon que l'on possède de poésie italienne, Peire Vidal, Gaucelm Faidit, Aimeric de Péguillan, Elias Cairel, Uc de Saint-Circ, Augier Novella (1), Guilhem Figueira (2), l'auteur d'un terrible *sirventés* contre la Rome papale, etc. On a cru longtemps que Bernart de Ventadour, le plus grand peut-être des lyriques provençaux, avait séjourné en Italie (3); mais les dernières recherches ont montré qu'il n'y avait aucune vraisemblance en faveur de cette opinion (4). La Toscane elle-même fut visitée par les troubadours, et la poésie provençale se fit entendre à Florence : une pièce de Raimon de Tors, de Marseille, est là pour en témoigner.

Cet état de choses prolongé ne tarda pas à donner les résultats que l'on pouvait en attendre. Apôtres inconscients, les troubadours eurent de nombreux disciples; la poésie qu'ils avaient apportée d'outre-monts, trouvant un terrain favorable, s'y acclimata en peu de temps; le provençal devint la langue littéraire de la haute société cultivée, et l'on vit surgir une école de troubadours italiens qui ne fut pas sans éclat. Le plus célèbre et le plus remarquable de ses représentants est Sordello, de Mantoue; à côté de lui on peut citer jusqu'à une vingtaine de noms parmi lesquels chaque région, on pourrait presque dire chaque ville de l'Italie du nord, a des représentants. Nous retrouvons là le marquis Alberto Malaspina qui, avec le Bolonais Rambertino Buvalelli (5), est peut-être le premier à avoir composé dans la langue des troubadours; les Génois sont nombreux : Lanfranco Cigala, Jacopo Grillo, Simon Doria, Luchetto Gattilusio (6); le Piémont fournit

(1) Le même que Augier de Vienne ; Fauriel le regarde comme le premier troubadour qui ait passé en Italie, mais Cavedoni a montré (*op. cit.*, p. 281) que la pièce où Fauriel avait vu une allusion à Frédéric Barberousse se rapporte en réalité à Frédéric II.

(2) Voyez l'édition de ses œuvres complètes publiée récemment par M. E. Lévy (Berlin, 1880).

(3) M. Bartoli le croit, à la suite de Fauriel.

(4) Voyez Carducci, *Un poeta d'amore del secolo XII°*, dans la *Nuova Antologia*, tome XXV, p. 201 et suiv.

(5) Voyez sur ce troubadour, mort vers 1225, et dont le nom a été défiguré de mille manières, une étude de M. T. Casini dans le *Propugnatore* (XII², 1879, p. 82-107 et 402-449).

(6) Voyez sur lui une note de M. Casini, sous ce titre : *Un trovatore ignoto*

Pietro della Caravana et Nicoletto da Torino; Venise a Bartolomeo Zorzi; Ferrare, maestro Ferrari; la Toscane enfin peut revendiquer Paolo Lanfranco, de Pistoia, et Dante da Majano (1).

Avec Dante da Majano, Ferrari da Ferrara et Luchetto Gattilusio (encore vivant en 1295) (2), nous arrivons à la fin du treizième siècle. Mais alors un fait nouveau s'est produit : tandis que dans le nord de l'Italie on avait paru croire longtemps que la poésie des troubadours était inséparable de leur langue, et que pour s'inspirer d'eux il fallait écrire comme eux en provençal, dans le midi on s'aperçut de bonne heure que la langue vulgaire que parlait le peuple était aussi capable d'exprimer les sentiments poétiques qu'une langue étrangère; du jour où l'on avait fait cette remarque était née la lyrique italienne, et l'on peut dire que c'est la poésie provençale qui a contribué par-dessus tout à hâter cette naissance (3). Là ne s'est pas borné son rôle : après avoir facilité l'enfantement, elle a fourni presque à elle seule la nourriture de la lyrique italienne pendant les premières années : les poètes de la cour de Frédéric II n'ont guère été que de serviles imitateurs des troubadours provençaux. On a donné à cette première période, qui peut aller approximativement de 1225 à 1260, le nom d'*école*

del secolo XIII, dans la *Rassegna settimanale*, V (1880), p. 391; cf. *Romania*, 1881, p. 324.

(1) Il ne faut pas oublier un poète italien plus modeste dont M. P. Meyer a publié récemment une œuvre inédite, Terramagnino de Pise (*Romania*, VIII, p. 181). Cet auteur a composé, dans la seconde moitié du treizième siècle, une *Doctrina de cort* en vers provençaux, qui n'est qu'une paraphrase souvent peu intelligente des *Razos de trobar*, de Raimon Vidal. L'œuvre de Terramagnino mérite cependant l'attention, parce qu'il y cite beaucoup de troubadours et qu'il a eu à sa disposition des recueils de poésies provençales aujourd'hui perdus.

(2) Voyez *Romania*, 1881, p. 324.

(3) Ce rôle de la poésie provençale en Italie a été si bien mis en lumière que la simple énonciation en est presque devenue un lieu commun pour quiconque connaît un peu l'histoire des origines de la poésie italienne. C'est donc avec une surprise extrême que nous voyons un critique historique aussi distingué que M. Marco Tabarrini, ayant à faire l'éloge funèbre du comte Galvani, prononcer, le 23 novembre 1873, devant l'Académie de la Crusca, des paroles comme celles-ci : « Ne deve dimenticarsi come il favore grande che ebbe in Italia il poetare dei provenzali si deve in gran parte alla supremazia di Carlo d'Anjou, il quale nella seconda metà del secolo XIII, vencitore degli Svevi, padrone dei reami di Napoli e di Sicilia, senatore di Roma, vicario imperiale in Toscana e fautore della lega guelfa, come falsò l'indirizzo politico e nazionale della parte guelfa, così ne falsò lo spirito letterario, promovendo l'imitazione dei poeti provenzale. » *Arch. stor. ital.*, série 3e, tome XIX, tiré à part sous le titre de : *Commemorazioni di Italiani illustri* (Firenze, 1874, p. 43).

sicilienne ; c'est le nom que portait, dès l'époque de Dante, la plus ancienne poésie lyrique italienne (1), et la critique moderne a cru pouvoir le lui conserver, en faisant remarquer qu'il faut comprendre dans cette école non seulement les poètes de la cour de Frédéric II, comme le chancelier Pier delle Vigne, Frédéric II lui-même et son fils Enzo, Jacopo da Lentino, Mazzeo da Messina, etc., mais aussi les plus anciens poètes toscans, Bonagiunta Urbiciani. de Lucques; Meo Abbracciavacca, de Pistoia; Guitton d'Arezzo, etc. (2).

Cette école manque presque complètement d'originalité; on voit que la poésie italienne a à peine conscience de son existence propre; elle n'est pas sûre d'elle-même et n'ose guère sortir des sentiers battus et rebattus où l'a précédée la poésie provençale. Mais elle ne tarde pas à s'affranchir. Avec Guido Guinicelli et Guido Cavalcanti elle acquiert une individualité bien tranchée; Dante consacre définitivement l'avènement du *dolce stil nuovo* et trouve ces paroles admirables pour caractériser son génie :

> Io mi son un che, quando
> Amor mi spira, noto, ed in quel modo
> Ch'ei detta dentro, vo significando (3).

A cette époque la littérature provençale est bien morte en Italie; elle a fait place à une littérature vraiment nationale, appelée à son tour à de brillantes et plus longues destinées. Mais la mort n'est pas l'oubli, et la nouvelle génération poétique ne peut pas oublier les générations qui l'ont précédée et dont elle reste, bon gré mal gré, l'héritière. On continue donc, non plus à imiter servilement, mais à étudier et à relire les troubadours, comme on pourrait le faire pour les auteurs classiques de la littérature latine.

Dante nous fournit le plus illustre exemple que nous puissions invoquer pour caractériser la nouvelle phase par laquelle passe la littérature provençale. Nul plus que lui n'aime la langue italienne, ce *volgare illustre*, auquel il doit imprimer un sceau ineffaçable, le

(1) *De vulgari eloq.*, I, 12.

(2) Voyez, sur cette école, le travail de M. Adolf Gaspary : *Die sicilianische Dichterschule des XIII Jahrhund.*, Berlin, 1878, petit in-8° de 232 pages. On y trouvera, démontré par de nombreux exemples, le caractère de cette première littérature italienne, déjà bien vu et bien indiqué par Diez et Fauriel.

(3) *Purg.*, XXIV, 52-54; c'est à Urbiciani, un des représentants de la vieille école, que Dante adresse ces paroles.

sceau du génie. Il fulmine comme un anathème contre ces « malvagi uomini d'Italia, che commendano lo volgare altrui e lo proprio dispregiano, » contre ceux qui « fanno vile lo parlare italico e prezioso quello di Provenza (1). » Mais ces sentiments d'un patriotisme bien naturel s'allient chez lui à une admiration profonde et sincère pour les plus grands troubadours provençaux. Il suffit de rappeler le passage célèbre du purgatoire (2), où il met dans la bouche de Guido Guinicelli un si bel éloge d'Arnaut Daniel. Qu'il ait étudié le provençal au point de pouvoir l'écrire, c'est ce que montrent les vers en cette langue qu'il s'est plu à mettre dans la bouche d'Arnaut lui-même (3), et une *canzone* trilingue, en provençal, en latin et en italien, qui figure parmi ses œuvres (4). On voit, d'autre part, qu'il devait connaître à fond cette littérature par son traité latin *De vulgari eloquentia* : il y cite non seulement le nom, mais différentes poésies que nous possédons encore aujourd'hui de Peire d'Auvergne, Bertran de Born, Arnaut Daniel, Giraut de Borneil, Folquet de Marseille, Aimeric de Bellenoi et Aimeric de Péguillan (5).

A côté de Dante vient se placer, par ordre chronologique, Francesco da Barberino; il suffit pour maintenant de lui avoir assigné son rang, puisqu'il va être tout à l'heure l'objet d'une étude spéciale et approfondie.

Les rapports de la poésie de Pétrarque avec celle des troubadours ont été depuis longtemps remarqués, et on a consacré un ouvrage spécial à les examiner par le menu (6). Nous sommes loin ici de l'école sicilienne, et le *divin* Pétrarque est un autre génie que le notaire Jacopo da Lentino. On a eu le tort, peut-être, de vouloir trop prouver, et de voir des imitations directes de tel

(1) *Convito*, trattato I, cap. XI.

(2) Chant XXVI, vers 115 et suiv.

(3) *Ibid.*, vers 140-147.

(4) Bien que son attribution à Dante ait été contestée, M. Karl Witte, le célèbre *dantiste*, la croit authentique et l'a admise dans son édition sous le n° 17; elle commence par le vers :

Ai fals ris! per que traïtz avetz.

(5) Voyez, à ce sujet, dans le *Jahrb. der deutschen Dante-Gesellschaft* : 1°, tome I, p. 169-175, un article de M. Mahn où sont relevés minutieusement tous les passages de Dante où il est question des troubadours; 2°, tome II, p. 377-384, un article de M. Bartsch où l'auteur établit que Dante a dû avoir à sa disposition un manuscrit des troubadours analogue à ceux qui sont désignés par les lettres A, D et L dans le *Grundriss der prov. Literatur* du savant romaniste.

(6) Gidel, *Les troubadours et Pétrarque*, Angers, 1857.

ou tel troubadour en maints endroits où il faut voir tout au plus un écho de sentiments communs à toute lyrique amoureuse, aussi bien à la lyrique italienne antérieure qu'à la lyrique provençale (1). Mais un fait qui n'est pas contestable, c'est que Pétrarque a parfaitement connu les vies et les œuvres des troubadours; il n'y en a pas de preuve plus éclatante qu'un passage célèbre du *Trionfo d'Amore* où il fait figurer quinze d'entre eux, et trouve, pour en qualifier quelques-uns, des paroles admirablement frappées, où se reflète la connaissance exacte de leur biographie (2).

Une page curieuse, et demeurée presque inconnue jusqu'ici de l'histoire de la littérature provençale en Italie, nous est fournie par un poème anonyme du milieu du quatorzième siècle, où on ne songerait guère à aller la chercher, la *Léandréide*. L'auteur de ce poème italien, consacré aux amours de Héro et de Léandre, évoque à un certain endroit l'ombre de Dante, qui, pour l'encourager dans son entreprise, lui fait passer en revue le long défilé des poètes latins, italiens et provençaux qui ont laissé un nom à la postérité. Le groupe provençal a à sa tête Arnaut de Mareuil, à qui Dante cède la parole, et qui énumère longuement, dans sa langue maternelle, tous les poètes qui l'entourent et qui ont comme lui chanté en langue d'oc. Ce curieux épisode forme le chant VIII du livre II de la *Léandréide*; on y reconnaît sans peine une imitation et un développement des vers du *Purgatoire* (XXVI, 140-147), auxquels j'ai fait allusion plus haut. Mais ce que notre auteur anonyme possède en propre, c'est une remarquable connaissance de la littérature provençale, des noms et des œuvres des troubadours. Le nombre des troubadours qu'il cite s'élève à près de cinquante, et les quelques vers qu'il consacre à certains d'entre eux prouvent qu'il avait étudié attentivement leurs poésies et leur histoire (3).

(1) M. Bartoli a relevé, avec un peu d'acrimonie, cette tendance exagérée du livre de M. Gidel, dans le § 24 de son ouvrage plusieurs fois cité, chapitre intitulé : *Petrarca e i Trovatori.*

(2) Citons par exemple les vers consacrés à Folquet de Marseille, à Jaufré Rudel et à Guilhem de Cabestanh :

Folchetto ch' a Marsiglia il nome ha dato
Ed a Genova tolto, ed all' estremo
Cangiò par miglior patria habito e stato.
Giaufrè Rudel, ch' usò la vela e'l remo
A cercar la sua morte; e quel Guglielmo
Che per cantar ha 'l fior de' suoi dì scemo.

(3) Les *Memorie dell' Istituto veneto*, à l'année 1857 (tome VI, 2e partie, p. 468

Le dernier poète italien dans les œuvres duquel la littérature provençale puisse encore revendiquer un souvenir est Fazio degli Uberti, petit-fils de ce terrible Farinata degli Uberti dont parle Dante. Le *Dittamondo* est, comme on sait, une sorte de poème géographique que Fazio a cherché à enfermer dans le moule de la *Divina Commedia*. L'auteur visite les différentes parties du monde connu sous la conduite de Solin. Arrivé à Avignon, il y rencontre un pèlerin, dans la bouche duquel il place vingt-quatre vers provençaux (1). Ici encore nous retrouvons l'influence évidente des vers du *Purgatoire*; mais Fazio degli Uberti ne ressemble guère à l'auteur anonyme de la *Léandréide*. Ce qui frappe au contraire chez lui, c'est une ignorance absolue, sinon de la langue, au moins de la littérature provençale. Il parcourt tout le midi de la France, — en imagination, bien entendu, — sans songer le moins du monde aux troubadours; Marseille ne le fait pas penser à Folquet, ni Toulouse à Peire Vidal. Ce silence est d'autant plus remarquable, que Fazio n'est pas avare d'allusions quand les noms géographiques lui rappellent quelque roman chevaleresque de la littérature française. Son voyage dans la petite Bretagne et en Angleterre est rempli de souvenirs des romans de la Table-Ronde. En Bourgogne, les noms de Girart de Frette, de son neveu Clair et d'Olivier lui reviennent à l'esprit. En traversant l'Auvergne, ce n'est pas au troubadour Peire d'Auvergne qu'il songe, comme l'aurait certainement fait Dante ou Pétrarque, mais au roman franco-italien de Huon d'Auvergne (2).

C'est qu'en effet, dans le nord de l'Italie, le français, après avoir vécu longtemps côte à côte avec le provençal, l'avait complètement supplanté; le goût n'était plus à la poésie lyrique, mais aux romans de chevalerie, et le français, plus ou moins corrompu, servait exclusivement de moule à cette nouvelle matière littéraire. Dès la seconde moitié du quatorzième siècle, les œuvres des troubadours cessent d'être étudiées en Italie, et pendant un siècle et demi on les perd presque complètement de vue. Elles passent insensiblement du domaine de la littérature cou-

et suiv.), contiennent une analyse rapide de la *Léandréide*, par Cicogna, et le texte du chant 8 du livre II dressé et annoté par M. Teza. Ce texte laisse beaucoup à désirer et appelle maint eclaircissement; je souhaite que le savant provençaliste de Montpellier, M. Camille Chabaneau, à qui je dois cette précieuse indication, en donne bientôt une édition définitive.

(1) *Dittamondo*, livre IV, éd. de Milan, 1826, p. 344.

(2) Voyez, à ce dernier propos, *Romania*, 1881, p. 406.

rante dans le domaine de la curiosité, on pourrait presque dire de l'archéologie. Quand, au seizième siècle, des hommes comme Vellutello, Mario Equicola, Castelvetro et Barbieri cherchent de nouveau à attirer l'attention publique sur la littérature provençale, ils ont à faire œuvre d'historiens : avec eux nous entrons dans une nouvelle période, la période de l'érudition, dont l'étude ne saurait trouver place dans notre cadre.

CHAPITRE II.

LES MANUSCRITS PROVENÇAUX EN ITALIE.

Après avoir ainsi exposé à grands traits l'histoire de la littérature provençale en Italie au moyen âge, il nous reste encore à examiner le même sujet sous un nouveau point de vue. Pour connaître aujourd'hui et étudier cette littérature oubliée pendant des siècles, nous disposons d'un certain nombre d'œuvres et de manuscrits dont M. K. Bartsch a dressé, en 1872, un catalogue à peu près complet pour l'époque (1). Dans ces œuvres, dans ces manuscrits, quelle est la part qui revient à l'Italie?

Cette part est très considérable, et il faut reconnaître que si les Italiens doivent beaucoup à la littérature provençale, celle-ci à son tour, ou du moins ceux qui veulent aujourd'hui l'étudier, doivent beaucoup aux Italiens. Si, en effet, les troubadours n'avaient pas trouvé, dans le nord de l'Italie, le brillant accueil dont nous avons parlé; si, par conséquent, la littérature provençale n'était pas sortie de midi de la France, non seulement, bien entendu, les poésies lyriques des troubadours italiens n'existeraient pas, — et il faut avouer que ce serait une perte déjà considérable, — mais bien des œuvres d'auteurs provençaux que nous avons aujourd'hui auraient malheureusement péri, et les matériaux déjà si pauvres dont nous pouvons disposer seraient encore moins abondants.

Le précieux fragment du poème d'Albéric de Besançon sur Alexandre nous a été conservé uniquement dans un manuscrit de Quinte-Curce de la *Laurenziana* de Florence (2).

(1) *Grundriss zur Geschichte der prov. Literatur*, Elberfeld, R. L. Friderichs, 1872, in-8° de 216 p.

(2) Voir, pour tous ces faits, le *Grundriss* de M. Bartsch; je ne mets en note que les renseignements qui ne peuvent pas s'y trouver.

Le célèbre manuscrit de Girart de Roussillon, de la bibliothèque d'Oxford, le seul qui offre le texte complet de l'une des plus remarquables compositions épiques du moyen âge, ce manuscrit a été écrit en Italie, et on a eu récemment la preuve qu'il provenait de la collection de manuscrits de la maison de Gonzague (1), à Mantoue.

On sait que nous possédons, sous le nom de *Donat proensal*, une grammaire très précieuse du treizième siècle, que M. Guessard a été le premier à publier (2). L'auteur se nomme Uc Faidit, et bien que nous n'ayons aucun renseignement sur lui, son nom suffit à montrer qu'il n'était pas Italien. Or, non seulement ce sont les bibliothèques italiennes qui nous fournissent les seuls manuscrits connus de cet ouvrage, mais l'ouvrage lui-même a dû être composé en Italie, sur la demande de deux seigneurs de ce pays. Dans le midi de la France, on n'aurait probablement ni eu l'idée ni éprouvé le besoin, à pareille époque, d'un livre de ce genre, qui nous rend aujourd'hui de si grands services.

Le *Blandin de Cornouaille* (3), les *Auzels cassadors* de Daude de Pradas, le *Chastel d'Amor* ne sont pas des œuvres d'une importance capitale; nous sommes pourtant fort heureux de les avoir, et nous en sommes redevables à des manuscrits uniques de Turin et de Rome.

Pour la poésie lyrique, on sait que les chansonniers provençaux sont nombreux dans les bibliothèques d'Italie. M. Bartoli (4) a raison de voir là une preuve de la faveur que cette poésie y a obtenue; mais les *treize* manuscrits qu'il indique, à la suite du docteur Grüzmacher, ne sont pas les seuls. M. Bartsch en enregistre quinze, et, depuis, M. Stengel en a signalé (5) deux nouveaux : le ms. F. 4.776 de la *Nazionale* de Florence, et le ms. 2981 de la *Riccardiana* (6). Mais autre chose est de constater le nombre actuel des chansonniers provençaux en Italie, autre

(1) C'est le n° 48 du catalogue publié tout récemment par la *Romania*, t. IX, p. 512.

(2) Récemment M. Stengel en a donné une nouvelle édition, qui est la reproduction diplomatique des manuscrits : *Die beiden ältesten prov. Grammatiken*, Marburg, 1878.

(3) Publié par M. P. Meyer dans la *Romania*, tome II, p. 170.

(4) *I primi due secoli*, p. 92.

(5) *Rivista di filologia romanza*, I, p. 25 et s.

(6) Ce ms. est une copie, faite en 1591, du ms. de la *Chigiana* et n'ayant pas les lacunes qu'offre aujourd'hui ce dernier. Cette petite découverte de M. Stengel n'en est d'ailleurs pas une, car je trouve le fait signalé en 1867 dans un article de M. P. Meyer (*Rev. crit.*, 1er sem., p. 91).

chose de déterminer ceux d'entre eux qui ont été écrits en Italie et par des scribes italiens. Or, la presque totalité de ces dix-sept manuscrits se trouve dans ce dernier cas. Je ne ne vois guère, en effet, à en retrancher que le ms. F. 4.776 de la *Nazionale*, dont l'écriture et la graphie accusent incontestablement une main française, le ms. 2814 de la *Riccardiana*, en tant que la majeure partie de ce chansonnier représente le recueil, malheureusement perdu, formé par Bernart Amoros, du diocèse de Saint-Flour, et le ms. Append. XI de la *Marciana* de Venise, qui, à en juger par la graphie et le nom du scribe, R. de Capelades, semble avoir été exécuté en Catalogne.

Restent quatorze chansonniers, auxquels il faut maintenant en ajouter d'autres qui se trouvent dans différentes bibliothèques de France et d'Angleterre, mais qui n'en sont pas moins l'œuvre de copistes italiens : les deux mss. de la bibliothèque nationale de Paris, *Fr.* 12473 et 12474, qui étaient au siècle dernier au Vatican, où ils portaient les n°s 3204 et 3794; les mss. *Fr.* 1592 et 15211 de la même bibliothèque; le ms. *Douce* 269 de la Bodléienne d'Oxford; les deux manuscrits appartenant à feu sir Thomas Phillips, actuellement à Cheltenham (1). Ce qui nous porte à un total de vingt et un, c'est-à-dire à plus de la moitié de l'ensemble des manuscrits de troubadours que nous possédons aujourd'hui.

Quant aux trois manuscrits que nous avons écartés, s'ils ne doivent pas être mis sur la même ligne que les précédents, leur présence dans des bibliothèques italiennes prouve du moins qu'à des époques plus récentes, et notamment au seizième et au dix-septième siècle, on a pris plus de soin en Italie qu'en France de recueillir les épaves du naufrage de la littérature provençale. On sait que Giammaria Barbieri, de Modène, composa vers 1570 un traité fort remarquable pour le temps : *Dell'origine della poesia rimata* (2), où il parle des œuvres des troubadours provençaux en citant et reproduisant ses sources avec une exactitude scrupuleuse, qui contraste heureusement avec les impudentes supercheries de Nostredame; M. Mussafia (3) a montré qu'il avait à sa disposition des chansonniers qui ont aujourd'hui disparu.

(1) L'un a été décrit par M. Suchier dans la *Rivista di fil. romanza*, II, 49-52 et 144-172; l'autre par M. L. Constans, *Les manuscrits provençaux de Cheltenham*, Paris, 1882.

(2) Publié en 1790 à Modène par Tiraboschi.

(3) *Ueber die prov. Liederhandschriften der G. M. Barbieri*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, année 1874, tome LXXVI, p. 201-266.

Francesco Redi possédait encore, à la fin du dix-septième siècle, un recueil de poésies provençales où se trouvaient des pièces que l'on chercherait vainement dans les manuscrits dont nous disposons (1).

N'oublions pas enfin de citer, dans la classe des manuscrits conservés dans les bibliothèques italiennes, mais écrits ailleurs qu'en Italie : le manuscrit de la Chigiana C. V. 151, où se trouvent le poème moral connu sous le nom de *Libre de Senequa* et le célèbre mystère de sainte Agnès, dont trois éditions récentes, la dernière en héliogravure, suffisent à attester l'intérêt (2) ; le manuscrit de la *Marciana* CIV. 6, qui nous a seul conservé deux poèmes de Guilhem de Cerveira et de Serveri de Gerona, de même que le chansonnier provençal de la même bibliothèque est le seul qui contienne le poème de Daude de Pradas sur les quatre vertus cardinales (3); et enfin un manuscrit récemment découvert par nous à la bibliothèque de Bologne (n° 2836), qui vient enrichir la littérature provençale d'une traduction en vers de la *Chirurgie* de Roger de Parme, fort curieuse au point de vue de la métrique (4).

C'est là, comme on voit, un ensemble très considérable de matériaux dont nous sommes, d'une façon ou de l'autre, redevables à l'Italie. Bien que souvent visitées et fouillées, il est probable néanmoins que les bibliothèques publiques et privées

(1) Voyez plus loin.

(2) K. Bartsch, Berlin, 1869; A.-L. Sardou, Nice, 1877; E. Monaci, Rome, 1880. Ce ms. est, comme l'a bien noté en dernier lieu M. Monaci (éd. cit., préf., p. 8), composé de différents fragments de mss. reliés ensemble à une époque assez récente. Voici à ce sujet un document intéressant. On lit dans des notes de Suarez, évêque de Vaison (1633-1666), qui semblent se rapporter à des mss. vus en France, deux notices qui visent précisément les deux ouvrages provençaux du ms. *Chigien*, lorsqu'ils se trouvaient encore séparés : 1° *Tragœdia de S. Agnetis martyrio, versiculis rithmicis conscripta, prisca lingua Avenionensi, cum notis musicis quæ tunc erant in usu; principium et finis desiderantur. Eadem lingua conscripta sunt statuta metropolitana ecclesiæ Avenionensis, confratriæ Fusteriæ, versus Rascasii, historia S. Benedicti, inscriptio turris in mœnibus. Incertus est auctor; puto fuisse aliquem ex poetis provincialibus de quibus Nostradamus uterque...* — 2° *Gnomologia, sive hortus præceptorum moralium quæ e Salomone, Catone, Seneca collecta et rhythmicis versiculis comprehensa sunt, prisca lingua Avenionensi seu provinciali aut auscitanico idiomate ad catalanicum accedente, incerto et anonymo auctore* (*Bibl. Barberiniana*, XXXIX, 73).

(3) Ce dernier a été publié par M. A. Stickney (Florence, 1879) avec préface et notes en anglais.

(4) Voyez *Romania*, tome X, p. 63, et tome XI, p. 203.

de ce pays n'ont pas dit leur dernier mot et que l'avenir amènera encore des découvertes intéressantes. Il faut bien se convaincre, en effet, que quelque nombreux que paraissent déjà les documents littéraires en provençal qui nous sont parvenus, ils ne composent qu'une faible partie de ce qui a dû exister (1), et que la pauvreté apparente de cette littérature provient surtout de causes matérielles qui, après en avoir interrompu le développement, ont fini par en effacer jusqu'au souvenir dans les pays qui l'avaient vue naître (2). Il y a donc encore à espérer des pays où, comme en Italie, cette littérature n'a jamais été complètement ignorée et où, après avoir cessé de provoquer l'enthousiasme et l'imitation des poètes et des prosateurs, elle a de bonne heure attiré l'attention des savants et excité l'intérêt des collectionneurs de manuscrits (3).

Il est enfin un autre genre de service que peut nous rendre la littérature italienne pour la connaissance de la littérature provençale : c'est de nous conserver sous une forme plus ou moins exacte des œuvres d'auteurs provençaux dont aucun manuscrit n'est parvenu jusqu'à nous. Le *Novellino* (4), les *Conti di antichi cavalieri*, par exemple, contiennent certains récits dont le fonds est certainement emprunté à des textes en langue d'oc que nous ne possédons plus. Les citations que fait

(1) Chaque découverte nouvelle nous permet de mesurer encore mieux l'étendue des pertes subies; en 1874, M. Rajna a trouvé à la *Nazionale* de Florence (*Magl.*, classe VII, 135) un fragment de 42 vers de fables provençales qui montre qu'il a existé des traductions en cette langue de l'*Ysopus* (voyez *Romania*, tome III, p. 291-4).

(2) Barbieri, qui était resté près de huit ans en France, au milieu du seizième siècle, s'exprime ainsi en parlant de la langue des troubadours : « Ma questa hoggidì si vede essere ignota non solo a gli stranieri, ma eziandio ai Provenzali medesimi, onde si conviene apprendere senza maestro per chi vuole, con l'ajuto d'altre lingue e per forza di rincontri al modo delle ziffere. Et è certo maraviglia, come sia potuta andare così in oblivione, essendo stata havuta così cara appresso gli antiqui, ed avendo avuto tanta copia di buoni scrittori in rima. » (*Dell' orig. della poesia rimata*, p. 95).

(3) On devrait, par exemple, trouver à la bibliothèque Barberine, bien que je n'y aie pas réussi, une œuvre complètement inconnue dont Suarez parle ainsi dans ses notes : *Maistre Giraut de Cavaillon rythmicos versus scripsit vernaculo provincialium sermone instar parenescos ad episcopos, abbates, etc., quos carpit, anno* 1282, *die* 12 *septembris; eruti sunt a me ex chartis abbatiæ S. Andreæ secus Avenionem et Cosmo de Bardis, prolegato Avenionensi, tunc traditi ut illustrissimo cardinali Barberino, legato, transmitteret* (*ubi suprà*, f° 6 r°).

(4) Voyez à ce propos un article de la *Riv. di filologia romanza* intitulé *Richard de Barbezieux et le Novellino*, par A. Thomas.

Dante, dans son *De Vulgari Eloquentia*, de plusieurs pièces de troubadours, pour curieuses qu'elles soient, n'ont pas d'importance, parce que, pour connaître ces pièces, nous avons de nombreux manuscrits, où nous les trouvons plus au long. Mais supposez que ces manuscrits aient péri, le texte de Dante prend alors une importance considérable. Or ce qui n'est pas arrivé pour Dante est arrivé pour Barberino : dans son *Reggimento*, surtout dans son commentaire des *Documenti*, il a cité beaucoup de Provençaux, et la majeure partie de ses citations est empruntée à des œuvres qui ne nous sont point parvenues et dont, sans lui, nous aurions ignoré jusqu'à l'existence. Il y a donc là pour nous une véritable révélation, et en passant en revue tout ce que messer Francesco a jugé bon de nous dire sur le sujet, nous allons entrevoir tout un côté nouveau de l'histoire littéraire de la langue d'oc.

LIVRE SECOND

La littérature provençale dans les œuvres de Francesco da Barberino

---

Recueillir dans le commentaire latin des *Documenti* et dans le *Reggimento* tous les passages où Barberino parle des troubadours, tel est l'objet de cette dernière partie de notre étude, ou plutôt tel a été le travail préliminaire qui nous a servi à l'écrire. Les matériaux que nous avons ainsi réunis sont considérables : près de cent extraits des deux ouvrages de Barberino intéressent la littérature provençale et se trouvent soumis à notre examen. Ces fragments, d'étendue et d'importance extrêmement variables, demandent, avant d'être étudiés en eux-mêmes, à être classés méthodiquement. Les uns sont de simples citations de poésies que nous retrouvons plus complètement ailleurs; les autres nous rapportent sur tel troubadour connu une anecdote complètement ignorée jusqu'ici, ou font allusion à des œuvres que nous ne voyons pas figurer parmi celles de ce troubadour qui nous sont parvenues; d'autres enfin nous révèlent des œuvres et des auteurs absolument inconnus.

Les fragments de Barberino rentrent donc dans trois séries distinctes, et leur intérêt est plus ou moins considérable selon qu'ils peuvent être classés dans l'une ou dans l'autre. Ces trois séries pourraient porter les rubriques suivantes : 1° faits et personnages connus; 2° faits inconnus relatifs à des personnages connus; 3° faits et personnages inconnus. Si toutefois on cherche à répartir entre ces trois séries les différents faits que nous a transmis Barberino, on se convaincra qu'il est souvent difficile de se prononcer entre la première et la seconde. Notre auteur ne cite qu'une fois Arnaut de Marueil, et malheureusement le passage du commentaire où est faite cette citation est mutilé; comment

savoir si la phrase à laquelle fait allusion Barberino se retrouve bien dans les nombreuses poésies d'Arnaut de Mareuil que nous ont conservées les chansonniers provençaux, ou si elle était empruntée à une source aujourd'hui perdue?

Nous lisons dans le Commentaire ce vers provençal :

Qar qi per faillir faill, non es onors ne prous,

qui est attribué à Guiraut de Borneil, et que nous n'avons pas été assez heureux pour retrouver. Oserons-nous affirmer cependant que ce vers ne figure pas dans les quatre-vingt-une pièces de ce troubadour, enregistrées par M. Bartsch, et dont plusieurs sont encore inédites? Ce serait trop présumer de la sûreté de nos recherches. Cette considérationu, applicable à beaucoup d'autres cas, nous a engagé à n'adopter que deux divisions : 1° *Auteurs connus*; 2° *Œuvres et auteurs inconnus*.

CHAPITRE PREMIER.

AUTEURS PROVENÇAUX CITÉS PAR BARBERINO ET CONNUS PAR D'AUTRES MONUMENTS.

Voici, par ordre alphabétique, la liste complète des citations qui peuvent rentrer dans cette série (1) :

1. Aimeric de Péguillan. *Commentaire*, f° 35c.
2. Arnaut Catala. *Ibid.*, f° 11b.
3. Arnaut de Mareuil. *Ibid.*, f° 84c.
4. Azemar de Rocafica. *Ibid.*, f° 35b.
5. Bertran de Born. *Ibid.*, f° 7d.
6. La Comtesse de Die. *Ibid.*, f°s 11b, 35d, 52b, 68d; *Reggimento*, p. 169, 247.
7. Folquet de Marseille. *Comm.*, f°s 8d, 39b, 63b, 86b.
8. Gaucelm Faidit. *Ibid.*, f° 35c.
9. Guilhem Ademar. *Ibid.*, f°s 9b, 14c, 35b.
10. Guilhem de Berguedan. *Comm.*, f°s 7d, 8d, 9d, 12a.
11. Guilhem Magret. *Ibid.*, f° 11b.
12. Guiraut de Borneil. *Ibid.*, f°s 19c, 35b, 74c.
13. Jaufré Rudel. *Ibid.*, f° 14c.

(1) L'indication du folio du *Commentaire* permet de retrouver les citations à l'*Appendice*; les citations de pages du *Reggimento* sont faites d'après l'édition Baudi di Vesme.

14. Le Moine de Montaudon. *Ibid.*, f°s 11^{d}, 35^{c}, 35^{d}, 42^{c}.
15. Peire Raimon. *Ibid.*, f°s 9^{a}, 10^{b}, 35^{b}.
16. Peire Vidal. *Ibid.*, f°s 11^{b}, 16^{a}, 91^{c}; *Regg.*, p. 171.
17. Peirol. *Comm.*, f°s 25^{a}, 71^{d}.
18. Raimon Jordan. *Ibid.*, f° 73^{c}.
19. Raimon de Miraval. *Ibid.*, f° 25^{b}.
20. Raimon Vidal. *Ibid.*, f° 84^{c}.
21. Uc Brunet. *Ibid.*, f° 35^{c}.

La liste des troubadours connus cités par Barberino est, on le voit, considérable, et les œuvres réunies de Dante et de Pétrarque ne nous en fourniraient pas une pareille. J'ai indiqué plus haut quels étaient les auteurs provençaux dont parle Dante, soit dans le *De vulgari eloquentia*, soit dans la *Commedia* : ils sont au nombre de sept, et trois d'entre eux, Aimeric de Belenoi, Peire d'Auvergne et Arnaut Daniel, ne figurent pas dans la liste de Barberino. Pétrarque, de son côté, mentionne quinze troubadours dans le célèbre passage du *Trionfo d'Amore*, auquel j'ai déjà fait allusion : Arnaut Daniel, Arnaut de Marcuil, Peire Rogier, Peire Vidal, Peire d'Auvergne, Guiraut de Borneil, Raimbaut d'Orange, Raimbaut de Vaqueiras, Folquet de Marseille, Jaufré Rudel, Guilhem de Cabestanh, Aimeric de Peguillan, Bernart de Ventadour, Uc de Saint-Circ et Gaucelm Faidit. De la liste de Dante deux auteurs seulement, Bertran de Born et Aimeric de Belenoi, manquent à la liste de Pétrarque : le total se réduit donc à dix-sept noms, tandis que Barberino à lui seul nous en fournit vingt et un.

Les quinze troubadours qui figurent dans le *Trionfo d'Amore* n'y ont pas été appelés au hasard : Pétrarque les a choisis en connaissance de cause, comme les plus célèbres à ses yeux entre tous leurs confrères; à ce point de vue ce passage du chantre de Laure est précieux : c'est une histoire sommaire de la lyrique provençale écrite par le plus grand lyrique italien. Rien de pareil chez Barberino : la liste que nous empruntons à ses œuvres est tirée de vingt passages différents, et ces vingt et un noms sont le produit d'un groupement artificiel. Pour Barberino d'ailleurs les préoccupations purement littéraires sont bien peu de chose : ce ne sont pas des phrases harmonieuses qu'il demande aux troubadours, ce sont des pensées qui correspondent aux siennes et qui puissent lui servir au besoin de justification; leurs œuvres sont pour lui comme les œuvres des Pères pour les prédicateurs; c'est un arsenal dans lequel il puise des armes appropriées aux besoins du moment. Il n'y a donc pas à conclure de l'absence de tel ou

tel troubadour que Barberino ou ne l'a pas lu ou, l'ayant lu, ne l'a pas goûté, mais qu'il n'a pas eu besoin de lui. Tel est le cas pour Arnaut Daniel, par exemple, que Dante et Pétrarque placent à un rang si élevé, et que l'on pourrait s'étonner de ne pas voir cité une seule fois par Barberino; tel est le cas aussi pour Bernart de Ventadour (1).

Sans perdre de vue ce fait essentiel, nous pouvons cependant tirer de l'ensemble des noms cités par Barberino quelques conclusions intéressantes. Nous voyons par cette liste quels étaient les troubadours dont les œuvres lui étaient le plus familières, et il faut avouer que si tous les noms célèbres n'y figurent pas, presque tous ceux qui y figurent sont célèbres. Cette célébrité se reflète aujourd'hui pour nous dans les manuscrits : plus une pièce est reproduite fréquemment, plus nous sommes autorisés à affirmer qu'elle a été appréciée et répandue. Telle chanson de Uc Brunet à laquelle fait allusion Barberino nous a été conservée dans dix-sept manuscrits; telle autre de Gaucelm Faidit se lit en dix-neuf recueils différents; il en est même une de Folquet de Marseille qui n'a pas été copiée moins de vingt et une fois pendant le moyen âge.

Trois poètes cependant sont beaucoup moins favorisés que les autres à ce point de vue, et il est presque surprenant de les voir cités par Barberino. Ce sont : Arnaut Catala, Azemar de Rocafica et Raimon Vidal. Nous n'avons que cinq pièces du premier (2), et chacune d'elles figure au plus dans deux chansonniers : mais deux de ces chansonniers ont été exécutés en Italie, ce qui explique jusqu'à un certain point que ce poète ne soit pas demeuré inconnu à Barberino. Il en est de même d'Azemar de Rocafica : l'une des trois uniques chansons que nous possédions de lui se trouve dans un recueil d'origine italienne. Quant à Raimon Vidal, plus connu comme grammairien et comme auteur de nouvelles en vers que comme poète lyrique, si nous n'avons que deux chansons de lui qui se trouvent à l'état isolé, dans un seul manuscrit, d'origine française, il faut remarquer qu'une au moins de ses nouvelles a été répandue en Italie, puisqu'elle se lit dans le ms. 3206 de la Bibliothèque Vaticane.

(1) Bernart de Ventadour est d'ailleurs nommé par Barberino au début du *Commentaire* (f° 9d); mais dans la suite aucun passage de ses œuvres n'est cité.

(2) M. Bartsch (*Grundriss*, p. 105, n° 27) enregistre six pièces de cet auteur; mais la pièce à laquelle il donne le n° 5 n'est en réalité qu'un fragment de la pièce n° 2.

On peut s'étonner de voir que Barberino ne cite aucun de ses compatriotes ; ils sont nombreux cependant les Italiens qui, comme Sordello et Lanfranco Cigala, on écrit en provençal et ont pris rang parmi les troubadours. Quand Barberino composait son commentaire, on ne chantait plus en provençal autour de lui ; Sordello et Cigala appartenaient à une race disparue depuis assez longtemps, et il semble que le temps eût dû les placer sur le même rang que les troubadours de la France méridionale. Quelques-unes de leurs productions les plus remarquables n'ont-elles pas été recueillies dans des chansonniers écrits en deçà des Alpes, et ne semblent-elles pas avoir conquis le droit de cité dans la littérature provençale ? Quoi qu'il en soit de ces considérations, il est certain qu'on ne voit aucun troubadour italien mentionné ni par Dante, ni par Barberino, ni par Pétrarque (1) : est-ce un pur effet du hasard ? Je ne le crois pas. L'admiration sincère d'un Dante pour la lyrique provençale s'adressait avant tout aux poètes du douzième siècle, Bernart de Ventadour, Arnaut Daniel, Bertran de Born et quelques autres, dont le temps avait consacré la gloire ; c'étaient là pour lui les classiques. Les Italiens appartiennent à une génération postérieure ; c'étaient des disciples qui ne méritaient guère d'être étudiés quand on avait les œuvres des maîtres. Barberino, de son côté, moins accessible peut-être à ces considérations purement littéraires, a dû être influencé par des raisons analogues : les exemples qu'il se plaît à emprunter aux œuvres des troubadours auraient eu moins d'autorité s'il ne s'était borné aux auteurs de nationalité provençale.

Il faut remarquer encore que les auteurs cités par Barberino appartiennent tous au douzième ou au commencement du treizième siècles, c'est-à-dire à l'époque la plus brillante de la littérature provençale. C'est en effet pendant cette période que les poésies des troubadours arrivèrent en Italie, et pendant cette période seulement. Le maigre courant littéraire qui arrosa encore le midi de la France dans la seconde moitié du treizième siècle et même dans les premières années du quatorzième, n'était pas de force à franchir les Alpes : ni Giraut Riquier, ni Serveri de Gerona,

(1) Ce n'est pas comme troubadour que Sordello figure dans un passage célèbre de la *Divina Commedia* (*Purg.*, chants VI et VII) ; Dante parle encore de lui dans le *De vulg. eloq.*, mais il feint d'ignorer qu'il ait écrit en provençal et semble parler de compositions italiennes qui ne nous sont pas parvenues ; le texte est d'ailleurs fort obscur (Voyez à ce sujet D'Ovidio, *Saggi critici*, Napoli, 1879, p. 400 et s.).

ni aucun de ceux qu'on a appelés les derniers troubadours de la Provence ne sortirent par leurs poésies du cercle étroit de leurs relations personnelles. Les Italiens les ont ignorés : ils n'ont connu la littérature provençale qu'au moment où elle était dans tout l'éclat de sa jeunesse, et ils ont pu la croire toujours jeune, puisqu'ils n'ont pas été témoins de sa précoce décrépitude et de sa longue agonie.

Il est temps, après ces observations générales, de creuser un peu plus le sujet, et de voir en quoi le témoignage de Barberino, pour les différents poètes qu'il mentionne, vient enrichir la somme des connaissances que nous possédons aujourd'hui sur ces auteurs. Il s'en faut que ce témoignage ait pour tous la même valeur et le même intérêt. Il peut être curieux de constater que Barberino cite les premiers vers d'une chanson de Folquet de Marseille :

Per Deu, Amors, be sabetz veramen;

mais vraiment, lorsque cette chanson nous a été transmise entièrement par vingt et un manuscrits provençaux, avions-nous grand besoin du témoignage de ser Francesco pour pouvoir affirmer que cette composition de Folquet avait été très répandue et très goûtée? Écartons donc tous les cas insignifiants, tous les noms au sujet desquels notre auteur ne nous fournit rien de nouveau (2). Il nous reste à soumettre à une critique attentive ce qu'il nous rapporte des huit poètes suivants : le moine de Montaudon, Guilhem Azemar, Guilhem de Berguedan, Peire Vidal, Peirol, Raimon Jordan, Raimon de Miraval et la comtesse de Die.

LE MOINE DE MONTAUDON.

C'est un personnage bien connu que le moine de Montaudon (3). Né à Vic-sur-Cère (Cantal), d'une famille noble dont on ignore le nom, il devint moine à l'abbaye d'Aurillac et se vit confier l'administration du prieuré de Montaudon. Son talent poétique

(1) Voyez P. Meyer, *Les derniers troubadours de la Provence*, Paris, 1870.

(2) On trouvera à l'Appendice des notes que réclament les citations de Barberino relativement aux troubadours que nous négligeons ici.

(3) Voyez sa biographie provençale, publiée plusieurs fois, dans Raynouard, *Choix*, V, p. 263 ; cf. *Hist. litt.*, XVII, 565, et Diez, *Leben und Werke d. Troub.*, p. 333.

le fit bien venir de tous les seigneurs de la contrée, et les présents dont ils l'accablèrent profitèrent surtout à son prieuré. Aussi fut-il bien et dûment autorisé par ses supérieurs à continuer à faire le troubadour. Longtemps il présida la Cour du Puy; dans la suite, il passa en Espagne, à la tête d'un autre prieuré dépendant également d'Aurillac; c'est là qu'il mourut, aussi honoré des rois et des barons de l'Espagne qu'il l'avait été des seigneurs auvergnats. Les manuscrits nous ont transmis dix-sept pièces lyriques de sa composition.

Barberino cite de lui cette pensée, qui ne figure pas dans le recueil de ses œuvres aujourd'hui connues :

» Si je te suis, Amour, c'est pour que tu me sois un frein contre les vices et un sentier charmant vers les vertus, et non parce que j'espère, grâce à toi, arriver à la gloire (1). »

On chercherait vainement aussi, parmi ces dix-sept poésies, les vers que Barberino pouvait avoir sous les yeux lorsqu'il écrit un peu plus loin :

« Le moine de Montaudon dit : Qui me prouvera qu'il est illicite d'aimer une dame comme un vrai ami? Si j'aime mon ami pour moi-même, je ne l'aime pas véritablement; si je l'aime pour lui seul, je l'aime véritablement; si je l'aime et pour lui et pour moi, je l'aime encore; mais si je l'aime pour moi et contre lui, alors je le hais. Aussi, continue-t-il, j'aimerai ma dame pour moi, afin que, dans l'espérance de lui plaire, je m'écarte du vice et m'attache à la vertu, et puisse ainsi mener une vie agréable; je l'aimerai pour elle, c'est-à-dire que j'honorerai et que j'exalterai son nom et sa réputation, et que je serai le gardien de son honneur, comme si c'était l'honneur de mon ami. Et si par hasard la fragilité humaine fait naître en moi quelque désir déréglé, je triompherai de ce désir par la force de son amour, et je crois que ce sera une plus grande preuve de vertu d'avoir des désirs et de les réprimer que de ne pas en avoir (2). »

Barberino invoque encore le témoignage du moine de Montaudon dans un troisième passage, à propos d'un détail d'étiquette qui n'avait guère besoin d'une pareille autorité : « Celui qui reçoit une marque de déférence de quelqu'un, et surtout d'un égal, est tenu de lui rendre la pareille quand l'occasion s'en présente (3). »

(1) *Comm.*, f° 35c.
(2) *Ibid.*, f° 35d.
(3) *Comm.*, f° 11d.

La première de ces citations est accompagnée d'une note importante, qui s'applique presque sûrement aux deux autres, et qui mérite d'être reproduite : « J'ai trouvé cette parole du moine de Montaudon, ainsi que beaucoup d'autres très belles du même auteur, au commencement d'un livre provençal qui a pour titre : *Flores dictorum nobilium provincialium.* » Ce passage de Barberino n'avait pas échappé à son premier éditeur, mais Ubaldini a cru que l'ouvrage ainsi désigné était une composition de notre moine; il a aggravé cette première erreur en affirmant, sans aucune preuve, que ce prétendu livre du moine de Montaudon avait servi de modèle à Barberino pour ses *Fiori di Novelle*, et il a ainsi fourvoyé ceux qui ont voulu examiner après lui les rapports de l'œuvre perdue de Barberino et du recueil connu sous le nom de *Novellino* (1). M. K. Bartsch, qui a imprimé pour la première fois cet important extrait du commentaire (2), l'a sainement interprété : il est bien évident que l'œuvre intitulée *Flores dictorum nobilium provincialium* n'était pas un livre composé par le moine de Montaudon, mais un recueil où, parmi les *dicta* de provençaux célèbres, se trouvaient tout naturellement des *dicta* de cet auteur provençal.

On voudrait en savoir davantage sur ce recueil, aujourd'hui malheureusement perdu, et bien des questions se présentent d'elles-mêmes à l'esprit : la date, l'auteur, la forme, les sources. A-t-il été composé dans le midi de la France ou dans le nord de l'Italie? L'auteur, comme Ferrari de Ferrare, dont le chansonnier d'Este nous a conservé l'œuvre, s'était-il borné à extraire des chansonniers provençaux qu'il avait à sa disposition les strophes ou les vers qui lui avaient paru le plus remarquables, ou bien, utilisant différentes sources orales et écrites, avait-il composé sur le monde provençal un ouvrage analogue à celui de Valère Maxime sur le monde antique? Il serait bien inutile de s'attarder longtemps à échafauder à ce sujet des hypothèses plus ou moins solides, au lieu d'avouer que les documents dont nous disposons ne nous permettent sur aucun point d'arriver à la certitude. Il me paraît vraisemblable cependant que nous sommes en présence d'un recueil composé en Italie : le titre, du moins, semble bien appuyer cette conclusion. Les extraits qu'a tirés Barberino de cet œuvre inconnue en ce qui concerne le moine

(1) Notamment M. D'Ancona; voyez ci-dessus l'étude que nous avons consacrée aux *Fiori di Novelle*.

(2) *Jahrbuch*, XI, 43; cf. *Grundriss*, p. 63.

de Montaudon ne paraissent pas se retrouver ailleurs : il est probable qu'il n'a pas borné ses emprunts à ce seul auteur, et là doit être la source de plus d'un détail inédit qu'il nous a transmis au sujet d'autres auteurs provençaux.

Les manuscrits ne nous ont conservé du moine de Montaudon que des poésies lyriques. Barberino a connu de lui un récit sous forme de nouvelle qu'il résume ainsi (1) :

« Le moine de Montaudon rapporte qu'au temps où vivait le comte de Toulouse, un de ses chevaliers, nommé monseigneur Ugonet, fut surpris avec la femme d'un autre dans la ville de Montpellier, et conduit en présence du comte par les bourgeois. Interrogé à ce sujet, il avoua tout. Le comte lui dit alors : « Comment as-tu osé compromettre ainsi et mon honneur et le tien? » Le chevalier répondit : « Monseigneur, ce que j'ai fait, tous vos chevaliers, tous vos écuyers le font. » Le comte alors, après avoir donné des ordres pour que justice fût faite, lui dit en substance le texte de notre règle : « Un exemple coupable ne doit pas t'induire à faillir et tu ne dois pas couvrir ta faute de l'exemple d'autrui, car cet exemple t'accuse plus qu'il ne t'excuse : la vraie vertu consiste à rester bon au milieu des méchants. »

Evidemment, ce récit ne pouvait figurer dans le recueil provençal dont nous venons de parler, et auquel Barberino semble avoir emprunté les trois citations précédentes. Nous verrons que ser Francesco a connu de différents auteurs plusieurs nouvelles qui nous sont aussi inconnues que cette nouvelle du moine de Montaudon. Tous ces récits étaient probablement réunis dans un volume qui n'a pas eu la chance de parvenir jusqu'à nous.

GUILHEM ADÉMAR.

Guilhem Adémar (2), de Meyrueis en Gévaudan (3), nous a laissé une douzaine de poésies, dont six reproduites par un assez grand nombre de manuscrits. Cela ne saurait suffire pour nous persuader qu'il a joui d'une très grande célébrité, et ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on voit Barberino, au début de son commentaire (4), citer son nom à côté de ceux, bien plus illustres,

(1) *Comm.*, f° 42c, règle XXXII.

(2) Voyez sa biographie dans Raynouard, *Choix*, V, 178 ; cf. *Hist. litt.*, XIV, 567.

(3) Ch.-l. de canton, Lozère.

(4) F° 9d.

de Bertran de Born, de Bernart de Ventadour, de Guiraut de Borneil et de Guilhem de Berguedan. L'écrivain florentin devait connaître de Guilhem Adémar des œuvres qui ne nous sont pas parvenues. C'est là, sans doute, que se trouvait ce passage qu'il rapporte ailleurs (1) :

» Veux-tu être un chevalier accompli, disait-il à un jeune homme qui lui demandait le moyen d'arriver à ce résultat, sois amoureux et tu seras parfait ; car, pour plaire à celle que tu aimeras, tu te rendras agréable et tu plairas à tous, espérant que le bruit de ton nom remplira ses oreilles. »

Nous avons d'ailleurs une preuve plus forte encore que les œuvres de Guilhem Adémar, connues de Barberino, ne nous sont pas toutes parvenues. Barberino invoque formellement son témoignage à propos de Raimon d'Anjou : or, ce dernier auteur, sur lequel nous nous étendrons longuement, n'est pas mentionné dans ce que nous connaissons de Guilhem Adémar, non plus d'ailleurs que dans aucun autre mouvement relatif à la littérature provençale.

GUILHEM DE BERGUEDAN.

Ce troubadour était un gentilhomme de la Catalogne, peu loyal pour un gentilhomme et peu galant pour un troubadour (2). Ce que nous apprend de lui sa biographie provençale (3) suffit pour rendre son nom peu recommandable à la postérité : il tua par trahison un seigneur avec qui il était en guerre, et il récompensa ceux qui voulurent bien lui donner asile après ce méfait en déshonorant leurs femmes ou leurs sœurs. Le biographe ajoute : « Il se vantait de toutes les dames qui souffraient son amour. Il lui advint de grandes aventures et de grandes désaventures d'armes et de dames. » Le récit de ces aventures dut être recueilli par quelque écrivain provençal et se répandre en Italie ; c'est de là, sans doute, que dérive l'histoire dont Guilhem de Berguedan est le héros dans le *Novellino* (4), histoire dont l'original en langue d'oc ne s'est pas conservé. C'est de là aussi que doivent provenir les citations de Barberino.

« On rapporte que Guilhem de Berguedan disait qu'on ne devait

(1) *Comm.*, f° 14c.

(2) Voyez *Hist. litt.*, XVIII, 576-579, et surtout Milà y Fontanals, *Los Trovadores en España*, p. 278.

(3) Dans Raynouard, *Choix*, V, 186.

(4) Nouvelle XXXIX.

pas se donner la peine de réfléchir aux choses insignifiantes pour pouvoir s'appliquer tout entier aux choses utiles (1). »

Ailleurs, un critique de Barberino lui reproche à deux reprises de se mettre en contradiction avec l'opinion de Berguedan. La première fois (2), il s'agit des sujets de conversation qu'on peut avoir avec les dames : Barberino interdit les sujets amoureux, Berguedan les recommande. La seconde fois (3) le désaccord se produit sur les places des convives à table : Barberino recommande de séparer les amants, Berguedan les mettait toujours à côté ou en face l'un de l'autre, à la table comme à la danse. On reconnaît dans ces deux allusions à Berguedan le caractère relâché de sa morale ; aussi Barberino fait-il bon marché de la contradiction qu'on lui reproche. Dans le premier passage il n'y répond pas directement ; dans le second, il exécute le contradicteur qu'on lui oppose, et les quelques lignes qu'il consacre à cette exécution sont un commentaire avec preuve à l'appui du passage de la biographie du troubadour que j'ai cité plus haut. « Hé quoi ! dit-il, on allègue Guilhem de Berguedan ! mais ne sait-on pas qu'il n'a jamais cherché autre chose que le déshonneur des dames ? Un jour qu'il portait un livre, quelqu'un lui demanda en public où il allait : « Chez madame une telle, dit-il, qui va me donner une guirlande et me faire jurer que je ne le révélerai à personne. »

C'est évidemment au recueil d'où Barberino a tiré cette anecdote qu'il fait allusion, lorsqu'il indique les *Illusiones domini Guillelmi de Bergadam* comme un des ouvrages où l'on peut puiser des sujets de conversation (4). *Illusiones* doit se traduire par plaisanteries, brocards.

PEIRE VIDAL.

Barberino cite dans leur langue originale quelques vers de Peire Vidal (5) ; ces vers appartiennent à une pièce que nous possédons en entier (6). Au contraire, la poésie à laquelle il fait allusion dans le passage suivant ne semble pas nous avoir été conservée.

(1) *Comm.*, f° 7d.
(2) *Ibid.*, f° 8d.
(3) *Ibid.*, f° 12a.
(4) *Ibid.*, f° 9d.
(5) Voyez l'excellente édition des œuvres de ce troubadour publiée en 1857, à Berlin, par M. K. Bartsch.
(6) *Comm.*, f° 91c.

I. — Peire Vidal dit en provençal : « Quelles prérogatives quelques hommes insensés cherchent-ils à s'arroger vis-à-vis de leurs femmes ? Qu'ils se regardent, et ils se verront barbus comme des boucs, noirs en grande partie comme des corbeaux, le cuir rugueux comme des buffles, poilus comme des ours, savants parce qu'ils lisent, dominateurs parce qu'ils sont plus forts ; » et il continue longtemps sur le même ton (1).

Nous ne possédons pas davantage les deux nouvelles que Barberino emprunte à Peire Vidal, la première dans le *Reggimento*, la seconde dans le commentaire des *Documenti*. On a cru quelque temps, sur la foi de Millot et même de Raynouard, que les manuscrits nous avaient conservé des nouvelles de Peire Vidal ; mais Diez d'abord, puis M. Bartsch, ont montré que les pièces qu'on lui avait attribuées n'étaient pas de lui, mais de Raimon Vidal de Besaudun (2). M. Bartsch citant à ce propos, à la suite de Diez, le passage du *Reggimento* où est rapportée une nouvelle que Barberino attribue à Peire Vidal, croit que le véritable auteur pourrait bien être non pas Peire, mais Raimon Vidal. Il n'y a aucune raison de le penser : Barberino cite ailleurs Raimon Vidal, et il n'est pas vraisemblable qu'il ait fait une pareille confusion. Voici la traduction de ces deux récits, qui viennent s'ajouter aux œuvres de Peire Vidal que nous ont transmises les chansonniers provençaux.

II. — Peire Vidal dit qu'un chevalier prudent ne doit pas accorder son amour à une dame qui écoute volontiers les louanges de sa beauté, car si l'amour de cette dame s'acquiert facilement, il se perd de même ; et il en cite un exemple. Une dame jeune, ni belle ni laide, passait par la ville d'Orange (3). Des chevaliers qui étaient là, et qui n'avaient rien de mieux à faire, commencèrent à la suivre, à passer devant elle, et à dire de façon qu'elle pût entendre : « Mon Dieu, préservez-la de tout malheur ! Comme elle est charmante, comme elle est gracieuse, comme elle est séduisante, comme elle est bien faite ! quels cheveux adorables, quels yeux langoureux, quelle démarche honnête ! comme elle marche bien, comme elle salue gracieusement, comme sa guirlande se tient bien, comme sa ceinture est bien placée ! quels petits pieds délicats, quelle belle prestance, quelle main faite pour les baisers ! Avez-vous jamais vu une jeune personne aussi

(1) *Comm.*, f° 11[b].

(2) *Peire Vidal's Lieder*, p. xciv-xcv.

(3) L'édition porte *Uninga*, comme le manuscrit ; il fallait corriger *Oringa*.

accomplie? » Et ils continuaient sur ce ton, et ils demandaient à tout le monde : « Quelle est cette jeune personne? » Ils l'accompagnèrent ainsi jusque chez elle, si bien qu'à peine rentrée, elle se mit à se mirer et à se parer, s'imaginant être aussi belle, sinon plus, qu'on le lui avait dit. Dès lors on la vit sans cesse aux fenêtres, dans les églises, dans les rues; nos jeunes gens s'apercevant de sa folie, se mirent à la suivre et le dirent à leurs amis qui le dirent à d'autres; bientôt par amour de la plaisanterie elle fut plus suivie que ne l'était par plaisir la plus belle femme d'Orange, et tandis qu'elle passait auparavant pour une jeune personne réservée et honnête, on ne l'appelait plus que la folle. Quelques gens de bien prévinrent le père; il le lui dit, mais sans résultat. Le mari s'en aperçut et lui fit des remontrances; elle n'en tint compte, disant que la jalousie seule le faisait parler et que c'était lui qui avait poussé son père à lui faire des observations. La chose alla si loin qu'un jour qu'elle passait devant le palais de Guillaume d'Orange, les enfants se mirent à lui jeter des pierres comme à une folle; elle s'enfuit dans le voisinage, où elle fut lapidée et mourut (1). »

III. — Peire Vidal raconte qu'un jour le frère du duc de Bourgogne, revenant de France, vit sa belle-sœur accourir au devant de lui, et qu'il l'embrassa avec tant d'effusion en la pressant sur sa poitrine, que le duc, en le voyant, conçut immédiatement des soupçons contre lui et contre sa femme. Le soir il dit à celle-ci : « Que signifient de pareilles manières? » Elle lui répondit : « C'est par amour pour vous que votre frère a agi ainsi, et moi, en le laissant faire, je ne crois pas avoir mal fait. » — « Au contraire, vous avez très mal fait de ne pas lui adresser en face des reproches sévères. » — « Je crois que ce n'eût guère été convenable. » La conversation en resta là, mais, quelques jours après, le duc invita son frère, le plaça à côté de sa femme et leur versa secrètement du poison à tous les deux : trois jours après ils étaient morts (2).

PEIROL, MIRAVAL, RAIMON JORDAN.

Barberino emprunte à « Perroil provincialis » quelques vers qui se retrouvent bien aujourd'hui dans une des chansons de Peirol (3). Lorsqu'ailleurs il parle de « Em Perol », il est à croire

(1) *Reggimento*, ed. di Vesme, p. 171-172.
(2) *Comm.*, f° 16ᵃ.
(3) *Ibid.*, f° 71ᵈ.

que c'est le même troubadour qu'il a en vue ; mais ce second emprunt paraît provenir d'une nouvelle aujourd'hui perdue. « Imitez, dit Barberino aux jeunes écuyers, imitez la conduite d'Ongaré *(Hungarenum)* dont parle « Em Perol », l'écrivain provençal : lorsqu'il entra au service de la comtesse de Savoie, il l'emportait sur tous les autres serviteurs, sauf qu'il se laissait trop facilement vaincre par le sommeil. Ne voulant pas que ce défaut lui fît perdre toutes ses qualités, il s'appliqua à manger très peu, à ne pas boire de vin, à s'abstenir en un mot de tout ce qui incite au sommeil, et bientôt, à force de persévérance, il se refit comme une seconde nature, et devint le plus vigilant de tous (1). »

C'est également une nouvelle que Barberino attribue à Miraval la seule fois qu'il cite cet écrivain provençal. Dans ce Miraval, il faut évidemment reconnaître le troubadour Raimon de Miraval, dont M. Bartsch enregistre 47 poésies. Mais toutes ces poésies appartiennent au genre lyrique, et la nouvelle à laquelle fait allusion Barberino est perdue pour nous. Cette perte est d'autant plus regrettable que Barberino déclare avoir imité ce récit dans ses *Fiori di Novelle*, et qu'il se borne, dans son commentaire, à le résumer en quelques lignes : « L'écrivain provençal Miraval rapporte que la mort cruelle que le comte de Flandre infligea à monseigneur Raimbaut, un de ses chevaliers, n'eut pas d'autre cause qu'un soupir que le chevalier avait laissé échapper en le servant en présence de la comtesse (2). » Ce qui pourrait encore augmenter nos regrets, c'est que le récit de Miraval paraît se rapporter à un événement assez remarquable : ce récit plus ou moins historique ne serait-il pas le noyau autour duquel s'est formée une légende qui a fini par s'attacher au nom et à la personne de Guilhem de Cabestanh (3) ?

De même que Miraval, Raimon Jordan n'est cité qu'une fois par Barberino, et comme auteur de nouvelles, genre littéraire qui n'est pas non plus représenté dans les poésies que nous avons au-

(1) *Comm.*, f° 25ª.

(2) *Comm.*, f° 26ᵇ.

(3) Le récent auteur d'une thèse sur Guilhem de Cabestanh, M. Em. Beschnidt, admet que le premier biographe de Cabestanh a peut-être écrit sous l'influence de quelques vers de Miraval, où il est fait mention de la triste aventure d'un amant indiscret, surpris et tué par le mari (Voyez un art. de M. Canello, dans *Giorn. di filologia rom.*, II, 75). Ce n'est qu'une conjecture, et, d'autre part, les vers cités par M. Beschnidt ne sont pas le récit auquel fait allusion Barberino. Il y a cependant là une coïncidence partielle assez curieuse.

jourd'hui sous son nom. Plus heureux que pour le récit précédent, nous retrouvons dans le *commentaire* un texte développé qui doit être une traduction presque littérale d'une nouvelle, jusqu'ici inconnue, de ce troubadour. Voici comment Barberino nous la transmet.

« Raimon Jordan raconte l'histoire d'une comtesse qui traversait la Bourgogne en conduisant un fou parmi les gens de sa suite. Arrivée dans un certain site, la compagnie tendit des nappes sur l'herbe et se mit à manger auprès d'une fontaine. Pendant ce temps le fou, qui s'était écarté, entra dans une maison située à une lieue de là, et, y trouvant une jeune fille, il chercha à la déshonorer. Aux cris de cette dernière, les habitants du village accoururent en grand nombre, se mirent à la poursuite du fou qui avait pris la fuite, et ne tardèrent pas à atteindre l'endroit où s'était arrêtée la comtesse. Ses gens, en voyant le malheureux qui fuyait, se levèrent et alléguèrent pour l'excuser qu'il était fou. Mais, au milieu du bruit, les villageois ne comprenaient pas et demandaient impérieusement qu'on le leur livrât. Les gens de la comtesse refusèrent ; on en vint aux armes, et comme ils étaient inférieurs en nombre ils furent tués jusqu'au dernier. La comtesse resta seule avec deux suivantes. Le frère de la jeune fille, avec l'assentiment des villageois, se préparait à la déshonorer pour assouvir sa vengeance, lorsque heureusement un seigneur du pays survint. Avec l'aide de quelques gens qu'il avait, il leur arracha la malheureuse dame et la conduisit en lieu sûr ; puis il lui donna une escorte pour se rendre jusque chez elle. Les paysans coupables de cet attentat étaient si nombreux, que leur nombre, chose horrible à dire, leur valut l'impunité (1). »

LA COMTESSE DE DIE.

Les manuscrits des troubadours nous apprennent bien peu de chose sur la comtesse de Die. Cinq de ses chansons seulement nous ont été conservées : elles ne contiennent rien qui puisse nous éclairer sur l'époque où a vécu la noble *trobairitz*, ni sur les personnes avec qui elle a été en relation. Sa biographie provençale se compose de ces simples lignes :

« La comtesse de Die était femme de monseigneur Guilhem de Poitiers, belle et bonne dame; elle fut amoureuse de mon-

(1) *Comm.*, f° 73c.

seigneur Raimbaut d'Orange et fit de lui maints bons vers (1). »

On ne connaissait pas jusqu'à ces derniers temps de biographie provençale de Raimbaut d'Orange, dont nous possédons cependant un grand nombre de poésies. Un nouveau chansonnier, que M. L. Constans a pu récemment étudier en Angleterre, vient heureusement de combler cette lacune (2). L'auteur de la biographie se met lui-même en scène, comme contemporain des personnages dont il parle ; il nous donne des détails curieux sur les amours de Raimbaut avec Marie de Verfeuil et la comtesse d'Urgel, mais il se tait complètement sur la comtesse de Die. Il faut donc nous contenter des quelques lignes reproduites ci-dessus.

Pour courte qu'elle soit, cette biographie n'est pas sans soulever des difficultés historiques. Le Guilhem de Poitiers y mentionné est évidemment Guilhem de Poitiers, comte de Valentinois, que l'on voit figurer dans des documents authentiques de 1178 à 1187. Il eut pour femme Béatrix de Viennois, fille de Guigue IV, comte d'Albon et de Grenoble, lequel était mort en 1142 (3). Cette Béatrix serait donc la même personne que notre comtesse : M. Bartsch regarde la chose comme absolument hors de doute, puisqu'il enregistre les cinq poésies que les manuscrits attribuent à la *comtesse de Die* sous le nom de *Beatritz de Dia* (4). Mais d'où vient ce titre de comtesse de Die, que Béatrix ne tenait ni de son père, ni de son mari ? Ce n'est en effet qu'après la mort de ce dernier, en 1186, que son fils Aimar devint comte de Diois. Il y a là un point obscur que le manque de documents ne nous permet pas d'élucider.

Nostredame prétend qu'il a existé deux comtesses de Die : l'une, la mère, amante de Raimbaut d'Orange, l'autre, la fille, amante de Guilhem Adémar. C'est évidemment à la biographie telle que nous la possédons que Nostredame a emprunté le nom de Raimbaut d'Orange ; quant à Guilhem Adémar, on ne trouve aucune trace de ses relations avec une comtesse de Die, et Nostredame doit avoir inventé tout ce qu'il en raconte, à commencer par l'existence même de cette seconde comtesse de Die (5). Mais chez lui, le vrai et le faux sont si difficiles à discerner, qu'il serait

(1) Raynouard, *Choix*, V, 123.

(2) *Les manuscrits provençaux de Cheltenham* (Paris, Masonneuve, 1882, tirage à part de la *Revue des langues romanes*), p. 13-15.

(3) Voyez le P. Anselme, *Hist. gén.*, II, 186-187.

(4) *Grundriss*, p. 109.

(5) Ces inventions de Nostredame ont été reproduites sans contrôle par l'*Hist. litt.*, XV, 446-447.

imprudent d'affirmer qu'il n'a pas eu sur notre personnage plus de renseignements authentiques que nous n'en possédons aujourd'hui.

Il est certain en tout cas qu'un chansonnier provençal, aujourd'hui perdu, contenait de la comtesse de Die des œuvres qui ne nous ont pas été conservées ailleurs : je veux parler du chansonnier qui était au dix-septième siècle entre les mains de Francesco Redi (1). Le savant florentin cite différents passages des troubadours, d'après ce manuscrit, dans les notes de son *Bacco in Toscana* : on y lit ces vers de la comtesse de Die, qui ne se retrouvent plus aujourd'hui :

El seu drutz
Avinen, gai e forbitz (2).

Tout à fait nouveaux aussi sont les renseignements que donne le même manuscrit, sur les rapports poétiques de la comtesse avec un certain *Giuffrè di Tolosa*, auteur complètement ignoré de nos chansonniers provençaux actuels. Ce Giuffré, dit Redi, « appelle *sonnet* une certaine composition qui arrive à trente-six vers, faite en réponse à un autre sonnet analogue de la comtesse de Digne, ou, comme d'autres disent, de Die (3), qui elle aussi faisait des vers provençaux :

Ben aia vostre sonet,
Qe ar eu autre farai,
Mais no aus si perfet
Dir si con le darai
E de luenck en cantan
Qer mostrar el meu afan.
Dompna, eu planc e sospir, etc (4). »

Les citations de Barberino viennent considérablement aug-

(1) Voyez quelques mots de M. P. Meyer sur ce chansonnier dans *Romania*, X, 619, note 2.

(2) Edition de Florence, 1685, p. 64.

(3) Cette phrase donnerait à croire que le manuscrit de Redi portait *Digna* et non *Dia* ; cela paraît cependant assez peu vraisemblable ; tous les manuscrits actuels, comme ceux que cite Barberino, donnent *Dia*.

(4) *Ibid.*, p. 101-102. Je reproduis ce passage tel quel, sans chercher à y faire de corrections. Toutefois, la rime *sonet* = *perfet* me paraît bien extraordinaire. *Perfet* ne se trouve guère chez les troubadours ; ce devrait être ou *perfeit* = perfectus, ou *perfait* (= *perfactus) ; en admettant même *perfet*, l'*e* final doit être ouvert et ne peut rimer avec l'*e* fermé de *sonet*.

menter nos connaissances sur la comtesse de Die, mais elles ne nous apprennent pas tout ce que nous voudrions savoir. Rien, par exemple, n'y vient dissiper les obscurités de sa biographie, et confirmer la réalité de son mariage avec Guilhem de Poitiers et de ses amours avec Raimbaut d'Orange. Un détail seulement coïncide, dans une certaine mesure, avec les extraits de Redi. Il pouvait sembler un peu surprenant de voir la comtesse de Die, en Provence, en rapport avec un certain Jaufré, de Toulouse; Barberino nous apprend que la comtesse avait voyagé, et qu'elle racontait, dans un de ses traités, une scène à laquelle elle avait assisté en passant par Toulouse (1).

Voici les passages du *Reggimento* et du commentaire des *Documenti* qui se rapportent à la comtesse de Die. Nous résumerons ensuite les observations auxquelles ils peuvent donner lieu.

I. — [La galanterie veut qu'on cède le pas aux dames], et le roi de France lui-même n'y manquerait pas vis-à-vis de la femme d'un simple chevalier. Quelle en est la raison? La comtesse de Die disait que les hommes ne faisaient que leur devoir en témoignant de la déférence aux dames, car elles étaient plus nobles qu'eux. — Comment cela? demanda Bertran. — Parce que, reprit-elle, l'homme a été créé et formé d'un vil limon terrestre; la femme, au contraire, d'une côte humaine qui avait déjà été purifiée et ennoblie par l'œuvre de Dieu, et elle le montrait par la comparaison des mains de l'un et de l'autre sexe. En outre, ajoutait-elle, l'homme, comme un mercenaire qui doit être au service de la femme, a été créé fort et robuste; la femme, au contraire, née pour dominer et pour se livrer aux seules occupations nobles et agréables, a été créée délicate et belle, et Dieu ne s'est préoccupé de lui donner que ce qui pouvait servir à l'embellir : aussi les femmes n'ont qu'à rester assises pendant que les hommes font la guerre et se livrent au travail. Elle alléguait encore d'autres raisons dont il a été parlé plus haut (2).

II. — Monseigneur Philippe l'Anglais demandait à madame Lisa (3) : « Pourquoi aimez-vous tant de chevaliers, pourquoi donnez-vous des guirlandes à tant de jeunes gens? » Elle lui répondit : « Je les aime tous comme je pourrais en aimer un seul, et j'en aime un seul en m'aimant davantage moi-même. » Et lui : « A

(1) *Reggimento*, p. 247; voyez plus loin, extrait n° VI.

(2) *Comm.*, f° 11b.

(3) Cette dame Lisa, d'ailleurs inconnue, est encore citée par Barberino dans le *Reggimento*, sous le nom de *Lisa de Londres* (p. 169).

quoi bon alors m'enfoncer tant de poignards dans le cœur? Que puis-je, moi aussi, espérer de votre faveur? » — « Si vous aimez, espérez d'être aimé; sinon, soyez sûr d'un châtiment. » Il répliqua : « J'aime. » — « Alors vous avez votre récompense, puisque vous avez compris que j'aimais honnêtement : je vous aime à condition que vous m'aimiez de même de votre côté. » La comtesse de Die s'exprime ainsi sur le même sujet : « Toute dame, voire la plus honnête du monde, peut aimer, si elle aime. » Je crois, du moins, que tel est le sens de ses paroles, car elles ne sauraient en avoir un autre (1).

III. — La comtesse de Die avait, auprès d'elle, un chevalier qui ne songeait qu'à deux choses : la toilette, dont il se préoccupait plus qu'une femme, et le libertinage. La comtesse, qui avait alors renoncé aux plaisirs du monde et qui s'était donnée tout entière à Dieu, le rencontra un matin près de son appartement en train de se parer, et elle lui dit ces paroles : « Toi qui te laves le corps avec tant de soin pour lui conserver sa propreté, comment peux-tu rester enveloppé ainsi dans l'ordure du péché? Dieu même dût-il te le pardonner et les hommes ne pas t'en mépriser, ne devrais-tu pas, par amour d'une vie sans tache, tenir aussi ton âme nette et pure? » « Considérant la justesse de ces paroles, le chevalier s'appliqua dès lors à se corriger, et je l'ai vu depuis merveilleusement rangé (2).

IV. — On demandait à la comtesse de Die quelle était la meilleure règle, brève et claire, qu'on pût donner aux chevaliers pour faire la guerre. « De quelle guerre voulez-vous parler? » dit-elle; et celui qui avait posé la question lui demanda alors : « Combien donc y a-t-il de guerres? » — « Deux. » — « Et lesquelles? » — « La guerre en armes et la guerre en paroles; dans la guerre en armes il faut, en outre, distinguer la guerre à mort de celle où l'on ne cherche qu'à faire preuve de vaillance, et dans la guerre en paroles, les cas où l'on veut simplement se distraire, de ceux où l'on a le désir de convaincre. Pour la guerre à mort je ne puis vous donner qu'une règle : la vie doit passer avant la courtoisie. Pour la guerre dont le seul but est de se distinguer, voici une autre règle : aimez une dame, et montrez-vous vaillant pour l'amour d'elle bien plus que par le désir d'être au premier rang. Voici une troisième règle pour la guerre en paroles lorsque ce n'est qu'un simple passe-temps : faites-en sorte d'être plutôt

(1) *Comm.*, f° 35[d].
(2) *Comm.*, f° 52[b].

vaincu que vainqueur. Si, au contraire, vous tenez à convaincre, il faut distinguer : êtes-vous en colère ainsi que votre adversaire, si vous êtes dans le vrai, soutenez votre cause clairement et brièvement, jusqu'à ce que vous ayez convaincu l'assistance, et parlez alors d'autre chose avec les autres; si, au contraire, vous avez tort et qu'il en coûte à votre amour-propre de l'avouer, après un peu de résistance pour la forme, cédez devant la colère de votre adversaire. Si, étant en colère, vous avez affaire à un homme calme, tachez de vous contenir et de recouvrer peu à peu toute votre raison. Mais le calme peut être de votre côté et la colère de l'autre : alors, ou votre partenaire est votre ami, et dans ce cas il faut attendre; ou il ne l'est pas, et après avoir exposé votre opinion d'une voix calme, il faut lui céder à cause de sa colère. S'il vous poursuit encore, mettez-vous à parler d'autre chose avec vos voisins pour montrer (à moins toutefois que ce ne soit votre supérieur) combien vous faites peu de cas de ses paroles. Vis-à-vis de vos supérieurs (et dans cette classe vous placerez toutes les dames), voici la règle que je vous donne : cédez devant la colère, défendez-vous devant le calme, mais cherchez toujours à être vaincu et non vainqueur. C'est ainsi, en effet, que les jeunes gens gagnent les bonnes grâces des cruelles et qu'ils calment la fureur des hommes violents. Voilà, en peu de mots, le résumé de ce que la comtesse de Die expose longuement dans ses traités (1).

V. — Longtemps monseigneur Hugolin avait fait des prouesses et des courtoisies en l'honneur d'une sienne dame, si bien que plusieurs fois elle avait promis de lui donner une guirlande. Se trouvant un jour à la chasse avec elle au milieu de beaucoup d'autres dames et de chevaliers, il lui dit : « Eh bien, madame, quand aurai-je enfin cette guirlande que vous m'avez promise tant de fois ? » — « Jamais », dit la dame ; et elle se défendit de la lui avoir promise. Alors monseigneur Hugolin, arrachant les insignes qu'il portait, les jeta dans le fleuve sur les rives duquel ils chevauchaient : « Voilà, fit-il ; je me dépouille ainsi de votre amour. » — « Enchantée », répliqua la dame. On raconta le fait à la comtesse de Die (2), qui fit appeler monseigneur Hugolin et le blâma de sa conduite. Lui se lamentait en disant : « Il n'y a

(1) *Comm.*, f° 68d.

(2) Le ms. et l'édition portent *la contessa d'Erdia ;* mais la correction est évidente. Elle a d'ailleurs déjà été indiquée par le comte Galvani (*Propugnatore*, t. IV, parte Ia, p. 35).

chevalier en Provence qui ne sache qu'elle m'avait promis cette guirlande. » — « Et de qui? » fit la comtesse. « De moi », répondit Hugolin. La comtesse lui parla alors en ces termes : « Vous venez de prononcer vous-même votre condamnation, car si elle vous avait fait cette promesse, personne ne devait le savoir, et vous ne deviez ni le lui rappeler ainsi en public, ni renoncer aussi grossièrement à son amour. Mais voilà ; vous êtes comme la plupart des chevaliers de Provence : s'ils ont une dame qui soit belle et d'un rang élevé, ils s'en vantent à tort et à travers et ils aiment à faire croire qu'ils sont aimés plus qu'ils n'aiment eux-mêmes. Si vous en recevez quelque gage, vous le montrez par tout le monde. Si au contraire votre dame ne l'emporte ni par la beauté ni par le rang, et qu'on vous dise : comment et à qui avez-vous donc donné votre cœur? Vous racontez qu'on vous a fait tant d'avances, tant de prières que vous n'avez pu résister. Aussi, aucune dame ne peut-elle avoir confiance en vous. Il faut vous rabattre alors sur les femmes de chambre, et vous vous vengez des dames en cherchant à les déshonorer : vous achetez aux marchands des guirlandes, des voiles, des ceintures, et vous faites croire que ces objets vous viennent des dames. Croyez-vous, messire Hugolin, que cette dame soit de celles qui, pour rehausser votre honneur, consentiraient à perdre le leur? » Le pauvre chevalier fut si honteux de ce sermon, qu'il jura de ne plus aimer quelque dame que ce fût ; sans autrement répondre, il quitta le pays et l'on ne sut jamais plus de ses nouvelles (1).

VI. — La comtesse de Die passait par Toulouse et les environs, et, comme elle le raconte dans un de ses traités, elle arriva au manoir d'un riche bourgeois qui s'appelait Gautier del Plan : elle y dîna et y passa la nuit. Gautier avait avec lui ses deux filles, qui étaient mariées à Montpellier : l'une avait eu quatre maris et l'autre cinq. En parlant de choses et d'autres, il apprit ce fait à la comtesse, qui, au bout d'un moment, demanda à la femme aux quatre maris : « Et comment vous êtes-vous trouvée avec chacun d'eux? » — « Madame, répondit-elle, toujours de mal en pis. » — « Et vous? » demanda-t-elle à l'autre. — « Toujours de mieux en mieux. » La première reprit alors : « Le premier avait toutes les qualités : riche, généreux, doux et tendre. Le second était avare et craignait toujours que le pain ne vînt à lui manquer. Le troisième était orgueilleux et dédaigneux et ne trouvait personne qui fût digne de lui. Le quatrième était jaloux et soupçonneux, comme

(1) *Reggim.*, p. 169-171.

il l'est toujours, car il vit avec moi, et jamais je n'ai été heureuse un seul jour avec lui. » La seconde parla à son tour et dit : « Le premier était rustre et grossier. Dieu l'a récompensé, car il me l'a tué au bout de trois mois. Le second n'était jamais à la maison et ne pouvait rester un mois au même endroit ; dans toute une année j'ai passé quatre jours avec lui : il est mort sur un vaisseau qui a fait naufrage. Le troisième a mangé tout ce que je possédais : au bout de deux ans il lui a fallu gagner sa vie et il est mort pour avoir commis un vol. Le quatrième me battait brutalement : Dieu l'a puni, car un cheval emporté l'a tué et je l'ai enterré. Le cinquième est resté avec moi pendant quatre ans, puis il m'a volée et s'est sauvé en Angleterre : on me dit maintenant qu'il est mort en France. » — « Comment, dit la comtesse, vous appelez cela aller de mieux en mieux? » — « Certes, madame, autant de mauvais, autant de morts. J'en voulais un bon, je l'ai cherché ; mais je vois maintenant qu'il n'y en a pas et je ne m'en mettrai plus en peine. » — « Voyez, dit la comtesse, quand on en trouve un bon, il faut remercier Dieu, et quand on le perd, ne pas en chercher d'autres ; et pourtant celles mêmes qui n'en ont eu que de mauvais se bercent encore de l'espoir de mieux réussir (1) ! »

Deux de ces passages de Barberino (n°s IV et VI), au témoignage de notre auteur lui-même, sont extraits des œuvres de la comtesse de Die; un autre n'est qu'une citation de quelques mots (n° II) et offre évidemment le même caractère. Les n^os^ I et V, sur la provenance desquels Barberino ne nous donne pas de renseignements précis, pourraient être empruntés à un recueil de nouvelles, puisqu'on y voit parler et agir la comtesse de Die et différents personnages. Remarquons toutefois que le n° VI n'est pas autre chose qu'une nouvelle, où la comtesse elle-même a un rôle; ce récit pourtant est un extrait de ses œuvres, *sicondo ch'ella dicie innun suo trattato*. Nous pouvons donc admettre la même provenance pour les récits I et II. On pourrait, semble-t-il, l'admettre également pour le récit III, si ce texte ne contenait à la fin une mention bien surprenante. Barberino déclare avoir vu un chevalier, sans doute fort âgé, qui, dans sa jeunesse, avait été réprimandé par la comtesse de Die : *vidi eum postea mirabiliter ordinatum*. Or, cette affirmation de notre auteur soulève contre elle une difficulté chronologique manifeste. Si la comtesse de Die est bien la fille de Guigue IV, elle doit être née vers 1140 ;

(1) *Regg.*, p. 247-249.

ses amours avec Raimbaut d'Orange, mort en 1173, s'accordent parfaitement avec cette date. L'anecdote racontée par Barberino se place dans sa vieillesse, lorsqu'elle avait depuis longtemps renoncé au monde; pour lui faire la partie aussi belle que possible, supposons que la comtesse de Die ait atteint sa quatre-vingtième année et que ce soit précisement à cette époque, c'est-à-dire en 1220, que doive se placer notre anecdote. Le chevalier dont il est question ne pouvait avoir moins de vingt-cinq ans alors : comment Barberino, qui s'est trouvé en Provence de 1309 à 1313, pourrait-il l'avoir connu ?

J'ai montré plus haut que le seul texte qui nous apprenne que la comtesse de Die était femme de Guilhem de Poitiers et qu'elle avait aimé Raimbaut d'Orange, n'était peut-être pas d'une valeur indiscutable; mais, d'autre part, le témoignage de Barberino ne me paraît pas assez solide pour suffire à nous le faire révoquer en doute, et pour nous persuader que la comtesse de Die a vécu à une époque bien plus rapprochée du quatorzième siècle que l'on ne le pense généralement. J'admettrais donc, comme source de l'anecdote en question, une tradition orale, que Barberino n'a fait que reproduire sans être à même de la contrôler : je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en tenir compte pour fixer une date dans la biographie de la comtesse de Die.

Rien de bien précis, en somme, au point de vue historique, ne se dégage de tout ce que nous apprend Barberino; évidemment, il n'était pas mieux renseigné que nous ne le sommes aujourd'hui sur la personne même de cette comtesse de Die, qu'il cite avec complaisance, et dont il avait lu des ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. Quels étaient la forme, le but, le titre exact et le nombre de ces *traités* qu'il invoque à plusieurs reprises? Autant de questions auxquelles il nous est impossible de répondre, tant sont vagues les termes dont s'est servi notre auteur. On peut, cependant, au moyen de ses citations, se faire une idée générale de l'écrivain auquel elles sont empruntées, et il faut avouer qu'au travers des textes de Barberino, il nous apparaît sous un jour assez nouveau. Si, dans la réalité historique, il n'a pas existé deux comtesses de Die, nous sommes obligés de faire cette distinction au moins au point de vue psychologique : nous avons, d'une part, la comtesse de Die telle que nous pouvons la connaître dans les rares poésies que nous ont conservées, sous son nom, les chansonniers provençaux; de l'autre, la comtesse de Die telle que les citations de Barberino permettent de se la représenter. Ces deux portraits ne nous reportent pas forcément à deux originaux diffé-

rents, mais à deux périodes distinctes dans la vie de leur original commun.

Les poésies que nous possédons appartiennent à la jeunesse de la comtesse : ce sont des chants d'amour, où l'on reconnaît toutes les angoisses d'une passion violemment sentie. Dans l'une, elle se plaint de l'abandon de celui qu'elle aime, elle lui rappelle ses serments en l'assurant de la sincérité et de la constance de son amour; elle s'humilie devant l'infidèle pour le ramener à elle, et lui reproche doucement l'excès de son orgueil (1). L'autre est plus passionnée encore : ayant sans doute à se reprocher quelque excès antérieur de cruauté, elle fait amende honorable aussi complète que pourrait le souhaiter l'amant le plus exigeant; ni la pudeur féminine, ni le respect de la foi conjugale ne lui coûtent à fouler aux pieds :

Ben volria mon cavalier
Tener un ser en mos bratz nut...
Bels amics, avinens e bos,
Quoraus tenrai en mon poder?
E que jagués ab vos un ser,
E queus des un bais amoros,
Sapchatz gran talen n'auria
Queus tengués en loc del marit (2).

Ces désirs passionnés se continrent-ils toujours dans le domaine de la poésie ? nous le souhaitons pour l'honneur de l'épouse de Guilhem de Poitiers. La passion était sans doute morte depuis longtemps chez la comtesse de Die, lorsqu'elle écrivit les ouvrages cités par Barberino. Ces ouvrages paraissent avoir formé une sorte de traité de morale, où les anecdotes et les souvenirs personnels occupaient une grande place et où les règles de conduite étaient données d'une façon spirituelle et originale. Ce n'était pas d'ailleurs une morale bien austère que l'on y prêchait. Sans doute la sortie de l'écrivain contre le chevalier frivole et débauché (n° III) ne serait pas déplacée dans la *Somme* de frère Laurent ou dans tout autre traité de théologie morale du moyen-âge; mais cette anecdote, qui ne vient peut-être pas des ouvrages mêmes de la comtesse, se place dans les derniers jours de sa vie, lorsqu'elle avait complétement renoncé au monde pour se donner

(1) Chanson *A chantar m'er* (Raynouard, *Choix*, III, 22 ; Bartsch, *Chrestom. prov.*, 3e éd., col. 78-79.)

(2) Raynouard, *Choix*, II, 188.

à Dieu. Entre les chants d'amour de sa jeunesse et les pratiques austères de sa vieillesse, nous pouvons imaginer une période intermédiaire en harmonie avec la plupart des récits de Barberino. La comtesse aime cette société raffinée et aimable, à laquelle elle renoncera complétement plus tard, et où l'esprit et le cœur sont continuellement en éveil, sans que la morale ait trop à en souffrir ; elle donne des conseils spirituels aux jeunes chevaliers pour s'y faire bienvenir (n° IV); elle leur apprend à respecter l'honneur de leurs dames et surtout à ne pas manquer de tact dans ces rapports délicats (n° V) ; elle défend les privilèges de son sexe et va retrouver dans l'histoire de la création selon la Bible ses titres de noblesse (n° I); elle raille agréablement les femmes qui de mariage en mariage poursuivent un bonheur insaisissable (n° VI) ; elle ouvre enfin discrètement aux aspirations du cœur une petite porte qu'un moraliste sévère tiendrait rigoureusement fermée, par cet axiome : *Omnis domina quanto magis honesta potest amare, si amat* (n° II). Barberino nous assure que la comtesse de Die n'entend pas encourager par là les amours illicites et les manquements à la foi conjugale. Croyons-le, et avec un peu de bonne volonté nous pourrons même nous persuader que les désirs aussi passionnés que peu légitimes exprimés par elle dans ses chansons n'ont été que jeux d'esprit. Peut-être serait-ce le vrai moyen de rattacher la comtesse de Die amante de Raimbaut d'Orange à celle que nous a révélée Barberino.

CHAPITRE II

AUTEURS PROVENÇAUX INCONNUS CITÉS PAR BARBERINO.

Nous venons de voir que pour certains auteurs dont les manuscrits provençaux nous ont transmis les noms et conservé quelques œuvres, Barberino nous fournit un grand nombre de renseignements nouveaux. Les sources qu'il avait à sa disposition étaient donc plus abondantes que celles que nous possédons aujourd'hui : quoi d'étonnant par conséquent qu'il ait connu des écrivains dont le nom même n'est pas arrivé jusqu'à nous ? Cette circonstance se présente plusieurs fois, et grâce à son seul témoignage, nous pouvons enrichir la liste des auteurs provençaux des quelques noms suivants, à chacun desquels nous allons consacrer une étude attentive : le nouvelliste Raimbaut ; Raimon d'Anjou ; Hugolin de Forcalquier, son épouse Blanchemain, et leurs biographes Folquet et Aimeric.

Raimbaut, auteur de nouvelles.

A côté du moine de Montaudon, de Peire Vidal, de Peirol, de Miraval et de Raimon Jordan, à qui Barberino attribue des nouvelles aujourd'hui perdues, il nous faut placer un certain « *Raimbaut provincialis* », sur lequel nous ne possédons absolument aucun autre renseignement. Il est de toute évidence que ce Raimbaut inconnu ne peut être identifié ni avec Raimbaut d'Orange ni avec Raimbaut de Vaqueiras,

> I' dico l'uno e l'altro Raimbaldo
> Che cantâr pur Beatrice in Monferrato.

Ces deux Raimbaut étaient trop célèbres pour que Barberino ait voulu désigner l'un ou l'autre par cette expression. Il n'est

guère plus vraisemblable qu'il s'agisse de Raimbaut de Beaujeu ou de Raimbaut d'Hyères, deux poètes obscurs, de chacun desquels nous possédons une chanson. Ces quatre noms épuisent la liste des Raimbaut qui ont laissé quelque trace dans les monuments littéraires du midi de la France : ajoutons-y donc le nouveau venu, en attendant que quelque découverte imprévue vienne nous révéler son surnom.

Voici les deux anecdotes que Barberino a empruntées à Raimbaut.

I. — Raimbaut le Provençal raconte que maître Bernart d'Espagne donnait beaucoup et traitait magnifiquement et souvent dans ses différentes résidences, mais jamais il n'acceptait rien de personne, si ce n'est des marchands qu'il payait. Ce Raimbaut en ayant reçu un jour quelque faveur, voulut, le cas échéant, lui rendre la pareille ; mais l'autre refusa en disant qu'il ne se rappelait pas avoir jamais accepté quoi que ce fût de personne. Raimbaut tout étonné lui en demanda la raison : « C'est pour rester libre », dit-il. — « Mais alors ce n'est donc pas pour faire plaisir que vous rendez service ? » — « Nullement, mais pour me créer des débiteurs, et c'est pour qu'ils restent tels, que je ne veux rien accepter à mon tour. » — « Soyez sûr alors que je ne vous fournirai pas une seconde fois l'occasion de m'inscrire parmi vos débiteurs : je regrette trop de l'avoir été une fois (1). »

II. — Raimbaut le Provençal raconte que le comte de Toulouse se trouvant un jour à Montpellier et ayant une affaire difficile à régler, demanda à monseigneur Aimeric : « A qui pourrions-nous bien nous adresser, pour avoir un bon conseil ? » Celui-ci lui indiqua deux personnes accomplies de l'endroit. Un écuyer ajouta : « Que n'appelez-vous aussi monseigneur Guilhem ? » Monseigneur Aimeric demanda : « Et que sait-il donc faire ? » — « C'est un homme très riche, répliqua l'écuyer, et il n'y a personne dans ce pays qui ait d'aussi belles maisons et des possessions aussi étendues. » Le comte alors : « Ce n'est pas la maison qui fait l'homme, mais l'homme qui fait la maison. » — « Certes, ajouta monseigneur Aimeric ; aussi celui-là seul est homme de bien qui ne songe qu'à son honneur (2). »

Malgré les noms propres qui figurent dans ces deux anecdotes, il nous est impossible de les dater sûrement. Le Bernart d'Espagne mentionné dans la première n'a pas eu une notoriété assez

(1) *Comm.*, f° 18d.
(2) *Ibid.*, f° 40c.

grande pour laisser sa trace dans l'histoire; quant au comte de Toulouse qui figure si honorablement dans la seconde, aucun détail ne nous permet de savoir s'il s'agit de Raimond V, plutôt que de tout autre de ses prédécesseurs ou de ses successeurs.

Raimon d'Anjou.

Aucun auteur provençal n'est cité aussi fréquemment par Francesco da Barberino que Raimon d'Anjou; ses ouvrages paraissent avoir été nombreux, puisque nous possédons les titres de six au moins d'entre eux; et pourtant le nom même de Raimon d'Anjou est complètement inconnu à tous les manuscrits provençaux qui nous sont parvenus, aussi bien qu'à toutes les autres sources où nous pourrions chercher quelques renseignements sur la littérature provençale. C'est donc exclusivement à l'aide des différentes citations de Barberino que nous allons tenter de reconstituer la vie et les œuvres de cet écrivain.

Il importe avant tout de déterminer aussi exactement que possible l'époque à laquelle il florissait. On sait combien il est généralement difficile, même pour les troubadours dont nous possédons la biographie et des poésies plus ou moins nombreuses, et en s'aidant des allusions historiques qui peuvent s'y trouver, d'arriver à établir une chronologie rigoureuse. A plus forte raison, doit-on être embarrassé pour un auteur dont rien ne nous est parvenu directement; aussi ne faut-il pas être trop exigeant sur la précision des résultats. Voici trois faits empruntés à Barberino, qui nous fourniront des renseignements importants sur l'époque où vivait le personnage en question.

I. — « Guilhem Adémar rapporte de monseigneur Raimon d'Anjou que pendant sa vie il lui arrivait rarement, pour ne pas dire jamais, de citer ses propres paroles; mais il les rapportait souvent en les attribuant à d'autres (1). » Il résulte de cette citation que Guilhem Adémar a connu Raimon; c'était un de ses contemporains, mais plus jeune et lui ayant survécu. Or, Guilhem Adémar est un poète connu d'ailleurs, dont nous possédons la biographie et douze pièces lyriques : bien qu'ici encore nous manquions d'éléments chronologiques très précis, il est certain cependant qu'il faut placer l'existence de ce troubadour entre la fin du douzième siècle et le commencement du treizième (2). On

(1) *Comm.*, f° 14.
(2) Voyez Diez, *Leben und Werke*, p. 599.

peut donc croire, d'après cela, que la mort de Raimon d'Anjou a dû arriver vers l'an 1200.

II. — Plusieurs des anecdotes que nous avons sur Raimon d'Anjou sont empruntées à Hugolin de Forcalquier, qui avait glosé la plupart de ses œuvres. Nous montrerons plus loin, en nous occupant de cet autre écrivain, que la date de ses ouvrages doit être placée également dans le premier quart du treizième siècle, et confirme par conséquent ce que nous avons déjà induit du témoignage de Guilhem Adémar.

III. — Anecdote tirée des œuvres mêmes de Raimon (1) :

« Monseigneur Philippe *de Caris* (des Cars?) avait trois fils qui s'appelaient, l'un Raimbaut, l'autre Guilhem et le troisième Morot ; il les envoya au roi d'Angleterre pour qu'il les fît chevaliers, et celui-ci s'informa de leur caractère et de leur vie. Il y avait là un chevalier de la cour qui connaissait bien les trois jeunes gens ; il dit : « Monseigneur le roi, Raimbaut est très généreux, et il donnerait tout ce qu'il possède, si son père le lui permettait ; Guilhem est très avare, et avant de donner, il prend mille précautions ; quant à Morot, il ne donnerait pas un liard à homme vivant, s'il n'espérait en retirer un sou. » Le roi, entendant ces paroles, dit alors : « L'avarice ne consiste pas toujours à tenir la main fermée, ni la générosité à tenir la bourse ouverte, etc. (2). »

Nous n'avons aucun renseignement sur ce Philippe des Cars ni sur ses fils ; mais je ne crois pas qu'on puisse mettre en doute qu'il s'agisse de seigneurs du midi de la France. Le roi d'Angleterre ne peut donc intervenir ici que comme duc d'Aquitaine, c'est-à-dire après le mariage de Henri II avec Eléonore, fils de Guillaume X (1152), et après son avènement au trône d'Angleterre (1154). L'anecdote, par conséquent, ne saurait avoir eu lieu, et *a fortiori* avoir été racontée avant la seconde moitié du douzième siècle. Ainsi, comme limite supérieure de l'époque où a écrit Raimon d'Anjou, nous avons cette date : 1154 ; comme limite inférieure de l'époque où il est mort, le commencement du treizième siècle. En tenant compte de la longévité assez considérable qui semble lui avoir été départie (3), nous pouvons avec beaucoup de vraisemblance, et avec la chance d'une erreur *maxima* de dix ou

(1) *Comm.*, f° 42c.
(2) Règle XXXIII.
(3) Voyez plus bas, p. 135.

quinze ans, faire de 1120 et de 1200 les dates extrêmes de sa biographie.

Si nous nous demandons maintenant quelle était au juste la patrie de Raimon d'Anjou et les lieux où il a vécu, nous trouverons bien peu de renseignements dans les faits que nous a transmis Barberino. Un seul porte une date géographique, et il est curieux de voir qu'il se passe à Paris (1). « Monseigneur Raimon d'Anjou était un jour assis sur une place de Paris, quand vinrent à passer trois chevaliers : deux étaient vaillants aux armes, mais petits de taille ; le troisième, grand et beau, mais dépensant presque toute sa fortune en bonne chère. Monseigneur Raimon savait cela depuis longtemps ; il fit honneur aux deux premiers et ne dit rien au troisième. Ceux qui étaient là, au contraire, ignorant tout, n'avaient d'attention que pour le dernier, et quand il fut parti, ils dirent à monseigneur Raimon : « Comment n'avez-vous pas montré la moindre déférence pour un aussi beau chevalier. » — « Parce que ce n'est pas un homme, » répondit-il. Les autres demandèrent des explications et monseigneur Raimon leur dit (2) : Je ne comprends pas qu'on donne le nom d'homme à celui qui ne vit que pour son ventre ; la calandre et la poule, la brute enfin, nous font profiter de ce qu'elles mangent par l'usage que nous en faisons ; mais ce qu'un tel être prend est perdu pour nous comme pour lui. »

Il ne faut pas attacher grande importance à cette présence de Raimon d'Anjou à Paris ; ce ne peut être évidemment dans sa vie qu'un fait accidentel. Le fait même d'avoir écrit en provençal (3), ce nom de Raimon, et les noms de ceux que nous voyons autour de lui, son neveu Raimondet, messeigneurs Uc Guilhem, Bertran, Aimeric (4), tout indique surabondamment qu'il a dû naître et vivre presque continuellement dans le midi de la France.

Pour en savoir davantage, il faut aller plus loin que Barberino, et chercher à tirer de ce qu'il nous a transmis un renseignement qu'il ne possédait pas lui-même. Ce renseignement, c'est le nom de notre auteur qui va nous le fournir. Ce nom ne laisse pas que d'être surprenant : comment à un prénom aussi purement et presque exclusivement méridional que Raimon, trouvons-nous

(1) *Comm.*, f° 41ᵇ.

(2) Règle XIV.

(3) Cette mention revient à chaque instant dans le commentaire de Barberino, f° 10ᵈ : *in lingua provinciali;* 16ᵇ : id. ; 61ᵃ : *in vulgari*, etc.

(4) *Comm.*, f° 10ᵃ.

accolé un surnom emprunté à une province du nord-ouest de la France? Il y a là quelque chose d'insolite, qui nous a poussé à nous demander si dans le nom de notre auteur, *Anjou* représente bien la province dont Angers est la capitale. Aux yeux de Barberino il en est certainement ainsi : il appelle notre auteur *Raimundus de Andegavia*, en latin, et *Raimondo d'Angiò*, en italien, et ces deux mots ne peuvent désigner que la province en question, dont les noms latin et vulgaire étaient devenus familiers aux oreilles italiennes depuis que le frère de saint Louis s'était emparé du royaume de Naples. Mais il ne faut pas oublier que Barberino ne fait que traduire en latin et en italien le nom provençal qu'il avait sous les yeux; ce nom devait être presque sûrement *Raimon d'Anjo*, ou *d'Anjou*, et nous n'avons à tenir aucun compte de la forme latine *Andegavia*, qui est certainement du fait du poète florentin. Or, dans ce mot *Anjou*, je crois qu'il faut voir, non pas la province d'Anjou, *Andegavia*, comme Barberino, mais en réalité, la petite ville du Dauphiné qui porte également aujourd'hui le nom d'Anjou. Je trouve cette localité mentionnée sous cette forme vulgaire *Anjou,* dans un document contemporain de Raimon, rédigé vers 1172 (1); les textes provençaux devaient donc appeler notre auteur *Raimon d'Anjou*, et à cause précisément de la notoriété qui s'attachait alors en Italie au nom latin de la province d'Anjou, Barberino devait être fatalement amené à le latiniser sous la forme de *Raimundus de Andegavia.*

Ce n'est là, en apparence, qu'une conjecture sur la vraie patrie de Raimon d'Anjou ; mais une fois cette conjecture acceptée, tous les autres renseignements que nous pouvons grouper autour de notre personnage viennent si bien s'y adapter, qu'il ne faut pas hésiter, je crois, à la considérer comme une certitude. Le seul troubadour, connu par d'autres témoignages que par celui de Barberino, que nous trouvions en rapport avec Raimon d'Anjou, est, comme je l'ai dit, Guilhem Adémar. Or, la biographie de Guilhem nous apprend qu'il était né au bourg de Meyrueis, dans le Gévaudan, province presque limitrophe du Dauphiné. Fils d'un pauvre chevalier, il fut lui-même fait chevalier par le seigneur de Meyrueis et mena d'abord la vie de grand seigneur; plus tard seulement ses ressources ne lui suffisant pas à maintenir son état,

(1) Dans les *Miracles de N.-D. de Roc-Amadour*, dont M. G. Servois a publié des extraits dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes,* XVIII, 236 : « Viennensi pago, castrum quoddam Anjou nomine... »

il se fit jongleur et voyagea de cour en cour comme ses confrères. Il est fort probable que ses relations avec Raimon d'Anjou remontent à la première période de son existence, puisque sa jeunesse a dû coïncider avec l'âge mûr, sinon déjà la vieillesse de Raimon. Un autre fait très significatif également, c'est que les œuvres de notre auteur ont été glosées par Hugolin de Forcalquier, et ont dû, par conséquent, être surtout répandues dans la région comprise entre le Rhône et les Alpes. Remarquons d'ailleurs que ce dernier, bien que son nom semble le rattacher à la Provence plutôt qu'au Dauphiné, paraît avoir vécu plus encore sur les bords de l'Isère que sur ceux de la Durance (1). Enfin, autre circonstance digne d'être notée, sans en exagérer l'importance, une anecdote empruntée par Barberino à Raimon d'Anjou est relative au comte de Bourgogne (2), et du nord du Dauphiné à la Franche-Comté la distance est bien petite. Toutes ces raisons me font donc regarder comme démontrée l'origine dauphinoise de Raimon d'Anjou.

Raimon d'Anjou appartenait-il à la famille seigneuriale de la localité dont il portait le nom? Nous n'avons pas de documents pour l'affirmer. Mais il est certain qu'il était d'une condition sociale très élevée et qu'il vivait en grand seigneur. Barberino ne le mentionne jamais sans le qualifier de *dominus*, et il n'est pas prodigue de cette appellation honorifique vis-à-vis des troubadours; il n'y a guère que Bertran de Born et Guilhem de Berguedan, deux nobles aussi, à qui je la lui voie appliquer. Raimon d'Anjou lui-même nous apprend qu'il avait eu longtemps à son service, comme écuyer, monseigneur Landelot, qui ne voulut recevoir la chevalerie que vingt-quatre ans après être sorti de la première enfance, et qui fut pendant trente-six autres années un chevalier accompli (3). En cela monseigneur Landelot ne faisait qu'imiter son maître : pendant qu'il était à son service, rien de ce que faisait ou disait monseigneur Raimon ne lui échappait, et jamais il ne s'endormait sans avoir couché par écrit le résultat de ses observations. Le passage d'un des ouvrages de Raimon d'Anjou qui nous fournit ces détails nous montre qn'il devait être déjà d'un âge avancé lorsqu'il le composa. Il n'est pas dit que Landelot eût passé auprès de lui les vingt-quatre années de son

(1) Voyez plus loin l'anecdote émouvante où est raconté son mariage avec Blanchemain.

(2) *Comm.*, f° 46ᵃ.

(3) *Ibid.*, f° 25ᵇ.

apprentissage de la parfaite chevalerie, mais il faut bien croire qu'il vécut une dizaine d'années à ses côtés. Pour servir ainsi de modèle, Raimon devait avoir lui-même dépassé la trentaine, si bien qu'en ajoutant dix à trente et à trente-six, nous arrivons à un total de soixante-et-seize ans, âge que devait avoir notre auteur lorsqu'il écrivait ce traité et vraisemblablement la plupart des autres dont Barberino nous a révélé l'existence. Ces ouvrages, dont nous allons parler, se présentent donc à nous comme le fruit d'une longue expérience, et s'appuient de toute l'autorité d'une vie honorablement remplie.

Barberino cite, dans son commentaire, six ouvrages différents de Raimon d'Anjou. Nous allons les énumérer en leur conservant les titres latins qu'il leur donne, et nous chercherons en même temps à interpréter ces titres lorsqu'ils en auront besoin, et à nous rendre compte du contenu de ces œuvres aujourd'hui perdues.

I. *De societate fraterna.* — Si nous n'avions que le titre de cet ouvrage, il faut avouer que nous serions embarrassés pour en deviner le contenu. Heureusement Barberino lui a fait des emprunts assez considérables pour nous permettre d'en juger plus exactement. C'est de là qu'il a tiré un long passage (1) sur la façon de se conduire lorsqu'on se trouve marcher à cheval au côté d'une personne de qualité; ce sont des détails d'un intérêt trop mince pour que nous reproduisions ce texte ici. Mais il y a là des renseignements curieux sur la façon dont les traités de Raimon d'Anjou étaient composés, renseignements qui nous montrent qu'ils différaient beaucoup des passages correspondants du texte italien des *Documenti.* Raimon ne procède pas par affirmations, par axiomes, pour ainsi dire, comme le fait généralement messer Francesco. Il énonce d'abord son opinion, puis il fait intervenir différentes personnes de son entourage, son neveu Raimondet, Uc Guilhem, Aimeric, Bertran, qui énoncent la leur à tour de rôle et finissent par se ranger plus ou moins complètement à celle de l'auteur. Il y a là un procédé de composition fort curieux, dont on ne trouve pas d'exemples dans les œuvres analogues de la littérature provençale, et qui mérite d'être signalé. Est-ce une application au genre didactique de la forme un peu modifiée de la *tenson ?* Est-ce, — j'ose à peine le dire, — un souvenir plus ou moins direct des compositions dialoguées de l'antiquité classique? Ce sont là autant de questions auxquelles il ne faut pas

(1) *Comm.*, f° 10d.

songer à répondre tant que nous n'aurons pas d'autres matériaux que ceux dont nous disposons actuellement. Un autre procédé employé par Raimon d'Anjou, et dont Barberino s'est interdit l'emploi dans le texte même des *Documenti*, c'est l'anecdote. L'histoire de Philippe des Cars et de ses fils, que nous avons rapportée plus haut, provient de ce même traité, et paraît se rapporter à des considérations d'un autre ordre sur l'avarice et la libéralité (1). De là proviennent également deux passages remarquables, où l'auteur s'élève avec indignation contre ces chefs de famille qui s'érigent en véritables tyrans dans leur intérieur, se préoccupant peu de ce que mangeront les autres, pourvu que leur ventre soit satisfait, et réduisant leur femme à la condition de domestique. Cet ouvrage devait être, comme on le voit, fort considérable et traiter de beaucoup de matières assez peu étroitement liées. Le titre qui lui conviendrait semblerait celui-ci : *Des devoirs de l'homme envers la société*, et son contenu se serait étendu des plus minutieuses prescriptions de l'étiquette aux plus hauts préceptes de la morale.

II. *De conversatione humana.* — Barberino ne cite qu'une fois ce traité (2) et lui emprunte différentes formules de salutation. Il faudrait, d'après cela, entendre le mot *conversatio* dans le sens le plus ordinaire du mot *conversation*, et voir là le pendant, ou, dans une certaine mesure, l'original du document correspondant des *Documenti* (I, 6) : *Di quello che si deve fare per esser grato conversando con ciascheduno.* Il est singulier toutefois que l'unique citation de Barberino ne provienne pas du commentaire de ce document. Si, d'autre part, on entend *conversatio* dans un sens plus large, il est bien difficile de distinguer ce traité du précédent. Il est possible que Francesco ait eu en vue le même ouvrage en le désignant cependant par deux titres différents.

III. *De dominabus honorandis.* — Ici il n'y a pas d'équivoque possible sur ce titre qu'il est difficile de traduire autrement, sinon plus noblement, que par : *de la politesse envers les dames.* C'était un petit traité particulier fort court, selon Barberino (3). L'auteur se demandait entre autres choses la raison de cette galanterie chevaleresque envers les dames, qui est un produit si spécial du moyen âge ; et, ne pouvant pas en trouver, il concluait que nous n'en devons pas moins leur faire honneur, et cela parce qu'aucune loi ne le commande. Si, en effet, il y avait obligation, il y

(1) *Comm.*, f°, 22[d].
(2) *Ibid.*, f° 16[b].
(3) *Ibid*, f° 11[b].

aurait moins de vertu à s'y conformer. Cette opinion assez originale ne manqua pas de contradicteurs, et le glosateur de Raimon d'Anjou, Hugolin de Forcalquier, ne craignit pas de la blâmer.

IV. *De sollicitudine que juvenibus est indicta.* — Encore un titre qui a besoin de commentaire, et ce commentaire Barberino se charge de nous le donner. Il a ce traité sous les yeux et il le cite (1) au document XXII de sa première partie, document auquel Ubaldini a donné le titre un peu long de *Come si deve il giovane portar in servir i gran personaggi.* Il s'agit des devoirs de toute sorte qu'ont à remplir les écuyers auprès des chevaliers auxquels ils sont attachés. Il ne faut pas oublier l'importance qu'avaient alors dans la société la plus distinguée ces fonctions d'écuyers; ce n'était pas une domesticité humiliante, mais une sorte d'apprentissage généralement très long, à la suite duquel on devenait digne de l'honneur de la chevalerie (2). L'ouvrage de Raimon d'Anjou était donc un traité de l'éducation des jeunes nobles, et il devait offrir plus d'intérêt encore que le document de Barberino consacré au même sujet, qui est pourtant fort curieux. A ce traité appartenait l'histoire de monseigneur Landelot alléguée plus haut; nous trouvons également dans le commentaire des *Documenti*, assez mutilé à cet endroit, quelques fragments où Raimon d'Anjou s'élève, avec la vivacité qui lui semble habituelle, contre les nombreux défauts de cette domesticité turbulente.

V. *De valentia militum.* — Le sujet de cette composition n'a pas besoin d'explication ; mais nous n'avons pas de détails sur la façon dont il pouvait être traité ni sur la longueur de l'ouvrage. Barberino le cite une fois seulement (3), et le passage qu'il en donne ne peut que faire regretter vivement la perte du reste : « Cinq choses rendent un chevalier valeureux : l'amour, le courage, le cheval, les armes, la force. Si donc tu trouves devant toi un chevalier amoureux, courageux et fort, bien armé et monté sur un beau cheval, cède lui la place si tu le peux. »

VI. *De Mensa.* — Il est intéressant de constater l'existence d'un traité de Raimon d'Anjou *Sur la table.* Barberino l'invoque à plusieurs reprises dans le commentaire (4) du document (I, 8) qu'il a consacré au même sujet. Ici encore on voit qu'en se con-

(1) *Comm.*, f° 24c, 25b.

(2) Voyez les observations très justes *Sur la domesticité féodale*, de M. de Wailly, dans sa grande édition de Joinville, p. 484.

(3) *Comm.*, f° 84c.

(4) *Ibid.*, f° 12c, 12d.

formant généralement à la doctrine de Raimon, le poète italien ne l'a pas suivi dans ses développements. L'œuvre provençale devait être beaucoup plus étendue que le chapitre de Barberino, composé seulement de quatre-vingt-douze petits vers ; elle avait de nombreuses subdivisions, puisque nous trouvons un renvoi à la dixième et un autre à la vingt et unième. Cette particularité fait nécessairement songer au traité du Milanais Bonvesin da Riva, intitulé : *De quinquaginta curialitatibus ad mensam* (1), et l'on se demande si fra Bonvesin, qui écrivait vers 1270, n'aurait pas pu avoir sous les yeux le livre de Raimon d'Anjou. Mais les renvois fort précis de Barberino nous permettent de dire que rien de ce que nous savons ainsi avoir existé dans le texte provençal ne se retrouve dans le texte milanais. D'ailleurs pour qui a étudié l'œuvre de fra Bonvesin, il est difficile de voir dans ses recommandations naïves l'écho d'une civilisation aussi raffinée que l'était celle de la haute société provençale à laquelle appartenait Raimon d'Anjou.

Toutes ces œuvres rentrent, comme on voit, dans le genre didactique et traitent des sujets sur lesquels la littérature provençale, dans l'état où elle nous est parvenue, nous a laissé quelques monuments. Elles offrent beaucoup d'analogie avec les *ensenhamens* de Garin le Brun, d'Arnaut Guilhem de Marsan, d'Amanieu de Sescas et de Lunel de Moncoq (2), toutes productions en vers. Que Raimon d'Anjou ait écrit également en vers, c'est ce qui non seulement est rendu vraisemblable par ce rapprochement, mais est mis absolument hors de doute par le témoignage de Barberino. Ce qui reste plus incertain, c'est la forme poétique qu'il avait adoptée dans ces différents ouvrages. Les quatre auteurs dont je viens de parler emploient tous le système des rimes plates : les trois premiers nous offrent des vers de six syllabes rimant deux à deux ; le quatrième fait rimer régulièrement un vers de huit pieds avec un vers de quatre. Il ne semble pas en avoir été ainsi dans les œuvres de Raimon. Barberino parle de « *quadam gobula extra librum suum ad quemdam militem destinata* (3), » et par le mot *gobula* (provençal *cobla*), il est impossible d'entendre autre chose que *couplet* ou *strophe*. Il nous apprend de plus (4) que

(1) Voyez Bartoli, *I primi due secoli*, p. 117.
(2) Voyez Bartsch, *Grundriss*, §§ 33 et 52
(3) *Comm.*, f° 34ᵈ.
(4) *Ibid*, f° 11ᵇ.

le traité *De dominabus honorandis* était une *distesa* (1) qui ne comprenait pas plus de vingt-cinq *stances*. Ces témoignages, bien qu'un peu surprenants, semblent assez précis pour nous faire admettre que la composition des œuvres de Raimon d'Anjou était strophique. Il est naturellement impossible de le vérifier à travers le texte latin de Barberino. Dans le *Reggimento*, notre auteur n'est cité qu'une seule fois, et voici cette citation (2) :

Dicie messere Ramondo d'Angiò :
« Sa' tu qual donna è donna da gradire?
Quella che fila pensando del fuso,
Quella che fila iguali e sanza groppi,
Quella che fila e nolle cade il fuso,
Quella c'avolgie il filato igualmente,
Quella che sa se'l fuso è mezzo o pieno. »

Le *Reggimento* est, comme on sait, écrit tantôt en prose, tantôt en vers blancs, qui ne sont jamais astreints à un nombre fixe de syllabes. Ces six vers, régulièrement décasyllabes, sembleraient volontiers calqués sur ceux de Raimon d'Anjou, et l'on est tenté de chercher à reconstituer le texte provençal à l'aide du texte italien. J'ai cédé à cette tentation, et, traduisant les six vers italiens aussi exactement que possible, j'en ai fait les six vers provençaux suivants :

« Sabs tu cals domna es domna agradans?
Cela que fila e del fus es pensans,
Cela que fila engal e sen gropels,
Cela que fila e nolh chai lo fusels,
Cela que volf lo filat engalmens,
Cela que sap sil fus es mieis o plens (3). »

Ainsi ce n'est plus devant une forme strophique que nous nous trouvons, mais devant des vers de dix pieds rimant deux à deux. Ce résultat est évidemment trop conjectural pour avoir une grande importance; il nous autorise cependant à dire que si Raimon

(1) *Distesa* qualifie généralement en italien la *canzone*, ou même, pris substantivement, en est le synonyme ; ce mot indique que la composition, contrairement au sonnet, peut *s'étendre* en un nombre plus ou moins considérable de strophes.

(2) Page 173.

(3) Est-ce simple hasard? Cette rime *engalmens* = *plens*, n'est possible que dans les pays où l'*n* de *plenus* se maintient, c'est-à-dire sur la rive gauche du Rhône, patrie de Raimon d'Anjou.

d'Anjou avait certainement écrit en vers, il est difficile, avec les éléments dont nous disposons, de savoir avec beaucoup de précision la forme poétique qu'il avait adoptée.

Maintenant que nous avons exposé tout ce que nous savons des œuvres de Raimon d'Anjou, il nous sera plus facile de nous former une idée exacte à la fois de l'homme et de l'écrivain. A vrai dire les deux ne font qu'un. Raimon d'Anjou ne paraît pas avoir pris part dans sa jeunesse, au moins personnellement, à ce mouvement lyrique qui suscitait des chants d'amour de tous les points de la langue d'oc et qui trouvait dans Bernart de Ventadour sa plus brillante expression ; aussi a-t-il une physionomie bien distincte de celle des troubadours proprement dits. C'est un grand seigneur, qui arrive de bonne heure, semble-t-il, par la fréquentation de la haute société et par de remarquables qualités naturelles, à acquérir la réputation de parfait chevalier ; il est une école vivante de courtoisie, de sagesse et de morale ; ceux qui l'approchent et qui le servent observent religieusement ses actes et ses paroles, et sont plus ses disciples que ses serviteurs. Arrivé à un âge avancé, et sur l'invitation de ses amis (1), il se décide à rédiger une série de traités didactiques où il fera profiter les autres de la longue expérience qu'il a acquise dans sa vie. C'est une physionomie qui rappelle par certains côtés celle de Joinville et celle d'un autre écrivain provençal moins connu, Guilhem de Cerveira. Il est difficile de parler de son style, puisque nous ne possédons pas de lui le moindre fragment original ; mais à travers les citations de Barberino on voit qu'il écrivait avec beaucoup de vivacité et que la forme qu'il donnait à sa pensée était toujours originale, quelquefois au point d'en devenir obscure (2).

Il y a de la vivacité, mais aussi de la recherche, dans ce tableau des mauvais écuyers (3) :

« Les uns sont toujours à bavarder et à rire sous le nez des chevaliers, les autres montrent leurs dents et leur bouche béante, les autres se rendent insupportables en voulant toujours donner leur avis sur les paroles de leurs maîtres ; quand il s'agit de trancher à table, ils veulent trop faire d'un coup, soit qu'ils dési-

(1) C'est ce qu'on peut déduire du passage de Barberino cité plus haut : *quadam gobula ad quemdam militem destinata.*

(2) *Comm.*, f° 11b. « Raymundus de Aundegavia... de hoc videtur concludere, licet non clare. »

(3) *Ibid.*, f°s 23 et 24.

rent se reposer plus longtemps ou se divertir ensuite, soit que par bêtise ils ne sachent pas le moment où il convient de s'arrêter ; ils oublient de nettoyèr leur couteau et de se laver les mains. Il en est enfin qui avant de nous servir nous font tellement attendre que l'agacement qu'ils nous causent dépasse de beaucoup le service qu'ils doivent nous rendre. Tous ceux-là, je les éloignerai de moi, et, à mon avis, ce n'est pas écuyers mais meurtriers qu'il faudrait les appeler (1). »

Barberino nous a transmis quelques pensées de Raimon d'Anjou qui brillent généralement par la recherche de la forme :

« L'avare, de peur de vivre malheureux, vit toujours malheureux (2). »

« Ami, que tes dons soient fréquents, et tes paroles rares, mais bonnes, car en beaucoup de choses la fréquence ferme la porte aux vertus (3). »

« J'ai connu le discernement, quand j'ai commencé à me connaître moi-même (4). »

J'ai déjà cité sur notre auteur plusieurs anecdotes empruntées par Barberino à Hugolin de Forcalquier ou à Guilhem Adémar. J'en rapporterai encore deux autres remarquables. La première n'est qu'une simple répartie ; la seconde nous donnera une grande idée du personnage et de son caractère, sur laquelle nous resterons.

I. — Monseigneur Raimon d'Anjou disait à un homme qui, avant de commencer un récit, faisait mille protestations en assurant que ce qu'il allait raconter serait la vérité même : « Pour le coup, je m'attends à entendre quelque grosse bourde, puisque, sans que rien t'y oblige, tu protestes si énergiquement de dire la vérité. Est-ce que tu aurais l'habitude de conter des mensonges (5) ?

II. — Monseigneur Raimon d'Anjou, — raconte Hugolin de Forcalquier, — avait entre autres habitudes l'habitude suivante. Quand il lui arrivait quelque affaire utile et honorable, mais d'un accomplissement difficile et laborieux, il assemblait un certain

(1) Telle est l'idée contenue dans la dernière phrase, dont la traduction littérale est celle-ci : « Je ne dirai pas qu'ils me portent l'écu, mais qu'ils m'enfoncent la lance en pleine poitrine. » Il y a, comme on voit, une sorte de jeu de mot reposant sur le sens étymologique d'*écuyer* (qui porte l'écu).

(2) *Comm.*, f° 6 .

(3) *Ibid.*, f° 58d.

(4) *Ibid.*, f° 61a.

(5) *Ibid.*, f° 19c.

nombre de ses proches et il leur disait : « Messeigneurs, j'ai déjà résolu, sans attendre à vous demander conseil, de faire telle chose, car je savais, comme il y a à la fois profit et honneur à en tirer, que vous ne manqueriez pas de me le conseiller. » Ceux-ci se bornaient souvent à approuver ce qu'il avait résolu de faire ; parfois aussi ils lui disaient : « Assurément, c'est un projet louable, mais qui offre bien des difficultés. » Alors il répliquait : « Pour l'homme qui sait vouloir, il n'y a rien de difficile, et d'ailleurs l'honorable n'est pas toujours facile. Nous ferons le possible avec l'aide de Dieu, et si nous échouons devant l'impossible, nous n'aurons rien à nous reprocher. » Un jour son neveu Raimondet le prit à part et lui dit : « Seigneur et père, ce que je veux vous dire n'est pas pour vous faire la leçon, mais pour m'instruire moi-même. Ne vaudrait-il pas mieux, dans un cas pareil, tenir votre résolution secrète ? Si l'entreprise ne peut être menée à bien, personne ne saura que vous l'avez tentée. A quoi bon révéler des projets qui souvent sont irréalisables, surtout quand vous n'entendez vous en rapporter au conseil de personne ? » — « Voici ma réponse : Je suis homme, comme tout le monde, bien qu'on vante ma persévérance, et je sais que dans les entreprises laborieuses et difficiles la fragilité humaine recule facilement quand rien ne la soutient ; aussi il est bon d'armer nos résolutions de l'écu de la vergogne, pour que, nous sentant attaqués par la lâcheté de reculer, nous puissions lui opposer ce bouclier ; si nous sommes à l'abri de cette lâcheté, il n'y a qu'honneur pour nous à dire à l'avance à nos proches ce que nous avons l'intention d'exécuter selon notre pouvoir (1). »

HUGOLIN DE FORCALQUIER ET BLANCHEMAIN.

Folquet. — Aimeric.

Une révélation non moins curieuse que nous devons toute entière au commentaire de Barberino est celle de l'existence de Hugolin (2) de Forcalquier et de sa femme Blanchemain, dont le nom vient enrichir la liste des *trobairitz* déjà connues. Je ne

(1) *Comm.*, f° 34c.

(2) Ce nom de Hugolin paraît plus italien que provençal ; peut-être les textes originaux donnaient-ils un diminutif tel que *Ugonet*. Dans le doute, toutefois, il vaut mieux adopter la forme fournie par Barberino, qui est ici la seule autorité.

saurais mieux présenter au lecteur ces deux personnages, qu'en l'introduisant *in medias res,* c'est-à-dire en mettant sous ses yeux le remarquable récit où Barberino raconte les circonstances émouvantes qui précédèrent leur mariage. Ce récit est certainement la traduction d'un texte provençal perdu, traduction abrégée, ainsi que nous l'apprend maître Francesco (1) : il en nomme l'auteur Folquet, et cite de ce même Folquet, que rien n'autorise à identifier avec Folquet de Romans, une autre anecdote également relative à Blanchemain (2). L'original semble avoir été écrit en prose, et l'on peut affirmer que s'il nous avait été conservé, ce serait un des plus beaux morceaux narratifs de la prose provençale.

« Un jour, monseigneur Hugolin de Forcalquier voyageait en compagnie de sa dame avec une nombreuse société ; il y avait là le père, deux frères, deux cousins et deux neveux de la dame, avec une nombreuse suite à pied et à cheval. Arrivés à un fleuve nommé l'Isère (3), qu'il s'agissait de franchir, les deux frères entrèrent dans l'eau et prirent leur sœur au milieu d'eux. Mais la violence du courant les sépara et les fit dériver au point que les chevaux durent se mettre à la nage. Les frères se trouvèrent donc contraints d'abandonner leur sœur. Le père, les neveux et les autres n'osaient pas se risquer à la violence du courant, et criaient aux domestiques de porter secours à ceux qui étaient en danger; mais ceux-ci refusaient. La dame cependant se tenait avec un courage admirable sur son cheval qui nageait ; les deux frères, après avoir tenu coup quelques instants, furent entraînés malgré eux par le courant, et disparurent dans l'eau. La dame appelait au secours, mais personne ne venait, et chacun se bornait à faire des vœux stériles pour son salut. Il faut dire que monseigneur Hugolin était par hasard demeuré en arrière de la troupe; arrivant au bord du fleuve et voyant en danger la femme qu'il aimait, il ne demande d'aide à personne, mais il se jette à l'eau avec son cheval, arrive rapidement auprès d'elle et, se plaçant en aval, l'encourage de la voix et lui enseigne le moyen d'échapper plus facilement : les deux chevaux étant obligés de nager, c'était tout le service qu'il pouvait lui rendre. Le cheval de la dame était épuisé, celui de monseigneur Hugolin, au contraire, fort et courageux : « Ah ! si je pouvais de quelque façon vous céder mon

(1) « Folchet, qui novum hoc, licet sub latioribus verbis, recitat... »
(2) *Comm.*, f° 45d.
(3) « Flumen quod dicitur Ysdra. »

cheval ! » lui disait-il. Par un bonheur providentiel, ils atteignirent une petite île qui, bien que recouverte par l'eau, permit aux chevaux de prendre pied. Mais la violence du courant augmentait toujours ; le fleuve entraînait de grosses pierres qui devenaient dangereuses et il n'était pas prudent de s'arrêter là. Aussitôt monseigneur Hugolin se jette à l'eau, et saisissant la dame aussi courtoisement que faire se pouvait en pareille circonstance, il la place sur son propre cheval, remonte sur l'autre et l'on se remet en route, la dame devant et monseigneur Hugolin derrière. Le premier cheval, vigoureux, se dirigeait rapidement vers la rive ; l'autre, au contraire, épuisé et fléchissant sous le poids du chevalier, restait en arrière, et la dame en s'éloignant pleurait sur le sort de monseigneur Hugolin. Lui, au contraire, ne songeait qu'à lui crier de se sauver, lorsque son cheval disparut sous lui. Le père et les autres témoins de cette scène criaient à la dame de s'échapper, mais elle, bien loin de les écouter, revient vers monseigneur Hugolin et le supplie de s'accrocher à ses vêtements ; il consent à saisir la queue du cheval, et alors se dirigeant de nouveau vers le rivage, ils l'atteignent tous deux, grâce à la vigueur du cheval, et se trouvent enfin en sûreté. Monseigneur Hugolin était le seul à rire ; la dame et tous les autres pleuraient, songeant aux deux frères qui avaient péri. Quand on l'eut informé de ce malheur : « Je riais, il est vrai, dit-il, car j'ignorais qu'il y eût des victimes ; mais si je dois pleurer maintenant, ce n'est pas leur mort, mais la vie du père, des neveux et de tous ceux qui abandonnaient si lâchement une telle dame. » Tous pleuraient donc ensemble, monseigneur Hugolin plus fort que les autres, car il voyait pleurer les yeux de son cœur. La dame, en effet, avait été plusieurs fois demandée par lui en mariage, mais comme le père était d'une condition plus élevée que la sienne, il avait toujours essuyé des refus. Lorsque l'on eut été remis de toutes ces émotions, le père, faisant venir auprès de lui la dame et monseigneur Hugolin, ainsi que quelques-uns de ses parents, dit au chevalier : « Celle que ni père, ni frères, ni parents ne pouvaient sauver a été par ta prouesse arrachée à la mort ; nous te la donnons pour que tu en fasses selon tes désirs, ou ta femme ou ton amie, » et, prenant la dame par la main, il la lui présenta. Monseigneur Hugolin, craignant de perdre une occasion semblable, prit la main qu'on lui offrait, main fine et délicate, assure Folquet, et répondit : « Monseigneur, tout en recevant avec humilité et reconnaissance le don que vous me faites, — et dès maintenant je déclare l'accepter, — je reconnais combien j'en suis indigne.

Tout d'abord, pour maintenir l'honneur de votre fille et le vôtre, je la reçois comme mon épouse ; puis, comme un humble esclave, je me mets en sa puissance ; qu'elle soit ma mère, ma dame, la maîtresse de moi en toutes choses. » Mais alors, dit Folquet, la dame, retirant ses deux mains, dont son père tenait l'une et monseigneur Hugolin l'autre, parla à son tour : « Un père, qui ainsi que tous les siens, n'a pas cherché à me sauver la vie, n'a plus de pouvoir sur moi. Pour lui je suis morte. Voici celui qui m'a sauvée ; c'est à lui, et à lui seul, que j'appartiens, » et à ces derniers mots elle mit ses deux mains dans celles de monseigneur Hugolin, qui pleurait de joie au milieu des marques d'approbation générale des assistants. Le lendemain monseigneur Hugolin l'épousait, et cette dame est madame Blanchemain qui, prenant la plume (1) de son mari, composa de si utiles et si fameux couplets. Dire tout ce que monseigneur Hugolin fit pour elle, notre livre n'y suffirait pas ; mais en souvenir de cette histoire, nous reparlerons d'elle en différents endroits de notre ouvrage. »

Voilà un récit bien fait pour nous donner une haute idée du caractère de Hugolin de Forcalquier, non moins que de celui de sa femme Blanchemain, et il y a bien peu d'écrivains du moyen âge sur lesquels nous possédions une anecdote biographique aussi développée et offrant des détails aussi émouvants. C'est, à vrai dire, tout ce que nous savons de la vie du héros de cette histoire, Barberino n'ayant pas cru devoir nous transmettre les autres récits auxquels il se borne à faire allusion. Etait-il réellement originaire de Forcalquier? c'est ce qu'il est difficile d'affirmer. Il est certain toutefois qu'il n'appartenait pas à la puissante maison des comtes de Forcalquier : aucun Hugues ne figure dans la généalogie de cette famille (2), et si notre Hugolin avait appartenu à cette maison, il n'aurait pas essuyé auprès du père de Blanchemain les refus auxquels l'exposa sa condition un peu inférieure. Ce n'était donc qu'un simple chevalier, sans doute ni riche ni puissant.

Comme écrivain, Barberino atteste que Hugolin de Forcalquier avait composé des gloses sur le traité de Raimon d'Anjou, *De dominabus honorandis* (3), et sur un autre, dont nous n'avons pas l'indication précise (4) ; il est vraisemblable que sa glose s'étendait

(1) « Sumpto stilo domini Ugolini multas utiles et famosas gobulas fabricavit. »

(2) Bibl. nat., *Cab. des titres.*

(3) *Comm.*, f° 11b.

(4) *Ibid.*, f° 34c.

à toute l'œuvre de Raimon d'Anjou, dont beaucoup de parties étaient assez obscures. Nous avons, dans la littérature provençale, au moins un exemple d'un ouvrage poétique glosé et commenté, c'est le commentaire composé par Giraut Riquier sur la chanson de Giraut de Calanson : *A leis cui am de cor e de saber* (1). Ce commentaire est en vers, et on peut croire qu'il en était de même de celui de Hugolin. Mais ce dernier, autant que nous pouvons en juger, n'était pas seulement un commentaire littéral, se bornant à expliquer ce qu'il y avait d'obscur, et cherchant à faire saisir aussi exactement que possible la pensée de Raimon d'Anjou; c'était en même temps un texte amplifié à côté du texte primitif, dans lequel Hugolin avait introduit de nombreuses anecdotes sur l'auteur qu'il commentait et sur d'autres personnages (2).

Nous trouverons plus loin, dans la biographie de Blanchemain, un point de repère chronologique qui nous servira en même temps pour Hugolin de Forcalquier.

Ainsi que Barberino le déclare dans le passage que j'ai traduit plus haut, il a parlé en différents endroits de dame Blanchemain, et il nous a transmis sur son compte d'autres curieuses anecdotes, où nous apprenons à mieux connaître cette femme remarquable. Par sa vertu, son esprit et sa beauté, elle paraît l'avoir emporté, dans le cercle de ses relations, sur toutes ses contemporaines. Comme nous avons vu dans Raimon d'Anjou le modèle du parfait chevalier, Blanchemain nous représente le type achevé de la grande dame, dans un coin de cette société provençale partout si raffinée, mais qui, heureusement, ne poussait ni partout ni toujours le raffinement jusqu'à la corruption. Son influence et sa réputation furent encore augmentées par les ouvrages qu'elle composa, et, soit dans un commentaire de ces ouvrages, soit de toute autre façon, deux écrivains avaient pris soin de transmettre ses faits et gestes à la postérité : l'un est ce Folquet dont j'ai déjà parlé; l'autre, un chevalier du nom d'Aimeric (Barberino l'appelle *N'Aumerich*). Ce dernier était non seulement un contemporain de Blanchemain, mais un assidu de sa petite cour, un de ses adorateurs; nous le retrouverons en scène dans plusieurs anecdotes, et nous verrons qu'il avait des raisons personnelles de rendre hommage à la vertu, non moins qu'à la beauté et à l'esprit de la dame.

(1) Mahn, *Werke*, IV, 215.

(2) L'anecdote sur Bertrand de Nîmes provient évidemment de ce commentaire (*Comm.*, f° 16ᵃ).

I. — Blanchemain n'était encore que jeune fille, quand un chevalier peu courtois s'approcha d'elle dans une réunion, et lui dit (1) : « Pourquoi ne demandez-vous pas à votre père de vous donner un mari ? » — « Certes, répliqua-t-elle, ce n'est pas là un conseil à donner à une jeune fille, et ce n'est pas à une jeune fille à le suivre. » — « Voyons, continua le chevalier, n'y a-t-il pas folie, de la part d'une jeune fille aussi belle que vous, à perdre ainsi son temps inutilement ? » — « Oh ! qu'il est peu digne d'un chevalier de tenir ainsi à une innocente jeune fille des propos qui ne seraient même pas à leur place auprès d'une femme légère ! » Mais le chevalier ne s'intimidait pas. « Sur mon âme, fit-il, je gage qu'au fond mon conseil vous plaît. » Blanchemain commençait à s'échauffer : « Je vous assure bien que non, fit-elle, surtout s'il avait pour résultat de me faire donner par mon père un mari comme vous. » Le chevalier, s'oubliant de plus en plus, ajouta : « Ah ! si j'étais votre mari, ou si je pouvais trouver quelque moyen décent de vous enlever à votre père, je vous ferais bien voir si l'état de jeune fille est si louable ! » La jeune fille alors, vivement irritée et indignée, lui décocha cette maxime (2) : « Une bête n'est jamais un homme, mais on s'aperçoit souvent que l'homme est une bête ; il n'en est que plus triste de voir qu'ayant reçu en partage la raison et l'intelligence, il prend plaisir à s'en passer. » Là-dessus elle lui tourna le dos. Notre homme pourtant ne se tint pas pour content, et il s'approcha de nouveau d'elle pour lui demander ce qu'elle avait voulu dire. Malgré tout le mépris qu'elle avait pour lui, la courtoisie provençale interdisait à Blanchemain (3) de le repousser grossièrement ; elle se contenta de répondre par cette seconde maxime (4) : « Les bêtes à quatre pattes ne sont pas toutes les bêtes, et plus d'une bête n'a pas quatre pattes ; les premières pourtant ont souvent plus d'esprit que les autres (5). »

(1) Rapprochez de cette anecdote les conseils qu'Amanieu de Sescas donne à la jeune fille, dans son *Ensenhamen de la Donzela*, lorsqu'un chevalier veut lui parler de sujets brûlants (Bartsch, *Chrest. prov.*, 3e édit., col. 329).

(2) Règle XII.

(3) Cf. Amanieu de Sescas :

« E negus queus enquieira
Nous truep mala parleira,
Neys s'era enemiex
De totz vostres amiex. »
(*Ubi supra.*)

(4) Règle XIII.

(5) *Comm.*, f° 41b.

Ayant ainsi doublé la honte du chevalier, elle se retourna vers les dames qui se trouvaient là en grand nombre.

II. — Blanchemain était mariée depuis un an à monseigneur Hugolin, quand monseigneur Aimeric, — ainsi que le rapporte Folquet, — vint un jour la trouver, et la pria en longs termes, qu'il n'est pas utile de reproduire ici, de vouloir bien l'accepter pour serviteur. « Tes paroles, lui dit-elle, cachent peut-être sous leur généralité quelque chose de peu convenable ; mais si tu veux me demander quelque chose de précis, demande-le, et je te l'accorderai, si cela m'est possible. » Lui, alors : « Les paroles que vous venez de prononcer me rendront peut-être plus audacieux. » — « Demande toujours ; je sais bien que si tu me demandes des choses déshonnêtes, je ne serai pas tenue de te les accorder. » Il lui dit alors : « Depuis longtemps, je vous ai donné mon cœur ; je vous demande donc le vôtre en retour. » — « Vraiment, répondit la dame, si je t'écoutais, tu ne ferais pas un si mauvais marché ; mais, mon pauvre ami, cela ne m'est pas possible, car je l'ai depuis longtemps donné tout entier à monseigneur Hugolin. » Aimeric, tout consterné, eut beau se plaindre et l'accuser de manquer de parole, en assurant que le cœur est fait de telle sorte qu'elle pouvait en même temps aimer monseigneur Hugolin comme mari, et lui comme amant, Blanchemain ne voulut rien entendre et coupa court à ses récriminations en prononçant en substance les paroles suivantes (1) : « Qui n'a pas n'est pas tenu de donner, et l'homme a tort qui demande l'impossible à son ami et se fâche du refus (2). »

III. — « Six dames provençales, — raconte monseigneur Aimeric, — sortant de Nîmes pour se promener, se divisèrent en deux troupes après avoir passé la porte : trois d'entre elles entrèrent dans une église pour se recueillir ; les autres, pénétrant dans un gracieux jardin attenant à l'église, se mirent à causer avec trois chevaliers qui passaient le long du jardin. Le curé, qui avait ouvert le jardin, congédié par les chevaliers, alla trouver les dames qui étaient restées dans l'église, et leur dit : « Vos compagnes de là-bas ont su choisir une récréation plus agréable que la vôtre, » et il leur raconta ce qui se passait dans le jardin. Blanchemain, — car elle était une des trois, — lui répliqua par cette maxime (3) : « Les fleurs nous embaument et la verdure

(1) Règle LXI.
(2) *Comm.*, f° 45d.
(3) Règle XLIX.

nous charme : mais la vie des bons répand plus loin encore un parfum et un charme plus grands. » La seconde dit au prêtre : « Sont-ce là enseignements de curé? » et, comme il voulait répondre, la troisième le mit à la porte (1). »

IV. — Deux chevaliers, — raconte monseigneur Aimeric, — passaient sur la place de Nîmes, l'un appelé Eudes, et l'autre Laurent. Blanchemain les rencontra par hasard, et, comme ils s'inclinaient en la saluant, elle leur dit : « Bien venus soient le plus vieux et le plus jeune homme de la ville de Nîmes. » Le premier était en effet très vieux, le second était un jeune homme de dix-huit ans : celui-là presque fou, celui-ci au contraire très sage. Quand ils furent partis, une des deux dames qui accompagnaient Blanchemain lui dit : « Vous avez donné un bien mauvais bonjour à ce pauvre vieux. » — « Et comment? » demanda-t-elle. — « En lui rappelant qu'il était vieux. » — « Duquel voulez-vous parler? » — « De monseigneur Eudes, » dirent les deux dames en même temps. » — « Mais ce n'est pas lui que j'ai appelé vieux, c'est l'autre. » — « Comment cela? » demandèrent elles; et alors Blanchemain leur dit en substance (2) : « Ce sont les vertus qui font l'homme vieux et les vices qui le font jeune (3). »

V. — Monseigneur Aimeric raconte que deux dames passaient dans une rue de Valence pendant que lui-même se trouvait à une fenêtre avec Blanchemain. Quelqu'un qui les connaissait bien toutes les deux et qui savait que l'une était très belle, mais légère, et l'autre sans beauté, mais vertueuse, demanda à Blanchemain laquelle des deux valait le mieux et méritait le plus d'hommages. Pour Blanchemain la réponse ne pouvait être difficile, et elle s'en tira par cette comparaison (4) : « Il y a des pierres qui sont chères à cause de leur rareté, d'autres à cause de leur éclat, mais les plus précieuses sont celles qui possèdent quelque vertu. Un seul homme d'esprit parmi beaucoup de sots n'est que plus en relief : aussi voyons-nous que dans les femmes on sait apprécier la beauté; mais ce qui vaut mieux, chez la femme comme chez l'homme, c'est la vertu (5). »

VI. — Vous avez entendu parler du festin qu'offrit un jour

(1) *Comm.*, f° 44°.
(2) Règle LXXVII.
(3) *Comm.*, 46ᵈ.
(4) Règle CV.
(5) *Comm.*, f° 49ᵇ.

la reine d'Angleterre à un certain nombre de grandes dames pendant qu'elle était à Paris. Il y eut la comtesse d'Artois, une magnifique et illustre dame, et dame Alice, femme de monseigneur V. de Bohême, qui était venue voir le pays avec son mari, et qui passait pour la plus belle femme que l'on eût vue de son temps. Le roi de France avait ordonné à ses chevaliers de rendre à cette dernière les plus grands honneurs possibles, et ceux-ci conseillaient à la reine d'en faire autant; il y eut enfin Blanchemain qui, bien qu'ayant perdu alors sa beauté, avait toujours pour elle sa conversation et ses vertus. La reine, ayant chargé les chevaliers du soin de placer à table les autres dames, appela seulement près d'elle les trois que nous venons de nommer, et donna la place d'honneur à Blanchemain, supérieure aux deux autres par ses qualités et son éloquence. Les jeunes gens et les ignorants ne purent s'empêcher de murmurer à cette vue, et, après le repas et à l'écart de ces trois dames, ils cherchèrent courtoisement et en riant à montrer à la reine qu'elle avait eu tort d'agir ainsi; mais elle, s'adressant à eux : « Ecrivez et retenez cette maxime (1), leur dit-elle, et vous ne murmurerez plus : « Ce n'est ni la beauté ni la naissance qui fait la femme, mais le jugement, et c'est la pratique de la vertu qui accroît son rang et sa réputation; honneur donc à la femme qui peut invoquer ces titres (2). »

Ces six *nouvelles* ont, entre autres mérites, celui de nous montrer dans quelles villes vivait ordinairement Blanchemain : nous la trouvons à Valence et à Nîmes, dans le Dauphiné et le Languedoc oriental, et nous voyons là une confirmation de l'origine dauphinoise que lui assigne presque forcément le récit de son mariage avec Hugolin de Forcalquier. La nouvelle VI, de beaucoup la plus importante, à cause des personnages qui y figurent, nous transporte à Paris et nous apprend que, même sur ce théâtre plus élevé, l'esprit et les vertus de Blanchemin obtinrent un succès des plus flatteurs. C'est le seul récit sur lequel nous puissions nous appuyer pour bâtir un édifice chronologique. Cherchons quel est le point le plus solide pour y jeter les fondements.

Les personnages mentionnés dans ce curieux récit, à côté de Blanchemain, sont : le roi de France, la reine d'Angleterre, la comtesse d'Artois, et *domina Aylis*, *uxor domini V. de Boemia*. Du premier, il n'y a naturellement rien à tirer, puisqu'il n'est pas nommé par son nom. Quant au dernier, cette dame *Aylis*, la

(1) Règle XLI.
(2) *Comm.*, f° 43cd.

plus belle femme de son temps, paraît-il, qui aurait épousé un monseigneur V. de Bohême (?), je me suis vainement mis l'esprit à la torture pour deviner quel pouvait être le nom historique caché sous celui que donne Barberino. Il n'en est pas de même heureusement de la comtesse d'Artois ; ce pays n'ayant pas eu de comtes particuliers avant le premier Robert, frère de saint Louis, qui en fut investi en 1237, nous nous trouvons enfin sur un terrain solide. La comtesse d'Artois ne peut être que Mahaut ou Matilde (1), fille de Henri II, duc de Brabant, mariée au frère de saint Louis en 1237, et qui survécut à son mari, mort, comme on sait, en 1250 à Mansourah. Comme peu de temps après la mort de Robert elle se remaria et perdit son nom de comtesse, la nouvelle que nous a transmise Barberino doit se placer entre 1237 et 1248, c'est-à-dire qu'elle est antérieure à la première croisade de saint Louis. Or, quelle est, dans cet intervalle, la reine d'Angleterre qui a pu se trouver à Paris et donner le célèbre festin auquel il est fait allusion ? Je crois qu'il ne peut s'agir que d'Isabelle d'Angoulême, femme de Jean sans Terre, qui, remariée en 1220 à Hugues X de Lusignan, comte de La Marche, continua toujours à porter le titre de reine d'Angleterre, ainsi que de nombreuses chartes en font foi. Isabelle mourut en 1246 à l'abbaye de Fontevrault, où elle s'était retirée depuis peu ; mais sa présence à Paris dans les conditions indiquées par notre nouvelle doit être certainement antérieure à 1242, année de la guerre entre saint Louis et le comte de La Marche, qu'Isabelle ne contribua pas peu à fomenter. Nous pouvons donc adopter pour notre récit la date moyenne de 1240, comme très voisine de la vérité.

Nous avons ainsi pour la biographie de Blanchemain une base chronologique importante. En 1240, elle avait déjà perdu sa beauté, par conséquent elle devait toucher à la vieillesse. On peut, avec beaucoup de vraisemblance, lui supposer une cinquantaine d'années et la faire naître vers 1190 ou, à la rigueur, 1180. Hugolin de Forcalquier n'étant pas nommé dans le récit, il est difficile de savoir s'il vivait encore en 1240 ; nous serions plutôt portés à la négative, et, tenant compte de la supériorité d'âge qu'il devait avoir sur sa femme, nous limiterions approximativement sa carrière entre 1170 et 1230. Ces dates, comme on voit, coïncident bien avec celles que nous avons cru pouvoir assigner à Raimon d'Anjou.

Nous avons beaucoup moins de renseignements sur les poésies

(1) Voyez l'*Art de vérifier les dates*.

de Blanchemain que d'anecdotes sur sa vie. Barberino nous atteste (1) qu'elle avait composé *multas utiles et famosas gobulas*, *sumpto stilo domini Ugolini*. Par cette dernière phrase, il faut sans doute entendre qu'en se mettant à écrire elle ne faisait que suivre l'exemple de son mari, auteur de gloses en vers sur les œuvres de Raimon d'Anjou et peut-être d'autres compositions poétiques que nous ne connaissons pas. Mais à ces fameuses *coblas*, Barberino ne semble avoir fait qu'un seul emprunt : il en a tiré l'histoire suivante (2) :

« Deux frères, Antoine et Bernart, habitant Montpellier, avaient épousé les deux sœurs, Guilhelma et Cara, filles de Philippe Jourdan. La première avait souvent mis à mal l'honneur de son mari sans qu'il en sût rien ; mais elle était avec lui et avec ses amis d'un empressement merveilleux; l'autre, au contraire, qui menait une vie très honnête, était assez négligente dans son intérieur. Le mari de cette dernière se plaignait souvent de cette négligence et lui proposait l'empressement de sa sœur comme modèle ; elle, pour s'excuser, accusait sa sœur. Un jour, la comtesse de Toulouse, qui avait fait faire le mariage, demanda à Bernart, le mari de Cara : « Eh bien ! comment te trouves-tu de ta femme ? » — « Mal, répondit-il, car en donnant Guilhelma à mon frère vous m'avez trompé : celle-là a de la sollicitude et de l'empressement pour son mari et pour les amis qu'il amène avec lui ; la mienne, au contraire, soit manque d'énergie, soit manque d'esprit, reste assise comme une statue au milieu de la maison. » La comtesse, sachant ce qu'il en était, répondit par cette maxime (3) : « La femme qui veut être maîtresse à la maison doit avoir avant tout le cœur pur ; quelle belle chose que la chasteté ! c'est elle qui donne la seigneurie et la liberté. La femme coupable, de maîtresse qu'elle devrait être, devient esclave : les domestiques ont plus d'autorité qu'elle et il faut qu'elle serve jour et nuit, car elle ne se sent pas la conscience en repos. La femme honnête, elle, est tranquille ; elle ne craint rien, car elle se sent pure. » Bernart, content de sa part de la réponse, mais attristé pour l'honneur de son frère, dit à la comtesse : « Je sais que vous ne dites pas cela pour nous. » Elle alors, ne voulant pas humilier Antoine : « Tu peux prendre pour toi ce que j'ai dit de la femme honnête ; ce que

(1) *Vide supra*, p. 145.
(2) *Comm.*, f° 43ab.
(3) Règle XXXVIII.

j'ai dit de l'autre n'est que pour l'exemple et pour mieux appuyer ma pensée. »

Tel était, en substance, le récit que faisait Blanchemain *in quibusdam contentionibus suis;* mais Barberino déclare n'avoir pas respecté l'ordre du texte original en le traduisant. Que pouvaient être ces *contentiones?* Le mot *contentio* (1) est la traduction latine du provençal *tenso*, quelquefois même *contenso*, et l'on sait quelle est la composition poétique désignée sous ce nom (2). C'est une pièce strophique dialoguée, roulant généralement sur une question posée, où les concurrents, le plus souvent au nombre de deux, cherchent chacun à faire prévaloir une solution différente. Le récit que nous offre Barberino semble se prêter fort bien à une composition de ce genre, roulant sur la question suivante :

« Lequel vaut mieux, avoir une femme qui vous trompe, mais qui vous accable de prévenances, ou une femme fidèle, mais peu empressée? »

Mais comme il déclare lui-même avoir bouleversé le texte qu'il avait sous les yeux, il est difficile d'en retrouver l'ordonnance exacte et de savoir sous quelle forme y étaient consignés les détails narratifs que comporte le récit.

Ce qui est hors de doute, et ce à quoi il faut nous en tenir actuellement, c'est que Blanchemain avait composé de nombreuses et célèbres poésies, que ces poésies appartenaient pour le fond au genre moral, la question de forme restant obscure pour nous, et que les anecdotes y venaient à propos interrompre et appuyer les préceptes didactiques.

(1) Barberino se sert également de ce mot dans le petit traité de poétique que j'ai signalé dans la première partie de ce volume :

« Unus modus inveniendi est cantionis extense....., octavus *contentionum*... » *Comm.*, f° 53cd.

(2) Voyez, entre autres, le chapitre consacré par Diez à la tenson, *Poésie des Troub.*, trad. de Roisin, p. 192.

CONCLUSION

I

Quiconque aura passé en revue avec nous les œuvres de Francesco da Barberino sera sûrement frappé d'une chose : c'est du manque d'harmonie entre le fond et la forme qui se révèle dans la plupart d'entre elles. Le *Reggimento di donna* doit être par essence une œuvre didactique ; Barberino l'entoure d'un cadre allégorique beaucoup trop riche qui fait ressortir encore davantage la pauvreté du sujet traité. Ce titre de *Documenti d'Amore* semble promettre à notre imagination des peintures brillantes, où la passion se montrera à nous revêtue de traits poétiques : il n'en est rien. Les *Documenti* ne contiennent rien de poétique, rien de passionné. Le dernier auteur moderne qui les ait étudiés est un amiral de la marine italienne, lequel y a trouvé mille faits intéressants pour l'histoire de l'art nautique. A quoi attribuer ces singuliers contrastes? Faut-il voir dans Barberino un auteur dépourvu de toute espèce de goût, un esprit fantasque et mal équilibré, passant brusquement et sans raison des cimes les plus élevées au terre-à-terre le plus humble? Ce serait le juger bien sévèrement. Pour mieux comprendre l'œuvre, étudions l'homme de plus près.

Il ne faut pas se le dissimuler, bien qu'il y ait dans le *Reggimento* plus d'un morceau remarquable, Barberino n'est pas un tempérament poétique. Esprit très ouvert, épris de tous les genres de culture littéraire, il a suivi avec intérêt le mouvement poétique qui se développait autour de lui, à Bologne, puis à Florence, et il s'y est lui-même laissé entraîner à un âge où la Muse n'est pas avare de ses faveurs (1). Il a fait d'abord de la poésie comme de

(1) Il dit d'une de ses poésies, *Madre di fallo*, que l'Amour la lui a inspirée quand il était encore presque un enfant : *Quasi puero* (Voyez *Giornale di filologia romanza*, IV, p. 89, note 1).

la peinture, c'est-à-dire en amateur; puis, prenant peu à peu conscience de lui-même, il n'a plus vu dans ces deux arts qu'un instrument à mettre au service de la morale. Barberino est, en effet, un moraliste avant tout, et ce n'est pas sans raison qu'on la considéré comme un héritier des philosophes et des poètes gnomiques de l'antiquité (1). Il était jurisconsulte, *solenne giudice*, comme il dit quelque part, et j'imagine que ces fonctions allaient assez bien à son tempérament. Je me le représente comme un digne élève de cet Albertano, juge de Brescia, emprisonné par Frédéric II, qui employait les loisirs de sa prison à écrire en latin des traités de morale. Barberino, s'il fût né plus tôt et s'il eût vécu dans un milieu différent, aurait écrit exclusivement en prose latine comme Albertano, et sans doute ses œuvres auraient eu le même succès que celles du juge de Brescia. Mais il vivait à la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, et il était Florentin ; par suite, il a écrit en italien : ce fait seul explique les disparates qui nous choquent aujourd'hui dans son œuvre.

Notre auteur avoue lui-même, dans le commentaire des *Documenti*, que c'est plutôt dans le texte latin en prose que dans les vers italiens qu'il faut chercher l'expression exacte de sa pensée. Là, en effet, elle s'exprime en toute liberté ; ici, au contraire, il n'est pas bien maître de l'instrument dont il se sert : il est obligé parfois de sacrifier le fond à la forme. S'il s'est résolu néanmoins à écrire en vers italiens, c'est qu'il tenait à mettre son livre à la portée de ses concitoyens de Florence qui n'entendaient pas le latin (2).

L'aveu est important à retenir. Si Barberino a écrit en vers italiens, c'est une concession que lui a arrachée son patriotisme. Cette concession devait l'entraîner plus loin qu'on ne croît. Dante, dans la *Vita nuova*, expliquant pourquoi de son temps l'on écrit en vers italiens et non en vers latins, comme le faisaient les anciens, nous dit :

« Le premier poète qui écrivit en langue vulgaire fut poussé par le désir de faire comprendre ses poésies des dames, lesquelles eussent difficilement compris les vers latins. Aussi ceux qui riment sur des sujets autres que les sujets amoureux ont-ils tort,

(1) Egger, *Mémoires de littérature ancienne*, p. 239.

(2) Comm., f° 4 r° : « Rimas autem vulgares ad nobilium utilitatem de patria mea, qui latinum non intelligunt, scribere volui. »

puisque la poésie vulgaire n'a été inventée que pour parler d'amour (1). »

Cette théorie, contre laquelle protestent des œuvres telles que le *Tesoretto* de Brunetto Latino et beaucoup d'autres, peut nous paraître étrange; mais il est certain qu'elle était bien arrêtée dans l'esprit de Dante, puisqu'il a écrit en latin son *De vulgari eloquentia* et son *De monarchia*. Il n'est pas moins certain qu'elle devait être très répandue autour de lui, et ce n'est pas en Italie seulement que poésie vulgaire et amour semblaient choses inséparables (2). Barberino voulant écrire en vers italiens sur des sujets de morale pratique était donc obligé, pour faire passer ce que cette nouveauté semblait avoir d'insolite et de hardi, de donner le change sur le caractère de son œuvre : de là ce titre de *Documenti d'Amore*, et la conception que nous avons exposée. Ce sont des fictions que l'auteur ne pouvait prendre au sérieux, mais grâce auxquelles il ne rompait pas brutalement en visière aux habitudes littéraires de son siècle. D'autre part, en acceptant l'emploi du vers italien, Barberino ne pouvait en quelque sorte se dispenser d'employer tout l'appareil poétique que ce vers semblait traîner avec lui. De cette nécessité est née l'allégorie du *Reggimento*, qui, une fois née, a pris sous la plume de l'écrivain un développement assez inattendu, auquel le souvenir de ses lectures, non moins que son imagination, l'a presque inconsciemment poussé. Toute cette poésie n'a rien de personnel; c'est comme un manteau de cérémonie surchargé de fleurs et de broderies allégoriques de tout genre que Barberino a trouvé sur sa route; croyant en avoir besoin, il l'a résolument jeté sur ses épaules et l'a ajusté tant bien que mal à sa taille. Quoi d'étonnant si nous nous apercevons, à plus d'un détail, que ce manteau n'a pas été fait pour lui? Un autre a su se faire de ses propres mains un manteau étincelant de poésie et tissé de l'or le plus pur; cet autre était un vrai poète, un poète de génie : il s'appelait Dante.

Barberino, — est-il besoin de le dire, — est bien au-dessous du chantre immortel de Béatrice dans l'échelle de l'esprit humain.

(1) *Vita nuova*, chap. XXV, éd. D'Ancona, p. 36 : « Lo primo che cominciò a dire siccome poeta volgare si mosse però che volle fare intendere le sue parole a donna, alla quale era malagevole ad intendere i versi latini. E questo è contro a coloro che rimano sopra altra materia che amorosa, conciossiacosa che cotal modo di parlare fosse dal principio trovato per dire d'amore. »

(2) C'est ainsi que dans l'école toulousaine du quatorzième siècle, *Amor* devient synonyme de poésie. Les *Leys d'Amor* ne sont, comme on sait, qu'un traité de poétique.

Ce n'est ni un génie ni un grand poète. C'est un moraliste doublé d'un littérateur érudit. Son originalité et son mérite sont d'avoir cherché à donner à la poésie italienne, qui se perdait trop souvent dans les nuages, un but pratique et moralisateur. Il faut lui savoir gré de cette tentative louable ; mais il faut reconnaître qu'il n'a pas employé les meilleurs moyens pour la faire réussir. Il n'est pas arrivé à fondre en un tout harmonieux les éléments dont il se servait : de là son peu de succès. Ses vers n'ont guère eu de lecteurs : le petit nombre des manuscrits qui nous les ont transmis est là pour en témoigner (1). A-t-il été plus heureux au point de vue des mœurs ? A-t-il exercé une plus grande influence sur ses concitoyens pour qui il écrivait ? Un fait va nous répondre : c'est à l'année même où mourut Francesco da Barberino que Boccace place la scène du *Decamerone*.

II

Si, nous reportant de deux siècles en arrière, nous passons, grâce à Barberino, de la société florentine du quatorzième siècle à la société provençale du douzième, nous n'aurons pas de peine à constater la supériorité de cette dernière au point de vue de la culture intellectuelle et de la délicatesse des mœurs. Des chevaliers à la fois braves et instruits, qui sont en même temps des écrivains raffinés et des penseurs originaux, tels que Raimon d'Anjou et Hugolin de Forcalquier ; des femmes qui, au talent poétique, joignent la beauté et la chasteté, l'esprit et le cœur, telles que la comtesse de Die et Blanchemain, voilà assurément des types que l'on chercherait en vain dans les nouvelles spirituelles de Boccace ou dans les contes au gros sel du bonhomme Sacchetti. On comprend que messer Francesco da Barberino ait pris plaisir à déchiffrer les manuscrits provençaux où il voyait revivre cette société disparue, et qu'il ait voulu en mettre de nombreux extraits sous les yeux de ses concitoyens ; on comprend aussi pourquoi ces derniers ont fait la sourde oreille. Nous serons moins dédaigneux : nous remercierons Barberino des matériaux qu'il nous a transmis et nous chercherons à déterminer comment ils ont pu tomber en sa possession.

(1) En dehors du manuscrit original de la bibliothèque Barberine, je ne connais qu'un manuscrit des *Documenti d'Amore*, lequel ne contient ni la traduction latine, ni le commentaire : c'est le n° 1060 de la *Riccardiana* de Florence, f°s 1-76 ; l'écriture paraît être de la seconde moitié du quatorzième siècle.

Il y a évidemment deux parts à faire dans les citations provençales réunies par Barberino et étudiées par nous dans la seconde partie de notre ouvrage : ce qu'il a pu connaître en Italie et ce qu'il a découvert en France. Quelque difficile qu'il soit de faire un triage rigoureux, il me semble qu'on peut, avec beaucoup de vraisemblance, s'arrêter aux conclusions suivantes. Les citations de troubadours connus viennent de manuscrits provençaux exécutés en Italie ; les *Flores dictorum nobilium provincialium* doivent avoir la même provenance. Je ne crois pas non plus que Barberino ait eu besoin de franchir les Alpes pour lire le recueil où se trouvaient les nouvelles, aujourd'hui perdues, de Miraval, de Peire Vidal et de Raimon Jordan. Reste un groupe important de documents formé par les œuvres perdues de la comtesse de Die, de Raimon d'Anjou, de Hugolin de Forcalquier et de Blanchemain. Ces quatre auteurs appartiennent au Dauphiné ou à la Provence, c'est-à-dire à la région comprise entre les Alpes et le Rhône, région où Barberino a séjourné pendant longtemps. Comment ne pas en conclure que c'est pendant ce séjour qu'il a eu la bonne fortune de connaître et d'utiliser les manuscrits qui contenaient ces œuvres ? C'est grâce à cette circonstance, particulière à Barberino, qu'on peut expliquer que, seul parmi les nombreux auteurs italiens qui ont connu la littérature provençale, il nous ait transmis les noms de Raimon d'Anjou, de Hugolin de Forcalquier et de Blanchemain.

Ainsi Francesco da Barberino a habité pendant quatre années environ, de 1309 à 1313, la terre poétique de Provence, et les seuls poètes dont il nous ait révélé les noms et les œuvres vivaient plus d'un siècle auparavant dans ce même pays. N'y a-t-il pas dans le silence de l'écrivain florentin sur les poètes provençaux ses contemporains un témoignage trop certain de l'obscurité de ceux qu'on a appelés les derniers troubadours de la Provence ? Ni Bertran Carbonel, ni Rostanh Bérenguier, qui vivaient à Marseille au temps même où Barberino a visité cette ville, ne sont cités dans les œuvres de ce dernier ; leur nom et leurs poésies étaient évidemment enfermés dans un cercle étroit d'amis, en dehors duquel on pouvait croire que les grands troubadours du douzième siècle n'avaient pas laissé d'héritiers.

Au moment même ou Barberino allait quitter pour toujours la Provence, un jeune Florentin, né et élevé dans l'exil, abordait à Marseille et mettait pour la première fois le pied sur cette terre d'Avignon, qui, grâce à lui, allait bientôt s'entourer d'une auréole poétique : j'ai nommé Pétrarque, le chantre de Laure, l'imi-

tateur des troubadours. Avignon, Carpentras et Montpellier, telles sont les trois villes du midi de la France où séjourna et étudia Pétrarque de 1313 à 1323. Faut-il vraiment attribuer au milieu où s'est ainsi écoulée la première jeunesse de l'illustre lyrique italien une influence considérable sur le développement de son génie? Si les poésies de Pétrarque nous renvoient comme un écho lointain des poésies des troubadours, est-ce en réalité parce que Pétrarque a longtemps vécu dans le midi de la France? On voudrait le croire.

« Au milieu du mouvement des esprits dont Montpellier était » le théâtre, était-il rien de plus naturel qu'un vif enthousiasme » pour les poètes des temps passés?... Nostredame signale Avi- » gnon comme le siège d'une cour d'amour célèbre qui existait » vers le milieu du quatorzième siècle, et quelle que soit la fai- » blesse de l'autorité de Nostredame, on ne peut s'empêcher de » lui accorder ici un peu de valeur... Il était donc impossible, il » nous semble, que Pétrarque pût échapper à l'influence proven- » çale. Dès qu'il met le pied à la cour d'Avignon, cette influence » le saisit (1)... »

C'est ainsi qu'on serait disposé à se représenter les choses. Malheureusement ce tableau brillant du midi de la France au commencement et au milieu du quatorzième siècle n'est qu'un tableau de fantaisie. La cour d'amour d'Avignon n'a jamais existé que dans l'impudente imagination de Nostredame. Les quelques vestiges de vie poétique qui subsistaient encore sur les bords du Rhône et de la Garonne sont sûrement demeurés inconnus à Pétrarque comme ils l'avaient été à Barberino : ce n'est pas là ce qui pouvait enflammer son enthousiasme. C'est par l'Italie, sa mère, que Pétrarque a connu les troubadours de la grande époque ; c'est la tradition italienne qu'il suivait, comme Dante l'avait suivie, en étudiant leurs œuvres, et si son séjour à Avignon n'a pas rompu cette tradition, c'est qu'Avignon et le comtat Venaissin n'étaient alors qu'un fragment du monde italien, que la volonté d'un pape avait pris au delà des Alpes pour le transporter sur les bords du Rhône. Même en France, Pétrarque n'a cessé de vivre dans ce monde italien, et la Provence du quatorzième siècle n'a rien à revendiquer dans la formation de son génie.

Cette conclusion résulte nécessairement de l'étude dont Barberino nous a fourni les matériaux. Pétrarque, en effet, n'a connu des œuvres des troubadours que ce qu'on en connaissait en Italie.

(1) Gidel, *Les Troubadours et Pétrarque*, p. 88, 93, 97.

Barberino, au contraire, à cette connaissance générale qu'il possédait comme Pétrarque et comme tous les Italiens lettrés de la même époque, a ajouté des richesses particulières. Pendant qu'il était sur les bords du Rhône, quelque hasard fit tomber entre ses mains des manuscrits provençaux qui n'avaient jamais franchi les Alpes et qui étaient bien oubliés dans le pays même qui les avait conservés jusque-là ; il les lut, y prit plaisir et voulut faire partager ce plaisir à ses compatriotes en en transcrivant de nombreux passages et en les mettant sous leurs yeux. C'est grâce à ces extraits que nous avons pu soulever le voile qui nous avait dérobé jusqu'ici un coin intéressant de l'histoire de la littérature provençale. Barberino, en sauvant de l'oubli les noms de quelques troubadours, a donc bien mérité de la littérature provençale. La littérature provençale, c'est-à-dire la France, qui se doit à elle-même de ne renier aucune de ses gloires passées, avait contracté envers lui une dette d'honneur ; nous nous sommes proposé de la payer en entreprenant ce travail, et nous laissons à d'autres le soin de décider si messer Francesco doit se montrer satisfait.

APPENDICE

APPENDICE

I

Extrait du Reggimento di Donna.

Il est assez difficile, en France, de se procurer des exemplaires des œuvres imprimées de Francesco da Barberino. Le lecteur me saura donc gré, je l'espère, de lui mettre sous les yeux un court fragment du *Reggimento*, où il pourra se former une idée du style de notre auteur. Je choisis la fin du long épisode que j'ai appelé plus haut (p. 44) les *Noces d'une Reine :* je ne crois pas que Barberino ait écrit une page plus gracieuse (Edition Baudi di Vesme, pages 152-158) :

Lo terzo giorno col gran sol si leva
La gratiosa conpangnia de' due (1).
Vengon le donne, e menan la Reïna
Innun giardin tralle rose e tra' fiori.
Quivi comincia di sua man la donna 5
E fa per sè una sua ghirlandetta ;
Una ne fa, chella presenta al Re.
Dicie così a colei chella porta :
« Tutten girai al magior dell' ostello ;
» Non dir di me, com' ài cara la vita, 10
» Ma di' : La donna che tradito avete
» Questa ghirlanda vi manda ch' io porto. »
Dicon le donne d'intorno : « Madonna,
» Tosto vi siate accordata con lui ;
» Buon' è la guerra che' n pacie si truova. » 15
— « Donne, seria ammè vostro consilglio
» Ch'io lungo tenpo tenessi la guerra,
» Della qual io alla fine convengnio
» Venire a volglia di lui chella mosse ? »

(1) Des deux époux, le roi et la reine, qui viennent de passer ensemble leur seconde nuit de noces et qu'on veut tenir séparés pendant le jour.

— « Cierto, Madonna, da voi preso avete 20
» Vostro consiglio, che non ci chiamaste. »

Ridon d'intorno ella gran festa fanno.
Muove cholei chella ghirlanda porta
E dicie al Re l'anbasciata conmessa,
Poi la ghirlanda nella sua man pone. 25
Conta lo Re la mandata a' baroni;
La damigiella sua risposta attende.
Dicie lo Re le parole seguenti :
« Tutten girai a colei chetti manda,
» Ch' io non so ben chi ell' è, ma io penso 30
» Ch' ella sia quella che mi fecie un furto
» Di quella cosa ch' io avea più cara,
» Sichè se forse tradita paresse
» Che fosse stata dammè quella donna,
» Non fu tradita, ma per far vendetta 35
» Trassi inver lei quella nova saetta;
» E mentre ch' ella nommi rende il furto,
» I' pensero di fedirla più forte :
» Sol l'asichurò, non tema di morte. »

Stanno la Donna elle donne tra' fiori ; 40
Chi fa ghirlande, chi canta, e chi colglie,
Per far suo' don, delle rose del loco.
Giungnie, che riede, questa damigiella;
Fannosi incontro ridendo inver lei,
Menan la tutte alla Reïna avante. 45
Qui s'inginocchia : « Madonna, i' son morta;
» Chelle parole del Re m' ànno punto
» Sì di dolciezza ch' i' non so che dica. »
Cadde costei tutta smarita e vinta;
Gittan le tutte le rose nel viso, 50
Chi le viuole e diversi altri fiori :
Nulla le giova, ch' ancor si risenta.
Ballan le intorno cantando e chiamando,
Cierchan le i polsi, fregando le braccia.
Leva una vocie cotal : « Morte volglio », 55
Poi più non parla. Chuovron la di fiori,
Fannolle croci di gilgli amorosi,
E mandan l'altra damigiella ancora,
Chui la Reïna comanda che dica
Questa ventura per ordine tutta 60
E che dimandi chell' era comesso
Che rispondesse a colei che mandava.

Giungnie davanti al nobil Re costei;
Ma quando entrava alla primiera porta,
Dalla regal Maestà trasse Amore 65
Una saetta, c'a quella damigiella
Diè per lo fianco, e venia piangiendo.

Lo Re, vegiendo ch' ell' era fedita,
Duo cavalier comanda che costei
Tornasson dentro alle donne al giardino, 70
E dimandasson di tutte novelle
E come avea parlato la prima.
Giungniendo lor tralle vinte primiere
Avendo in braccio costei che cadea
Vider la somma Reïna sedere, 75
Dal chui visaggio uno sprendor si mosse
C'a questi cavalier da parte a parte
Passò dal petto alle reni innun' ora.
Qui fur li fiori elle rose per nulla;
Pur cadder morti; ella Reïna ride, 80
Crede che questo sia beffe o sollazzo.
Rimandan l'altra, ma fu una vecchia
C'andava armata e non avea paura,
Ch' era a guardar lo giardin per aventura,
Chui la Reïna comanda: « Dirai 85
» Tutte le cose chettu ài vedute,
» E dimandrai la riposta che fecie
» Lo nostro Re alla primier mandata.
» Non dir tu com' io t' abbia insengniata. »

Giunse la vecchia alla corte, e gran festa 90
Fecion d'intorno li baron di lei.
« Di' le novelle », comanda il singniore.
— « Però ci sono; or udite voi altri,
» Ch' el Re m'intenda, ch' elle son ben grandi. »
— « Udite, udite, udite, » dicie il corno. 95
Dice la vecchia: « Su! pilgliate l'arme,
» C'Amor àffatto qua giù badalischio,
» Chiunque passa da voi alle donne.
» Dov' è il perilglio non vi so ben dire:
» I' n' ò veduti qua giù quatro morire; 100
» I' son campata, ch' Amor nommi vide,
» Ne vidi io lui, che fu mia ventura,
» E gran tenpo è ch' io non n' ebbi paura. »

Contato il fatto, lo Re e i baroni
Levansi tutti, corrono al giardino. 105
Amore è in mezzo, in quà e in là ferendo;
Qui dona lor tanti colpi e sì feri
Che, se non fosson medici molti,
Campavan pochi ed assai n' eran morti.
Lo Re, vegiendo il periglio delgli altri 110
E i molti guai de' feriti d' attorno,
Ver la Reïna prega del partire.
Allor la giente si mise a seguire,
Chi col cor fesso, e chi col petto averto,
Chi in altra guisa ferito e percosso. 115

In caso tale à paura la donna,
Prender si volse alla veste regale;
Amor le die' nel braccio con l'ale.
Temette il Re della donna, e gridava;
Ferillo Amor, quando la confortava. 120
Levasi un vento che spande li fiori;
Nolgli valse elmo ne capel d'acciaro;
Rompon gli scudi el perilglio v' è grande.
Volglion partirsi; la porta è serrata,
E nell' uscir li sergienti d'Amore, 125
Co' dardi in mano, e non ànno piatate;
Sì che di piana concordia son vinti
Tutti i baroni elle donne là dentro.
Chiamansi (1) tutti prigionier d'Amore;
E più, che il Re ella Reïna stanno, 130
E trattan mene d'arrendersi allui
E finalmente lui chiaman singniore.

Vedesi Amor sovra tutti potere;
A gran baldanza chomanda che tutti,
Lo Re co' suoi, la Reïna con quelle, 135
Facciano allui reverenza ed honore.
E fatto ciò di voler di ciaschuno
E di ciaschuna, lo vento racheta.
Dà sichurtà attutta giente Amore;
Po' fa portar li feriti elli morti 140
Davanti assè, e dicie sovra loro
Queste parole che qui sono scritte:
« Li colpi mie' son di cotal natura
» Che qual si crede di quelgli eser morto
» Allor in vita magior si ritrova. 145
» Levate su, non dormite, ch' i' vegghio:
» Vo' che senbrate nella vista morti,
» E vo', feriti, sechuro da morte. »

Così parlando Amor sovra costoro,
Risuscitaron li morti elle morte 150
Elli feriti prenderon conforto.
La sommitade dell' aiere spande
Una rugiada soave, amorosa;
Questa rinfresca e ringioiscie i cuori:
Tutti feriti chessi lavan d'essa 155
Molto raddolcan le ferite sue.
Prendons' a ballo tra quelle coloro,
Lo Re da parte ella Reïna seco;
Amor nell' aire volando si mostra;
La porta s'apre dassè, comme vuole 160

(1) C'est ainsi que je corrige la leçon de l'édition Baudi di Vesme, *Chusansi*, laquelle est évidemment fautive.

Que' chella chiuse, e vannone insieme
Tutti costoro a mangiar a diletto.
Qui li stormenti elli canti corali ;
Qui dell' affanno nessun si ricorda ,
Null' è di lor che volesse eser quello 165
O quella donna ch' a questa battalglia
Che detto v' ò non si foson trovati.

Or lasso qui , perc' Amor lo comanda.
Mangian costor , rinovando d'Amore ;
Vassene il giorno infin dopo nona. 170

II

Extraits du Commentaire inédit des Documenti d'Amore.

(Rome, Bibl. Barberine, ms. coté XLVI, 18).

On trouvera, dans ces extraits, tous les passages que nous avons mentionnés dans le courant de notre étude ; comme les renvois ont été faits avec l'indication exacte du feuillet du manuscrit, et que ces extraits sont imprimés suivant l'ordre des feuillets, les recherches n'offriront aucune difficulté. — Ainsi que je l'ai dit dans l'introduction, M. Karl Bartsch a imprimé, dans le *Jahrbuch* de Lemcke, un certain nombre de passages du commentaire de Barberino relatifs à la littérature provençale ; on les retrouvera tous dans nos extraits. Comme nous les avons empruntés directement au manuscrit original de la bibliothèque barberine, nous n'avons pas cru utile d'indiquer, chaque fois que l'occasion se présentait, que tel ou tel morceau avait déjà été publié, ni de relever les quelques fautes de lecture commises par le premier éditeur.

F° 1a. — *Incipit liber Documentorum Amoris per Franciscum de Barberino, utriusque juris scolarem, ab ejusdem Amoris ore proferentis per Eloquentiam collectorum.*

Incipit apparatus per eundem Franciscum compositus super Documentis Amoris ex causis inferius introductis. Legitur in canone...

F° 1d. — Sed respiciant ipse domine in libro quodam morum ipsarum quem scripsi ad mandatum cujusdam domine, ut infra latius habebis in expositione littere circa finem prohemii.

F° 2a. — Amorem autem illicitum nec deffinio nec dicendus est amor, sed in communem usum proborum devenit quod rabies appellatur... ex quo dominum Guidonem Guiniçelli talem amorem credo rabiem appellasse.

F° 2ᵇ. — Igitur in fine hujus libri et toto libro expedito invenies eandem figuram pictam (1) et tredecim alias figuras... et apud dictas figuras invenies quandam cantionem et quasdam gobulas vulgares, ex quibus et... circumpositis videbis quomodo illa omnia que ibi dicuntur ad intentionem aducuntur spiritualem; licet cum ego illa dicta et figuras in publicum adduxi, dixerit Garagraffulus Gribolus (2) quod ego ratione cujusdam domine fueram motus.

F° 3ᵃ. — Probitas est quedam audacia ordinata que facit hominem etiam inter majores et potentiores suos valere. Istius quidem Probitatis et Audacie ac Curialitatis, de quo dictum est supra, si formas pictas queris, vide Florentie, ubi bellum inter Curialitatem et Avaritiam et sequaces et Probitatem et Codardiam et sequaces in figuris representavi, et dicta vulgaria que sunt ibi, cum novitatibus aliis circumpictis.

F° 4ᵃ. — *Actum in libro illo respiciat, etc.* Loquitur de quodam libro quem ad mandatum cujusdam domine de dominarum moribus et ipsarum quibuscunque observantiis, necessitatibus et utilitatibus compilavi, et nondum omnibus patefeci ex eo quod studium meum ipsius rescriptionem et expeditionem tempore aliquo retardavit. Sed posses michi dicere : « Cur eo tempore quo vacasti presentibus, non vacasti ceptorum perfectioni, quod laudabilius videbatur ? » Respondeo : quia in comitatu Provincie ac comitatu Venesis pro arduissimis negotiis necessario vacans et melanconia magna oppressus et quaternos interlineatos illius operis hic non habens, hec michi ab Amore injuncta proposui fini dare.

Rursus eadem domina etc. Que fuerit ista domina (3), cujus mandato librum illum composui, liber ipse in sui principio representat; sed durum est comprehendere posse ibidem, cum methaphorice verba illa ponantur oscura, proprie intentionis respectu, et durius ibi de ipsius figura, que ibidem pingitur, judicare.... Si autem de ista domina que sit, que hoc injunxit, videre volueris, infra in fine secunde partis et prohemio tertie in testu et glosa satis dicitur : cautus tamen eris et probus si poteris capere verba illa.

F° 4ᵇ. — Ego tunc audiens quod poteram et vulgare rimatum et latinum prosaicum vel metricum sumere in ipso principio, sed non poteram omnia simul ego solus colligere, voce altissima supplicavi ut ipse Amor per viam aliquam michi gratiam concedere dignaretur ut vulgare rimatum et prosaicum reportare valerem. Et ecce subito vox quedam, dum adhuc non cepisset documenta proferre, in auribus meis insonuit, dicens : « Tolle pennas duas et scribe secure, dum tamen teneas unam

(1) Il s'agit de la représentation figurée de l'Amour; voyez plus haut, p. 74.

(2) Voyez sur ce nom propre, p. 63.

(3) Il s'agit du personnage de *Madonna* dans le *Reggimento;* Barberino renvoie au manuscrit original de cette œuvre, lequel malheureusement ne nous est pas parvenu. Quant au passage de la fin de la seconde partie des *Documenti*, auquel Barberino renvoie également, il est très obscur (voyez plus haut, p. 17, note 5). Le commentaire (f° 56) est très effacé à cet endroit.

altam et reliquam depressam, et sic utrumque uno concursu resumes, » quod feci.... Amor in hoc condescendit et voluit homini similari, ut hostenderet quod est homo et voluit rimarum morem sequi que aliquando brevia et aliquando lata nimis ob sonum requirunt; latinum autem, quod pluribus est commune, voluit omni rationabilitati confirmare ; metricum autem sumere non amavi, tum quia eadem ratione qua rime vitiis eget aliquibus vel non caret, tum quia prosa hodie magis placet et prodest magisque communis est, tum et quia de poetarum sinu in trutanorum usum versuum fabricatio noscitur devoluta. Rimas autem vulgares ad nobilium utilitatem de patria mea, qui latinum non intelligunt, scribere volui.... Sed posses tu querere : « Figuras istas, quas tu designasti, vidisti tu ibidem quomodo tu eas, licet crosso modo factas, cum non esses pictor, vel in hoc primo aliquatenus instructus fecisti ? » Omnia ista dicuntur plane infra in princ. XIe partis Gratitudinis, ubi (1) de hoc et de dicte domine intentionis proprietate refertur. — Glosato cum Dei auxilio prohemio isto, antequam ultra progrediar, dico et profiteor quod omnia opera per me facta, tractantia de Amore, spiritualiter intelligo ; sed non omnia omnibus possunt glosari. Ubi tamen de mundano expresse locutus sum vel tacite locutus videor, ut in aliqua parte de XXIII questionibus Amoris quibus respondi, et in tredecim figuris figuratis sub Amore, de quibus videbis infra post finem libri, et in libro Florùm novellarum, quas ad brevitatem reduxi in multis aliis dictis meis, etsi non ad Amorem divinum adaptari possint, non dubito me unquam de illicito Amore locutum, sed licitum commendans illicitum semper damnavi et dampno.

F° 6^b. — Unde Arrighettus :

> Quem semel orrendis maculis infamia nigrat,
> Ad bene tergendum multa laborat aqua (2).

Et illud quod inquit dominus Raymundus de Andegavia : « Avarus, ut non misere vivat, semper misere vivit. »

F° 7^d. — Fertur dominus Guillelmus de Bergadam dixisse quod in talibus vilibus allevianda erant onera cogitandi, ut ad utilia facilior esset actus. Dominus vero Beltram del Bornio inquid semel quod nunquam habuerat rem tam magnam dirigere, in qua totam suam fuerit scientiam operatus (3).

(1) Voyez plus loin, f° 94.

(2) M. Bartsch a lu *Arrigherius*, et a cru voir dans ce passage une citation de Dante. En réalité, le distique cité appartient à un poète latin du douzième siècle, Arrighetto da Settimello (*Henricus Septimellensis*), et se trouve dans son *Liber elegiarum de adversitate fortunæ et de philosophiæ consolatione*, ouvrage dont il y a d'assez nombreux mss. et qui a été souvent imprimé (voyez Brunet, à l'art. *Henricus*). C'est ce qu'a montré M. Mussafia (*Jahrbuch*, XII, 31).

(3) Bertran de Born dit dans *Un sirventés* (v. 8-10 ; éd. Stimming, p. 217) :

> Tot lo sen hai dintz lo seralh,

Dixit Garagraffulus Gribolus quod ista erat mala litera (1), et allegavit Ovidium, *de Arte amandi*, et alios pro se multos allegavit, et dicta domine Auliane de Anglia et domine Bonbachaie de Pisis (2), et dicta domini Guillelmi de Bergadamo, subjungens quod ipse volebant audire de hiis que pertinent ad amandum etiam ultra quam dicatur infra sub parte Discretionis venture que IIII[a] est. Non recito effrenata verba ipsius, sed dico quod male locutus est. Nam aut loquitur de bonis aut de malis; si de malis, liber iste non tractat de illis; si de bonis, plana est lictera. Et esto quod alique forsan truffas referri appeterent, dico quod si eis placere desideres, honeste loquentem magis te amabunt et nedum bone, verum etiam male, si que interfuerint, te laudabunt. In favorem hujus littere facit quod Folchettus de Marsilia inquid, quod qui honestam amat magis amat quam qui vagam, cujus scilicet honeste gratia carior extimatur et intimius conservatur. Hec in lingua sua (3).

F° 9[a]. — Et dixit in lingua sua Petrus Raymondi quod cum istis brevibus novellettis animum domine sue ad se honeste amandum multum adtraxerat.

F° 9[b]. — Et Guillelmus Ademaris provincialis dixit quod minores se dedignari nil est aliud quam magnificari nolle, et quod vilitas probatur in homine qui ad inferiores se non humilians meritis exaltari diffidit.

Ridiculum esset picturam Cimabovis et Giotti in accessionem vilissime tabule cedere.

F° 9[d]. — Ut corda eorum crescere facias, recita de magnificis gestis precedentium .. et de multis bellis ex Titu Livio (*sic*); item de brevibus dictis Beltram del Born, Bernaurd del Ventador, Guillelmi Aesmar, domini Raymundi de Andegavia, Giraut de Brunel et multorum de quibus hoc libro reperies ex provincialibus mentionem, et de illusionibus domini Guillelmi de Bergadam aliquando, et de modernis, ut notarii Jacobi, Guittonis de Aretio, domini Guidonis Guiniçelli, Guidonis Cavalcanti, Dantis Arigherii, domini Cini de Pistorio, Dini Compagni et

Sitot m'an donat gran trebalh
Entre N'Azemar e' N Richart.

D'après l'auteur anonyme des *Razos*, Henri II s'étant emparé d'Hautefort et ayant fait Bertran prisonnier, lui dit (éd. citée, p. 116) : « Bertrans, vos avetz dig que anc la meitatz del vostre sen nous ac mestier nulls temps, mas sapchats qu'ara vos a el ben mestier totz. » Ces rapprochements semblent prouver que Barberino a connu ce mot de Bertran de Born par une source provençale autre que les *razos*.

(1) *Documenti*, I, VI, str. 19; il s'agit des sujets dont on peut causer avec les dames.

(2) Ces deux femmes auteurs me sont absolument inconnues; peut-être *Auliana de Anglia* est-elle la même personne qui est citée dans le *Reggimento*, p. 169, sous le nom de *Lisa di Londres* (Voyez plus haut, p. 120, note 3).

(3) Je n'ai pas retrouvé le passage de Folquet de Marseille auquel Barberino fait allusion. Désormais toute allusion aux troubadours qui ne sera pas relevée en note pourra être considérée comme n'ayant pu être éclaircie.

multorum proborum dicta et actus que si non dormieris, poteris recenseri; necnon de antiquis gestibus Domiciani imperatoris, Anibal, regis Afrorum, Scipionis, consulis romani, de Giugurta, rege Maurorum..... Nec tibi tollo, ubi non omnino sunt vetera, que scribuntur de Tabula (1) et de Hector et aliis, dummodo vilitates Cornwalliensium derelinquas, Tristanum propterea non obmittens De paladinis autem loqui hodie videtur exosum, nec multum cara lectura gestuum Guillelmi de Auringia et similium, quorum fabule tam aperta fingunt mendacia. Novitates tamen palatii domini Guillelmi adhuc indicant ipsum magna fecisse.

F° 10[b]. — Facit adhuc quod inquid Raymundus de Tollosa in lingua sua : « Optima via est illis, qui cupiunt honorari, alios ultra requirens debitum honorare (2). »

F° 10[d]. (Il s'agit du passage d'un fleuve). — Quamvis dominus Raymundus de Andegavia (3) in tractatu de societate fraterna in lingua provinciali breviter dicat quod stare debes majori, si vir est, ex latere superiori, ne videaris eum sicut vilem tenere, ut se juvare non possit, et ne te velis ostendere fortiorem ; domine autem ex parte inferiori, ut dicetur in eodem documento suo loco. Sed quia circa istam lateris assumptionem varie disputatum reperio, decet ut super hoc sermo latior habeatur, et est secundum quod dominus Raymundus prefatus in dicto tractatu recitat oppiniones multorum, sed omnes in hiis que jam dicta sunt de fluvio, sole, vento, armato, et aliis similibus supradictis quasi concordant, etsi non in omnibus, saltem non adversantur. In hoc tamen illi quorum oppiniones recitat altercantur, videlicet dum equitant major et minor non armati nisi cum hense per planitiam et viam eque bonam, sole a nubibus impedito, vento non impellente, nec ad dexteram magis quam sinistram equo tendente, quibus sic se habentibus vocat major minorem. Hoc casu dicit dominus Raymundus predictus quod minor debet petere ac dicere : « A quo latere minus tedium facturus sum vobis? » Dicit dominus Hugo Guillelmi hoc non decere, quia jam videris velle vendere quod facis. Dicit Raymondellus, nepos olim dicti domini Raymundi : « Si auderem me opponere tanto viro, dicerem quod sine aliqua peti[ti]one a sinistro latere vocatus vadam, ut cum ense illi non noceam, et si ipse michi non curo. » Dicit dominus Naumerich : « Et ego a dextris, eo quod cum ipse habeat frenum a sinistra et naturale sit equorum alterum alteri ut plurimum inherere, fatigabitur minus ad frenum et facilius ad loquendum se versus dextere partem volvet, quod est naturale ;

(1) C'est-à-dire des romans de la Table-Ronde.

(2) La pensée de Peire Raimon qui se rapproche le plus de celle que traduit Barberino est la suivante :

Mas quan lo rics sos menors acuelh gen,
Dobla son protz, el creis mais de lauzor.
(Raynouard, *Choix*, V, 323.)

(3) Voyez sur cet auteur p. 130 et suiv.

corrigias autem allargabo hensis mee, ita ut ipsius mee ensis acumen sit sub pedibus ejus, si equus meus major fuerit quam sit suus. Si autem viam invenero altiorem, cum habeam me retrahere, nil ad factum. » Dominus autem Beltrandus dicit nil de ense facere ad questionem : « Cum habeam humeros ejus pretermittere, vadam, inquid, quo volam. » Denique diversis aliis dictis honorant oppinionem primam predictam, scilicet domini Raymundi, casu tamen equali. Verumtamen cave tibi quod ipse dominus R. intelligit de quodam domicello ad unum militem, et ita glosavit ibi dominus Hugolinus de Folcalcherio, subjungens quod hec non haberent locum inter personas multum distantes gradu, cum indecens videatur si vocatus scutifer a rege hoc peteret, sed inquid eum vocatum respicere debere a quo latere rex se revolvit liberius, vel si rex ipse idem vocat, a quo latere vocat. Idem ego credo de communibus gentibus ad cardinales et de similibus ad similes et optimam credo glosam illius. Hoc Venetiis non procedit, quia ex communi usu volentes alios honorare partem sumunt sinistram, ut liberam habeat major dextram.

F° 11ᵃ. — Sed ante omnia tibi attendendum est quod cum de istis moribus et multis aliis dudum quedam tractaverim in libro Florum Novellarum, de quo supra in prohemio fit mentio et in glosa, que ut michi relata fuerant et in scriptis exhibita recitabam, nunc in aliquibus ea que presentibus glosis intersero discordare videntur ab illis, cum diligentiori studio et correctis magis libris hoc conatus sum recenseri : quare quicquid in libro illo dicatur, si in aliquo discordaret ab istis, huic tibi littere dico standum. — *Si vero pluerit* etc. Clara est lictera, sed non videtur utentium moribus approbata, et licet non reperiatur hoc monitum scriptum, lege in dicto libro Florum novellarum, invenies dominum Beriolam equitantem versus Ariminum hoc servasse cum domino comite Malvicino et ibi plurima dicta pulcra...

Ibid. — Quia non suo est arbitrio corrigendus delinquens. Hocque puer ego probavi. Si enim pater meus me afficiebat verberibus, non curabam ; si aliquando faceret me nudari, hoc erat michi cordis divisio. Quod pater ipse meus perpendens hac sola me pena mulctabat. Instabat pro me mater a me rogata, ut pater ipse me quantumcumque gravibus verberibus potius laceraret quam sic publice me nudari preciperet. Respondebat pater : « Non est bonum ut verberetur ; posset offendi. » Attamen utrumque probaverat et ex supradicta causa hoc potius pene genere utebatur ; quod post lapsum magni temporis michi dixit.

F° 11ᵇ. — Unde certe rex Francorum unius militis honoraret uxorem. Sed que est ratio ? Dixit comitissa de Dia (1) quod hec eis ex debito fiebant a viris eo quod nobiliores. Beltrandus quesivit quare, et ipsa inquid : quoniam vir de humo et terra lutosa creatus seu formatus extiterat, femina vero de nobilissima costa humana jam mundificata Dei presidio, quod ex utriusque manus lavatione (2) probabat. Item quia vir, tan-

(1) Voyez plus haut, p. 117 et suiv.
(2) Mot douteux. Corrigez *comparatione?*

quam mercenarius qui habebat servire mulieri, fortis creatus fuerat et robustus ; mulier autem quia dominari debebat et ad sola nobilia et amena intendere, creata fuerat delicata et pulcra, nec in ea ponere Deus curaverat nisi illa que ad pulcritudinem pertinebant. Ideo, inquid, sedent domine viris bellantibus insistentibusque labori. Adducebat etiam plures alias rationes de quibus dictum est supra, eadem parte, doc. II pro eis et contra eos.

Guillelmus Magret provincialis dicebat quod si mulieres essent a natura fortes membris, ut viri, totaliter dominarentur aut equaliter (*sic*) viris essent, et ipse ad scientias intendentes viros suos facerent ferre fusum, filare lanam et muliebria exercere, quod prerogativam dominii non usurpaverat nisi robur.

Arnaut Catalan in provinciali dixit quod non immerito prehonorantur domine quarum amore que in terra virtutum sunt efficiuntur, alia patenter, alia latenter, alia cujusdam alterius rei quesito colore.

Dixit Petrus Vitalis (1) in provinciali : quid prerogative querunt quidam insensati viri cum dominabus earum ? Respiciant se barbatos ut yrcos, nigros pro majori parte ut corvos, crudos corio ut bufalos et pilosos ut ursos, se scientes quia legunt, se preesse quia fortiores sunt ; et ponit alia multa similia.

Dominus autem Raymundus de Andegavia, in illa distesa qua tractat de dominabus honorandis, que XXV stantiarum est solum, de hoc videtur concludere, licet non clare, quod ideo a viris honorande sunt domine quia non tenemur, quia si teneremur non esset tantum virtutis in nobis. Dominus tamen Hugolinus de Folcalcherio hic glosavit et dixit : male loquitur. Contra hec omnia dixit Garagraffulus Gribolus quod per auctoritates et dicta multa bene sciret argumenta omnia infringere. Respondi ei quod dicta ejus ad presens non ponerentur in glosis.

F° 11ᵈ. — Et nota quod honoratus hoc loco, sicut in aliis honorati, ad antidota obligatur, presertim ubi paritas intercedit, ut inquit monachus de Montalto (2) in provinciali.

F° 12ᵃ. — Ad licteram predictam que dicit « nec copules amantem amate » opposuit Garagraffulus Gribolus, dicens quod mala erat glosa, nec poterat hoc esse Amoris consilium, allegans quod dominus Guillelmus de Bergadam amantes invicem viros et dominas collocabat in mensa et correis et, cum hoc non poterat, alterum ab opposito alteri statuebat. Respondi ei quid non allegasset ita michi dicta sanctorum et maxime Augustini ?... Dictus autem dominus Guillelmus, quem allegavit, nunquam nisus fuit ad aliud nisi ad vituperium dominarum ; qui semel portans librum publice interroganti quo iret inquid : « Ad dominam talem, cui antequam conferat michi sertum me jurare convenit quod nulli homini revelabo. » Et obmissis truffis hujusmodi ad litteram redeamus.

(1) Voyez plus haut, p. 113.
(2) Voyez plus haut, p. 108.

F° 12c. — Legitur de domino Johanne de Bransilva (1) quod numquam in parasside panem aliter ponebat nisi cum bolum tantum immictebat et extrahebat, et hoc sic ut nunquam cum digitis mollia tangeret et istos menia (?) facientes vocavit ursos, quibus catina mollium apparantur, eo quod in ipsis tenere os et pedes specialiter delectantur.

Ibid. — Super ista assumptione cultelli cum pari suo disputatum fuit tempore domini Johannis de Bransilva, ut recitat dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de mensa, divisione XXIa, et fuit conclusum ut testus dicit, scilicet quod inter pares, ubi non est servitor, officium incidendi pertinet ad illum cui ad dextram manum cultellus venit, scilicet ut manus apta cultello sit ex latere sotii, eo quod si esset contrarium, tu cultello non posses commode ponere carnes ex latere sotii quia ex ipso latere esset ferculum carnium et manus que habet tenere carnes et non spatium ponendi incisas tantum; et nota quod in hoc respicitur commoditas ejus cui servis incidendo, quia in contrario tu liberius incideres. Unde dixerunt quidam, ut ibi legitur, quod ubi haberet aliquis continuare diu cum sotio, posset fieri quod facilius haberetur. Ego semel apud terram que dicitur Poysci, prope Normandiam, interrogavi de hoc dominum Çannem de Gianvilla (2), senem militem et de talibus expertissimum modernorum et verbis cujus tam a domino rege Francorum quam aliis magna fides adhibetur, qui respondit idem quod supra et superaddidit quod ideo debet poni et ponuntur a probis servitoribus in mensa cultelli ad illam manum. Alii dixerunt ut ibi legitur, quod secundum quod lumen respondet ad incisorium incidetur.

F° 12d. — *Cum dominabus*, etc. Plana est lictera (3); descende infra usque ibi *ne ipsarum alicui*, etc. Super qua littera dic quod similem litteram toti huic littere ponit idem dominus Raymundus in dicto tractatu, Xa divisione.

Dicere commedatis. Dictus dominus Raymundus hoc dicit, quod istas poteris invitare, si non bene commedant, sed non nimium frequenter.

Laudo illum qui vitare, etc. De istis fructibus et commestibilibus que non poterant apte vel munde capi dictus dominus Johannes de Bransilva non commedebat ex regula, ut cerasiis, lupinis, guaçettis, tregea, nucibus confectis in melle ac similibus que manus inornant, vel a quibus expediri munde non potes vel que facile cadere valeant super pectus, ut ova mollia et similia, nec cum coslerio commedebat nisi unico bolo tantum, nec panem vel carnes aut aliquid aliud quod vel cujus partem semel ad os posuisset ulterius reponebat, sed ita moderate summebat ut nec quicquam proicere vel ad os reponere oporteret, de qui-

(1) Ce personnage est encore mentionné aux folios 12d, 16b, 24c, 25c, 36d, etc. Barberino cite de lui un ouvrage en français, qui n'est pas moins inconnu que son auteur.

(2) Voyez plus haut, p. 26.

(3) *Docum.*, I str. 17-20.

bus aliis in libro Florum Novellarum superius alias allegato multa descripsi et recitavi ; vide illa si placet.

F° 14ᶜ. — Unde refert Guillelmus Ademar de domino Raymundo de Andegavia predicto quod dum viveret raro vel nunquam dicta sua allegabat, sed ea sepe referens appropriabat alicui viro.

Ibid. — Nam, ut dicit Gaufredus Raudel de Blaja provincialis, modicum de suis confidit virtutibus, qui earum relationem circumvidentibus non commictit.

F° 15ᶜ. — Quia vero de mortis hujus timore longa mentio facta est, licet litteratis scriptura sufficiat, ydiotis tamen figuram Mortis inferius represento, prout alias in principio cujusdam officioli mortuorum eam primitus presentavi.

F° 16ᵃ. — Ad hoc facit quod recitat dominus Hugolinus de Folcalcherio de domino Beltrando de Naumaso, qui assuetus stare cum familia sua inmonitus tenendo crus super crus, ut semel contigit, tanquam probus in armis invitatus ad quandam guerram regis Anglie sedensque ad mensam cum eo propter excellentiam probitatis, dum cogitaret de alio quam de moribus observandis, in eundem actum incidit, et murmurarunt adstantes. Unde quod in populo faceres, fac in camera tua, etsi non tenearis, saltem ut ubi postea hoc te decet observes.

Ibid. — Ut autem in talibus cautus sis, audi quod semel contigit in partibus Burgundie. Refert Petrus Vitalis quendam olim fratrem ducis Burgundie venientem de Francia occurrentem sibi ducis uxorem hoc modo amplexando strincxisse, quod intuens dux suspicionem concepit in animo contra fratrem pariter et uxorem. In sero vero inquid uxori : « Unde tibi est talem morem servare? » Illa quidem respondit : « Ex vestri intuitu frater vester hoc servat; ego autem paciens non deliqui. » At ille dixit : « Immo penitus deliquisti, cum in ejus faciem nullam injuriam intulisti. » Tunc illa dixit : « Non credo quod decuisset. » Quieverunt verba, et die quadam dux ipse postea invitato fratre ac cum uxore locato, ipsis ambobus paravit occulte venenum et infra tridnum defecerunt. Hoc etiam michi semel per partes Burgundie transeunti a quodam sene relatum extitit et probatum.

F° 16ᵇ. — Vidi regem Francorum salutantem in Piccardia tres vilissimos ribaldos qui inclinabant se illi, et volentes illi loqui equitare ad latus ejus et ipsum singulos patienter audire.

De hiis loquitur dominus Johannes de Bransilva in quodam libello quem ipse appellavit *libellum de benignitate nobilium*, et dicit quod isti superbi ex actu tali suum vitium detexerunt, nam hostenderunt se non ex liberalitate donare sed ut inde premium reportarent; non donaverunt sed vendere voluerunt, cum ut salutarentur salutaverint illos. Nichil enim, inquid, ad illos qui recte agunt incuria reliquorum, sed ex hoc magis eorum opera re nitescunt. Hoc in lingua gallica dicit, et subdit quod cursus morum non patitur tales esse morales.

Ibid. — Tamen dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de conversacione humana in lingua provinciali dicit quod debemus dicere il

lis (1) : « Patientiam det vobis deus ! » eo quod onera gravia sunt illis. Ipsi vero aliis more dominico dicunt : « Pax vobis ! » Et prelati omnibus et senes pueris : « Sic dominus vos benedicat ! » ut dicit idem dominus R.

F° 18[b]. — Dudum Manuel Tollosanus cuidam petenti equum commodo denegavit, hunc pati asserens, cum sanus existeret. Eodem die advenientibus contra eum inimicis, ipse nolens pre verecundia equum quem pati dixerat causa fugiendi adscendere, pedes fugam arripuit, quem insequentes illi morte crudelissima occiderunt.

F° 18[d]. — Pro illis loquitur qui in vitium incidunt in quod olim magister Bernardus de Yspania incidebat, de quo narrat Raembaut provincialis, inquiens quod multa donabat et multos honorifice admittebat in domibus suis et sepe, tempore tamen nullo recipiebat ab aliquo nisi a venditoribus pro pecunia sua tantum. Ipse Raembaut honoratus semel ab eo, cum rependere vellet in illum casu necessitatis obsequium, illud renuit recipere ab eodem, dicens quod nunquam se recepisse ab aliquo recolebat. Ille autem miratus, cur hoc esset quesivit. Respondit : « Ut liber sim. » At ille dixit : « Ergo non servis ut placeas? » Respondit : « Non, sed ut debitores acquiram, a quibus etiam michi debitum solvi nolo ; sed alicui debitor esse nolo. » Ille autem tunc ait ei : « Nunquam me habebis amplius debitorem, et de eo doleo, quod recepi. »

Ibid. — Vidi contingere pulcrum novum Parisius. Duo magni clerici disputabant, et erat questio super hoc, utrum caritas semel habita posset admitti, quod tractat Gratianus, *De penitentia*, dist. 2[a], in Decretis ; cumque unus ex eis, qui dicebat quod non, cum multa dixisset, et alter, qui dicebat quod sic, optimis argumentis prosequeretur partem suam, iste negans videns se nescire ut secundum posse debebat se juvare, ac jam sibila et oblocutiones insurgerent contra eum per scolas, inquid ad affirmantem : « Tu habuisti electionem summendi quam partem velles et suscepisti faciliorem probationibus, licet non veram; ego autem remansi ad istam que, licet vera, difficulter probatur » et subjunsit : « Tu semper niteris istis dolositatibus obtinere, » ut eum tam vituperaret quam ad iracundiam provocaret. Affirmans autem cautus erat et utramque questionis partem bene studuerat, et dixit ad illum : « In nomine Domini et ego verto ad te partem meam et sum paratus defendere tuam; » quam ille acceptans, inmemor argumentorum que non sic studuerat, magno vituperio defecit.

F° 19[c]. — Dominus Raymundus de Andegavia homini premittenti ad nova sua talia juramenta dicebat : « Nunc a te magnum expecto audire mendacium, cum nulla causa cohactus de dicenda veritate protestaris. Numquid soleas aliis vicibus falsa recitare ? »

F° 20[a]. — Sed contra hanc objecit Garagraffulus Gribolus dicens quod Gyraut de Brunel provincialis dixit : « Cui mentem absenti nunc reser-

(1) Aux religieux.

vavero, hic deliberatus michi nondum erat amicus, » talia inter amicos omni tempore dampnans.

F° 22ᵃ. — *Hoc et aliud*, etc. Illos quos iste § comprehendit (1) dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de societate fraterna multum persequitur. Dicit enim : « Sunt quidam qui vinum, panem et queque victualia singulariter pro se parant; non sufficit illis gradu circumstantibus esse prepositos, sed preesse similiter gula volunt etc. »

Ibid. — *Fac* etc. *pro ancilla*, *immo pro sotia*. Istos prolixa littera redarguit dictus dominus Raymundus in dicto tractatu : « Sunt enim, inquid, quidam rustici vel rusticis similes, qui de uxoribus faciunt ragacinos etc. »

F° 23ᵃ. — Audivi semel apud Marsiliam quod olim Jamus Arnaut, de dicta terra, serviens olim cuidam comiti Tholosano apud Carpentrasium, in quodam stricto passu super palatio, dum ipse transiret ad salam et domina comitissa per passum illum ex casu sola diverteret, occurrit ipsi domine comitisse et sic inveniens eam solam ausus non fuit eam ibi dimitere, sed cum illa remanens, intentione bona inquit ad eam : « Et quomodo hic sola estis? ubi sunt sotie? ubi sunt domicelle? » Respondit illa : « Cogito de quibusdam orationibus meis; » et cum in hiis essent ex casu similiter comes transiens supervenit et invento solo cum sola in sic arto passu irata motaque facie respexit utrumque. Et post (24ᵃ) paululum, mictens pro Jamo, illum cum litteris suis et sotiis, adeo ut fugere non valeret, ad terram Rochemaure transmisit, ubi, hoc litteris exprimentibus, est extinctus.

F° 24ᵇ. — Istam Sollicitudinem in figura representatam habes infra, circa finem libri... Hic quesivit a me Garagraffulus Gribulus quorum et in quibus erat sollicitudo impensa. Respondi : primo ipsius Amoris, postea virtutum et dominarum adsistentium illi, tertio scribentium, figurantis et prohemiantis in initio necnon et glosantis; qui dixit ad me : « Restat dicere in quibus. » Respondi tacite responsum esse. Tunc dixit iterum ad me : « Ergo te laudas qui figurasti et prohemiasti et glosasti? » Respondi quod bene possum de hiis aperta sic facie respondere, cum non sit lictera in hoc libro nec figura que ante alicujus transcriptum per me ad minus non fuerit tracta quater. Non obstat quod Amor promulgaverit et scribi proprie debuerint vice prima; nam licet tunc scriberem, postea venientibus ad partes suas singulis dominabus ego

(1) *Docum.*, I, XX, str. XIII :

L'altro non vo' lassare :
Vedremo alcun ch' a sua donna o sorelle
Madre ancora con elle
Fratelli et altri in casa, e perch' el tene

Ciascun maggior che v' ene,
Mangia pan d'oro et lor da piombo a bere;
Questo decenza chere
Che basti allui, che l'anno per maggiore.

ab eis que melius collegerant et sciebant corrigendo rescripsi et rescripta iterum et iterato correxi et hic porrigo pro correctis, ut est hominis in hoc posse. Illa vero que in glosis sunt, ut puerorum more non loquar qui dicunt se res difficiles in festinantia fabricasse, cum multis vigiliis, laboribus atque studiis per annos sexdecim fere tradidi ad hunc statum. Verumtamen ad alia que ad meum principale studium et onera incombentia pertinebant nichilominus intendebam; ita videlicet ut die quasi qualibet aliqua bona ponerem in scriptura.

F° 24°. (Passage presque illisible.) — Dixit dominus Raymundus de Andegavia in parte [ ] ubi quomodo scutiferi debeant militibus ferre scutum tractat, in medio tractatus, ubi dicit quibus modis intelligitur ferre scutum, inter cetera quod [ ] ser [ ] est magna pars [ ] quorum istud est primum. Inquid enim : « Sunt quidam qui fabulando vel ridendo aut in facies militum vel super [ut canes?] ex ipsa loquela vel risus [cohacti? exprimunt?]. Alii dentes et gulam vacuam hostendunt. Alii sedentes qui [ ] volunt impediunt. Alii qui de singulis dictis a militibus judicant et respondent, militum [ ] fastidium generantes, ob quam causas (*sic*) tales coguntur ab officio secedere serviendi. » Hos, inquid, fugiam nec inferre michi clipeum referam, sed in pectus meum impingere cuspidem etc. et hoc in lingua provinciali dixit. — *Mundum* etc. De hoc inquid dominus Johannes de Bransilva [ ] qui manum [ ] non lavabit : hoc in lingua gallica..... Vidi dominum Johannem de Janvilla (de sene loquor), in curia domini regis Navarre, domini regis Francorum filii, quendam juvenem servientem sibi multum vituperare qui... bus in [ ] paratis, ad parandos sequentes non lavatus accessit, et vide quod notatur supra de domino Johanne de Bransilva, doc. VIII, de lav. Et dicitur michi modo quod dominus Johannes de Plagiano (non intelligas de illo domino J. de Plagiano qui est cum domino rege Francie (1), sed de domino Johanne qui est ipsius castri de Plagiano dominus) adhuc servat ad licteram mores in mensa domini Johannis de Bransilva..... Audivi etiam a dicto domino Johanne de Janvilla quod major erat honor domino si domicellus ejus secum extranee serviebat, quam ipsi domino de servitii continuatione utilitas.

F° 24ᵈ. — Contra quos dictus dominus Raymundus in dicto tractatu inquid : « Sunt quidam scutiferi qui ut repausentur excedunt, alii ut excessu commisso ad truffas intendant, alii quadam dementia nesciunt nisi moneantur ab incidendo desistere, alii laborem sepe forbiendi cultellum aut manus vitantes hoc agunt etc. »....

Ibid. — Unde dominus Raymundus predictus dixit tales tardos non esse ad serviendum militibus destinatos. « Sunt quidam, inquid, qui an-

(1) Sans doute Guillaume de Plaisian, conseiller de Philippe le Bel. Quant au seigneur du château de Plaisian dont veut parler Barberino, il est tout à fait inconnu.

tequam ut incipiant preparentur faciunt nos ex expectatione tedia majora suscipere quam ex eorum obsequio nobis commoda ferant. » *Et qui ad manus* etc. Certe in hoc est ita cavendum ut illius commodum cui servis magis inspicias quam tui causa vitandi periculi sis intentus, quod nec minimum est, sed magnum; ergo alterum grande multum; et verba sunt domini Raymundi prefati, et ego sepius in curiis duorum vidi aliquos invitatos ob hoc absque servitoribus non sine incommodo remanere.

F° 25ᵃ. — Immitemini (*sic*) ergo, juvenes, non predictum, sed morem potius Hungareni, de quo refert Em Perol provincialis quod missus olim ad serviendum domine comitisse Sabaudie, cum somno ultra debitum gravaretur et in aliis alios excelleret servitores, nolens ob hoc perdere cuncta bona, parcissime commedebat, vinum non temptabat, accepto de hoc consilio medicorum, ab omnibus que sompnum habent inducere abstinebat, donec ex hoc usu, nova quadam facta natura, erat vigilans super omnes. Et dominum Landelottum, qui dum esset ante militiam scutifer domino Raymundo de Andegavia predicto, in die in actus, mores et loquelas inspiciebat ipsius, nocte autem nunquam ad dormiendum intrabat nisi primitus omnia que poterat ex predictis colligere in sua scripta deduceret, quod usque ad tempus sue militie, quod xxiiiᵒʳ a finita pueritia dicitur fuisse annorum, non absque magna sollicitudine observavit, ac post ista recepto militie cingulo xxxvi annos in eximiis laudibus et virtutum fama vixisse. Hoc refert dominus Raymundus predictus in tractatu de sollicitudine que juvenibus est indicta.

F° 25ᵇ. — Refert Miraval provincialis quod crudelis mortis quam intulit olim comes Frandrie (*sic*) in dominum Raembaud, militem suum, causa fuit quoddam suspirium quod ille miles emisit dum serviret eidem, presente domina comitissa : et de hoc scripta aliqua in libro Florum Novellarum sepius allegato (1).

Ibid. — De istis inquid dominus Raymundus predictus : « Si videris in aliqua curia servitorem aliquem longo tempore absque officio residere, hujus modica merita presumme. »

F° 25ᵇ. (Très effacé.) — Recolo..... apud s. Dyonisium prope Parisius militem quendam de Burgundia nomine dominum H. re ac familia satis magna .....

F° 25ᶜ. — Dixit dominus Johannes de Bransilva ..... unde regulam in curia dicti domini Johannis fuisse refert Germanus ut ..... Refert tamen iste Germanus, qui magnam partem illius gestuum scripsit, quod nullus ad ejus curiam, nisi fuisset progenie vel preprobata virtute nobilis extitisset admissus.

F° 26ᵇ. — Vidi quendam pontificem (2), cujus nomen taceo in presenti, qui de vili statu ad dignitatem pontificis promotus extiterat, nec servierat unquam ulli nec alius unquam sibi. Contigit quod rudes multi

(1) Voyez plus haut, p. 116.
(2) Voyez plus haut, p. 14.

sibi similes secuti sunt eum et viventes ut rustici ei rustice ministrabant. Semel enim per quandam cameram euntem illum inveni cum pane uno in manu, mordentem illum, et unum ex servitoribus urceum tenentem vini, cum quo bibebat, et dicentem pontificem quod hoc erat sapidius bibere et commedere quam esse posset in mundo et quod hoc sibi dixerat mater sua. ..... Dicebat etiam iste pontifex sepe suis : « Nisi propter vos nollem pontifex esse. » Querebant quare. Dicebat : « Quod in tantum me imperare tedet, ut majus sit michi sollatium cum omnia facio per me ipsum. »

F° 29ᵃ. — Dominus Raymundus de Andegavia predictus hos paraliticos appellavit, dicens quod omnis ille qui aliqua manus, pedis, vel alterius membri nimia assiduitate movebatur ad actum paraliticus, etsi non morbo, saltem similitudine comprobatur.

F° 34ᵃ. — *Revolve*, etc. Lictera (1) istius § et sequentis opposite sunt, ad unum tamen tendentes, et optima est via cum aliquem reputas tibi injuriari vel preesse indebite vel similia, et verba ista (non recordor bene quo stilo) vel similia ponit dominus Raymundus de Andegavia in quodam gobula extra librum suum ad quendam militem destinata.

F° 34ᶜ. — Dominus Raymondus de Andegavia dicit istam necessitatem consuetudinis omni homini oportunam. Pauci enim, ut ait, ad firmata sunt firmi, nisi forte penitudinis verecundia roborentur. Super hac ejus lictera glosam domini Hugolini de Folcalcherio reperii talem in lingua provinciali. Iste dominus Raymundus inter alias quandam consuetudinem observabat. Primo quidem cum sibi aliquid utile ac honorabile occurrebat agendum quod forsan difficile vel laboriosum cognoscebat, vocabat ad se plures de proximis suis et dicebat eis : « Domini, unum est quod absque vestro consilio jam me facturum decrevi et mente firmavi; novi enim quod, quia utile ac honorabile erat, idem michi vestrum consilium suaderet. » Illi aliquando absque alia deliberatione deliberatum laudabant, aliquando autem dicebant : « Hoc laudabile est, sed magnam difficultatem in se habet. » Tunc ille replicabat : « Non est homini volenti quicquam difficile, nec honorabile aliquid semper leve. Faciemus auctore Domino posse nostrum, et si propter impossibilitatem defecerimus, nil nobis imputandum. » Traxit eum semel in partem nepos ejus dominus Raymondellus et dixit : « Pater et domine, non ut doceam, sed ut discam quero. Nonne in istis talibus esset melius deliberationem vestram secretam tenere ut, si postea res esset impossibilis, assumptio remaneret occulta, quam aliquid propalare quod sepius fieri nequid, maxime ubi ab aliquo consilium minime postulatis? » Respondit ille : « Dicam tibi : homo sum sicut et ceteri; et licet alii reputent me constantem, quia tamen in laboriosis et difficilibus humana fragilitas facile, ubi a nullo cogitur, retrocedit, igitur verecundie scuto bonum est ar-

(1) *Docum.*, II, I, strophe *Pensa voler*.

mare propositum, ut insurgens aliquando retrocedendi vilitas per aspectum hujusmodi clipei repellatur; quod si hec vilitas non insurgat, nil ad te quam honoris, predixisse tuis quod postea juta posse prosequeris. »

F° 34[d]. — Interrogatus res juvenis (1), olim regis Anglie filius, qui sic propter patrem viventem nominabatur, si aliquid verecundius esset homini quam beneficium petere, ubi meritum non precessit, respondit : « Ita; beneficium negare. »

F° 35[b]. — Dixit Giraud de Brunel provincialis in lingua sua : « Totius ejus quod liberalitatis, obsequiositatis et virtuositatis gessi amor est causa. » Concordavit cum eo dominus Guido Guiniçelli de Bononia, et Petrus Raymundi provincialis. Guillelmus autem Aemar provincialis dixit, causam [ ] inferens ad quendam juvenem qui querebat quomodo posset fieri probus : « Vir probus esse? Ama et perfectus eris, quia ut illi placeas quam amabis, omnibus servies et placebis, sperans ex fama tua ipsius aures repleri. »

F° 35[b]. — Ad hoc nichilominus facit quod inquid Naçemar de Roccafitta : « Amor tanquam gratiositatis est dominus, quod servos suos humiles facit, probos ad pugnam, pios ad [ ], largos ad munera, curiales ad tollerantiam, parcentes cum minoribus, vindicantes cum majoribus, cautos contra vitia, in virtutibus strenuos et ut crescant meditativos. »

F° 35[c]. — Dicit Nuc Brunenct provincialis in lingua sua quam non muto ad presens :

Amors qi es uns esperis cortes
Qi nos laissa veder mais per semblanz,
Que d'oill en oill saill et fai son dolz lanz
Et d'oill en cor et de coraz en pes.

Et magis infra dicit :

C'amor non venz menacha ni bobanz
Mas gens servirs et precs et bona fes (2).

Et Naumerich de Pegulian provincialis in lingua sua dicit : « Amor tenuit in senetute me juvenem, et juventus quam michi contulit in juventute me senem. »

Ibid. — Dicit namque monachus de Montalto provincialis : « Magis te sequor, Amorem (*sic*), ut sis michi frenum ad vitia et semita delectabilis ad virtutes quam ut tui principii vi fuerim tractus ad gloriam. »

(1) Cette anecdote sur le jeune roi (Henri, fils de Henri II Plantagenêt) vient certainement d'un texte provençal. On la retrouve plus développée, et sous une forme un peu différente, dans le recueil anonyme intitulé : *Conti di antichi cavalieri*. Voyez Nannucci, *Manuale*, t. II, p. 85.

(2) Vers 5-8 et 15-16 de la pièce *Cortesamen*, de Uc Brunet, imprimée dans Raynouard, *Choix*, III, 315.

Hoc quidem ejus dictum reperii cum suis aliis multis pulcris circa principium illius libri provincialis cujus est rubrica talis : *Flores dictorum nobilium provincialium* (1).

Accedit ad predicta dictum Gauselmi (2) provincialis dicentis : « Cor meum et ego meeque bone cantiones et quicquid boni et pulcri novi dicere seu facere, a vobis, domina mea, teneo et cognosco,

A chui non aus discobrir ne mostrar
Lamors qeos ai don languis et sospir
E pes (?) l'amor non aus mostrar ne dir , etc.

Ibid. — Isti quidem de quibus § loquitur fingunt se amare et hodiunt et amant propter se, non propter amatam, quos dominus Guido Guiniçelli et frater Guittone de Aretio et Arnaut de Maroill provincialis, si eorum dicta recenseas, multum vituperant.

F° 35[d]. — Inquid monachus de Montalto predictus : « Quis probabit illicitum dominam ut verum amicum amare? Si amicum amo propter me solum, non amo; si propter eum, amo; si propter me et illum, amo; si propter me et contra eum, hodio illum gero. » — « Amabo, inquid, dominam meam propter me, ut a viciis, quasi quadam delectatione sibi placendi, abstineam et virtutibus inheream vitamque meam jocundam conducam; propter eam etiam, ut honorem et exaltem nomen et famam suam ipsiusque honestatem, ut honorem amici mei, custodiam. Et si quis forsan ex humana fragilitate appetitus in me inordinatus insurgat, illum ejus amoris virtute confringam, ut major in me virtus sit appetere et conterere, quam nec appetere nec refrenare. »

Ibid. — Ad hoc facit quod domina Lysa (3) respondens semel ad dominum Philippum Anglicum inquid. Petebat enim ille : « Cur amatis tot milites, cur tot juvenibus serta datis ? » Et hoc dicebat cum illa omnibus placere velle nobilibus videretur. Illa quidem respondit et inquid : « Sic amo singulos ut unicum quidem possem amare, et sic amo unicum ut me magis amem. » Qui replicavit : « Ad quid ergo, inquid, tot lanceas in pectore meo tuli ? Quid quoque de gratia vestra spero ? » At illa respondit : « Si amas, speres amari ; si non amares, puniri. » Et ille iterum dixit : « Amo. » Et illa respondit : « Premium

(1) Voyez plus haut, p. 108.

(2) Il s'agit ici de Gaucelm Faidit, troubadour né à Uzerche en Limousin, dont on a plus de soixante pièces. Voici les premiers vers provençaux que Barberino a traduits en latin, si littéralement qu'il n'a pas évité un grossier solécisme :

Mon cor e mi e mas bonas chansos
Et tot quant sai d'avinen dir ni far
Conosc qu'eu tenc, bona domna, de vos.
(Mahn, *Gedichte*, n°s 71, 484, 485.)

(3) Probablement la même que *Lisa di Londres*, mentionnée dans le *Reggimento*; voyez plus haut, page 120, note 3.

ergo tuum consecutus es, cum honeste senseris me amare : sic enim amo te, ut a te contrario sum amanda. »

Comitissa de Dia inquid quod facit ad predicta : « Omnis domina quanto magis honesta potest amare si amat. » Credo quod intellexerit juxta distinctiones predictas ; aliter non procederet dictum suum.

F° 36d. — Et nota quod ob istam honestatis partem dominus Johannes de Bransilva sepius allegatus nunquam intrabat in balneum, termas aut similia, sed ut mundus esset, in balneo camerali solus aliquando se lavabat. Legitur quod cum decessit et uxor ejus multis cum laudibus commendaret, induxit quod nunquam illi viderat nisi collum, manus, faciem et raro pedes.

F° 38c. — Isto vocabulo sepius utitur, secundum quod fertur *Romanorum rex dominus* (1) Henricus, qui modo est ; cum de aliquibus fertur ei quod gentem habeant se majorem, respondet : « Et nos Deum, quia justitiam habemus nobiscum « et certe in pluribus, quasi miraculosa res sit, cum magna prosperitas comitatur.

F° 39b. — Ad §§ precedentes facit quod Folchettus de Marsilia inquid :

Per Deu amors ben sabes veramen
Qan plus dessein plus poja humilitaz
Et orgoillg chay o plus alt es poiaz etc.
Qu'apres bel jorn ai vist far noct osqura (2).

F° 39d. — Sequitur de secundo, videlicet de quo dicas quod iste regule, ut dicit earum prohemium, sub certo stilo, ut una similetur alteri vel ad rimas respondeat, non formantur, eo quod quelibet remotam ab altera et dissimilem tam in quantitate quam in qualitate habet materiam. Quelibet tamen habet ordinem in se ipsa, et facte sunt ad instar provincialium gobularum, ex quo eas debito fulgere ordine non negabis.

F° 40c ; règle V. — Pone ergo exemplum in filio Goliandri Remensis, qui sequebatur dominum Landelot propter duo : unum, ut lucraretur ab eo, nam expendens ejus pecuniam continuo subtrahebat, et hostendebat se magis diligere ipsum dominum quam se ipsum et ob hoc iste dominus nunquam suam rationem revidebat. Cumque semel dominus L., volens illum probare dixisset : « Vade, arma te armis meis, et teneas cras cum tali nomine meo bellum, » inquid ille quod non iret. Intervenerunt plures instantie ; omnibus negativam replicavit. Quesivit igitur dominus L. « In quo ergo me diligis ? » Ille ait : « In omnibus aliis. » Et sic de pluribus descensive petiit ab eodem ; in omnibus autem ille causam

(1) Les trois mots soulignés sont une surcharge, qui paraît d'ailleurs être de la même main que le reste du passage. Voyez p. 32.

(2) Début d'une pièce de Folquet de Marseille, qui se trouve dans vingt mss. des œuvres des troubadours et qui a été publiée plusieurs fois (voyez Barstch, *Grundriss*, p. 130, n° 16). Le quatrième vers cité est le dernier de la première strophe.

quesivit ut non acquiesceret. Demum petiit ab eo C. lb. mutui pro festo sequenti. Ille vero cum posset, dixit se non habere. Unde visa est ejus ratio et de suis conditionibus inquisitum, repertumque est illum huic subtraxisse, in annis XII lib. duo milia turonensium. Cum autem iste dominus matri proprie domine Alanc conque[re]retur, inquid mater testum hujus regule.

Ibid., règle VI. — Recitat Raymbaut provincialis quod cum comes Tollosanus dudum quereret a domino Naumerich, dum esset super quodam novo casu in Montepesulano, « quorum possumus super hoc habere consilium? » respondit ei de duobus probis viris qui erant in terra; et tunc quidam scutifer subjunxit: « Adhibeatis etiam dominum Guillelmum. » Dixit dominus Naumerich: « Et quid scit iste facere? » Respondit ei scutifer: « Ditissimus homo est et non est aliquis in hac terra qui tam spaciosas et pulcras habeat domos et possessiones. » Tunc dixit comes et inquid testum hujus regule usque ad § *jacet*, et dominus Naumerich subjunxit: « Si igitur domum facit homo et non homo domum, jacet etc. » ut in ista regula usque in fine.

F° 40[d]; règle VIII. — Modo exemplum vide. Dominus Johannes de Janvilla filium habens eodem nomine appellatum et paratum ad longum iter, inquid ei: « Elige tibi de gente nostra quattuor quos magis amicos nobis et tibi credis, et ducas tecum. » Tunc ille dixit: « Ducam ergo tales et tales. » Dixit pater: « Inter hos est unus, scilicet talis, qui fecit olim prodicionem contra dominum suum; sed tolle ejus loco talem de quo bene confidimus. » Dixit filius: « Iste quem elegi dicit quod magis diligit me quam se; vester autem nunquam hostendit verbis affectionem, a me licet requisitus servierit. » Tunc dixit pater verba regule.

F° 41[b], règle XII. — Vide exemplum. Accessit quidam miles ad dominam Blancemani (*sic*), de qua fit mentio infra in parte Prudentie, doc. VIII° in glosa, et inquid ad eam, dum adhuc virgo esset: « Quare non dicitis vos patri vestro ut vos tradat marito? » Que respondit: « Nec tale consilium dandum est virgini nec a virgine immitandum. » Et miles dixit: « Immo, est in virgine fatuitas extimanda, que tanta pulcritudine dotata est, sic inutiliter perdere tempus suum. » Et illa iterum dixit ad eum: « O quam indecens est milite illa verba innocenti virgini dicere que dedecerent etiam inhoneste viventi proferri! » Miles quoque propter hoc non desinens subjunxit: « Per animam meam, quod meum consilium placet vobis. » Tunc domina aliquantulum mota dixit: « Certe non placeret, presertim si pater meus talem ut vos estis traderet michi virum. » Tunc miles addidit malum malis et inquid: « Si essem vir vester vel possem aliter decenter patri vestro vos rapere, facerem vos videre si virginitas est laudanda. » Tunc domina irata valde atque commota inquid ad eum testum hujus regule et discessit, et miles in confusione magna remansit.

Ibid., règle XIII. — Rediit miles de quo agitur in proxime precedenti regula ad dominam de qua ibi dicitur et dixit ad eam « quid pridem dicere voluistis? » Et ipsa contemnens eum, sed more illarum partium

aliter non repellens, multiplicavit vituperium illius militis et dixit hujus regule te[s]tum ei, et ad multas que erant ibi dominas se convertit.

Ibid., règle XIV. — Sedente semel domino Raymundo de Andegavia in platea quadam Parisius, transierunt inde tres milites, duo in armis probi, sed statura parvi, tertius grandis et pulcher [.....] sed quasi totas suas divitias expendebat in gula. Hos et eorum omne ipse dominus R. a longo tempore cognoscebat; honoravit hos duos, illi tertio nichil dixit. Alii de [.....] nerant, ignorantes hec omnia, solum ad illum tertium intendebant. Qui dum excessisset, dixerunt socii ad dominum R. : « Et quomodo illum tertium tam valentem militem nequaquam in aliquibus honorastis ? » Respondit dominus Raymundus et dixit : « Quia ipse non est homo. » Et illi dixerunt : [« Et quomodo ? »] et dominus Raymundus respondit testum istius regule.

F° 42ª, règle XXI. — Da exemplum. Americus de Padua in suis omnibus cantilenis a domina sua hostendebat amari; Albertus autem de dicta terra contrarium faciebat; cumque semel unus post alium cantassent, quidam dixit : « Iste Americus habet bonum tempus et iste Albertus contrarium, et sic male insimul commorantur. » Quidam alius, Nicolo nomine, qui sciebat Americum nichil a domina recepisse sed ex vanitate moveri et Albertum a domina sua valde amari, dixit ad illum regule presentis testum.

F° 42°, règle XXXII. — Ponit monachus de Montalto quod tempore status comitis Tollosani, quidam ex suis militibus nomine dominus Ugonectus nocte quadam in Montepesulano cum quadam uxore alterius captus fuit et deductus ad comitis presentiam per burgenses. Quem cum comes interrogaret de istis, confessus est totum; sicque comes dixit ad eum : « Et quomodo ausus es honorem nostrum sic postponere atque tuum? » Respondit miles et dixit : « Domine, illud quod feci faciunt omnes milites et scutiferi tui. » Deinde comes, obmissis aliis que fecit circa justitiam contra eum, dixit testum regule presentis.

Ibid., règle XXXIII. — Recitat dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de societate fraterna quod dominus Philippus de Caris habuit .III. filios, unum Raembauld nomine, alium Guillelmum, alium Morot; cumque missi essent ad regem Anglie ut milites fierent, rex de ipsorum conditionibus et vita quesivit. Et erat autem ibi quidam miles curialis qui vitam et mores non ignorabat ipsorum et dixit : « Domine rex, Raembaud est largissimus : donaret etenim quicquid haberet si pater permitteret; Guillelmus autem est avarissimus : querit bene mille consilia in donando; Morot autem nulli viventi daret denarium nisi crederet recipere inde soldum. » Quibus auditis rex respondit testum regule presentis.

F° 42ᵈ. — Legitur in libro qui construit arma cordis composito a domina Monas, de qua fit mentio infra (1) in parte xᵃ Innocentie, in glosa

(1) F° 91ᵇ : « Fecit ista librum qui dicitur *liber qui construit arma cordis.* Parvus est liber ebree primo factus, quem in latinum quidem postea transtulerunt. » — Ces deux passages se rapportent à une femme auteur tout à fait in-

versus finem, tran[s]lato in latinum, inter cetera testus talis : Alfea vidua.....

F° 43ᵃ, règle XXXVIII. — Exemplum vide. Anthonius et Bernardus fuerunt duo fratres in Montepesulano et habebant duas sorores filias Philippi Yordani in uxores. Una nomine Guillelma multis vituperiis maritum ignorantem gravaverat; secunda nomine Cara honestissimam gerebat vitam. Hec quidem G. mirabiliter viro et omnibus suis familiaribus preveniebat; Cara autem quasi negligens videbatur in domo. Conquerebatur sepe maritus negligentis ad eam de sororis illius sollicitudine arguendo; soror autem in excusationem sui [nolebat?] accusare sororem. Cumque semel essent coram Tholosana comitissa que istud conjugium fieri tractaverat, quesivit a Bernardo de Cara : « Quomodo tibi est de uxore, Bernarde? » Respondit : « Male; quia in dando G. Anthonio decepistis me. Illa enim super omnes sollicita, illa viro et suis militibus obsequiosa, mea autem ut iners et demens in domo sedet ut statua. » Comitissa autem que non ingnorabat conditionem et mores utriusque respondit testum istius regule. Bernardus vero contentus in se, tamen in fratris verecundiam turbatus, respondit et dixit : « Scio quod hec non dicitis propter nos. » Dixit illa, nolens quod Anthonius turbaretur : « Dico per te in quantum regula loquitur de bona; in quantum autem loquitur de contraria, dico ad exemplum ut probem quod dixi. » Et hoc exemplum in substantia recitat domina Blanceman in quibusdam contentionibus suis, licet non ordinavit ita testum.

F° 43ᵉ, règle XLI. — Vos audistis quod regina Anglorum semel inter cetera de quibusdam dominabus convivium celebravit, dum esset Parisius, inter quas venerunt comitissa Artensis, magnifica et illustris domina, et domina Aylis, uxor domini V. de Boemia que venerat ad videndam terram cum viro, et erat pulcrior que suo tempore visa esset; juxeratque rex Francorum militibus suis ut hanc pulcram honorarent pro posse; unde hii suaserant regine hanc honorari. Erat et ibi domina Blanceman de qua supra fit mentio, que licet jam pulcritudinem ammisisset, sermonem et virtutes habebat. Regina hec, dicto ad milites ut de aliis ordinandis in mensa pensarent, has tres solas secum vocavit et hanc dominam B. pre aliis duobus probam et eloquentem in digniori loco ad sedendum constituit. Murmurabant ex hoc juvenes et ingnari; cumque post mensam curialiter et ridendo regine actum reprehendere niterentur in absentia predictarum trium, hec regina se volvens ad illos inquid : « Scribite proverbium istud, et postea vester rumor cessabit. » Et dixit eis in substantia testum regule presentis.

F° 43ᵈ. — Istam XLII regulam glosabimus cum novitatibus Bononiensium dominarum, cum simus in earum civitate ad presens.

connue, à ce qu'il me semble, que Barberino mentionne également dans le *Reggimento*, p. 169, où il faut lire *Monas* au lieu de *Mogias*, et *Libro che fabrica l'arme del chuore*, au lieu de *Libro de Fica l'arme nel chuore*, comme porte le manuscrit et comme a imprimé Baudi di Vesme.

F° 44°, règle XLIX.—Exemplum vide. Sex domine provinciales exeuntes ad solatium de Naumaso, ut tractat dominus Naumerich, diviserunt se ab invicem extra portam : alie in quandam ecclesiam recreationis causa intrantes contemplabantur de divinis; alie in viridarium graciosum juxta ecclesiam se trahentes cum tribus militibus juxta limites viridarii consistentes de novitatibus loquebantur. Sacerdos autem quidam qui viridarium aperuerat illis tribus ejectus a militibus venit ad illas que in ecclesia ipsa remanserant et dixit eis : « Ille vestre socie sciverunt eligere delectabilius quam vos hic , » narravitque statum viridarii et illarum. Respondit domina Blanceman, una ex remanentibus dominabus de qua supra fit mentio, et inquid testum hujus regule. Secunda dixit ad presbyterum : « Hec non sunt ipsa monita sacerdotum. » Tercia eum volentem respondere ejecit.

F° 45ª, règle LII. — Domina Floria de Auringia meo tempore talem observantiam habebat in moribus. Nam in quadragesima et in diebus veneris et sabati tam in gestu quam vestibus et ornatu sic humiliter incedebat ecclesias visitando ut, cum pulcra mirabiliter esset, singuli mirarentur in eam; diebus autem reliquis ad fenestram stabat aut theatra circuebat ornatu mirabili et gestu penitus immodesto. Cumque semel una cum quodam milite nomine domino Bernardo de Naumaso, regis Francorum ambaxatore, irem per terram quadragesime die prima, inventa hac domina dixi ad eum : « Ecce affabiles et honestos hujus domine gestus ! » Iste qui actus domine cognoscebat respondit michi hujus regule testum.

Ibid., règle LV. — Exemplum vide ex vero ipsius fundamento. Hec regula facta fuit ab Amore in terra de Bedoino, in comitatu Venesis, ubi cujusdam mei sotii famulus.....

F° 45ᵈ, règle LXI. — Cum maritum habuisset jam per annum domina Blanceman, dominum scilicet Hugolinum, ut videre potuisti si legas infra in parte prudentie VIIª, doc. VIIIIᵉ, in glosa, venit ad eam semel, ut narrat Folchet, dominus Naumerich oravitque eam longis verbis, que locus iste non patitur, ut eum in servitorem acciperet. Dixit illa : « Hec tua verba sic generalia possent forte aliquid incongruum continere ; sed pete quicquid vis, et, si michi possibile fuerit, dabo tibi. » Tunc ille dixit : « Et postquam sic dicitis, forte amplius, petam modo. » Dixit illa : « Pete; nam bene scio quod ad inhonesta, si ea petieris, non tenebor. » Et ille : « Dedi vobis jam diu cor meum ; peto ergo michi dari cor vestrum. » Tunc illa dixit : « Malum cambium non fecisses, si hoc impleretur; sed, frater, hoc michi possibile non existit, cum jam diu dederim illud plene domino Ugolino. » Ad hec responsa turbatus iste conquerebatur de ea, et quod promissa servare negligeret, cum talis nature cor esset quod poterat ut maritum amare dominum Ugolinum, et eum similiter ut amantem. Et sic ista domina volens ab hiis in paucis verbis recedere, dixit ad eum in substantia testum regule presentis.

F° 46ª, règle LXV. — Dicit dominus Raymundus de Andegavia quod olim comes Burgundie habuit duos filios, unum nomine Corradum, qui

pro eo quod in loquendo quoad multitudinem singulos superabat in magno habebatur odio (*ms.* hodie) a contemporaneis suis; alterum nomine Ugonem qui nedum extraordinarie loqueretur, verum etiam vix ad quesita dabat responsum. Francorum regi duobus hiis servientibus, contigit nocte quadam apud Sanctum Dyonisium quandam virginem ab uno de curia violatam (*sic*); et cum hoc delictum coram rege proponeretur commissum, Corradus loquax dixit : « Ego pro me hujus criminis reus non sum. » Tunc unus ex fratribus violate dixit : « Peto, summe rex, circa hunc perquiri, et quia violans secum habuit socium expectantem, hunc fratrem ejus existimo fuisse. » Tunc rex inquid ad fratrem, scilicet Ugonem : « Quid ad hoc dicis? » At ille obmutuit. Tunc ex istis presumptionibus ambos rex carcerari et de hiis inquiri veritatem precepit Qui duo venientes ad carcerem unus contra alium super hiis culpam et insaniam impingebat; unde invicem venientes ad verba se mutuo occiderunt. Veniens itaque comes pater eorum et reperto quod alii fuerant hujus rei culpabiles, conquestus est coram rege de rege. Rex autem respondit ad eum in substantia hujus regule testum ; quem cum non intelligeret, narraverunt ei curiales quid fuerat, et sic regem comes habuit excusatum.

Ibid. — Hanc (Invidiam) Padue in Arena optime pinsit Giottus.

F° 46[d], règle LXXVII. — Ibant per plateam de Naumaso, ut recitat dominus Naumeric, duo milites, unus nomine Oddo, alius nomine Laurentius. Hiis ex casu obviavit domina Blanceman, de qua sepius mentio facta est, et inclinantibus eis ad eam capita sua, dixit illa : « Bene veniant senior et junior homo de Naumaso. » Erat enim primus senex valde, secundus autem juvenis XVIII annorum, primus quasi stultus, secundus prudens valde. Discedentibus autem illis, dixit una ex duabus que sotie erant dicte domine : « Vos dedistis hodie malum diem illi seni. » Dixit illa : « Et quomodo? » — « Quia dixistis eum senem. » Tunc dixit domina : « Quem dicitis senem? » Responderunt omnes : « Dominum Oddonem. » Tunc domina B. rixit : « Hunc ego juniorem dixi et alium seniorem. » Et cum [ab] ea quereretur : « Et quomodo? » dixit illa in substantia hujus regule testum.

F° 49[b], règle CV. — Exemplum vide. Due domine, ut recitat dominus Naumerich, transibant per Valentiam et ipse [erat] ad fenestram quandam cum domina Blanceman. Quidam qui cognoscebat utriusque statum quesivit ab ea de illis duabus, quarum una pulcerrima, altera non pulcra sed virtuosa, et prima vana, que illarum prevalere dicenda esset et que prehonoranda. Domina autem Blanceman expediens se de questione non dubia, respondit testum regule presentis, loquens per similitudinem, ut vides ex ipsa regula.

F° 50[b], règle CXVI. — Una pars istius regule habet exemplum in Tuscia, et maxime in civitate Florentie, ad quam cum venissent Teotonici pauci numero, sciverunt Florentini et alii stare ad dura (?) et se in periculo belli non ponere, quia dubius est eventus belli, sicque tenentes res in longum juvit eos mora, et capud illorum mortuum est et tenuerunt

terram suam. Quidam rudis dicebat esse magnam verecundiam Florentinis non bellare, habentis (*sic*) longe numero gentem majorem, sapientum vero dictum contrarium, mortuo dicto capite, comprobatum est. Alia pars regule habet exemplum in Lucanis qui sciverunt male confidere et male suam custodire civitatem. Unde cuidam Lucano ploranti quia erat expulsus et cuidam Aretino qui dicebat uni Florentino de vilitate Florentinorum, dixit quidam Perusinus hujus regule testum, subjungens : « Capiat unusquisque secundum se quod eum tangit. »

F° 52ᵇ, règle CXXXIX. — Comitissa de Dia quendam suum militem habebat qui totum intentum suum dirigebat ad duo : unum erat in se ornare et lavare more feminili et ultra; aliud erat in luxuria et pertinentibus ad eam. Comitissa vero que jam lasciviam mundi deseruerat et vacabat Deo, cum inveniret mane quodam hunc militem juxta suam cameram se ornare, dissit ad eum hujus regule testum; quem considerans miles ab inde in antea multum correctus est, et vidi eum postea mirabiliter ordinatum.

F° 52ᵈ, règle CXLVI. — Duos filios habuit Americus de Vaysone — civitas est in comitatu Veynesino. — Unus rumoris tempore cum tanta tarditate se armabat et succurrebat vicinis, ut ante adventum ejus essent semper male vel bene omnia expedita; secundus erat ita currens, ut eodem tempore sepius sine armis traheret et aliquando super equo non sellato. Inimici eorum cognoscentes horum mores, posuerunt insidias que post rumorem exirent ad tardum, et ipsi a longe rumorem fecerunt ad quem rumorem sine sotiis cum una tantum lancea traxit currens et captus est ab illis. Traxerunt omnes de villa post illos per longum tractum, ut recuperarent illum currentem. Tardus autem filius post omnes solus, quia omnes traxerant, veniebat. Exiverunt itaque insidie super eum quem illi juvare nequiverunt, et captus est iste. Cives vero et populus terre audientes retro rumorem et de civitatis perditione timentes retrocesserunt; ille autem insidie per aliam viam secesserunt, et capti propterea sunt hii duo, quorum capture festinantia primi, si bene consideres, causa extitit specialis. Redeuntibus civibus in villam et de damno dolentibus, dixit pater illorum duorum in populo, qui antiquus erat et viderat multa, hujus regule testum.

F° 58ᵈ. — Et dominus Raymondus de Andegavia dixit : « Sint, amice, dona tua comunia et verba tua rara et bona, quia in rebus frequentia sepe claudit virtutibus januam. »

F° 61ᵃ. — Et dominus Raymundus de Andegavia in vulgari dixit : « Discretionem novi cum cepi nosse quid essem. »

F° 61ᵇ. — Unde cum semel interrogassem dominum Giannem de Gianvilla, que esset magna discretio in honorante, dixit : « Omnes honorare. »

F° 62ᵇ. — Et illud Folchet de Marsilia : *quar tel es fols que quiça esser sennaç et sap hom mais ades on plus apren.*

F° 63ᵇ. — De qua (scilicet curialitate) Folchet de Marsilia : *Cortesia non es al mes mesura* (1).

Ibid. — Et Folchet de Marsilia : *Per deu amors ben sabes veramen quan plus dessen plus poia humilitaz et orgoill chay e plus alt es poiaz* (sic), et vide quod superius (2).

F° 63ᵇ. — Hic Virgilius, quia sumus in civitate sua Mantuana ex casu partem istam glosantes, ut dicit Augustinus .. Hic absque dubio subtilissimus homo fuit et gaudeat hec civitas tantum se hominem habuisse. Quesivi ab istis dominis Mantuanis quoniam, cum Mantua sic utiliter sit fundata totque habeat prope se loca ubi remote subtilia poterat iste homo tractare, discessit ab istis partibus iste Virgilius. Responderunt quod cum sibi extra Mantuam locum quemdam pro mansione solitarium elegisset, quia quedam alba vaccha quam habebat ibidem fuit illi furto substracta in loco injuriarium, sibi fas quiescere posse non novit; mox abiit loca querens in quibus sue intentionis propositum posset melius imitari. Hunc Dante Arigherii in quodam suo opere, quod dicitur Comedia et de infernalibus inter cetera multa tractat, comendat protinus ut magistrum, et certe si quis illud opus bene conspiciat videre poterit ipsum Dantem super ipsum Virgilium vel longo tempore studuisse vel in parvo tempore plurimum profecisse.

F° 66ᵈ. — Istam Spem primo loco ego figuravi in quodam tractatu cujusdam ystorie que ponitur ad finem officioli mei ita per omnia, salvo quod inter figuras sperantes quedam figura est que spem alloquitur in hec verba : « Defecit anima mea et quasi factus sum michimet ipsi displicens; tu sola vite mee subfragium contulisti. » Et hoc quidem dum essem in studio Paduano; ubi cum moram traheret nobilissimus et morosus vir dominus Comes Baldus de Pasignano (3), quem hactenus apud regem Ungarie sollicitudo et virtutes ejus plurimum sublevarunt, et super multis novitatibus librum quendam ex proprio compilasset per cujus tenorem magna spes preparatur, pigritia tollitur, et probitas imperatur sua curialitate, cum librum ipsum *Librum Spei* vocaret, hanc Spem eodem modo in libri principio figu[r]ari mandavit, que licet forte ob defectum pictorum aliter in aliquibus picta extiterit, tamen ipse hanc haberi voluit pro sic picta. Hec quidem dico tibi ut in nullo crederes quod michi appropriem opera aliena.

F° 68ᵈ. — Quesitum fuit a comitissa de Dia que posset dari regula optima, brevis et aperta militibus ad bellandum; et illa interrogavit : « De quo bello queritis ? » Et querens iterum quesivit « quot sunt bella? » Dixit illa « Duo. » Et querens « Que? » Dixit ipsa : « Bellum armigerum et bellum verbale; et armigeri aliud ad mortem, aliud ad valendum; verbalis autem aliud ad solatium, aliud ad convincendum. De armigero ad mortem tolle regulam unam : vincat curialitatem vita. De armigero

(1) Vers 41 de la pièce *Per deu amors* citée ci-dessous.

(2) Voyez, en effet, plus haut, f° 39ᵇ du ms.

(3) Voyez plus haut, p. 19.

autem ad valendum tolle secundam regulam : preama et preamate amore potius vale quam ut presis. De verbali ad solatium tolle tertiam : vinci magis quam vincere altercationibus cura. De verbali ad convincendum fac partes II : ut prima si fueris cum irato iratus et veritas est tecum, verbis claris et paucis tene partem tuam, donec in astantes fidem tue veritatis inducas, quo facto in alia cum aliis te convertas. Et in hoc et eodem, si veritas contra te, in casu quo te ipsum publicari non decet, post aliquam resistentiam irato cede. Secunda, si iratus cum non irato, te ipsum contine ac expecta tibi obviam rationem. Tertia si non iratus cum irato : in casu isto, aut est amicus aut non sic. Amicum quippe te convenit expectare; alii autem propter iram, proposita plana voce tua defensione, cede. Quod si omnino perstiterit, loquens cum astantibus de aliis da sermonem, quasi verba ejus contempnere, si tuus non est superior, videaris. De superiori autem, inquid illa, in quo gradu singulas intelligas dominas, tibi regulam trado talem : iratis deferas, non iratis assurgas, vinci semper et non vincere queras. Hoc quippe modo gratias juvenes acquirunt crudelium dominarum et crudelitatem virorum temperant asperorum. Hec namque, licet longa sint (puta in tractatibus suis) hic breviter collecta sufficiant.

F° 71 . — Et dicit Perroil provincialis : *Qua sol lesgard pol hom ben per usage les pensamenz conoisser lal veces* (*sic*) (1); oportet enim de inmanifestis manifestis signis et testimoniis uti.

F° 73c. — Credo tamen quod hic Amor de me loquitur licet indigno... Cum credens nuper per duos menses in Provintie partibus regnique Francorum trahere moram, me pro illo tempore paravissem, supervenerunt nove cause que per annos IIII^or^ et tres menses me necessario compulerunt trahere ibi moram.

Ibid. — Recitat Raymundus Jordan de quadam comitissa que dum ipsa semel per Burgundie partes transiret secumque conduceret quendam stultum, contigit quod dum pervenisset ad quosdam campos et ibi tensis super erba toballiis juxta fontem comederet, stultus ille semotus ab aliis domum quandam per leucam unam distantem intravit tentavitque inibi quandam virginem violare. Qua clamante, numero multi habitantes villam traxerunt ad locum et fugientem secuti sunt stultum, et dum pervenissent ad locum ubi domina discumbebat, gens domine videntes stultum fugere surrexerunt et in defensam ejus ipsius stultitiam allegabant. Quod cum illi ob rumorem nequaquam intelligerent, stultum sibi dari petebant, quem cum dare non vellent, fuerunt ad bellum; gens quoque domine, quia paucior, finaliter debellata et usque ad ultimum interempta. Sole due camerarie cum domina remanserunt. Frater autem illius puelle, consentientibus ei rusticis, voluit in vindictam tentare pudicitiam comitisse, quod fecisset nisi quidam nobilis de contrata qui ad rumorem traxerat obviasset. Qui quidem nobilis, invitis multis ex illis, cum aliqua gente sua usque in locum tutum dominam conduxit illesam

(1) Vers 19-20 de la pièce *D'un bon vers*, de Peirol.

et datis sibi quibusdam sotiis remisit ad propria sotiatam. Rustici autem ob multitudinem peccantium remanserunt impunes, quod nequissimum est audire.

F° 73[d]. — Vidi quendam in partibus Picardie, dum sequerer regem, qui dormiens equitabat, incidere in fluminis transitum et equum ab alveo utili deviare, ob quam causam fluminis impetus, quod multum tunc creverat, illum traxit in altum, et cum aquam jam sentiret ad renes, excitatus est ille. Tunc ibidem supervenientibus nobis voluerunt plurimi hunc juvare, sed breviter defecit in flumine.

F° 74[b]. — De quibus (Syrenis) ponit Ysidorus et ponunt multi et magister Brunettus Latinus in magno thesauro facto in gallico.

F° 74[c]. — Sit hoc casu tua taciturnitas pro vindicta, *quar qi per faillir faill non es honors ne prous*, ut dicit Giraut de Brunel provincialis.

F° 77[d]. — *Valebit domina*, etc. *Cum lacrimis*, etc. (1). In hoc dico tibi quod non omnis ibi erit ad amorem dominarum dispositus. Crederem bene de aliquibus quos cognosco quod ipsi pro eis ponerent vitam suam, sed omnes homines non sunt dominus Ugolinus de Folcalcherio. Qui cum semel quandam suam dominam sotiaret essentque multi ad societatem domine illius, inter quos erant pater et duo fratres carnales et tres consobrini et duo nepotes illius domine ac alii de istorum familiis multi eques (*sic*) et pedes, et intrassent fratres ipsi duo cum intermedia sorore in flumen quod dicitur Ysdra, ut illud transirent, divisit eos ab invicem aque impetus et deduxit in altum, ut esset illis expediens jam nautare cum equis. Deseruerunt itaque fratres sororem, et pater, nepotes et alii singuli annis impetum non audebant recipere. Imperabant famulis, et famuli renuebant. Stabat domina super equo nautante mirabiliter solida; fratres autem duo, cum se aliquantulum tenuissent et devenissent inviti ad currentes radios, defecerunt. Petebat succursum domina et nemo erat pro ea, nisi ut ad Deum funderent tutas preces. Dominus quippe Ugolinus, qui ex casu retro remanxerat, veniens ad ripam fluminis et videns dominam quam diligebat in flumine, nullius sotietatem petiit sed cum equo se projecit in aquam et perveniens nautando ex latere inferiori ad dominam, adsistebat ei et instruebat eam qualiter posset evadere, cum per modum alium sic nautando juvare nequieret eamdem. Erat fatigatus nimium equus domine; equus autem domini Ugolini fortis et valens, et cum diceret ipse huic domine : « Utinam possem vobis equum istum per modum aliquem permutare ! » ut Deo placuit, quedam coperta insula modici spatii est inventa, coperta tamen ut possent eorum equi calcare pedibus terram. Ibi crescebat flumen continuo et lapides periculosissimos conducebat, ut non esset illis expectare securum. Mersit se in aquam subito dominus Ugolinus et cepit dominam honestate qua potuit loco tali et super equum suum posuit illam. Demum adscendens equum domine inviavit et secutus est eam. Cumque probus hic equus mirabiliter traheret se ad ripam et alius impotens jam quasi deficeret sub domino

(1) *Docum.*, VII, 9.

Ugolino retroque plurimum remaneret, arcebat (?) abeans (*sic*) domina, plorans super dominum Ugolinum. Ipse autem continuo ut evaderet cridabat ad illam ; et sic se rebus habentibus, defuit equus sub domino Ugolino. Tunc cridantibus patre ac aliis ad dominam ut evaderet, ipsa nullo modo ipsorum consilio acquievit, sed rediit ad dominum Ugolinum, petens ut caperet pannos suos. Ipse autem caudam equi capiens domine voluntati consensit et illa tendens ad exitum cum equo hujusmodi evasit et ille. Ridebat solus dominus Ugolinus ; plorabant domina et ceteri qui cum ea (*sic*). Cujus rei audita causa, inquid dominus Ugolinus : « Etsi mortem fratrum ignorans ridebam, plorare volo vitam patris, nepotum et omnium qui sic viliter tantam dominam relinquebant. » Plorabant igitur omnes simul et fortius dominus Ugolinus, cum plorare videret oculos cordis sui. Erat quippe domina ista petita sepius in uxorem ab ipso domino Ugolino ; set quoniam pater ejus major erat satis ad gradum, continuo negabatur. Post istud accidens horum animis repausatis pater istius domine, vocatis domina et domino U[golino] nec non et aliis de conjuntis, inquid ad dominum U. « Quam pater, fratres, vel alii non juvarunt tua probitas liberavit a morte. Eam igitur damus tibi, ut illam sicut placet uxorem habeas vel amicam, » et hanc per manum capiens tradit ei. Tunc dominus Ugolinus manum ipsam, dicit Folchet, delicatissimam prerecipiens, ne forsitan perderet casum talem, respondit : « Domine, licet cum magna humilitate ac gratia recipiam donum istud quod prorsus, ut dicam inferius, jam accepto, novi ejus penitus me indignum. Ecce ut ejus conservetur honor et vester, hanc recipio primitus in uxorem ; deinde ut servum illius dominio me submicto : sit michi mater et domina et in omnibus imperatrix. » Folchet, qui novum hoc, licet sub latioribus verbis, recitat, loco isto sic dicit dominam quidem de duorum manibus manum traxisse et dixisse. « Mei pater potestatem non habet qui meam cum suis omnibus vitam neglexit. Quoad eum decessi. Pro isto liberata sum et ejus, non alterius, esse possum, » et levans ambas manus posuit eas in manus domini Ugolini. Flevit ob letitiam dominus Ugolinus et commendaverunt singuli hunc sermonem. Die sequenti duxit eam dominus Ugolinus et hec fuit domina Blancheman que sumpto stilo domini Ugolini multas utiles et famosas gobulas fabricavit. Dicere quot et que pro ista fecerit dominus Ugolinus, non sufficeret liber iste; sed ponentur de ipsa hujus rei memorie gratia quedam bona per librum.

F° 84°. — Et dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de valentia militum, V dixit inducere seu facere militem valorosum : amorem, audatiam, equum, arma et fortitudinem. Unde subdit : « Si videris amantem militem et audacem et fortem bene armatum super equum formosum, si poteris cede illi... »

Ibid. — (*Passage presque illisible.*) Quedam vera non obmictamus hoc loco. Raymundus Vitalis dicit : « In milite quod fortitudinis deerat per audatie infusionem [ ] virtutem suppletur, ne militem verecunda (?) contempnere. Dominus Arnaldus de Moroill dixit [

] promtum reddit [ ] ad feriendum [ ] dirigendum [ ] tempore deputarem. »

F° 86ᵇ. — Audi Folchet de Marsilia loquentem ad dominam ; « *A vos volgra mostrar lo mal que sen et autres celar et abscondir* (1). » Et accedit illud : *Aquel serven ai per leials driz* (sic) *e feels. Qu'a donna honor manten. Aquel es fols vils et quoors que mai desira qua donna conven e mais e traitres veramen qui non ben sap li don cobrir que ricepet et peis mentir.*

F° 91ᶜ. — Et illud Petri Vitalis provincialis : *Hom nos douria tardar de ben dir ni de mielç far tant qan vida li es presens qal segles non es mais nienz e qi plus se fia major follia* (2), etc.

Ibid. — Dum essem in Curia tempore istius domini Clementis, in camera camerarii sui, dominus Petrus de Colunna sancte Romane ecclesie cardinalis, loquebatur ei in favore quorundam expediendorum, inter cetera dicens ipsi : « Procurabit quod usque ad certum tempus fiet tali provisio camere. » Ille camerarius respondit :

De dabo non curo; plus presens laudo futuro.
Plus valet hoc tribuo quam tribuenda duo.

Illa die infirmatur et infra X dies cum toto auro suo decessit et forsitan minus bene.

F° 93ᵈ. — Respondeas quod olim juveni michi Amor paravit XXIII Amoris questionibus respondere, inter quas una questionum habebatur « ubi erat Amoris curia et qualiter facta erat, » unde tunc per gradus et officia, querente Feo de Ameriis et informante Amore, curiam descripsi, que quasi per omnia, licet tunc picta non fuerit, cum predicta concordat. In hac tamen quia debēmus ardentius in hoc libro, qui spirituali Amori aperte subditur, clarius illa loqui que ipsi possint probabilius adaptari, licet diligens considerator alteram ad alterum reducere valeat satis facilime, tenui ob picturas certum ordinem circa quedam que prima facie viderentur ab illa prima verborum serie discrepare.

F° 94ᵇ. — Sed ante quero a te... quomodo has figuras, que presentantur in curia et in aliis libri partibus, habuisti, quis tibi pinsit, cum te sciam penitus non pictorem?... Sic dicas : Quod etsi non pictorem, designatorem tamen figurarum ipsarum me fecit necessitas, Amoris gratia informante, cum nemo pictorum illarum partium ubi extitit liber fundatus (3) me intelligeret justo modo. Poterunt hii et alii meis servatis principiis reducere meliora.

F° 94ᶜ. — Unde in quadam epistola quam vice Romane corone ad Au-

(1) Ce sont les deux premiers vers de la 5ᵉ strophe de la pièce *Amors merce*, contenue dans beaucoup de mss. et plusieurs fois publiée (Barstch, *Jahrbuch*, p. 129).

(2) Vers 21 et suiv. de la pièce *Sim laissava de chantar* (voyez l'édit. de P. Vidal donnée par M. Bartsch. Berlin, 1857, p. 19).

(3) Il y avait d'abord *pictus*, que Barberino a barré pour écrire *fundatus*.

gustum formavi dicitur circa finem : « Et erimus omnes in sedibus nostris, nec erit invidia in minori nec superbia in majori. » Quam epistolam, si videre volueris, utilem videbis metaphoram. Incipit enim post salutationem sic : « In throno et solio magestatis divine tue sanctissime serenitatis adventum quem ante secula necessarium orbi terre previdit Altissimus preconceptum, etc. ».

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.. 1

PREMIÈRE PARTIE

VIE ET ŒUVRES DE FRANCESCO DA BARBERINO

LIVRE PREMIER

LA VIE DE FRANCESCO DA BARBERINO

CHAPITRE PREMIER. — Barberino avant son voyage en France.. 9

Naissance de Barberino (1264). — Il étudie à Florence, puis à Bologne (1294). — Barberino et Célestin V. — Barberino fixé à Florence (1297-1303) : importance de cette période dans sa vie littéraire. — Il va à Padoue reprendre ses études juridiques (1304-1308) : influence de l'école philosophique de Padoue sur les œuvres de Barberino.. 9

CHAP. II. — Francesco da Barberino en France (1309-1313). 21

Les vrais motifs de son voyage sont inconnus. — Barberino à la cour d'Avignon, à la cour de Philippe le Bel et à celle de son fils Louis le Hutin, roi de Navarre. — Villes françaises visitées par Barberino : Marseille, Avignon, Orange, Carpentras, Bédoin, Le Puy en Velay, Noyon, Senlis, Saint-Denis, Paris et la rue du Fouarre. — Barberino et le sire de Joinville. 21

CHAP. III. — Francesco da Barberino depuis son retour de France jusqu'à sa mort (1313-1348).. 29

Retour de Barberino en Toscane avec une bulle de Clément V l'autorisant à recevoir la licence ès droits civil et canonique. — Barberino et l'empereur Henri de Luxembourg. — Barberino magistrat. — Ses dernières années. — Il meurt emporté par la peste de 1348. — Son tombeau à Santa-Croce. — Son éloge par Boccace. 29

LIVRE SECOND.

LES ŒUVRES DE FRANCESCO DA BARBERINO.

CHAPITRE PREMIER. — Le *Reggimento e costumi di donna*.. 37

175071

Chap. II. — Les *Documenti d'Amore*. 51
Chap. III. — Dates respectives de la composition du *Reggimento* et des *Documenti*. 67
Chap. IV. — Poésies détachées.. 73
Chap. V. — Les *Fiori di Novelle*, ouvrage perdu.. 78

SECONDE PARTIE

BARBERINO ET LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

LIVRE PREMIER

LA LITTÉRATURE PROVENÇALE EN ITALIE

Chapitre premier. — Les troubadours en Italie.. 87
Chap. II. — Les manuscrits provençaux en Italie. 97

LIVRE SECOND

LA LITTÉRATURE PROVENÇALE DANS LES OEUVRES DE BARBERINO

Chapitre premier. — Auteurs provençaux cités par Barberino et connus par d'autres monuments : le moine de Montaudon ; Guilhem Ademar ; Guilhem de Berguedan ; Peire Vidal ; Peirol ; Miraval ; Raimon Jordan ; la comtesse de Die. 104
Chap. II. — Auteurs provençaux inconnus cités par Barberino : Raimbaut, auteur de nouvelles ; Raimon d'Anjou ; Hugolin de Forcalquier, sa femme Blanchemain, et leurs historiens Folquet et Aimeric.. . . . 128
Conclusion. 155

APPENDICE.

I. — Extrait du *Reggimento di donna*. 165
II. — Extraits du commentaire inédit des *Documenti d'Amore* conservé à Rome, à la bibliothèque Barberine. 169

TOULOUSE. — IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

rino et la
moyen âge.
30167

Thomas, A. - Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge.

PONTIFICAL INSTITUTE
OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK
TORONTO 5, CANADA

30167